



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

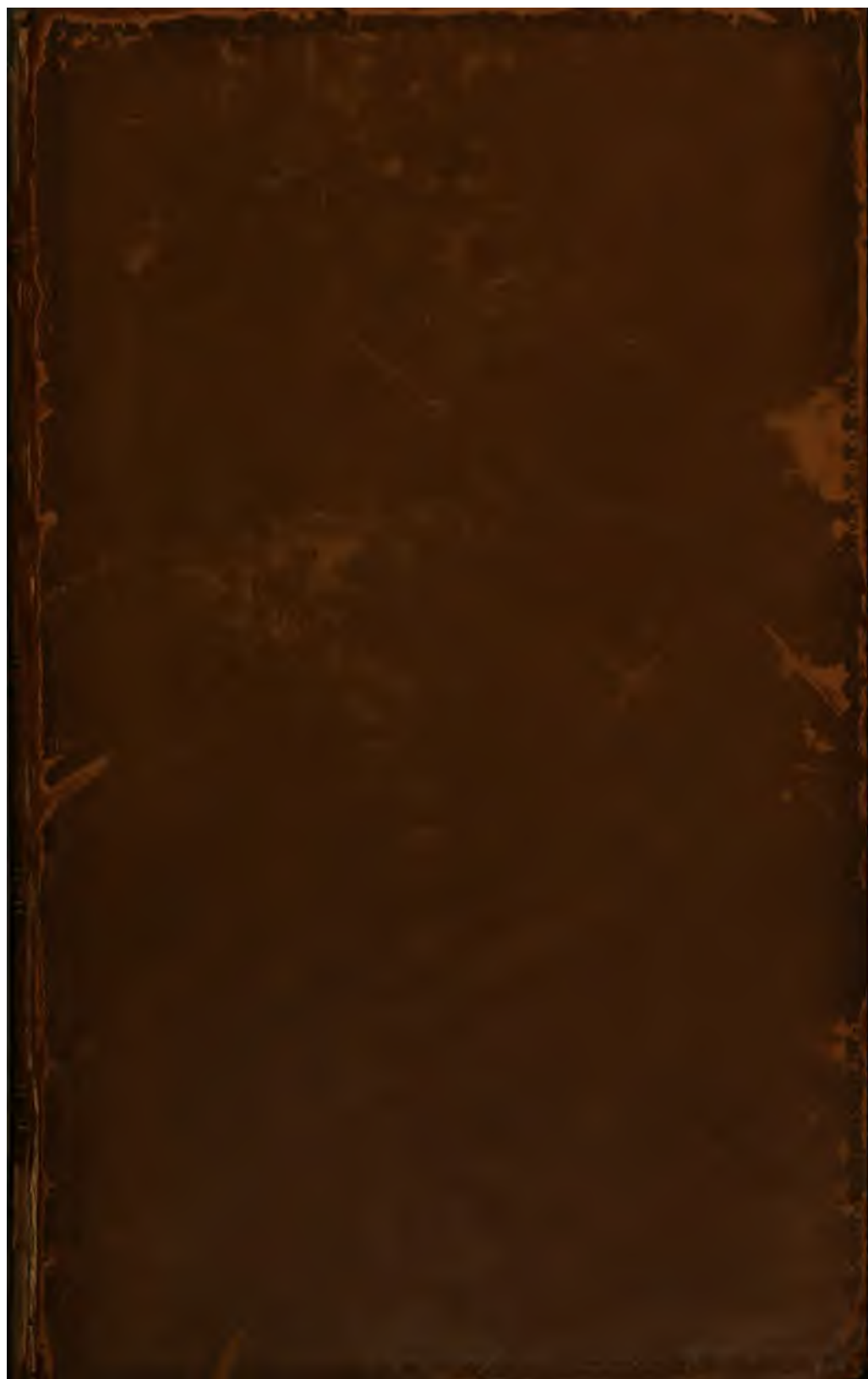
Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

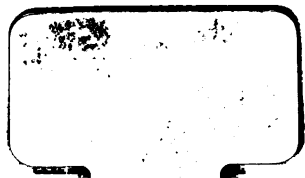
We also ask that you:

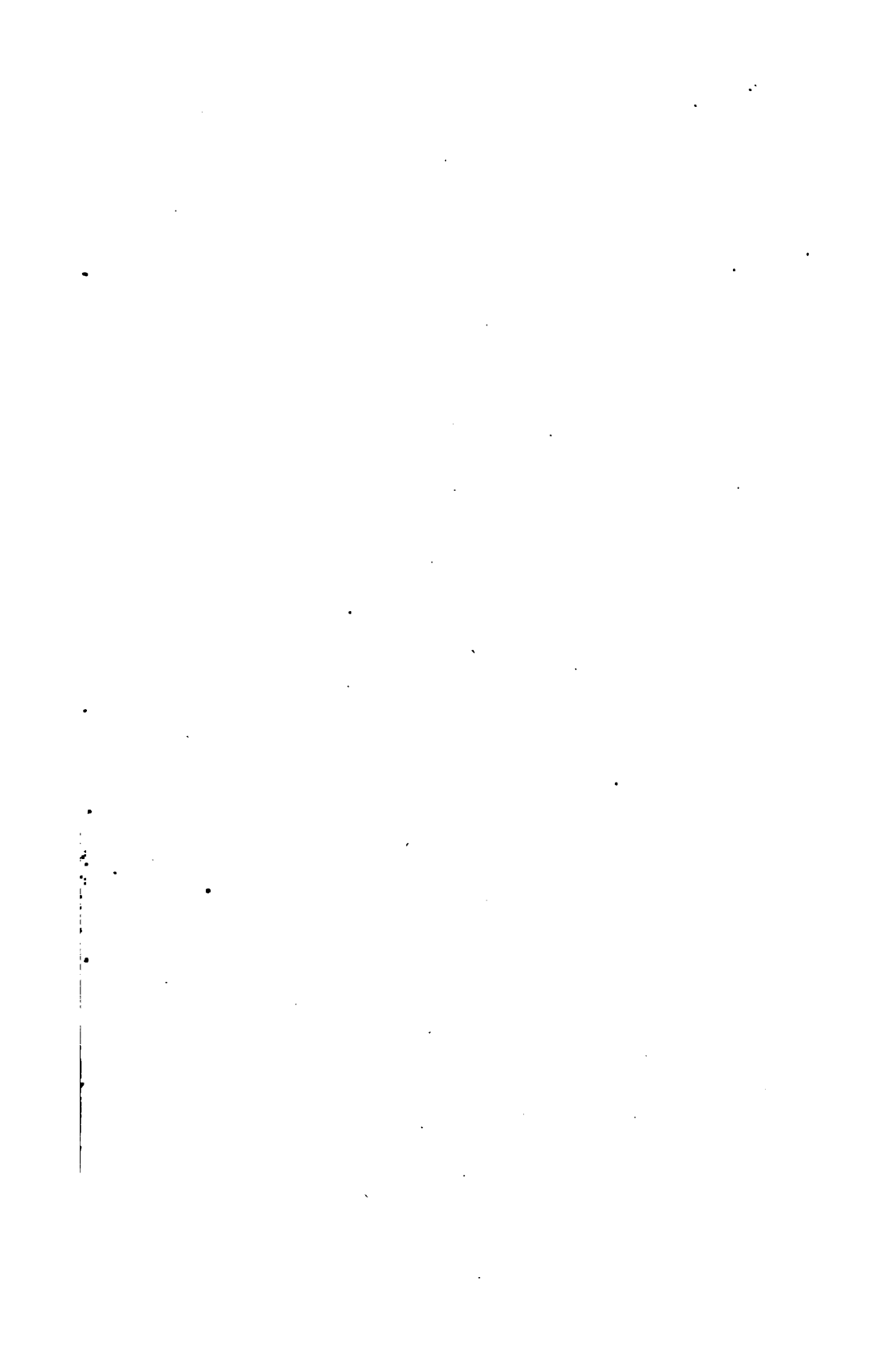
- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>











**HISTOIRE D'ITALIE,**

**DE 1789 À 1814.**

**TOME V.**

---

ALPHABET : MATHÉMATIQUES

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,

rué de Vaugirard, n° 9.

1810

HISTOIRE  
D'ITALIE,

DE

1789 à 1814,

PAR CHARLES BOTTA.

TOME CINQUIÈME.



A PARIS,  
CHEZ P. DUFART, LIBRAIRE,  
QUAI VOLTAIRE, N° 19.

1824.

108

UNIVERSITY OF OXFORD

LIBRARY

OXFORD

1871

1871



1871

1871

1871

1871

---

---

# HISTOIRE D'ITALIE,

DE 1789 À 1814.

---

## LIVRE VINGT-DEUXIÈME.

Buonaparte, empereur des Français, veut se faire nommer roi d'Italie. — Les Italiens se présentent à lui, à Paris, et le proclament leur roi. — Il va à Milan pour ceindre le diadème royal. — Gènes réunie à la France. — Fête magnifique donnée par les Génois à l'empereur et roi. — Déclaration de Scipion Ricci, évêque de Pistoie, au pape, et accueil que sa sainteté lui fait à Florence. — Insinuations adroites des jésuites aux princes, et leur rétablissement dans le royaume de Naples. — La guerre se rallume entre la France d'un côté, l'Autriche et la Russie de l'autre. — Masséna et l'archiduc Charles commandent en chef les Français et les Autrichiens en Italie. — Bataille de Caldiero. — Victoires étonnantes de Napoléon en Allemagne. — L'archiduc se retire de l'Italie. — Paix de Presbourg. — Napoléon enlève le royaume de Naples au roi Ferdinand, et pourquoi. — Joseph, frère de Napoléon, roi de Naples. — Le sang coule dans les Calabres. — Bataille de Maida entre les Français et les Anglais. — Événemens des bouches de Cataro; cruauté de la guerre en Dalmatie. — Réunion de cette province et de Raguse au royaume d'Italie.

NAPOLÉON était d'un caractère inquiet, dérégulé, changeant de projets aussi souvent qu'il trouvait l'occasion de satisfaire sa vanité. Toute sa constance se bornait à son ambition. La constitution de la république italienne devait être impérisable;

Buonaparte et Melzi l'avaient solennellement proclamé à Lyon ; et moins de deux ans après, on la déclare defectueuse, insuffisante, incapable de produire des avantages réels et durables. Armé du sceptre des empereurs, Buonaparte voulait encore ceindre le diadème des rois. Ce n'était donc pas sans raison qu'on avait invité la république italienne à se faire représenter aux cérémonies et réjouissances du sacre. On y vit arriver, en effet, le vice-président Melzi, le conseiller d'état Marescalchi, Caprara, Paradisi, Fenaroli, Costabili, Luosi, Guicciardi ; les députés des collèges et de la magistrature, Guastavillani, Lambertenghi, Carlotti, Dambruschi, Rangone, Galeppi, Litta, Fè, Alessandri, Salimbeni, Appiani, Busti, Negri, Sopransi et Valdrighi. On leur fit entendre qu'ils devaient répudier la constitution de Lyon, et déferer le titre de roi à l'empereur. Ils se laissèrent facilement persuader. Melzi, qui méritait assurément de plus honorables fonctions, se présenta aux Tuileries, le 17 mars, à la tête des autres députés. Napoléon était sur son trône ; Melzi, s'exprimant alors dans un langage servile :

Sire, dit-il, vous m'avez ordonné de réunir la consulta d'état, et la députation de la république italienne, et de les inviter à prendre en considération l'objet le plus important pour ses destinées présentes et futures, la forme de son gouvernement. J'ai l'honneur, sire, de vous présenter,

dans le résultat de son travail, le vœu qu'elle a formé. La première considération qui a d'abord entraîné tous les esprits, a amené l'assemblée à la conviction qu'il était impossible de conserver plus long-temps la forme actuelle, sous peine de rester bien en arrière dans la marche rapide des événemens qui caractérisent l'époque dans laquelle nous vivons. La constitution de Lyon avait tous les caractères du provisoire : ce ne fut qu'un ouvrage de circonstance, un système constitutionnellement trop faible pour répondre aux vues de durée et de conservation. L'urgente nécessité de le changer est démontrée à la réflexion, comme elle est généralement sentie. En partant de ce point, tout était simple : le système d'une monarchie constitutionnelle nous était indiqué par le progrès des lumières, et par les résultats de l'expérience; le monarque, par tous les sentimens de la reconnaissance, de l'amour et de la confiance. Sire, dans un pays que vous avez conquis, reconquis, créé, organisé, gouverné jusques ici, dans un pays où tout rappelle vos exploits, tout atteste votre génie, tout respire vos bienfaits; l'on ne pouvait former qu'un seul vœu, ce vœu a été exprimé. L'assemblée n'a pas négligé de peser avec la plus mûre attention les vues ultérieures que votre profonde sagesse lui avait indiquées; mais quoiqu'elles fussent éminemment importantes, et parfaitement d'accord avec nos



plus chers intérêts, il ne fut pas difficile de se convaincre que les choses n'étaient pas encore assez mûres pour atteindre à ce dernier degré d'indépendance politique. Il est dans l'ordre naturel des choses que la république italienne se ressente pendant un temps encore de la condition des états nouvellement formés ; le moindre nuage qui s'élève sur l'horizon doit nécessairement provoquer ses sollicitudes et exciter ses alarmes ; et, dans cette situation, où trouver un meilleur gage de sa tranquillité et de son bonheur, où retrouver une garantie plus solennelle de sa consolidation et de son existence ? Sire, vous en êtes encore une condition nécessaire. Il n'appartient qu'aux conseils de votre haute sagesse d'en signaler le terme pour désarmer toute jalousie extérieure ; il n'appartenait qu'à la modération la plus généreuse de consentir à retrouver ce terme, précisément dans celui de nos dangers. L'assemblée, pénétrée de toutes les preuves de votre intérêt qui ont marqué les communications précédentes, s'y est livrée avec cette pleine confiance qui vous était due ; et son dernier vœu, et sa dernière prière vous demandent des constitutions où soient consacrés ces principes que vous avez déjà proclamés, que réclame l'éternelle raison, et sans lesquels le sort des nations serait abandonné aux passions des hommes. Daignez, sire, accepter, daignez combler le vœu de l'assemblée que j'ai

l'honneur de présider. Interprète de tous les sentimens qui animent le cœur des citoyens italiens, elle vous en apporte dans ce vœu l'hommage le plus sincère : elle leur rapportera avec joie qu'en l'acceptant vous avez redoublé la force des liens qui vous attachent à la conservation, à la défense, à la prospérité de la nation italienne. Oui, sire, vous voulûtes que la république italienne existât, et elle a existé. Veuillez que la monarchie italienne soit heureuse, et elle le sera.

Après ce discours, Melzi s'avança et exprima le vœu de la consulta. Elle demandait : Que le gouvernement de la république italienne fût déclaré monarchique héréditaire ; que Napoléon 1<sup>er</sup> fût déclaré roi d'Italie ; que la couronne d'Italie ne pût être réunie à celle de France que sur la tête de Napoléon, à l'exclusion de tous ses successeurs ; que les deux couronnes restassent indivisibles tant que les armées françaises occuperaient le royaume de Naples, les armées russes Corfou, et les forces britanniques Malte ; que l'empereur Napoléon serait prié de se rendre à Milan pour y prendre la couronne et donner au royaume une constitution définitive.

Napoléon répondit d'une voix forte, mais rauque, comme à l'ordinaire : Qu'il avait toujours eu l'intention de créer libre et indépendante la nation italienne ; qu'il avait appris aux bords du Nil et ressenti les malheurs de cette nation ; que, grâce

à l'invincible courage de ses armées, il s'était montré dans Milan, lorsque ses peuples d'Italie le croyaient encore sur les bords de la mer Rouge; que sa première volonté, encore tout couvert du sang et de la poussière des batailles, avait été la réorganisation de la patrie italienne. Vous me déférez la couronne, ajoutait-il, je l'accepte. Je la garderai, mais seulement tout le temps que vos intérêts l'exigeront; et je verrai avec plaisir arriver le moment où je pourrai la placer sur une plus jeune tête qui, animée de mon esprit, soit toujours prête à se sacrifier pour la sûreté et le bonheur du peuple italien.

Le lendemain, l'empereur se rendit au sénat. L'adroit Talleyrand prouva, et il aurait prouvé toute autre chose s'il l'avait fallu, que, dans les circonstances, la réunion des deux couronnes de France et d'Italie était nécessaire. Lecture fut donnée de l'acte d'acceptation, après quoi Napoléon prononça le discours suivant, où il protestait de sa modération et de sa retenue :

Sénateurs, nous avons voulu, dans cette circonstance, nous rendre au milieu de vous pour vous faire connaître, sur un des objets les plus importants de l'état, notre pensée tout entière. La force et la puissance de l'empire français sont surpassées par la modération qui préside à toutes nos transactions politiques. Nous avons conquis la Hollande, les trois quarts de l'Allemagne, la Suisse,

l'Italie tout entière. Nous avons été modérés au milieu de la plus grande prospérité. De tant de provinces, nous n'avons gardé que ce qui était nécessaire pour nous maintenir au même point de considération et de puissance où a toujours été la France. Le partage de la Pologne, les provinces soustraites à la Turquie, la conquête des Indes et de presque toutes les colonies avaient rompu, à notre détriment, l'équilibre général. Tout ce que nous avons jugé inutile pour le rétablir nous l'avons rendu, et par là nous avons agi conformément au principe qui nous a constamment dirigés, de ne jamais prendre les armes pour de vains projets de grandeur, ni par l'appât des conquêtes.

La réunion du territoire de la république italienne à l'empire français eût été utile au développement de notre agriculture; cependant, après la seconde conquête, nous avons, à Lyon, confirmé son indépendance; nous faisons plus aujourd'hui, nous proclamons le principe de la séparation des couronnes de France et d'Italie, en assignant, pour l'époque de cette séparation, l'instant où elle devient possible et sans danger pour nos peuples d'Italie. Nous avons accepté, et nous placerons sur notre tête, cette couronne de fer des anciens Lombards pour la retremper, pour la raffermir, et pour qu'elle ne soit point brisée au milieu des tempêtes qui la menaceront, tant que la Médi-

terranée ne sera point rentrée dans son état habituel. Ce premier statut du royaume d'Italie sera constamment sous la protection de notre couronne, et nous ne souffrirons jamais qu'il lui soit porté atteinte.

Eugène Beauharnais, fils de l'impératrice, fut créé prince par l'empereur, qui bientôt l'adopta et le nomma vice-roi d'Italie. Melzi devint garde des sceaux du royaume. Par un autre décret, Napoléon fixa au dimanche, 26 mai, la cérémonie de son sacre à Milan. Il se met en route; d'innombrables courtisans volent sur ses pas; un appareil magnifique l'environne; il efface la pompe des rois; son voyage est une course triomphale. Il arrive ainsi à Stupinis, jolie maison de plaisance des rois de Sardaigne, aux environs de Turin. Les magistrats y vinrent le saluer; aucun ne montra plus d'humilité que Menou. Napoléon caressa les uns, semôna les autres, selon qu'il était endoctriné par Menou l'Égyptien. Il adressa une forte mercuriale à l'archevêque Buronzo, qu'il accusa de rester attaché au roi de Sardaigne; destitua Pico, président du tribunal, et voulait même le faire fusiller, comme l'ayant trahi, disait-il, dans les affaires de Venise; enfin il se répandit en injures contre les jacobins; c'étaient maintenant, à l'entendre, autant de scélérats, et surtout ceux qui l'avaient aidé. En cela, il était encore stimulé par Menou, qui parlait lui-même comme s'il n'eût

jamais été jacobin. Je les ferai marcher droit, ajoutait Napoléon, autrement ils auront à faire à moi. Mais Buonaparte s'exprima dans cette circonstance en termes si communs et avec des manières si communes, qu'en lui accordant la force, on était obligé de lui refuser la dignité. C'était un roi novice qui ne savait pas encore porter la couronne. Il reçut à Stupinis l'hommage des députés de Milan, qui le nommèrent leur roi, leur régénérateur et leur père. Napoléon répondit qu'il les chérissait comme ses enfans, leur recommanda la vertu, l'activité, la patrie et le bon ordre. Cette dernière expression était dirigée contre les jacobins, persuadé qu'il se rendait ainsi les rois favorables. Il ajouta, d'un air menaçant, que si le royaume d'Italie se trouvait en butte aux jaloux, il avait une bonne épée à tirer contre ses ennemis. Ici Buonaparte disait vrai. Les bons Milanais s'émerveillaient à l'énergie de ces démonstrations, et s'apercevaient que la vie douce et tranquille était arrivée à sa fin. Napoléon quitte Stupinis, passe à Moncalieri, parcourt la colline de Turin, visite Superga, fait son entrée triomphante dans la cité royale, et va descendre au palais du roi, réparé, embelli tout exprès par les soins du comte Salmathor. Les populations piémontaises accoururent à ce spectacle extraordinaire; ce n'était pas le fait en lui-même qui les étonnait, elles en avaient vu tant d'autres! c'était la pompe et la grandeur

du tableau. Le pape, qui revenait de France, arriva sur ces entrefaites à Turin. On lui donna des appartemens, à côté de Napoléon, dans le palais du roi. Le pontife et l'empereur eurent ensemble de longues conférences. Pie VII se nourrissait d'espérances, Buonaparte mettait en jeu les promesses. Leur intimité semblait parfaite en public, à la grande satisfaction de l'empereur, qui savait tout ce que l'amitié d'un pape pouvait produire d'avantageux pour lui dans l'opinion des peuples. Il visita les curiosités publiques, parlant avec une assurance imperturbable, et de ce qu'il savait, et de ce qu'il ne savait pas ; mais qu'il dit bien ou mal, il n'en recueillait pas moins les applaudissemens unanimes. Il parla musique, médecine, législation, peinture ; voulut voir le tableau d'Olympie, du célèbre Revelli, fit l'éloge de l'ouvrage, en y faisant remarquer néanmoins certain défaut, et tous les assistans de crier au miracle. Le pape prit la route de Parme, comblé de caresses, même par Menou Abdallah.

Les politesses épuisées, on voulut jouir de l'appareil militaire. Napoléon était bien aise de revoir les champs glorieux de Marengo. Il ordonna que le simulacre d'une bataille y serait représenté. Un arc de triomphe fut dressé à la porte d'Alexandrie, qui conduit à Marengo ; il était couvert d'emblèmes rappelant les victoires d'Italie, d'Allemagne et d'Égypte. Sur le champ même du com-

bat s'élevait le trône impérial. Napoléon arriva dans un carrosse magnifique attelé de huit chevaux. Il ne comprit pas qu'il se dérobaît lui-même une grande part de sa gloire en abdiquant en ce moment la simplicité d'un guerrier modeste. Il pouvait déployer de la grandeur, il n'afficha que de la vanité. Toute fière de ses souvenirs, l'armée s'était rangée en ordre de bataille dans la plaine, théâtre récent de ses exploits. Français, Italiens, mameloucks, infanterie et cavalerie, gardes nationales en grande tenue, garde d'honneur milanaise envoyée au-devant du nouveau souverain, officiers de la couronne, chambellans, dames d'honneur, pages, nombreux généraux richement habillés, tout se réunissait pour l'éclat et la magnificence du tableau. Le soleil brillait sous un ciel sans nuage. C'était un coup d'œil admirable que ses rayons réfléchis et répercutés en mille manières par l'or, l'argent et l'acier des armures. L'air retentissait des cris d'une multitude innombrable, du hennissement guerrier des chevaux, du son militaire des fanfares. Napoléon place l'impératrice sur le trône, descend du char impérial, monte un coursier superbe et parcourt les rangs des soldats. Les acclamations, les applaudissemens éclatent plus nombreux et plus vifs. La revue terminée, Napoléon vint prendre place à côté de l'impératrice. Il était le centre unique où venaient aboutir tous les regards de



cette multitude en délire, qui le saluait incessamment des cris de vive l'empereur, vive le vainqueur de Marengo ! Suivit le simulacre du combat. Lannes, élevé à la dignité de maréchal d'empire, commandait les évolutions et dirigeait la manœuvre. Napoléon prit le plaisir de la petite guerre, depuis dix heures du matin jusqu'à six du soir, après quoi il remit à plusieurs militaires et magistrats la croix de la légion d'honneur, nouvel appât tendu aux républicains de cette époque, si bien connus de Napoléon. Le monarque descendit alors du trône, posa la première pierre d'une colonne destinée à perpétuer le souvenir de la victoire de Marengo, et termina ainsi une journée qui rappelait tant d'exploits. Napoléon, suivi de tous les grands officiers de la couronne, arriva le 6 mai à Mezzana-Corte sur le Pô, passa le fleuve sur je ne sais quel bucéphale improvisé, recueillit les acclamations du peuple accouru en foule sur les deux rives, et entra sur les terres de son royaume d'Italie. Il y fut reçu en grande pompe, et complimenté par le préfet de l'Olona, le garde des sceaux Melzi et le maréchal Jourdan, qui commandait les troupes françaises cantonnées dans le royaume. Buonaparte répondit sèchement, dans un moment où les plus douces émotions auraient dû se presser dans son cœur et s'échapper dans son langage. Arrivé à Pavie, il descendit à l'hôtel du marquis Botta, qui, à vrai dire, se souciait fort

peu de voir sa maison noblement transformée en palais impérial à l'usage de Napoléon. Garde d'honneur, députations de savans, empressement du peuple, maisons tendues de riches tapisseries, chemins parsemés de fleurs, illuminations, applaudissemens mille fois répétés, tels étaient les signes de joie que donnaient les Pavésans, à la vue du cruel et avare auteur du pillage de leur cité. Il reçut gracieusement l'université, représentée par les professeurs doyens et le recteur, qui le complimenta en ces termes : Sire, deux fois votre bras victorieux releva les destins de l'Italie ; deux fois, au milieu du tumulte des armes, vous tendîtes une main généreuse aux sciences fugitives. Par vous le temple des Muses fut rouvert et rendu à son premier éclat. Appelés à l'honneur de desservir ses autels, sous la protection de votre bouclier, nous nous sentimes pénétrés d'une profonde reconnaissance. Si le peuple français vous a décerné la couronne impériale, les Italiens vous réservaient celle de leurs antiques souverains. En l'acceptant, vous n'avez fait que céder à leurs vœux, et ce front, dépositaire des plus hautes pensées, va se parer d'un double diadème. Le moment est venu où nous pouvons vous offrir librement le tribut de notre gratitude, et déposer à vos pieds l'hommage de la joie commune. Guerrier valeureux, pacificateur modeste, agréez l'expression de nos respects, daignez être notre père et notre divinité

protectrice. Apprenez au monde que le bonheur des nations dépend de l'heureuse alliance du génie qui donne la victoire, et du génie qui préside aux sciences et aux arts. Venez donc parmi nous, héros bienfaisant et magnanime ; par vous vont se multiplier en tous lieux les sources fécondes du savoir. Déjà, sous vos puissans auspices, l'illustre patrie des Virgile, des Galilée, des Raphaël sent renaitre dans son sein de nouvelles et plus séduisantes espérances. Le ciel vous a créé pour les grandes choses ; mais, puisqu'il vous a tout donné, qu'il vous accorde aussi des jours longs et sereins pour l'accomplissement de vos vœux généreuses et l'exécution des vastes desseins que vous méditez encore.

J'ai voulu rapporter ici ce discours adulateur de l'université de Pavie, afin de prouver que, malgré les taches qu'on y rencontre, il est néanmoins, comparé aux informes et ridicules écrits des Italiens à cette époque, châtié, pur, et d'un style assez convenable au sujet.

L'entrée de Napoléon dans Milan fut magnifique. Elle eut lieu par la porte du Tésin, qui fut nommée alors porte de Marengo. Les officiers municipaux présentèrent à Buonaparte les clefs de la ville, sur un bassin d'or. Ce sont les clefs du fidèle Milan, disaient-ils, nos cœurs vous sont acquis depuis long-temps. Gardez les clefs, répondit Buonaparte ; je crois être aimé des Milanais ; ils peuvent être certains aussi de mon amitié. Il se rendit en-

suite à la cathédrale , au milieu des acclamations d'une foule immense. Le cardinal Caprara le reçut à l'entrée de l'église , jura respect , fidélité , obéissance et soumission , pria pour la conservation d'un si grand souverain , appela sur lui et sur toute sa famille , par l'intercession des illustres protecteurs de la magnifique cité , Ambroise et Charles , santé parfaite et bonheur sans mélange. La cérémonie religieuse terminée , le nouveau roi se retira dans le palais des ducs , richement décoré pour le recevoir .

Ce fut bientôt un concours immense de députations , soit des villes d'Italie , soit des états étrangers. Lucchesini apporta les honneurs et les artifices de la Prusse , et remit à Napoléon , de la part du roi Frédéric , l'aigle noire et l'aigle rouge. Le monarque passa une revue de l'armée , décoré des deux ordres ; le tout en rivalité de l'Autriche. Le roi de Prusse , en effet , grâce aux conseils de Lucchesini et de Hawguitz , était alors pleinement décidé à seconder en tout les vues de l'empereur Napoléon. Où était la prudence de Frédéric ? quelle en fut depuis la récompense ? Le monde entier peut le dire. Cetto se présenta pour la Bavière ; Beust , pour l'archi-chancelier de l'empire germanique ; Alberg , pour Baden ; le bailli Benvenuti , pour l'ordre de Malte ; le landamann Augustini , pour le Valais ; le prince de Masserano , pour l'Espagne ; Cotenna et Belluomini ,

pour Lucques ; le prince Corsini et Victor Fossonbroni, pour la Toscane ; tous complimentèrent le puissant souverain, et se recommandèrent humblement à sa protection.

La députation de Gênes se composait du doge Durazzo, du cardinal-archevêque Spina et des sénateurs Carbonara, Roggieri, Maghella, Fravega, Balbi, Maglione, Delarue et Scassi. Mais ici, l'affaire avait plus d'importance ; aussi la députation était-elle comblée de caresses et d'honneurs. Festins, audiences, douces paroles, il n'était rien que le ministre Marescalchi, le cardinal Caprara et les ministres français ne fissent pour lui complaire. Adressait-on la parole au doge ? c'était toujours : *votre altesse sérénissime*, et les sénateurs se trouvaient transformés en *ambassadeurs extraordinaires*. Buonaparte lui-même leur prodiguait les sourires et les félicitations. Les députés génois, en un mot, n'étaient pas les moins fêtés en ce moment. Ceux qui ne connaissaient pas le caractère de Napoléon, proclamaient les Liguriens les plus heureux de tous les hommes, et prédisaient d'avance, à la petite république, les destins les plus fortunés. Ceux qui le connaissaient, au contraire, entrevoyaient du mystère et quelque machination dangereuse. Les députés liguriens eux-mêmes, je dis ceux qui n'étaient pas du complot, s'étonnaient de tant de caresses et d'honneurs, et concevaient aussi de

fâcheux soupçons. Admis en présence du souverain, ils le félicitèrent sur son avènement à l'empire, et lui recommandèrent le commerce de sa chère Ligurie. Il répondit avec affabilité et une espèce d'enjouement, qu'il connaissait les sentimens des Génois, les services qu'ils avaient rendus à l'armée française dans les temps difficiles, et les malheurs qu'ils avaient essuyés; mais qu'il tirerait l'épée pour leur défense; qu'il connaissait aussi l'affection du doge; qu'il avait bien du plaisir à le voir, ainsi que les membres de la députation; qu'il irait à Gènes, mais sans gardes, comme au milieu d'un peuple d'amis.

En sortant de l'audience du monarque, la députation fut reçue et fêtée par l'impératrice, et la princesse Élisabeth, sœur de Napoléon, mariée à Baciocchi, élevé aussi à la dignité de prince par son beau-frère. Pas un individu, enfin, à la cour de Napoléon, qui ne se montrât l'ami des députés liguriens.

On alla chercher à Monza la couronne de fer, qui fut apportée en grande pompe à Milan, où le nouveau roi fut sacré le dimanche 26 mai. Le temps était magnifique : venaient d'abord l'impératrice Joséphine et la princesse Élisabeth, toutes deux vêtues de riches habits, toutes deux brillantes de diamans, qu'elles auraient dû montrer en Italie moins que partout ailleurs. Suivait Napoléon, la couronne impériale en tête, tenant

dans ses mains celle d'Italie, le sceptre, la main de justice du royaume, et revêtu du manteau royal dont les deux grands écuyers soutenaient la queue. Il était accompagné des huissiers, des héraults d'armes, des pages, des maîtres ordinaires et du grand-maître des cérémonies, des chambellans et des écuyers en grand costume. Sept dames brillantes de parure, portaient les offrandes. Venaient ensuite, avec les honneurs de Charlemagne, de l'Italie et de l'Empire, les grands officiers de France et d'Italie, et les présidents des trois collèges électoraux du royaume. Tous les ministres, les conseillers d'état, les généraux, ajoutaient par leur présence à l'éclat du cortège. Le cardinal Caprara, dans un empressement respectueux, vint, avec son clergé, recevoir Napoléon au portail de l'église, et le conduisit sous le dais jusqu'au sanctuaire. Je ne sais si quelqu'un se souvint alors que saint Ambroise avait repoussé, de ce temple même, l'empereur Théodose teint du sang des Thessaliens; mais les prélats du jour n'y regardaient pas de si près avec Napoléon. Il prit place sur un trône; après la bénédiction des ornemens royaux par le cardinal, le roi monta sur l'autel, prit la couronne, et la posa sur sa tête en prononçant ces paroles : *Dieu me la donne, gare à qui la touche!* Les voûtes sacrées retentirent alors des cris de joie poussés par les adulateurs, c'est-à-dire, par une génération toute en-

tière. Ainsi couronné, il alla s'asseoir sur un trône superbe élevé à l'extrémité de la nef. Le monarque était entouré des ministres, des courtisans, des magistrats et des grands officiers. Les dames occupaient d'élégantes galeries, et formaient le plus beau coup d'œil. A la droite de Buonaparte, le vice-roi Eugène était assis sur un hanc particulier : Eugène, son fils adoptif, à qui devait rester l'autorité suprême, et déjà, par conséquent, l'objet de regards complaisans. Le doge et les sénateurs liguriens occupaient une place honorable et distinguée dans la tribune même de l'empereur. Quarante dames richement parées étaient avec eux. Joséphine et la princesse Élisa resplendissaient dans une tribune particulière. Les voûtes, les cours, les colonnes du temple avaient disparu sous les tentures de soie, les festons de crêpe et les franges d'or. Rien n'égalait la noblesse et la magnificence de ce tableau, vraiment digne des pompes de Milan. Une messe solennelle fut célébrée, Napoléon prononça le serment; alors le chef des hérauts dit à haute voix : *Napoléon, empereur des Français et roi d'Italie, est couronné, consacré et intronisé. Vive l'empereur et roi!* Les assistans répétèrent trois fois ces paroles, en les accompagnant d'acclamations prolongées.

L'ostentation déployée à Paris et à Milan, est la condamnation de Buonaparte; elle obscurcit,



elle déshonore tous ses exploits en Italie. Ne chercher, dans la paix ou dans la guerre, que son intérêt personnel et non celui de la patrie ; se prévaloir même des services qu'on a pu lui rendre, pour la soumettre et l'asservir, c'est une indignité dont Dieu et les hommes feront justice. Je ne vois point la gloire où je trouve l'infamie ; le siècle en a jugé autrement peut-être ; j'en rougis pour l'honneur du siècle.

Le couronnement terminé, le cortège se rendit solennellement à l'église Saint-Ambroise, où il assista au *Te Deum*. Le soir, feux de joie, feux d'artifice, ascension d'un aérostat, chants, concerts, bals, réjouissance universelle. Le sort de Milan paraissait fixé pour l'éternité ; les hommes en place se berçaient agréablement sur un siège qui leur semblait désormais inamovible.

En même temps qu'on prodiguait les honneurs au doge et aux députés liguriens à Milan, un complot impie se tramait entre les agens secrets de Napoléon, qui entraînait encore la malheureuse Ligurie dans des vobies nouvelles. D'abord on agita sourdement à Gènes, puis on proclama ouvertement la nécessité d'une réunion à la France. Voilà ce que signifiaient les paroles de Napoléon, lorsque, peu de jours auparavant, il déclarait au sénat de Paris, qu'à l'avenir aucun territoire ne serait annexé à son empire. Des émissaires stipendiés répétaient, à son instigation, dans les pro-

vinces liguriennes, que l'indépendance avait cessé d'être, du jour où la révolution avait pris naissance. Depuis ce temps, ajoutaient-ils, les hommes et les lois ont changé; mais non pas l'esclavage. Le gouvernement a plus de charge qu'il n'en peut supporter; une réunion à la France lui en donnera les moyens. L'oppression du faible par le puissant est une nécessité invariable des choses; l'amitié de l'Autriche, l'alliance même de la France en fournissent la preuve irrécusable. Le caractère de l'homme est de repousser la modération, comme le caractère de la puissance est de méconnaître la justice. Le sort de l'Europe n'est plus le même; la France domine tout. Depuis que le Piémont est incorporé à son territoire, et que le royaume d'Italie obéit à ses lois, elle embrasse, elle étreint de toutes parts l'humble Ligurie. Que reste-t-il à faire, si ce n'est à demander la réunion à la France? Quand on ne peut plus commander par soi-même, la prudence veut qu'on s'adjoigne à celui qui commande. Le pavillon génois est désormais impuissant contre les attaques des farouches Africains; celui de la France en est respecté; que la bannière de Napoléon soit donc la sauve-garde de la navigation génoise! une seule délibération politique va opérer ce que les armes de la république ne sauraient plus accomplir.

A la suite de ce langage, on ne manquait pas de faire valoir le bonheur de vivre sous les lois

d'un héros tel que Napoléon. Enfin, les départemens demandèrent la réunion; le sénat supplia Napoléon de vouloir bien la décréter.

Le souverain de France et d'Italie étant ainsi parvenu à faire demander par les Génois le joug qu'il avait résolu de leur imposer, les députés liguriens se présentèrent à lui, le 4 juin. Pâle et tremblant, le doge Jérôme Durazzo, réservé par le ciel à voir la chute de sa patrie, mais innocent des pièges tendus contre elle en son absence, prononça d'une voix altérée le discours suivant :

« Sire, nous apportons aux pieds de votre majesté impériale et royale le vœu du sénat et du peuple ligurien. En régénérant ce peuple, V. M. s'est engagée à le rendre heureux. Il ne peut l'être, sire, que régi par votre sagesse et défendu par votre valeur. Les changemens survenus autour de nous rendaient notre existence isolée des plus malheureuses, et commandent impérieusement notre réunion à cette France que vous couvrez de tant de gloire. Tel est le vœu, sire, que nous sommes chargés de déposer dans vos mains augustes : nous supplions V. M. de vouloir l'exaucer. Les raisons sur lesquelles il est basé prouvent à l'Europe qu'il n'est pas l'effet d'une influence étrangère, mais le résultat nécessaire de notre position actuelle. Daignez, siré, entendre le vœu d'un peuple qui fut attaché à la France dans les temps les plus difficiles : réunissez à votre empire cette

Ligurie, premier théâtre de vos exploits, et marche première du trône où vous êtes assis pour le salut de toutes les sociétés civilisées. Veuillez nous accorder le bonheur d'être vos sujets; V. M. n'en saurait avoir de plus dévoués, de plus fidèles. »

Le malheureux doge ayant fini de parler, on déposa humblement les votes du peuple ligurien; après quoi, Napoléon répondit : que depuis longtemps les circonstances l'avaient appelé à intervenir dans les affaires intérieures de la Ligurie; qu'il avait constamment cherché à les diriger vers une heureuse terminaison; mais qu'il s'était aperçu de l'impossibilité où étaient les Génois, seuls, de rien faire qui fût digne de leurs ancêtres; que l'avare Angleterre fermait arbitrairement les ports, infestait les mers, visitait les vaisseaux; que les ravages des Barbaresques allaient toujours croissant, et que toutes ces circonstances n'offraient aux Génois qu'un isolement dans leur indépendance. Il y a donc nécessité pour vous, ajoutait Buonaparte, de vous réunir à un état puissant. Je réaliserai votre vœu : je vous réunirai à mon grand peuple; il vous accueillera avec plaisir; il se souvient des services que vous lui avez rendus. Retournez dans votre patrie; sous peu de temps je m'y rendrai; et là, je scellerai l'union que mon peuple et vous contracterez.

Attendu, disait le décret du sénat, que la Ligurie ne peut, seule, maintenir son indépendance;

que les Anglais refusent de reconnaître la république ; que les Barbaresques désolent le commerce maritime de Gênes ; que le système des douanes françaises intercepte les communications par terre : la réunion de la république ligurienne sera demandée à S. M. l'empereur et roi , sous les conditions suivantes : que la dette publique de la Ligurie serait liquidée d'après les mêmes bases que la dette française ; que Gênes conserverait son port franc ; qu'en fixant la contribution foncière , on aurait égard à la stérilité du territoire ligurien , et au prix élevé de la main d'œuvre ; qu'il n'existerait plus ni douanes , ni barrières entre la France et la Ligurie ; que la conscription serait restreinte aux seuls gens de mer ; que les droits d'importation et d'exportation seraient réglés de la manière la plus favorable au commerce des productions et des manufactures de la Ligurie ; que tous les procès civils et criminels seraient jugés à Gênes , ou dans un département de l'empire , le plus voisin ; que les acquéreurs de biens nationaux seraient garantis dans la possession et pleine propriété de leurs biens.

Napoléon répondit avec son ambiguïté ordinaire , se réservant d'exécuter l'acte de réunion comme il l'entendrait bien , et non comme l'entendaient les Génois. Pour dissimuler toutefois , autant que possible , la rudesse de son procédé , il chargea le prince Lebrun , archi-trésorier

de l'empire, homme prudent et modéré, de présider à la nouvelle organisation politique de la Ligurie.

Restait à célébrer par des fêtes l'anéantissement de la patrie. Buonaparte arriva le 30 juin, souriant à l'idée d'entendre de nouvelles adulations et de voir de nouveaux esclaves. La cavalerie s'était portée à sa rencontre jusqu'à Campomarone, les cloches sonnaient en volée, le canon retentissait à coups redoublés, les frégates et les chaloupes manœuvraient joyeuses dans la rade, la ville entière était debout pour voir Napoléon. Les femmes cherchaient à démêler son caractère dans sa physionomie; les ambitieux s'étudiaient à composer leur maintien. Parmi le peuple, l'un restait muet d'admiration, l'autre laissait échapper des plaisanteries, à la manière des marins. Vinrent ensuite les flatteuries des grands. Michel-Ange Cambiaso, élevé à la dignité de maire par Lebrun, présenta les clefs de la ville. Déjà fier de sa beauté, dit-il, Gênes l'est encore aujourd'hui de son destin. Elle se remet aux mains d'un héros; elle se glorifie d'avoir su conserver sa liberté pendant un grand nombre de siècles; mais elle se glorifie surtout, en offrant ses clefs à celui dont la sagesse et la puissance sont les plus fortes garanties de l'intégrité et du salut des états. Buonaparte répondit obligeamment et rendit les clefs. Il se rendit ensuite à l'église Saint-Théodore, où le cardinal Spina lui offrit

l'encens sous le portail. Bientôt après, Louis Corvetto, président du conseil-général, ayant été admis à présenter ses hommages au monarque, le remercia d'avoir délivré le bon peuple de Gênes, de l'avoir adopté pour son fils. Vous êtes ; ajoutait-il, au milieu de vos enfans. Nous oublions nos malheurs passés. Tous nos sentimens se confondent dans un seul, l'amour pour l'empereur et roi. Cet amour vous répond de notre dévouement sans bornes. Notre devoir le plus sacré devient l'objet de notre affection la plus chère. Ne dédaignez pas la simplicité de nos paroles. Vous êtes notre héros, notre souverain, notre père ; acceptez avec bonté le tribut de notre admiration, de notre amour et de notre fidélité.

Dans une seconde audience, accompagné de Barthélemi Boccardi, homme d'un talent remarquable et qui s'était toujours montré favorable à la France, Louis Corvetto voulut intéresser Napoléon au bonheur de la Ligurie : Puisque vous êtes plus grand que César, ajoutait-il, vous devez changer sa devise, et dire : *Je suis venu, j'ai vu, j'ai fait des heureux*. Ce raffinement de flatterie plut fort à Buonaparte, et Corvetto devint conseiller d'état. Ce fut un grand bien pour les Génois ; déshérités d'un nom consacré par les siècles, ils trouvèrent du moins dans Corvetto un homme sensible, un conseiller prudent, un avocat utile auprès du maître souverain, un sage enfin, étran-

ger à toutes les passions politiques, et uniquement occupé du bonheur de ses compatriotes.

Ces louanges immodérées, Buonaparte les recevait en face, et avec une telle intrépidité, que je ne sais vraiment de quelle épithète qualifier son audace. Il était logé au palais Doria, magnifiquement préparé pour le recevoir. Des flatteries on passa aux réjouissances. La première fête eut lieu sur la mer : l'œil s'arrêtait d'abord sur un temple majestueux, nommé le temple de Neptune, ou Panthéon maritime. Élevé sur un pilotis de navires, il semblait construit néanmoins sur un sol verdoyant, et se mouvait sur les eaux par des rouages cachés. Il était surmonté d'une immense coupole, soutenue par seize colonnes d'ordre ionique, et orné de statues représentant les divinités de la mer. Sur les deux faces intérieure et extérieure de la coupole, se lisait une inscription composée par le père Solari, et dont le sens était que les Liguriens prédisaient à l'empereur et roi Napoléon qu'il régnerait un jour sur les mers, comme il régnait déjà sur la terre. Le temple fut amené au milieu du port; Napoléon y entra, charmé de voir autour de lui tant d'appréts solennels. Quatre petites îles, sous la forme de jardins chinois, flottaient mollement au gré des ondulations vagabondes; on pouvait s'y reposer à l'ombre des palmiers, des cèdres, des citronniers, des orangers et des grenadiers; de limpides jets



d'eau y répandaient partout la fraîcheur de leur onde. Les arbres étaient surmontés de cintres diversement colorés et chargés d'innombrables clochettes, qui, sans cesse agitées par le balancement de la machine, berçaient continuellement l'oreille de leurs tintemens harmonieux. Mille et mille chaloupes, esquifs, barques ou gondoles, toutes élégamment parées, et de diverses manières, rendaient l'instabilité des eaux plus sensible, en obéissant elles-mêmes au flot capricieux, et le plaisir des yeux se renouvelait à chaque instant, par l'inconstance et la variabilité du tableau. Vint ensuite *la regata*, c'est-à-dire une joute entre des navires, au nombre de six. Ils partirent, avec la rapidité de l'éclair, des trois portes de la ville qui donnent sur la mer. La victoire demeura au pavillon du *Pont de Spinola*, dont le triomphe fut célébré par les plus bruyantes acclamations. La nuit ajouta encore à la pompe du spectacle. Des lustres de cristal, tout à coup allumés entre les colonnes du temple flottant, répandaient un éclat enchanteur que l'onde doucement agitée renvoyait chargé de mille nuances. Resplendissans eux-mêmes, les cintres des jardins mêlaient une vive clarté à la lumière éblouissante du Panthéon. Des feux aériens, imitant les étoiles, d'après le procédé de Vitruve, voltigeaient autour de l'édifice et des quatre jardins. Également illuminées, les agiles gondoles semblaient autant de serpens enflammés

qui glissaient et s'entrelaçaient sur les eaux. Le temple, les jardins et les gondoles formaient un triple foyer d'innombrables étoiles, dont les feux errans se prolongeaient au loin sur le rivage, et reproduisaient le jour au sein même de la nuit. Les oreilles n'étaient pas moins enchantées que les yeux : des musiciens, vêtus du costume chinois, exécutaient dans les quatre jardins de ravissans concerts et des chants délicieux. Les murs de la ville, les palais, presque toutes les maisons resplendissaient en même temps d'une illumination générale. La superbe Gênes présentait un amphithéâtre de feu, qui formait, avec les feux de la mer, une opposition magnifique. La tour de la Lanterne, couverte d'un nombre infini de lampions artistement disposés, attirait principalement les regards et l'admiration de la multitude; admiration qui s'accrut encore quand d'immenses tourbillons de flammes vinrent à s'échapper du sommet de l'édifice comme du cratère d'un volcan. Les feux d'artifice ne manquèrent point à la fête; deux grands temples enflammés s'élevèrent à l'improviste sur les deux extrémités du môle; d'autres colonnes de feu, par l'effet d'un art admirable, s'élançaient incessamment dans les airs, et se précipitaient dans les flots, d'où elles ressortaient plus brillantes et plus vives. En un mot, ces jardins flottans, ce temple, mollement bercé sur les ondes, ces illuminations éclatantes, ces concerts

harmonieux formaient une scène dont rien ne saurait égaler l'enchantement et la majesté.

A dix heures du soir Napoléon quitta le Panthéon maritime et se rendit au magnifique palais de Jérôme Durazzo, où l'attendaient de nouveaux honneurs et de nouvelles adulations. Les Génois célébrèrent leur esclavage avec plus de pompe qu'ils n'avaient, dans aucun temps, célébré leur liberté. N'en soyons point surpris : la liberté plaît à tout le monde, mais personne ne veut plaire à la liberté ; le despotisme ne plaît à personne, mais tout le monde veut caresser le despotisme. Un repas somptueux fut donné à Napoléon dans le palais public, dans cette enceinte même où les grands de la feue république avaient tant de fois délibéré avec énergie et prudence sur les plus chers intérêts de l'état. Joséphine de France, Éléonore de Piombino assistaient au festin. Les convives montrèrent beaucoup de joie ; le passé y obtint-il un regret ? je l'ignore. Un *Te Deum* fut chanté dans l'église de Saint-Laurent ; l'empereur y reçut le serment de l'archevêque et des évêques ; puis il nomma officiers de la légion-d'honneur Durazzo, Cambiaso, Celesia, Corvetto, Serra, Cattaneo et l'archevêque Spina. Cambiaso, Durazzo, Corvetto et Gentile reçurent en outre de superbes bijoux. Ainsi fut payé le sacrifice de la patrie. Buonaparte ordonna le rétablissement de la statue d'André Doria : cet affront manquait au grand

homme, qu'après avoir été renversée par les jacobins, son effigie fût relevée par Napoléon. Satisfait d'avoir asservi les Génois et de les trouver si dociles, il retourna par Turin dans la capitale de son empire. Le prince Lebrun demeura au gouvernement de Gênes, qu'il organisa sur le pied de la France, avec tous les ménagemens qu'on pouvait attendre de sa modération naturelle. L'instruction publique fut surtout l'objet de son attention, comme les professeurs le devinrent de sa bienveillance. De bonnes institutions d'une part, de justes récompenses de l'autre, stimulèrent à la fois le zèle des maîtres et des élèves, et rendirent à l'université de Gênes son ancien lustre. Quelques mois se passèrent entre la nouvelle organisation de Gênes et sa réunion à la France. Enfin, après un discours de Regnault de Saint-Jean d'Angely, le sénat décréta, le 4 octobre, que le territoire ligurien était définitivement réuni à l'empire. Ainsi finit un des plus anciens états d'Italie, et même de l'Europe. Le clinquant ne manqua point au discours de Regnault; le plus plaisant fut de lui entendre dire, tel était le véritable sens de ses paroles : Que la France anéantissait l'indépendance génoise, parce que cette indépendance n'était pas respectée par l'Angleterre. Toutefois, les commencemens furent heureux; Napoléon obtint que tous les Génois esclaves en Afrique seraient rendus à la liberté.

La république de Lucques périt après celle de Gènes. Ainsi se vérifiait la prédiction de Buonaparte, que la monarchie ne saurait triompher de la république en Europe. Il commença par donner Piombino à sa sœur Élisabeth, puis Lucques et Piombino à Baciocchi et à la princesse Élisabeth, son épouse. Napoléon décréta qu'il y aurait à Lucques un sénat; point de conscription, mais que tous les citoyens feraient partie de l'armée; qu'aucune taxe ne pourrait être exigée qu'en vertu d'une loi; que toutes les charges, sauf les judicatures, seraient uniquement remplies par les nationaux; que Baciocchi et son épouse Élisabeth étaient princes de Lucques. Ce fut à cette noble ville que Napoléon donna pour maître Baciocchi.

Toujours plus hardi, à mesure qu'il osait davantage, Napoléon préparait encore la réunion de Parme à la France, et y faisait promulguer les lois de l'empire. Déjà les ambitieux de Parme portaient leurs regards sur Paris, espérant bien puiser eux-mêmes à cette source commune des grandeurs. Moreau de Saint-Méry secondait les vues de Buonaparte, moins par inclination personnelle que pour plaire à son souverain, car Moreau de Saint-Méry aimait le commandement plus qu'il n'aurait convenu à un vieillard modeste; mais quoi! le climat était si doux, le caractère des habitans si conforme au climat, il est si doux aussi de commander!

Pendant que Napoléon parcourait l'Italie en triomphateur, et renversait, en passant, les états, le pape rentrait dans la capitale de la chrétienté. Il rassembla les cardinaux, les entretint de son voyage, de ses espérances, de tous les avantages qui devaient résulter, pour la religion et l'Église, de sa présence à Paris. Après avoir réglé les affaires du culte en France, le pontife désirait terminer les dissensions qui s'étaient élevées dans son propre voisinage, et ramener des opinions déjà propagées dans toutes les provinces d'Italie : je veux dire les débats survenus entre la cour de Rome et l'évêque de Pistoie Ricci. Dans sa bulle *Auctorem fidei*, Pie vi avait fortement censuré les propositions du synode de Pistoie, et particulièrement la quatre-vingt-cinquième, par laquelle le synode déclarait admettre les quatre propositions du clergé de France. Depuis, sous la régence impériale, établie en Toscane par les Autrichiens, l'évêque Ricci avait été confiné dans sa maison de campagne de Rignano. L'archevêque de Florence le pressait vivement de se rétracter, et lui adressait même à cet égard de graves remontrances. L'évêque, sans rien répondre de positif, affirmait qu'il n'avait jamais eu les opinions que des hommes pervers lui imputaient, et qu'il était catholique d'esprit, de cœur et de conscience. Pie vi meurt; Pie vii lui succède. Ricci écrit de nouveau, par l'intermédiaire du pro-secrétaire Consalvi, proteste de son res-

pect pour l'autorité du saint-siège, fondée, disait-il, sur celle de la sainte Écriture, de son adhésion à toutes les vérités catholiques, de l'intégrité et de l'orthodoxie de sa foi. Sauf quelques restrictions mentales, ce langage de l'évêque lui était dicté à la fois, et par sa propre conviction, et par la peur que lui faisait la régence, fort peu indulgente en pareille matière, ce n'était plus à beaucoup près le temps de Léopold. Les lettres ne parurent point satisfaisantes. On répondit de Rome, à l'évêque de Pistoie, qu'il eût à désavouer formellement, et d'une manière positive, les erreurs du synode, sans quoi il devait s'attendre à toutes les rigueurs des censures de l'Église. La régence de Toscane lui donna même à entendre que, s'il ne satisfaisait pas sans délai aux demandes de la cour de Rome, il serait enfermé pour le reste de sa vie au château Saint-Ange. Sur ces entre-faites, les Français rentrèrent en Toscane; l'évêque rédigea une nouvelle et plus longue apologie, dans laquelle il examinait une à une les quatre-vingt-cinq propositions, et finissait par les déclarer orthodoxes. Quant à la quatre-vingt-cinquième en particulier, et relativement à la déclaration du clergé de France, il protestait qu'il ne croyait point avoir manqué à cette illustre Église en adoptant sa doctrine; que le grand Bossuet, qui avait rendu tant de services à la catholicité, avait défendu et maintenu les quatre articles; que lui,

Ricci, ne les avait pas regardés dans son synode comme faisant partie du dogme, mais seulement comme un moyen puissant et sacré de fixer les limites qui séparent le pouvoir ecclésiastique de l'autorité temporelle; que, quant aux règles de discipline, il s'était cru obligé, en sa qualité d'évêque, de réformer les abus, ce dont le concile de Trente lui imposait l'expresse obligation. L'évêque termina par les protestations ordinaires d'obéissance et de fidélité, et envoya son apologie à Pie VII, au moment où le pontife traversait Florence pour aller sacrer Buonaparte à Paris. Mais, à son retour dans la capitale de Toscane, le pape fit savoir à Ricci qu'il était prêt à lui tendre les bras, s'il voulait préalablement souscrire une déclaration portant : Qu'il acceptait respectueusement, avec pureté et simplicité de cœur et d'esprit, toutes les constitutions apostoliques émanées du saint siège, contre les erreurs de Baius, Jansénius, Quesnel et leurs disciples, depuis le pontificat de Pie V jusqu'à l'époque actuelle, et notamment la bulle dogmatique *Auctorem fidei*, qui condamnait les quatre-vingt cinq propositions extraites du synode de Pistoie; qu'il désavouait et condamnait lui-même, dans le sens et la lettre de la bulle, toutes les propositions susdites, en général, et chacune d'elles en particulier; qu'il désirait, pour réparer le scandale, que la déclaration fût rendue publique; qu'il déclarait enfin



voulait vivre et mourir dans l'union de l'Église catholique, apostolique et romaine, avec soumission parfaite et sincère obéissance envers notre seigneur le pape Pie VII, et ses successeurs, vicaires de Jésus-Christ. Pressé par sa position, craignant aussi d'être accusé d'obstination systématique, Ricci souscrivit. Il se rendit au palais Pitti, où l'attendaient le pape et la reine. Le pontife courut au devant de lui, l'embrassa, le fit asseoir à ses côtés, le combla de caresses, et le félicita dans les termes les plus flatteurs de la délibération qu'il venait de prendre. Les premiers compliments passés, l'évêque remit au pape un écrit où il disait : Que pour montrer son obéissance et sa soumission au saint siège, il s'était empressé de céder aux exhortations qui lui avaient été faites; mais, que comme sa conscience bien examinée ne lui reprochait rien, qu'il partageait en tout la doctrine enseignée dans la bulle de Pie VI, il se croyait obligé de déclarer, comme il déclarait en effet, qu'il n'avait jamais adopté ni soutenu les propositions énoncées, dans le sens hérétique justement condamné par la bulle; ayant toujours eu l'intention de supprimer toute expression équivoque qui aurait pu lui échapper. Il pria donc le pontife, ajoutait-il, d'accepter avec bonté cette déclaration qu'il faisait dans toute la pureté de son cœur. Le pape s'en montra satisfait, affirma qu'il ne doutait nullement de l'orthodoxie de Ricci,

et qu'il en rendrait témoignage au consistoire; après quoi il combla l'évêque de nouvelles caresses. De retour à Rome, Pie VII, lui écrivit de longues lettres remplies de bienveillance. En sacrifiant son amour-propre à la vérité et à l'obéissance qu'il devait au saint siège, disait le pape, Ricci s'est acquis des titres de gloire aux yeux de la postérité, et son nom méritera de figurer parmi les noms les plus illustres. Le pontife fit même l'éloge de l'évêque en plein consistoire; mais le gouvernement de Toscane ne laissa point imprimer l'allocution du saint père; dans la crainte de voir se rallumer des feux mal éteints, de voir se renouveler d'interminables controverses. C'est ainsi qu'après avoir triomphé de Napoléon, Pie VII triomphait encore de Ricci; deux adversaires redoutables, l'un par la force des armes, l'autre par la force des opinions. Il n'en resta pas moins en Italie de profondes racines d'opposition. Non seulement les disciples de Ricci persévéraient dans leurs maximes, mais ils publiaient que l'évêque ne s'était point formellement rétracté. La vérité est que la justification de Ricci laissait entrevoir chez lui des principes contraires à l'infaillibilité du pape, et à cette plénitude de puissance que les curialistes de Rome attribuent au saint siège.

En même temps qu'il rétablissait la religion en France, au moyen du concordat, le pontife s'occupait de réaliser un autre projet, dont il espé-

rait de grands avantages pour l'autorité pontificale. Maître de la secte philosophique, au moyen de la convention passée avec Napoléon, il voulait encore anéantir cette autre secte qui lui livrait de si rudes combats, en invoquant les maximes et les usages de l'Eglise primitive. En pays étranger, la juridiction donnée aux pontifes romains la puissance extérieure; ils doivent aux informations et aux insinuations leur puissance occulte. Sous ce dernier rapport, la coopération des jésuites était précieuse. D'abord, en vertu des réglemens de l'ordre; tout ce qui venait à leur connaissance, ils le reportaient soigneusement à leur général à Rome, et celui-ci au gouvernement pontifical. D'un autre côté, présidant aux conseils des princes, et à l'instruction de la jeunesse, ils dirigeaient à leur gré les souverains et les sujets, employant ordinairement la religion au profit d'intérêts mondains. Un tel état de choses donnait à cet ordre une puissance extraordinaire, et dénote, dans son fondateur, une tête forte, et une connaissance profonde de l'humanité. Napoléon lui-même, dans ses projets désordonnés de monarchie universelle, le céda, pour la vigueur des conceptions, à un petit moine espagnol et à un petit prêtre romain. Les jésuites avaient été supprimés; mais le corps seul n'existait plus; l'esprit vivait toujours. Maîtres consommés dans l'art de saisir l'occasion, ils répandirent avec une

adresse admirable, que la naissance des révolutions, le renversement des trônes, la licence de la liberté, et les excès de l'anarchie, dataient de la suppression de leur société. Depuis ce jour, disaient-ils, la philosophie et le jansénisme ont tout inondé. Ni les rois sans le pape, ni le pape sans les rois, ni même les rois et le pape ligüés ensemble, ne sauraient résister à de si puissans ennemis, sans le secours des jésuites. La philosophie séduit les esprits ardens et légers, en donnant l'essor aux passions; le jansénisme en impose aux esprits ardens et sévères, par l'apparence d'une sainte austérité. Les rois ne sont plus maîtres de diriger l'instruction de la jeunesse; le pape ne peut plus ramener des hommes pervertis par une mauvaise éducation. Il faut donc recourir à ceux qui ont le talent d'inculquer de bons principes aux esprits, à ceux qui peuvent être, et qui sont diligemment informés de tous les projets, et de toutes les actions des hommes. Le peuple est ligüé contre les puissances; les puissances doivent se ligüer contre le peuple; mais ce grand oeuvre n'admet point de mesure ordinaire; il faut pour l'accomplir une action forte; générale; simultanée; les seuls jésuites possèdent ce secret. Eux seuls peuvent soutenir la société chancelante, sauver les trônes en péril, rasseoir l'Europe sur ses bases ébranlées: ou les jésuites, ou des révolutions éternelles, il n'est point d'autre alternative.

Tel était le langage des jésuites. L'histoire nous montre cependant qu'ils ne se faisaient les défenseurs des rois, que quand les rois voulaient bien se faire leurs esclaves.

La peur est un mauvais conseiller qui fausse le jugement. Quelques princes désiraient donc rappeler les jésuites. Séduits par leurs discours artificieux, ils ne réfléchirent pas que pour se rendre maîtres des peuples, ils se mettaient eux-mêmes en tutelle. D'un autre côté, ce parti ne présentait aucune garantie aux princes, puisque les révolutions ne désolaient que les monarchies catholiques, où les maximes des jésuites avaient laissé des racines, et qu'elles respectaient les monarchies protestantes, où ces maximes étaient ignorées. Du reste, personne n'a soutenu plus ouvertement, et avec plus d'opiniâtreté que les jésuites, qu'il était permis de tuer certains rois. Ferdinand de Naples voulant, disait-il, que la jeunesse de son royaume fût élevée dans les saines et salutaires doctrines, supplia le pape d'y rétablir la compagnie de Jésus, comme sa sainteté l'avait déjà fait pour la Russie. Le pape y consentit volontiers; Gabriel Gruber fut chargé de la réorganisation de l'ordre. Déplorable condition des hommes, qui ne savent trouver de remède à un excès que dans l'excès contraire! Ainsi commença le rétablissement des jésuites condamnés par un pape, et par tous les rois: ils en sont redevables à un roi qui avait contribué activement

à la suppression de l'ordre, à un pape, sorti des rangs des bénédictins, ennemis très prononcés des jésuites. Singulière, dans son principe, cette détermination sera immense dans ses résultats. Nos neveux diront si elle aura été utile à la société humaine; mais s'il faut juger de l'avenir par le passé, de sinistres pressentimens doivent s'emparer des hommes sages qui aiment le repos des états, l'indépendance des princes, et la liberté des peuples.

Pendant que le pontife s'efforçait de consolider sa puissance reconquise, d'autres déchiremens se préparaient pour l'Europe ensanglantée. L'avènement de Buonaparte au trône impérial de France avait soulevé l'esprit de tous les souverains, en leur faisant craindre de nouveaux bouleversemens; et une dépendance plus absolue. La Prusse seule s'en montrait satisfaite, persuadée qu'elle trouverait de plus sûrs moyens d'agrandissement dans la puissance moderne de Napoléon, que dans l'antique puissance de l'Angleterre et de la Russie. Le couronnement de Napoléon portait avec lui deux conséquences. D'abord, il fallait désespérer de voir les Bourbons replacés sur leur trône; en second lieu, l'autorité impériale devenait, dans les mains de Buonaparte, un levier, au moyen duquel il pouvait mouvoir la France à son gré. Que Buonaparte usât modérément de sa force, c'est à quoi personne ne s'attendait, et l'Autriche moins qu'aucune autre monarchie. On pensait

encore qu'il serait imprudent de donner à Napoléon le temps de s'affermir sur le trône, et qu'il était sage au contraire de l'attaquer sans délai. On se flattait aussi que les républicains de France et les partisans des Bourbons verraient de mauvais œil cette fantaisie impériale de Napoléon, et se montreraient moins disposés à le soutenir au moment de nouvelles hostilités. On savait d'ailleurs que Buonaparte n'était pas homme à s'endormir en montant sur le trône, et qu'il serait impossible de contenir son ambition, si on le laissait consolider son pouvoir. De son côté, Buonaparte dissimulait peu ses desseins gigantesques, et il agissait déjà comme empereur d'Occident. Voilà ce que signifiaient, disait-on, les honneurs de Charlemagne produits au couronnement de Paris et à celui de Milan, la couronne de fer des Lombards, et les insinuations de Buonaparte, qui prétendait dès lors que l'Italie était vassale de son empire. L'empereur de Russie avait aussi des griefs particuliers contre Napoléon; le plus grand de tous, c'était le meurtre du duc d'Enghien, jeune homme de l'âge d'Alexandre et son intime ami. Par tous ces motifs, les principaux souverains d'Europe songeaient à une nouvelle coalition contre la France, dans le but, ou de s'arranger avec Napoléon, s'il voulait leur accorder des garanties pour l'indépendance de leurs états et de leur couronne, ou de l'attaquer sans délai, dans le cas contraire. L'An-

gleterre ne se manqua point à elle-même. Non seulement sa vieille inimitié subsistait ; mais elle n'était pas non plus sans inquiétude pour ses propres états, attendu que Napoléon avait rassemblé sur les côtes de Picardie et de Normandie, une armée formidable qui menaçait d'envahir les trois royaumes. La flotte de Napoléon était imposante, et comptait, indépendamment des vaisseaux de haut bord, une quantité considérable de petits bâtimens. Joignez à cela l'enthousiasme des Français à secourir les vœux de Buonaparte, et leur empressement à lui offrir de l'or et des vaisseaux. Guillaume Pitt, qui présidait alors aux conseils du roi George, faisait assez peu de cas de ces démonstrations, rassuré qu'il était par la force de la marine anglaise, les difficultés d'un débarquement, et les difficultés plus grandes pour les Français de se maintenir long-temps dans le pays. Malgré tout, ces préparatifs nuisaient à l'Angleterre et gênaient son commerce. Aussi le ministre Pitt apportait-il toute son attention à susciter de nouveaux ennemis à la France, et à organiser contre elle une troisième coalition. C'était dans ce but que, dès le mois d'avril, avait été conclue à Saint-Petersbourg, entre l'Angleterre et la Russie, une convention par laquelle les deux puissances s'obligeaient à employer les moyens les plus prompts et les plus efficaces pour la formation d'une ligue générale ; stipulant que pour obtenir ce résultat, elles mettraient sur pied



cinq cent mille hommes, sans parler des subsides à fournir par l'Angleterre. Il s'agissait d'amener, de contraindre au besoin le gouvernement de France à la paix, de rétablir l'équilibre politique en Europe, d'obliger Napoléon à évacuer le Hanovre et l'Allemagne septentrionale, à rendre la Hollande et la Suisse à leur indépendance, à rétablir le roi de Sardaigne, en ajoutant quelques domaines à ses états, à donner des garanties au roi de Naples, enfin, à évacuer l'Italie tout entière, y compris l'île d'Elbe. Déjà la Suède et l'Autriche étaient entrées dans cette coalition ; mais avant de rompre sans retour, voulant épuiser tous les moyens de conciliation, se ménager aussi la facilité de faire leurs préparatifs, et donner aux Russes le temps d'arriver, les alliés envoyèrent à Paris le baron de Novosiltzoff, chargé de communiquer leurs propositions à Napoléon, et de l'engager à les accepter. Déjà l'ambassadeur était arrivé à Berlin, lorsqu'il apprit la réunion de Gênes à l'empire français, événement tout-à-fait contradictoire aux déclarations de Napoléon, et de nature à compromettre les intérêts de l'Autriche en Italie. A cette nouvelle imprévue, Novosiltzoff s'arrêta, et envoya un courrier à l'empereur son maître, qui le rappela sur-le-champ à Saint-Pétersbourg. Cette circonstance, et l'incorporation de Lucques, dont on ne tarda pas à être informé, décidèrent l'Autriche à s'allier plus étroitement que jamais avec

la Russie. On entama d'abord ces discours politiques, précurseurs ordinaires des combats. L'Autriche fit savoir à Buonaparte qu'elle était dans l'intention de coopérer avec la Russie et l'Angleterre à l'établissement d'une paix solide et honorable en Europe; qu'elle l'avait désiré avant la réunion de Gènes et de Lucques à la France, et le désirait davantage encore depuis que cette réunion était effectuée. Buonaparte reçut cette communication avec hauteur, et répondit qu'il craignait peu l'Angleterre et la Russie; que l'Autriche pouvait les obliger au repos, en leur refusant le passage sur son territoire, seule route par où elles pussent venir attaquer la France; mais qu'il ne pouvait avoir confiance dans l'Autriche, attendu qu'elle armait en Pologne, augmentait ses forces outre mesure en Italie, et inondait le Tyrol de soldats. Si l'Autriche veut sincèrement la paix, ajoutait Napoléon, qu'elle retire des deux Tyrols les régimens qu'elle vient d'y envoyer; qu'elle cesse tous préparatifs nouveaux; qu'elle réduise à l'état de paix les troupes cantonnées dans la Stirie, la Carinthie, le Frioul et les états vénitiens: enfin, qu'elle se déclare neutre entre l'Angleterre et la France.

Ces discussions laissaient peu d'espoir de la paix; car Buonaparte n'était pas homme à fléchir sous des menaces, et l'Autriche, qui savait que deux armées russes, de cinquante mille hommes cha-

cuné, étaient déjà en marche pour ses états; l'Autriche ne voulait rien changer à ses dispositions. Elle répondit avec plus de chaleur, qu'elle désirait l'amitié de la France, qu'elle voulait la paix en Europe; mais que les derniers événemens d'Italie étaient une violation manifeste du traité de Lunéville, qui stipulait l'indépendance de la république italienne; que la chute d'autres états indépendans était encore venue épouvanter la péninsule; qu'il n'appartenait point à une seule puissance de régler les intérêts des nations, sans la participation des autres états; que ses réclamations auprès de la France avaient pour objet l'exécution des traités, la dignité et les droits des souverains; qu'elle lui offrait la paix, en prenant pour base les stipulations convenues; qu'elle la lui offrait avant d'en venir aux mains; qu'elle la lui offrirait encore après les hostilités, et se montrerait toujours prête à en venir à un accord, sauf l'exécution des traités et l'indépendance des nations.

Plusieurs notes de même nature furent encore échangées entre les deux parties, qui protestaient également de leur amour pour la paix, et de leur respect pour les droits d'autrui. Cependant les préparatifs militaires se pressaient. L'empereur de France, qui avait constamment vaincu par la célérité, tranquille, d'ailleurs, du côté de la Prusse toujours occupé de ses projets d'agrandissement, et toujours aveuglée sur le caractère

de Napoléon ; cet empereur, disons-nous, avait ordonné à l'armée réunie sur les côtes, de marcher tout à coup sur l'Allemagne, de secourir la Bavière menacée par l'Autriche, et de repousser la force par la force. Bientôt après il lève de nouveaux soldats et les conduit, lui-même au delà du Rhin, n'ignorant pas que sa présence et son génie étaient les plus sûrs élémens de sa victoire. De son côté, l'Autriche avait confié l'armée d'Allemagne à l'archiduc Ferdinand, jeune homme brave et rempli d'ardeur. Auprès de lui se trouvait placé, comme régulateur de son impétuosité, le général Mack qui avait su captiver la confiance de l'empereur François ; mais par d'ingénieuses théories, plutôt que par des actions éclatantes. En Italie, les dispositions militaires étaient celles-ci : espérant beaucoup des talens et de la réputation de l'archiduc Charles, l'Autriche l'avait placé au commandement de l'armée, en position sur les rives de l'Adige. Les passages du Tyrol étaient gardés par l'archiduc Jean, à la tête d'une grosse division qui liait entre elles les deux armées d'Allemagne et d'Italie. A ces masses, devaient se réunir de forts détachemens de Russes et d'Anglais, alors rassemblés dans les îles de Corfou et de Malte, et tout prêts à débarquer en Italie. Mais, en s'occupant particulièrement des affaires d'Allemagne, Napoléon n'avait point négligé celles de la péninsule. Informé que l'archiduc Charles

avait été nommé au commandement suprême de l'armée; comptant plus sur la fortune de Masséna que sur celle de Jourdan, il fit permuter ces deux généraux, et dirigea ces nouvelles troupes en Italie, de sorte que Masséna se vit bientôt à la tête d'une armée florissante, mi-partie française et italienne, égale en nombre à l'armée autrichienne, forte d'environ quatre-vingt mille combattans. Masséna était campé sur la rive droite de l'Adige, n'attendant, pour franchir le fleuve, que le signal des batailles. Buonaparte n'aimait pas à morceler ses opérations, et préférait concentrer la guerre entre les masses, frappant au cœur tout d'abord et négligeant les extrémités, persuadé avec raison qu'il était maître des extrémités quand il avait pénétré aux entrailles. Il résolut donc de réunir à l'armée de l'Adige toutes les troupes aux ordres de Gouvion-Saint-Cyr dans le royaume de Naples; et pour le faire avec sûreté, il avait amené Ferdinand, au moyen du marquis de Gallo, ambassadeur du roi à Paris, à souscrire une convention de neutralité. Le roi s'obligeait, par le traité, à rester neutre tant que durerait la présente guerre; à repousser par la force toute entreprise de nature à violer sa neutralité; à interdire aux ennemis de la France les ports et les frontières du royaume; à ne confier le commandement de ses troupes et de ses places, à aucun officier russe, allemand, ou sujet d'une puissance ennemie, y

compris les émigrés français. Cette dernière clause regardait particulièrement le comte Roger de Damas. De son côté, plein de confiance, disait-il, dans les promesses et les assurances du roi, Napoléon consentait à retirer ses soldats du royaume, à remettre les places occupées aux officiers napolitains, s'obligeant en outre à respecter lui-même, pendant la durée de la présente guerre, la neutralité du royaume des Deux-Siciles. Saint-Cyr se mit en route pour l'Adige.

Avant les hostilités vinrent les proclamations; c'est la règle : modérées de la part du prince Charles, plus vives de la part de Masséna. Bientôt après, les premiers coups se portèrent en Allemagne, la Bavière fut envahie par les Impériaux; alors le prince Eugène, vice-roi d'Italie, lança contre l'Autriche un violent manifeste : Vienne, disait-il, a déclaré la guerre à la France et à l'Italie. Profitant de la noble confiance de l'empereur Napoléon, la maison d'Autriche envahit les états d'un prince de l'empire, par cela seul qu'il s'est montré fidèle observateur des traités, parce qu'il est resté l'ami et l'allié de l'empereur des Français et du roi d'Italie. Mais soyez sans crainte, ajoutait-il; Napoléon guide ses phalanges; il compte sur vous, reposez-vous sur lui. Il a pour lui le dieu des armées, toujours terrible aux parjures; il a pour lui sa gloire, son génie, la justice de sa cause, la valeur, la fidélité et l'amour de ses peuples. Nos ennemis seront vaincus.

Le sang coulait déjà en Allemagne, que les armes se reposaient encore en Italie. A la demande de l'archiduc, qui désirait d'abord connaître le résultat des premiers engagemens en Allemagne, il avait été convenu entre lui et Masséna, que les hostilités ne commenceraient pas avant le 18 octobre. Ce fut là une grande erreur de l'Autriche, et il n'est jamais prudent de n'employer qu'un moyen de succès, quand on en a plusieurs à sa disposition. Erreur d'autant plus funeste qu'elle pouvait permettre à Saint-Cyr d'opérer sa jonction avec Masséna, avant le commencement des hostilités. Napoléon ne commit point une pareille faute. Il quitte les côtes maritimes de Picardie, marche avec la rapidité de l'éclair, paraît tout à coup sur les bords du Danube, et livre bataille aux Autrichiens, sans donner aux Russes le temps d'arriver à leur secours. De la méprise de l'Autriche et des événemens d'Allemagne, il résulta que l'armée du prince Charles fut vaincue avant d'avoir combattu.

L'étoile de Napoléon l'emportait. Arrivé en Allemagne au moment où les Autrichiens n'avaient pas encore dépassé la forêt Noire et fortifié ses passages, l'empereur des Français ébranla son armée contre l'ennemi tant de fois vaincu, et il le fit avec une célérité incroyable, avec un génie militaire sans exemple. Peu de jours s'étaient écoulés, et Mack se trouvait déjà cerné de tous côtés, séparé de

Vienne et bloqué dans Ulm ; déjà Napoléon avait gagné deux batailles, celle de Werting et celle de Guntzbourg. Cette double victoire eut deux causes principales, d'abord la coopération de la Bavière, ensuite la violation de la neutralité du roi de Prusse à Bareuth et à Anspach ; car Buonaparte s'inquiétait peu d'observer les traités, pourvu qu'il triomphât. C'est ainsi que les Français acquirent la facilité de se porter, à droite sur Augsburg et Munich, à gauche sur Neubourg, Ingolstadt et Ratisbonne ; de l'un et de l'autre côté, sur les derrières des Autrichiens. De cette manière, non seulement les Impériaux furent cernés, mais le général Mack fut encore séparé de l'archiduc Jean.

Le 18 octobre, Masséna, informé des succès de Buonaparte en Allemagne, résolut de commencer les hostilités à la pointe du jour. Il ordonna, dès quatre heures du matin, deux fausses attaques sur l'Adige, l'une au-dessous, l'autre au-dessus de Vérone, et se mit en devoir d'effectuer le passage au centre. Duhesme et Gardanne furent chargés de forcer le pont ; mais il était muré et rompu ; le général d'artillerie Lacombe-Saint-Michel y fit attacher un pétard, opération périlleuse, sous le feu du canon autrichien. Le mur s'écroula ; le pont fut réparé avec une égale intrépidité par le général Chasseloup. Les voltigeurs passèrent, et se trouvaient déjà vivement pressés



par l'ennemi, lorsque Gardanne vint à leur secours avec toute sa division. On se battit de part et d'autre avec beaucoup de résolution et des chances variées. L'archiduc, dont le quartier-général était à Saint-Martin, envoya de nombreux renforts sur le point attaqué, Duhesme était arrivé lui-même avec sa division; le champ de bataille s'agrandit, l'action devint plus sanglante. L'avantage demeura aux Français, encore bien que, ce jour-là, leur victoire ne fût point complète. Ils reprirent leurs positions sur la rive droite; mais en restant maîtres du pont. Les Autrichiens perdirent, dans ce combat, environ trois mille hommes tués, blessés ou prisonniers, et plusieurs pièces de canon. De leur côté, les Français eurent, à regretter un millier de soldats. Soit qu'il fût arrêté par la forte position de l'archiduc, soit qu'il voulût attendre le général Saint-Cyr, ou les résultats ultérieurs de la guerre d'Allemagne, Masséna n'entreprit rien d'important pendant plusieurs jours. Sur ces entrefaites, il reçut la nouvelle, si ardemment désirée, que toute l'armée de Mack, à l'exception d'un faible corps échappé avec l'archiduc Ferdinand, s'était rendue, le 17 octobre, avec armes et bagages, aux mains de Napoléon, ce qui réduisait, pour ainsi dire, à rien les forces de l'Autriche en Allemagne. Ici, Napoléon empereur avait surpassé, en bonheur et en habileté, Buonaparte général et consul.

Les chances de la guerre d'Italie n'étaient plus les mêmes. L'archiduc avait été obligé de détacher des troupes de son armée pour renforcer celle d'Allemagne. Cet accident diminua l'ardeur de ses soldats et doubla celle des Français. Informé du prodigieux succès obtenu à Ulm, Masséna résolut d'attaquer sur-le-champ son adversaire, dans ses positions de Caldiero, et fixa au 29 le passage du fleuve. Duhesme et Gardanne eurent ordre de passer sur le pont enlevé le 18; Seras à gauche, à Ponte de Polo; Verdier à droite, entre Ronco et Albarèdo, lieux déjà célèbres par les évènements d'Arcole. Parvenus sur la rive opposée, Duhesme et Gardanne s'étendirent à droite; Seras, dans un autre but, suivait la crête des montagnes à gauche, occupait les hauteurs de Val-Pontena qui dominant le château de Saint-Félix, dont l'artillerie avait fort maltraité les Français au passage du pont, et obligeait ainsi les Autrichiens à évacuer Véronette. Cet avantage permit au reste de l'armée de se porter sur la rive gauche du fleuve. Chassés de position en position, les Autrichiens se retirèrent avec une grande perte, mais après une résistance opiniâtre, au-delà de Saint-Martin. Les Français passèrent la nuit à Vago. L'archiduc attendait l'armée française à Caldiero, bien déterminé à soutenir un choc dans cette position; non qu'il espérât changer le sort de la guerre, déjà décidé en faveur de Napoléon par la victoire

d'Ulma ; mais pour ne point céder l'Italie, sans avoir livré une bataille générale. Le 30 au matin, le prince fit ses préparatifs ; sa droite se prolongeait sur les hauteurs de San-Pietro, jusqu'au village de Fromegna ; sa gauche, vers l'Adige, jusqu'au-delà de Gambione ; et afin de pourvoir à tout événement malheureux, la cavalerie, avec vingt-quatre bataillons de grenadiers, fut placée sur la route de Vérone, vers Villa-Nova, au point où la route se divise en deux, l'une conduisant à Lonigo, l'autre à Vicence. L'armée française était partagée en trois corps : Gardanne au centre, Dubesme à droite, Molitor à gauche. Partouneaux avec les grenadiers d'Espagne, et Monnet avec la cavalerie, formaient la réserve à peu de distance en arrière.

Certain que les mouvemens de Seras et de Verdier avaient réussi, Masséna donna le signal du combat. Molitor attaqua le premier ; il le fit avec vigueur et fut lui-même vigoureusement repoussé. Gardanne et Dubesme s'avancèrent ; on se battit bientôt sur toute la ligne. Gardanne, chargeant avec impétuosité, rompit les Autrichiens malgré leur vive résistance, les poursuivit pied à pied, et s'empara de Caldiero à la baïonnette. L'ardeur du centre se communiqua aux deux ailes, qui se précipitèrent elles-mêmes sur l'ennemi et le firent plier ; mais les Autrichiens se rallièrent sur les hauteurs, où ils recommencèrent le com-

bat. Cependant, les Français avaient la supériorité sur tous les points. Il était quatre heures du soir. L'archiduc appela sa réserve. Le combat se rétablit, le succès redevint douteux, la balance ne penchait plus d'aucun côté. Masséna fit alors avancer sa propre arrière-garde ; la mêlée devint sanglante et terrible. Les deux réserves, grenadiers contre grenadiers, cavalerie contre cavalerie, faisaient également bien leur devoir. Enfin, la cavalerie française l'emporta ; les grenadiers de l'archiduc résistaient encore, mais ceux de Partouneaux les enfoncèrent à la baïonnette. Les Autrichiens durent céder entièrement la victoire et se retirer sous la protection des batteries que l'archiduc avait fait élever sur les hauteurs au-delà de Caldiero. Une circonstance remarquable dans cette journée, c'est la conformité du plan des deux généraux ennemis. Tous deux avaient formé une première ligne de bataille et un corps de réserve ; tous deux avaient placé à cette réserve leurs grenadiers et leur cavalerie d'élite. La perte des Autrichiens fut de trois mille cinq cents hommes et trente pièces de canon ; celle des Français de quinze cents hommes environ. Tous les généraux de Masséna firent merveille ; l'archiduc, au contraire, eut à se plaindre de Wukassowich. En position à Campagnola, il ne s'y tint probablement pas assez sur ses gardes, se laissa prendre à dos à l'improviste, et déconcerta ainsi les plans du général en chef au-

trichien. C'était pourtant ce même Wukassowich qui avait déployé dans les précédentes campagnes tant d'habileté, de valeur et de prudence ! Il n'est rien de certain à la guerre.

Pendant qu'on se battait à Caldiero, l'archiduc avait dirigé sur les hauteurs de droite une colonne de cinq mille hommes, commandée par le général Hillinger, dans l'intention de cerner les Français, et de tomber sur leurs derrières. En ordonnant ce mouvement, ou l'archiduc ignorait que Seras manœuvrait sur le même terrain avec une forte division, ou il espérait tenir plus long-temps à Caldiero. Quoi qu'il en soit, il en résulta une grande perte pour l'armée autrichienne : Seras se jeta entre Hillinger et l'archiduc, coupa ainsi la colonne ennemie, et la réduisit à la nécessité de se rendre.

La déroute de Caldiero, le malheur arrivé à Hillinger, les ordres de l'empereur François, ne laissaient plus à l'archiduc le choix de ses opérations. Il commença donc, pendant la nuit du 1<sup>er</sup> novembre, son mouvement rétrograde par la route de Vicence, et parvint, au moyen d'habiles manœuvres, à réunir ses troupes sur les rives de la Save, en meilleur ordre que ne le permettaient d'espérer la dernière déroute et la précipitation de la retraite. Il établit son quartier-général à Laybach. Les Français le poursuivirent avec rapidité, recueillant sur la route quelques traîneurs

autrichiens, et d'immenses magasins de vivres, surtout à Udine et à Palma-Nova. Ainsi furent conquis une seconde fois, et enlevés à l'Autriche, les champs fertiles de la Terre-Ferme vénitienne. Venise seule était encore au pouvoir de l'Allemagne.

Au milieu de tous ces événemens, la division de Saint-Cyr avait rejoint l'armée de Masséna. Obligé de suivre pas à pas l'archiduc dans les montagnes de la Carniole et de la Carinthie, craignant aussi quelque débarquement de Russes et d'Anglais sur le rivage de Venise, Masséna donna l'ordre à Saint-Cyr de se placer en observation sur le littoral, depuis l'embouchure de l'Adige jusqu'à Venise. Cette prudente mesure réussit, non contre une tentative de débarquement, il ne s'en fit point, mais contre une tentative du côté des terres. Pour écraser entièrement les forces autrichiennes, encore maîtresses des Alpes du Tyrol et du Voralberg ; Napoléon avait détaché d'Augsbourg, le général Ney contre l'archiduc Jean, et Augereau contre Jellacich. Ney s'empara d'abord du fort de Scharnitz, et occupa le Tyrol allemand. Le poste de Sterzing, qu'il força bientôt avec la même rapidité, le rendit maître du Tyrol italien, l'archiduc ayant été obligé de se retirer, ou plutôt de s'enfuir péniblement dans la Carniole. Chassé, par Augereau, du Voralberg, et trouvant la route du Tyrol occupée par les troupes de Ney,

Jellacich fut contraint de mettre bas les armes. La conquête du Tyrol amena encore un résultat important. Une colonne autrichienne, forte de sept mille hommes d'infanterie et de mille chevaux, sous la conduite du prince de Rohan, obligée de descendre par les rives de la Brenta pour gagner le plat pays dans les environs de ce fleuve, rencontra les troupes de Saint-Cyr à Castel-Franco, et, après un vif engagement, fut elle-même contrainte à se rendre. Ne craignant plus rien sur ses derrières, Masséna continua son mouvement en avant, et prit position à Laybach, d'où l'archiduc s'était retiré en Croatie, et de là dans la principauté de Sirmich, entre la Drave et la Save. Seras occupait Trieste; Ney opéra sa jonction avec Masséna, à Villach et à Clagenfurt; l'armée d'Allemagne et celle d'Italie n'en formaient plus qu'une, et pouvaient agir de concert dans les grands événemens qui se préparaient sur le Danube. Ici paraissent dans tout leur jour, la grandeur, la hardiesse et l'habileté du plan de Napoléon. Le succès des armes répondit aux vastes conceptions du génie. En moins d'un mois, tout l'appareil militaire de l'Autriche avait disparu; l'empereur François lui-même, sans armée pour ainsi dire, n'avait plus d'espoir que dans le secours des Russes, et ces secours ne pouvaient plus rien après de si grands désastres. Comme aux premiers temps de Napoléon, l'Italie tout entière échappait à l'Autriche.

Par caractère, Napoléon convoitait les états d'autrui, et ne se faisait point scrupule de s'en emparer sans raison et même sans prétexte ; mais il s'en emparait avec plus d'ardeur encore quand on lui en fournissait quelque motif. Le roi de Naples en fit la triste expérience. Ainsi que nous l'avons dit, Ferdinand s'était déclaré neutre ; mais, au moment où la guerre était déjà terminée en faveur des Français, c'est-à-dire vers la fin de novembre, parurent, dans le golfe de Naples, deux vaisseaux anglais avec un grand nombre de bâtimens de transports, sur lesquels se trouvaient douze mille Russes, venant de Corfou, et trois mille Anglais, venant de Malte. Les troupes débarquèrent avec armes et bagages entre Naples et Portici, annonçant qu'elles venaient, non seulement pour protéger le royaume, mais encore pour se porter, dans l'Italie supérieure, au secours des Autrichiens. Le roi ne fit aucune démonstration pour empêcher ce débarquement, et ne protesta point contre cette violation de sa neutralité. A la vue des drapeaux ennemis, l'ambassadeur français à Naples se plaignit vivement, fit enlever de son hôtel les armes de l'empire, demanda ses passeports ; quitta un pays qu'il appelait infidèle, et se rendit à Rome. Pour l'apaiser, le gouvernement publia une proclamation qui promettait aux Français, aux Italiens, aux Liguriens et aux autres états incorporés à la France, garantie pour leurs



propriétés, et sûreté pour leur commerce. Le manifeste ne produisit rien, attendu qu'il ne contenait ni protestation, ni même désapprobation aucune, à l'égard d'une démarche que la France regardait comme une injure mortelle. Par suite de cet événement, comme on le verra bientôt, Ferdinand fut dépossédé pendant de longues années de son royaume en-deçà du Phare.

Après la victoire remportée par Napoléon sur les Russes dans les champs d'Austerlitz, l'Autriche écrasée se trouva forcée d'accepter les plus dures conditions. Elles furent stipulées à Presbourg, en Hongrie, le 26 décembre. L'empereur d'Allemagne et d'Autriche reconnaissait, comme faisant partie de l'empire français, tous les états italiens incorporés à la France, et les dispositions faites par l'empereur des Français, relativement aux principautés de Lucques et de Piombino. Ce souverain reconnaissait encore l'empereur des Français comme roi d'Italie, avec cette clause, qu'à la paix générale les deux couronnes, conformément à la promesse de l'empereur Napoléon, seraient séparées à perpétuité, et ne pourraient plus, dans aucun cas, être réunies sur la même tête. Le même souverain renonçait à la partie des états de la république de Venise, à lui cédée par le traité de Campo-Formio, et consentait à ce que ces états fussent réunis au royaume d'Italie. Il reconnaissait en qualité de rois les ducs de Wurtemberg et de

Bavière ; cédant à ce dernier, outre plusieurs pays situés sur les bords du Danube, le Tyrol, y compris les principautés de Brixen et de Bolzen, les sept seigneuries du Voralberg, et plusieurs autres territoires sur les rives du lac de Constance. De son côté, l'empereur Napoléon garantissait l'intégrité de l'empire d'Autriche, consentait à ce que le pays de Salzbourg, appartenant à l'archiduc Ferdinand de Toscane, fit désormais partie de cet empire, et s'engageait à obtenir du roi de Bavière, en faveur de l'archiduc, la principauté de Wutzbourg, en compensation de l'électorat de Salzbourg.

En exécution de ce traité, Venise et son antique territoire, après huit années de domination autrichienne, passèrent sous celle de la France. Law Lauriston vint en prendre possession au nom du roi d'Italie. Le général exhorta les Vénitiens à reprendre courage, leur promit des temps plus heureux, les appela les enfans de Napoléon : étrange consolation assurément pour tant d'infortune ! Le 19 janvier, les soldats de Buonaparte entrèrent à Venise pour y consacrer le troisième esclavage. Miollis était à leur tête ; Miollis, destiné à démentir, en Italie, la douceur de son langage par la dureté de sa conduite. Le vice-roi Eugène arriva lui-même le 3 février, avec sa jeune épouse, Amélie de Bavière. Il y eut des fêtes à Venise, mais commandées par la force ou préparées par

la flatterie : sujet de compassion bien plus que de réjouissance !

Alors éclata sur le royaume de Naples la nouvelle tempête. Napoléon victorieux voulut satisfaire son ambition et sa vengeance. Déjà, vers la fin de l'année précédente, il avait adressé la proclamation suivante à ses soldats :

« Depuis dix ans j'ai tout fait pour sauver le roi  
« de Naples ; il a tout fait pour se perdre. Après  
« les batailles de Dego, de Mondovi, de Lodi, il  
« ne pouvait m'opposer qu'une faible résistance. Je  
« me fiaï aux paroles de ce prince, et je fus géné-  
« reux envers lui. Lorsque la seconde coalition fut  
« dissoute à Marengo, le roi de Naples, qui le  
« premier avait commencé cette injuste guerre,  
« abandonné à Lunéville par ses alliés, resta seul  
« et sans défense. Il m'implora, je lui pardonnai  
« une seconde fois.

« Il y a peu de mois, vous étiez aux portes de  
« Naples. J'avais d'assez légitimes raisons, et de  
« suspecter la trahison qui se méditait, et de ven-  
« ger les outrages qui m'avaient été faits : je fus  
« encore généreux. Je reconnus la neutralité de  
« Naples ; je vous ordonnai d'évacuer ce royaume,  
« et, pour la troisième fois, la maison de Naples  
« fut raffermie et sauvée. Pardonnerons-nous une  
« quatrième fois ? nous fierons-nous une quatrième  
« fois à une cour sans foi, sans honneur, sans

« raison ? Non, non, la dynastie de Naples a cessé  
« de régner ; son existence est incompatible avec le  
« repos de l'Europe et l'honneur de ma couronne.

« Soldats ! marchez, précipitez dans les flots, si  
« tant est qu'ils vous attendent, ces débiles ba-  
« taillons des tyrans des mers. Montrez au monde  
« de quelle manière nous punissons les parjures.  
« Ne tardez pas à m'apprendre que l'Italie tout  
« entière est soumise à mes lois ou à celles de mes  
« alliés ; que le plus beau pays de la terre est  
« affranchi du joug des hommes les plus perfides ;  
« que la sainteté des traités est vengée, et que les  
« mânes de mes braves soldats, égorgés dans les  
« ports de Sicile à leur retour d'Égypte, après  
« avoir échappé aux périls des naufrages, des dé-  
« serts et des combats, sont enfin apaisés.

« Soldats ! mon frère marchera à votre tête : il  
« connaît mes projets ; il est le dépositaire de mon  
« autorité ; il a toute ma confiance, environnez-le  
« de toute la vôtre. »

Ce violent et superbe langage du terrible vain-  
queur d'Austerlitz fut suivi de mesures analogues.  
Son frère Joseph, secondé par Masséna, marcha  
sur le royaume de Naples, à la tête d'une armée  
nombreuse. Ferdinand essaya de conjurer l'orage,  
en envoyant le cardinal Ruffo, pour excuser au-  
près du maître irrité le fait du débarquement des  
alliés. Ruffo avait ordre d'ajouter que le roi n'avait  
point alors assez de forces pour s'opposer à l'en-

treprise des confédérés ; qu'il demandait la paix, promettait une satisfaction, et offrait des garanties. Ferdinand ne voyait pas que Buonaparte était guidé par l'ambition bien plus que par la vengeance. En effet, quant au débarquement, la cession d'une province, une contribution de guerre eussent offert une réparation suffisante, et il n'était pas besoin d'ordonner une ruine complète. Quant aux mânes des soldats, Napoléon, depuis leur mort, avait contracté amitié avec le roi, et avait ainsi montré le cas qu'il faisait de leur sang, et le prix qu'il attachait à le venger. Du reste, on ne voit pas trop le motif qui déterminait Ferdinand à choisir Ruffo pour médiateur entre lui et Napoléon ; à moins que certains rapports de caractère entre ces deux hommes ne fissent penser au roi qu'ils dussent facilement s'accorder. Mais Buonaparte demeura inflexible ; le royaume était à sa convenance ; ne fallait-il pas des trônes à ses frères ?

Quand la volonté de Napoléon fut connue à Naples, les conseillers de Ferdinand se réunirent pour délibérer sur les nécessités du moment. Ils répugnaient à quitter Naples, et désiraient que l'armée anglo-russe prit une forte position à l'entrée des Abruzzes afin d'arrêter l'armée française dans sa marche ; mais l'empereur Alexandre, qui pensait avant tout à la sûreté de ses soldats, la réussite étant d'ailleurs fort douteuse, avait, par

un courrier exprès, envoyé l'ordre à ses troupes de se rembarquer, et de retourner à Corfou. La retraite des Russes, qui formaient la plus grande partie de cette armée, entraîna celle des Anglais. Tous partirent, les uns pour Corfou, les autres pour la Sicile, laissant Ferdinand sur le bord de l'abîme. Le conseil décida que le roi se retirerait en Sicile, emmenant avec lui la famille royale, les ministres, et autant de troupes et d'argent qu'il se pourrait. En ce moment, déjà, l'ennemi se montrait à Ferentino, et s'apprêtait à envahir les provinces du royaume. Il fut arrêté, en outre, que le fils aîné du roi se rendrait dans les Calabres, pour soulever la population guerrière de ces contrées, toujours prête à embrasser les révolutions, et à commettre tous les excès qui en sont la suite. Le comte Roger de Damas se trouvait alors dans cette province sauvage et ensanglantée, à la tête de quelques troupes régulières. On espérait qu'avec le secours des peuples, il pourrait y maintenir l'opinion royaliste jusqu'au moment où d'heureuses circonstances permettraient de faire davantage.

Ce fut le 23 janvier que Ferdinand quitta sa royale demeure. Malheureux pays, que le dévergondage des temps remplit d'épouvante et d'atrocités ! Malheureux pays, où le sang ne paraissait pouvoir s'arrêter, ni sous la royauté, ni sous la république, ni sous le joug de l'Angleterre, ni sous le joug de la France !

Avant de s'embarquer sur le vaisseau royal *l'Archimède*, Ferdinand avait créé une régence composée du général Naselli, du prince de Canosa, de don Michel Agnolo Cianciulli et de don Dominique Sofia. L'avenir se montrait sous un aspect effrayant. On craignait le peuple, les Français, la population des Calabres. Une tentative des détenus à la prison, que l'on nomme le Sérail, vint encore augmenter la terreur. Si elle eût réussi, Naples était perdue. Cependant les Français avançaient toujours. Précédé d'une proclamation pleine de violence contre le roi, de promesses pour le peuple s'il se soumettait sans résistance, Joseph marchait rapidement sur la capitale. Regnier longeait le littoral à droite, sans rencontrer le moindre obstacle sur sa route, si ce n'est à Gaëte, place forte et bravement défendue par le prince de Hesse. Sommé de se rendre, il refusa. Le bastion de Saint-André fut attaqué et pris, non sans peine. La ville n'en continua pas moins à résister vivement; mais les Français, se trouvant en force, laissèrent une partie de leurs troupes devant la place, et passèrent. Masséna prit son chemin à gauche, et, attendu que Capoue avait déjà fait sa soumission, il arriva sans empêchement le 14 février sous les murs de la capitale. Le Château-Neuf, celui de l'Œuf, le fort du Carmine et le fort Saint-Elme se rendirent sur-le-champ. Duhesme entra le premier dans la

ville, à la tête d'un corps de voltigeurs d'élite, infanterie et cavalerie. Le lendemain Joseph fit son entrée solennelle à cheval, environné d'un nombreux état-major, et suivi de toute l'armée en grande tenue. Il descendit au palais royal, qu'il trouva en désordre et dégarni. Le 16, il visita l'église de Saint-Janvier, entendit la messe du cardinal Ruffo, et fit au saint des dons, prémices de la royauté future. Rentré au palais, il reçut les magistrats, accueillit avec distinction la régence de Naselli, qu'il cassa aussitôt néanmoins, pour lui en substituer une autre dont Salicetti fut nommé président. Il y avait alors dans l'Italie subjuguée certains personnages inévitables, les uns parce qu'ils étaient aimés de Buonaparte, les autres par la raison contraire; nous citerons Vignolle, Menou, Miollis et Salicetti. Il fallait de l'argent; on maintint les contributions existantes, on en créa de nouvelles. Il fallait des garanties; on désarma les citoyens, sous peine de mort en cas de désobéissance. D'après ces menaces, tant de fois réitérées, réalisées même si souvent par les deux partis, on peut juger des attraits que présentait à cette époque le séjour d'Italie.

Pendant les Calabres commençaient à remuer. Le duc de Calabre, à la tête d'un corps de troupes qu'il avait emmenées de Naples, s'était réuni au comte Roger de Damas, retranché sur les rives du Sile, dans la principauté de Salerne.



L'armée du comte se composait de Siciliens, d'Allemands, de Napolitains et de quelques bandes rassemblées à la hâte, où d'honnêtes individus se trouvaient à côté d'infâmes brigands. Après avoir brûlé le pont du Sile, le comte s'était formé en bataille sur le bord du fleuve. L'affaire parut importante ; Regnier s'avança, chargea les Napolitains, les mit en déroute, et les poursuivit jusqu'à Lagonero. Les troupes royales s'étant ralliées à Campotenesse, Regnier les attaqua une seconde fois le 9 mars, et les dispersa de nouveau. Le comte Roger n'échappa que difficilement, avec mille hommes, tant infanterie que cavalerie. Le Français poursuivit ses avantages, s'empara de Reggio, et mit une garnison dans la forteresse de Scylla, située à l'extrême pointe de l'Italie du côté de la Sicile, afin de contenir et d'inquiéter les Anglais réunis à Messine pour la défense de l'île.

La victoire de Campotenesse entraîna la reddition du corps napolitain aux ordres du général Rosenheim. Vivement poursuivi par la colonne de Lecchi, le général Rodio, qui avait fait la première campagne sous le cardinal Ruffo, fut pris dans les montagnes de Pomarico. Regnier espérait encore atteindre Michel Pezza, surnommé Fra Diavolo, homme couvert de crimes, et envoyé de Palerme pour soulever les Calabres ; mais à l'aide de la connaissance des chemins, l'audacieux brigand s'échappa, et parvint à Gaëte. Un

grand nombre de ses compagnons, comme lui voleurs de grandes routes, et comme lui sans pitié, furent saisis dans les montagnes de Rocca-Guglielma, Monticelli, Sant'-Oliva, et mis à mort sans délai. De son côté, Duhesme avait pénétré dans la Basilicate, chassé l'ennemi de Bernarda, de Torre, et occupé Tarente, position des plus avantageuses entre la Sicile et Corfou. Quelques débris de l'armée vaincue s'étaient ralliés à Castro-Villari; Regnier les mit en fuite après un court engagement, faisant encore prisonniers Tchudi et Ricci, officiers distingués et zélés partisans du roi.

Les troupes régulières ainsi dispersées, il se forma, dans les Calabres, plusieurs bandes composées de soldats isolés et de malfaiteurs, qui remplissaient le pays d'effroi, de rapine et de carnage. Le changement de gouvernement, les instigations de Sicile, la soif de la vengeance, l'avidité du pillage, tels étaient les prétextes ou les causes de ces rassemblemens. De cette horrible confusion résultait la ruine du riche, l'enrichissement des hommes sans aveu, le meurtre des honnêtes citoyens, et le triomphe des scélérats. La férocité naturelle de ces populations demi-sauvages, était encore aiguillonnée par des gens chez qui la férocité avait dégénéré en calcul. Partout régnaient le ravage et la destruction. On a prétendu que la reine était l'âme de ces mouvemens. Caroline, il est vrai, avait organisé la guerre, et encouragé

quelques chefs ; mais elle était étrangère à ce ramas de brigands, et elle est pure de leurs excès. Quant aux Français et à leurs partisans, ils propageaient ces bruits, les accréditaient, afin de soulever de plus en plus la haine contre le gouvernement qu'ils venaient de renverser. Qu'en résultait-il ? Que les gens amis du repos et les riches regrettaient chaque jour un peu moins la domination de Ferdinand, et s'accoutumaient plus volontiers à celle des Français, dont la puissance et l'activité faisaient espérer de voir bientôt anéanties ces bandes de voleurs et d'assassins. Napoléon n'ignorait pas ces dispositions des esprits. Jugeant donc que le moment favorable était arrivé pour l'exécution du projet qu'il méditait depuis si longtemps, il nomma Joseph roi des Deux-Siciles ; toujours avec cette clause que les deux couronnes ne pourraient jamais être réunies sur la même tête. Les princes consentirent ; les peuples redoublèrent de flatteries. La reine Caroline seule se montra supérieure à ses disgrâces. Chez cette princesse, la rigueur du caractère était compensée par l'élevation du cœur ; voilà pourquoi Napoléon l'appelait Frédégonde. De son côté, elle appelait Napoléon assassin de princes et tyran corse. Cependant, elle finit elle-même par s'entendre avec Buonaparte, non par adulation, ni par bassesse, mais par haine des Anglais, dont le gouvernement constitutionnel et tempéré était moins conforme

à ses habitudes et à la nature de ses idées que la domination absolue de Napoléon. C'est ce qu'on verra dans la suite de cette histoire.

La nouvelle de l'avènement de Joseph fut assez favorablement accueillie dans Naples, par la noblesse plus encore que par le peuple. Comme à l'ordinaire, illuminations, salves d'artillerie, fêtes, spectacles, odes et sonnets; et ceux qui en avaient le plus fait pour Caroline, en faisaient le plus alors pour Joseph. Ce qui n'étonna pas davantage, mais ce qui était fort indécent, ce fut la conduite de certains personnages. Le marquis de Gallo, ambassadeur de Ferdinand à Paris, fit tout à coup volte-face, et y resta l'ambassadeur de Joseph, dont il devint bientôt après le ministre des affaires étrangères. Tant il est vrai que les hommes, même les nobles, écoutaient alors la voix de l'ambition bien plus que les inspirations de l'honneur! Le duc de Santa-Theodora, ambassadeur de Ferdinand en Espagne, ne montra point de plus généreux sentimens. Envoyé au-devant du vainqueur, pour essayer de le fléchir, il prit du service à la cour de Joseph. Sans doute, le duc pouvait être aigri par le supplice de Caraccioli, son parent; mais il eût été plus honorable de refuser des emplois de Ferdinand, que de les accepter pour lui manquer de parole. Le cardinal Ruffo, tout joyeux, vint recevoir le nouveau roi sous le dais au portail de l'église.

Après avoir vu le cardinal Maury abandonner les Bourbons de France pour s'humilier sous Napoléon, on vit encore le cardinal Ruffo désertter la cause des Bourbons de Naples, pour s'incliner devant Joseph. Ils s'excusèrent en disant qu'ils avaient aimé les choses et non les personnes; je ne sache pas qu'on pense à le leur contester. Tout le monde commit des fautes : les papes, les empereurs, les rois, les cardinaux, les évêques, les prêtres, la noblesse et le peuple. Que les grands apprennent donc à ne point exiger des hommes une perfection qui n'est pas dans la nature; qu'ils reconnaissent leur propre faiblesse dans la faiblesse de leurs semblables. Mais telle est notre vanité, que nous jugeons de nos mérites par notre puissance; telle est même la dépravation de certains hommes, qu'ils s'efforcent de faire oublier leurs erreurs, et croient y parvenir en faisant punir ces mêmes erreurs chez les autres.

Il n'était pas jusqu'à la Turquie, à qui Buona-  
parte avait voulu enlever ses greniers d'Égypte,  
qui n'eût adopté le système général d'adulation.  
En effet, le jour du couronnement de Joseph,  
l'envoyé de la Porte plaça sur la façade de son  
hôtel, au milieu de je ne sais quel transparent,  
cette devise en turc et en français : *L'Orient recon-  
naît le héros du siècle*. Il est vrai, toutefois, que  
cette flatterie avait été imaginée par des Français

et des Napolitains plutôt que par des Turcs. Ces démonstrations faisaient rire Napoléon, et ajoutaient à son mépris pour l'humanité.

Les victoires de Lagonero et de Campotenesse avaient anéanti les forces du roi en Calabre. Tout le pays, à l'exception de quelques soulèvements irréguliers, s'était soumis aux Français. Gaëte seule et Civitella-de-Tronto résistaient encore. Quoiqu'il existât, dans le royaume, de nombreux ennemis du nouveau gouvernement, Ferdinand conservait peu d'espérance d'y rentrer, à moins que les Anglais ne consentissent à opérer une forte diversion dans les Calabres. Mais une expédition en Terre-Ferme répugnait par-dessus tout au général Stuart, qui avait succédé à Craig dans le commandement de l'armée anglaise, en Sicile, et dont le quartier-général se trouvait alors à Messine. Selon lui, le but principal de l'Angleterre devait être de conserver l'île; il réfléchissait qu'un revers exposerait gravement la Sicile, et qu'en raison des forces supérieures des Français, un succès ne serait d'aucun avantage pour la Terre-Ferme. Il n'entrevoyait point de louanges après la victoire, et apercevait beaucoup de reproches après la défaite. A cette époque, se trouvait en Sicile un homme ami des entreprises hasardeuses; c'était Sidney-Smith, qui, après avoir arrêté le cours des prospérités de Buonaparte en Orient, espérait aussi l'arrêter en Occident. Stimulé par

ses propres inclinations, par les prières du roi, surtout par les sollicitations de la reine, qui ne pouvait supporter l'idée de voir ses états au pouvoir de l'étranger, Sidney pressait continuellement Stuart de tenter l'entreprise. Mais l'audace de l'un échouait contre la prudence de l'autre, et rien ne se décidait. Sidney voulut agir par lui-même, et prouver à Stuart que le moment était plus favorable qu'il ne le pensait. Il appareilla donc de Sicile avec quelques gros vaisseaux de guerre et beaucoup de bâtimens de transport. Sidney se proposait deux fins principales : d'abord de ravitailler Gaëte, ensuite de soulever les Calabres, et de les approvisionner d'armes et de munitions. Son premier but fut rempli ; il laissa même dans les eaux de la place une flottille, destinée à protéger la défense. Bientôt après, il s'empara de l'île de Caprée ; ce qui lui assurait la domination dans le golfe de Naples. Puis, longeant la côte au sud, il abordait tantôt sur un point, tantôt sur un autre ; rassurant les peuples par sa présence, les exhortant par ses discours, offrant partout des munitions, et maintenant, autant que possible, l'opinion publique en faveur de Ferdinand. Cependant, les partisans de ce prince n'étaient point assez forts pour agir sans appui ; Sidney revint en Sicile, et se donna tant de mouvement que le prudent Stuart se décida enfin à tenter un effort dans ce pays de tribulation et de misère. Le général anglais dé-

barqua, dans les premiers jours de juillet, avec environ cinq mille hommes, sur les côtes du golfe de Sainte-Euphémie, et fit, sans beaucoup de succès, un appel à la population. Cette froideur des habitans le rendait incertain s'il devait se rembarquer ou demeurer en Terre-Ferme, lorsqu'il apprit que Regnier, avec quatre mille hommes environ, était à Maïda, village situé à dix milles de la mer. Stuart fut informé en même temps qu'une autre colonne de trois mille Français s'avancait au secours de Regnier. En effet, le bruit du débarquement des Anglais s'était déjà répandu dans le voisinage. Il résolut alors d'attaquer l'ennemi avant la jonction des deux corps. Le général français était campé sur le penchant d'une colline boisée, au-dessous du village de Maïda, et commandant la plaine de Sainte-Euphémie. D'épais taillis assuraient ses deux ailes; l'Amato protégeait le front de sa ligne. Quoique guéable sur tous les points, ce fleuve ne rendait pas moins le passage extrêmement difficile pour les Anglais, à cause des vastes marais qui bordent ses rives. La position de Regnier était donc des plus fortes, et à peu près inexpugnable; s'il y eût attendu l'ennemi, sa victoire était assurée. Remarquons encore que le séjour des Anglais dans ces parages ne pouvait être de longue durée, en raison des miasmes pestilentiels et délétères qui s'émanent, surtout pendant l'été, de ce terrain marécageux.



Mais Regnier, soit qu'il écoutât trop son courage, soit qu'il se méprit sur la valeur de ses adversaires, consentit à commettre aux hasards de la guerre, un succès qu'il tenait en sa main. Sacrifiant donc tous les avantages de sa position, il descendit de la colline, franchit le fleuve fatal, et s'aventura dans la plaine. Ce qui le détermina encore à ce parti, indépendamment de la confiance qu'il avait en lui-même et dans les braves soldats qu'il commandait, ce fut peut-être l'avantage qu'il avait sur son ennemi, de posséder quelque cavalerie. Sur ces entrefaites, arriva la seconde colonne; nouveau motif, pour les Français, d'espérer la victoire. Les Anglais s'ébranlèrent à leur rencontre; les deux nations rivales en vinrent aux mains, le 6 juillet. Les tirailleurs engagèrent la bataille; bientôt après, les masses se heurtèrent. Après une courte fusillade, les soldats impatients s'abordèrent à la baïonnette; la mêlée devint terrible. Ardeur bouillante chez les Français, intrépidité froide chez leurs adversaires. Les premiers, qui avaient cru marcher à une victoire facile et certaine, demeurèrent comme stupéfaits à cette résistance inattendue. Que ce fût cette raison ou toute autre, ils ne tardèrent pas à plier, principalement sur leur gauche, et finirent par prendre la fuite; vivement poursuivis par les Anglais qui en firent un grand carnage. Regnier essaya de rétablir le combat, en faisant charger par sa cavalerie l'aile gauche

de l'ennemi ; mais celui-ci, croisant la baïonnette, présenta un rempart de fer inébranlable, et força Regnier d'abandonner son projet. L'attaque de front n'ayant pas réussi, le général français voulut voir s'il ne parviendrait pas à jeter le désordre dans les rangs anglais, en débordant leur aile gauche et en la faisant charger en flanc et sur ses derrières. Le mouvement s'opérait, la position des Anglais devenait critique, quand un nouveau régiment anglais, dernièrement arrivé de Messine à Sainte-Euphémie, et caché derrière certaines éminences que présentait le terrain, se démasqua tout à coup, reçut la cavalerie française à bout portant, rallentit son impétuosité, et la contraignit bientôt à se retirer en désordre. Dès lors, l'armée de Regnier se mit à la débandade sur tous les points et dans toutes les directions. La victoire des Anglais fut complète. Regnier commit deux fautes : en descendant de la colline dans la plaine, et en donnant trop d'extension à ses deux ailes. Les Français perdirent sept cents hommes tués, et deux mille prisonniers, les uns pris sur le champ de bataille, les autres à Monteleone où ils s'étaient réfugiés. On remarquait parmi eux le général Compère ; ce fut le plus bel ornement du triomphe des vainqueurs. Un grand nombre de fuyards tomba encore aux mains des Calabrois, qui les égorgèrent sans pitié ; quelques uns furent amenés au général anglais, et lui durent la vie.

La victoire de Maïda permit aux Calabrois de se soulever de nouveau. Tout Français qui tombait au pouvoir de ces barbares, était sur-le-champ massacré. Non moins irrités contre ces sauvages, les Français portaient le fer et le feu dans toutes les villes qui leur étaient contraires, passant au fil de l'épée les habitans, sans distinction d'âge ni de sexe. La Calabre entière présentait l'aspect d'un vaste embrasement que des flots de sang ne pouvaient éteindre. Les Français furent enfin obligés d'évacuer le littoral. Maîtres des côtes, les insurgés s'y fortifièrent dans les principales positions, se mettant ainsi en communication avec l'infatigable Sydney-Smith, dont ils recevaient incessamment des armes et des munitions, qu'ils faisaient aussitôt passer dans l'intérieur du pays. Continuellement alimenté, l'immense incendie étendait partout ses ravages. Amantea, Scalea, l'île de Dina sur les côtes de la Calabre citérieure, Maratea, Sapei, Camerata, Palinuro, et plusieurs autres places du golfe de Policastro, étaient occupées par les Calabrois. Bandes féroces, soldats farouches, chefs sanguinaires, ce ne sera point moi qui donnerai des louanges aux instigateurs de vos excès ! J'aperçois d'abord un Pane de Grano, prêtre infâme, condamné pour crime aux galères ; un Fra Diavolo, fameux brigand qui épouvantait les environs de Naples par l'énormité de ses forfaits ; voleurs et assassins accouraient en foule se

ranger sous leurs étendards , et c'était en vain que l'humain Stuart s'efforçait de réprimer ces cannibales. De leur côté, les Français se vengeaient impitoyablement, quand ils en trouvaient l'occasion. Partout c'était la fureur combattant la cruauté, la rage aux prises avec la barbarie.

Le succès remporté à Maïda ne produisit que de faibles avantages. Des ramas de voleurs ne pouvaient long-temps résister aux troupes toujours croissantes de Napoléon. Le général anglais se rembarqua pour la Sicile, ne laissant qu'une garnison dans le fort de Scylla dont il s'était emparé.

Pendant ce temps, le siège de Gaëte se poussait avec activité. Plusieurs mois s'étaient écoulés depuis le commencement des opérations, et le prince de Hesse prolongeait une résistance vigoureuse. Beaucoup de valeureux Français périrent devant la place, entre autres le général Vallelongue, citoyen non moins intègre que brave et habile militaire ; mais le prince, ayant été grièvement blessé à la tête, fut transporté en Sicile ; les assiégeans empêchaient toute sortie au moyen d'une tranchée qui s'étendait depuis le rivage du mole jusqu'à l'autre extrémité de l'isthme ; leurs batteries ne permettaient plus l'entrée des secours par mer ; une large brèche était ouverte dans le mur de la citadelle, au pied même de la contrescarpe : enfin, les terribles grenadiers français n'attendaient plus

que le signal de l'assaut : la place dut capituler , et se rendit le 18 juillet. Le général Campredon déploya , pendant le siège , les plus grands talens militaires ; ce fut à lui principalement que Napoléon fut redevable de la prise de Gaëte ; mais comme Buonaparte trouvait toujours quelques observations à placer , et qu'il voulait stimuler ses généraux à faire mieux chaque jour , il se plaignit que Campredon avait consumé trop de poudre.

La reddition de Gaëte améliora de beaucoup la situation des Français dans le royaume , en leur permettant de porter dans les Calabres un accroissement de troupes considérables. L'expédition fut confiée à Masséna , dont le nom seul inspirait l'épouvante ; et pour environner cet homme terrible , d'un pouvoir aussi formidable que lui-même , Joseph décréta que les Calabres étaient en état de siège ; que les magistrats civils et militaires obéiraient à Masséna ; qu'il serait créé des commissions militaires , dont les jugemens devraient être exécutés dans les vingt-quatre heures , et sans appel ; que les soldats vivraient aux dépens des pays insurgés ; que les biens des meurtriers , ceux des chefs de rebelles et de leurs adhérens seraient confisqués ; que tout individu trouvé armé , ne faisant point partie de la garde provinciale , serait mis à mort ; que tous couvens qui ne déclareraient pas les religieux complices , seraient supprimés.

Masséna partit pour son expédition. Des cruautés inouïes se commirent des deux côtés. Lauria, Siccignano, Abetina, Strongoli furent réduites en cendres. Les Calabrois périssaient dans les combats, dans les embuscades et sur l'échafaud ; les Français et leurs partisans étaient égorgés dans les maisons, sur les routes et dans les batailles. La fureur enfantait la mort ; la mort enfantait de nouvelles fureurs. Les hommes civilisés devenaient d'impitoyables barbares ; les barbares n'étaient plus que des bêtes féroces. Le fleuve Calore charriait à la mer des monceaux de cadavres, accusateurs sanglans de l'horrible brutalité des hommes. Après un long et affreux carnage, la discipline et l'ensemble des mesures donnèrent l'avantage aux Français. La terreur et les exécutions firent cesser la guerre sans rendre le calme au pays. Un levain de haine fermentait dans tous les esprits ; d'épouvantables réactions éclataient encore sur différens points de la province, et la soif de la vengeance l'emportait sur la crainte des supplices. Pour mettre un terme à ces soulèvemens, Joseph employa tous les moyens ; aucun ne réussit, ni la sévérité, ni les promesses ; ni le pardon. J'ai raconté des faits abominables ; s'il m'est donné de terminer cette histoire ; j'en raconterai de plus abominables encore, et je dirai comment la sévérité seule obtint, dans la Calabre, ce que n'avaient pu obtenir la douceur et la sévérité

combinées. Quelle est donc cette race de Calabrois qu'on ne peut dompter qu'en l'écrasant ?

L'infidélité, la violence et la guerre ensanglantaient sur tous les points les côtes de l'Adriatique. La trahison qui eut lieu à Venise détermina encore les plus déplorables événemens. Les navigateurs n'avaient point dans le golfe de rade plus sûre que les bouches de Cattaro. En vertu du traité de Campo-Formio, elles étaient devenues la propriété de la France qui devait en prendre possession dans l'espace de sept semaines. Le terme s'étant écoulé avant l'arrivée des officiers français, un agent russe à qui s'étaient réunis, en qualité de coreligionnaires, une grande partie des Bocchésiens et des Monténégrins, sauvages habitans des montagnes voisines, souleva la province, en publiant que la France ayant laissé passer les délais, le pays était libre, et n'appartenait plus à personne. Les commandans autrichiens de Castel-Nuovo et des autres forts ne l'entendaient pas ainsi, et voulaient garder la foi promise. Sur ces entrefaites arriva le marquis Ghislieri, délégué par l'Autriche pour opérer la remise; mais bien loin de remplir son mandat, et il le pouvait, puisque les Français étaient sur le point d'arriver; il consentit à se retirer, et laissa le pays au pouvoir des Monténégrins et des Russes. Les commandans autrichiens cédèrent; mais en protestant contre l'infraction des traités. Vienne elle-même s'en in-

digne, et le marquis fut condamné à une prison perpétuelle dans une forteresse de Transylvanie.

La trahison de Cattaro donna lieu à une trahison contre Raguse. Ne pouvant plus occuper l'une, les Français s'emparèrent de l'autre, sous prétexte de préserver cette république de la cruauté des Monténégrins. Il est bien vrai que les Français défendirent Raguse : je dis la ville ; car les Monténégrins ravageaient horriblement son territoire ; mais Napoléon anéantit cette innocente république en l'incorporant au royaume d'Italie, et c'était là un singulier moyen de préservation. La guerre s'alluma donc, et se poursuivit avec des succès variés. Les Monténégrins assiégèrent Lauriston dans Raguse ; Molitor marcha sur eux, les battit, et les repoussa dans leurs montagnes. Ils en descendaient encore souvent néanmoins, et infestaient tout le pays d'alentour, lorsque Marmont, au moyen d'une ruse, parvint enfin à les attirer dans la plaine, où il les anéantit après un effroyable carnage. Dans le cours de cette horrible guerre, on vit les Monténégrins égorger leurs prisonniers, et jeter leurs têtes sanglantes au milieu des Français épouvantés : on vit les Français, ne pouvant atteindre les Monténégrins cachés dans les montagnes, les chasser de leurs tanières, comme des bêtes fauves, au moyen du feu et de la fumée.

Dandolo, que Napoléon avait nommé provédi-



teur général en Dalmatie, célébra cette victoire avec son emphase ordinaire. Assurément ce scandale manquait au monde : qu'après avoir vu Pézare commissaire autrichien dans Venise, on vit Dandolo provéditeur de Buonaparte en Dalmatie.

FIN DU LIVRE VINGT-DEUXIÈME.

---

 LIVRE VINGT-TROISIÈME.

Guerre entre Napoléon et le roi de Prusse, désastres de ce dernier.

— Adulations des Italiens envers Napoléon. — Traité de Fontainebleau qui prive la maison de Bragance de la possession du Portugal. — La Toscane, soustraite à la domination de l'Espagne, est réunie à la France sous l'administration d'Élisa, sœur de Napoléon; opérations de la junte, créée dans ce pays. — Tableau des malheurs de l'Italie. — Monumens magnifiques élevés par Napoléon. — Il enlève l'Espagne aux Bourbons. — Joachim, roi de Naples; Joseph, roi d'Espagne. — Joachim va prendre possession de son royaume; réjouissances à l'occasion de son avènement; commencemens et nature de son gouvernement. — Origine et rites de la secte des carbonari. — Napoléon se tourne contre le pape; réunit les Marches au royaume d'Italie, outrage sa sainteté. — Protestations énergiques de Pie VII. — Vicissitudes douloureuses dans les Marches à l'occasion du serment que l'on exigeait des fonctionnaires et des ecclésiastiques.

FREDÉRIC recueillait le fruit de ses condescendances pour Napoléon. L'état passif de la Prusse avait été la ruine de l'Autriche; les désastres de l'Autriche allaient faciliter la ruine de la Prusse. D'abord, le rusé Buonaparte voulut avilir cette puissance aux yeux du monde, en la rendant complice de ses violences et de ses usurpations; se réservant ensuite de l'insulter plus ouvertement, pour l'attirer sur le champ de bataille, où il espérait bien l'écraser. Il envahit donc le Hanovre, qu'il fit accepter à la Prusse. Présent funeste, et

par l'odieux qui en rejaillissait sur Frédéric, et par les effets qui en résultèrent. Il outragea le corps germanique par le meurtre du duc d'Enghien ; la Prusse n'en parut point offensée. Elle vit, sans élever de réclamations, le couronnement de Napoléon en Italie, la réunion de Gènes et de Lucques à la France, l'oubli des promesses faites au roi de Sardaigne, l'arrestation des agens anglais sur le territoire germanique, les contributions frappées sur les villes anséatiques, la violation de la neutralité prussienne à Anspach et à Bareuth. La confédération du Rhin placait la moitié de l'Allemagne sous la domination de Buonaparte ; Frédéric y souscrivait, et acceptait pour lui-même l'offre d'une confédération de l'Allemagne septentrionale. Mais en même temps, Buonaparte exhortait secrètement les princes à s'y opposer. Jetant bientôt le masque, il enlevait Fulde au prince d'Orange, parent du roi ; au roi lui-même, la forteresse de Vésel et les abbayes d'Essen, Verden et Elten ; promettait la Poméranie suédoise à la Prusse, et signait un traité avec la Russie pour empêcher la Prusse de s'emparer de la Poméranie. Après avoir donné le Hanovre au roi de Prusse, qui l'avait accepté, il l'offrait à l'Angleterre, à condition qu'elle ferait la paix avec lui, dirigeant toujours pendant ce temps de nouvelles troupes sur l'Allemagne. Le roi vit enfin de quelle nature était l'amitié de Buona-

parte, et courut aux armes. Napoléon en fit autant; il le pouvait dans l'intérêt de sa défense; mais répandre et faire imprimer contre la reine les injures qu'il fit imprimer et répandre; c'est ce que tout homme, qui aura conservé quelque sentiment de pudeur, repoussera toujours avec indignation et dégoût. J'ai vu de mes propres yeux à cette époque, et dans les lieux publics à Paris, des caricatures telles, qu'il me semblait ne plus habiter le séjour de la civilisation, mais une ville grossière et sauvage. Louise était femme, reine, amie de son pays; elle cherchait à enflammer le zèle de ses sujets; voilà ce qui la rendit l'objet des insultes d'un barbare. Ce langage sévère, à l'égard de Napoléon, aura l'approbation des hommes dont le dévouement patriotique éleva des autels à la vierge de Domremy. Quant à ceux qui tournent en ridicule l'amour de la patrie, je m'inquiète peu de leur opinion.

La fortune de Napoléon triompha. La Prusse fut écrasée à Kena, à Magdebourg et à Prenslow. Le désordre et la terreur étaient au comble. Berlin, capitale du royaume, et toutes les forteresses de la Prusse, tombèrent au pouvoir du vainqueur. Telle fut l'issue de la guerre, entreprise avec ardeur par le roi Frédéric, et conseillée par l'empereur Alexandre. Ce monarque arriva bientôt au secours de son ami malheureux; mais Buona-  
parte l'emportait en audace, en force et en habi-

leté militaire. La bataille d'Eylau fut livrée, elle ne décida rien. L'hiver survint; les Français se retirèrent en-deçà de la Vistule, les Russes au-delà du Pregel. Au retour du printemps les deux armées s'affrontèrent de nouveau. La lutte fut sanglante et les succès variés. Enfin les deux empereurs se livrèrent, dans les champs de Friedland, une bataille générale où la Russie succomba. Napoléon vainqueur menaçait d'envahir les états d'Alexandre; ce souverain offrit de traiter. On rapporte que les deux empereurs, dans une conférence secrète, se partagèrent le monde. Napoléon aurait eu tout l'espace compris, d'un côté, entre l'embouchure de la Vistule et l'île de Corfou; de l'autre, entre la Baltique, l'Océan, la Méditerranée et l'Adriatique. Alexandre eût étendu sa domination sur le reste. Quelle que soit la vérité de cette assertion, les deux partis signèrent sur les bords du Niémen un traité ostensible par lequel Alexandre reconnaissait Joseph Napoléon comme roi de Naples, Louis Napoléon comme roi de Hollande; consentait à la création d'un royaume de Westphalie en faveur de Jérôme Napoléon, frère puîné de Buonaparte, d'un duché de Varsovie en faveur de Frédéric Auguste de Saxe, reconnaissait la confédération du Rhin, stipulant aussi, dans un article secret, que les bouches de Cattaro seraient évacuées par les Russes et remises aux Français. Il fut convenu enfin que les

sept îles ioniennes devenaient également la propriété de la France : clause exorbitante, puisque l'indépendance de ces îles avait été accordée entre la Russie et la Porte, et que l'ouvrage des deux puissances ne pouvait être annulé par une seule.

Les faits d'armes de Napoléon surpassaient en grandeur tout ce que les traditions historiques nous rapportent à cet égard. Ces immenses victoires, obtenues en si peu de temps sur l'Autriche, la Prusse et la Russie, semblaient tenir de la fable plutôt que de la réalité. On se rappelait avec étonnement la puissance de l'Autriche, la gloire encore récente de Frédéric, les exploits de Suwarow, l'invincibilité réputée de la Russie, et l'on ne pouvait comprendre qu'une seule nation, qu'un seul capitaine eussent triomphé, avant de les avoir vus, pour ainsi dire, de tant de peuples vaillans, de tant de capitaines renommés ! Napoléon était à la fois la terreur et l'adoration du monde. Les princes donnaient l'exemple, les peuples imitaient les princes. Plus d'adulation possible ; la louange, avec toutes ses hyperboles, semblait au dessous de la vérité, et les poètes les plus fameux cherchaient en vain des accords dignes de leur idole. Les écrivains saluaient Buonaparte du nom de Jupiter, le clergé l'appelait le bras du Tout-Puissant, les souverains le nommaient leur frère et leur maître.

Buonaparte n'avait plus qu'un moyen d'ajouter

encore à sa gloire, c'était de se montrer modeste après tant de triomphes. S'il eût mis un terme aux adulations d'un siècle qui courait à l'esclavage, il eût imprimé à la flatterie le caractère de la louange méritée; mais il aima mieux s'amuser à voir jusqu'où pouvait aller la bassesse des hommes, que de se faire un système de générosité pour lui-même et pour les autres. Passons sur les adulations de la France, de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie; celles de l'Italie seule doivent nous occuper. C'était dans ce but qu'on avait appelé à Paris une députation du royaume. Introduit auprès de l'empereur dans le palais de Saint-Cloud, le patriarche de Venise, Gamboni, qui la présidait, empruntant le langage d'une honteuse servilité : Sire, dit-il, les Italiens viennent déposer à vos pieds le tribut de leur admiration, de leurs vœux, de leur amour et de leur fidélité. Ils sont heureux de pouvoir remplir les premiers ce devoir envers le héros, le puissant monarque, objet de leur adoration. Personne ne vous porte plus d'affection, de reconnaissance et de respect que les Italiens. Vous avez sauvé la France; mais vous avez créé l'Italie. Nous avons prié le ciel pour votre salut dans les périls, nous le remercions aujourd'hui de vos victoires et de la paix. Écoutez avec bonté l'humble prière de notre amour; venez visiter cette Italie retirée par vous d'un abaissement si profond, par vous dérobée au mépris, et

rendue par vous au bonheur. C'est là l'objet de nos vœux ; de nos supplications et de nos espérances. Que votre bonté paternelle nous exauce, et nous aurons connu la félicité suprême.

Napoléon répondit qu'il agréait les sentimens de ses peuples d'Italie ; qu'il les avait vus avec plaisir combattre vaillamment dans la dernière guerre, et reparaitre avec honneur sur la scène du monde après tant de siècles écoulés ; qu'il espérait beaucoup, pour la suite, d'un début si heureux. Ici Buonaparte, qui avait outragé une femme courageuse, par cela seul qu'elle avait aimé et défendu son pays, Buonaparte, dis-je, ajouta, qu'il fallait que les dames italiennes éloignassent d'elles les jeunes gens oisifs, leur défendissent de languir dans les salons, et ne leur permissent de se présenter à elles que couverts d'honorables cicatrices. Je me rendrai volontiers au milieu de vous, dit-il encore ; je connais l'attachement des Vénitiens à ma personne.

Le discours de Buonaparte fut l'objet de grands éloges parmi les courtisans. Ils le proclamèrent magnifique ; admirant surtout le passage où il était question de l'amour des Vénitiens pour Napoléon.

Complimenté par les religieux du mont Cénis, fêté par les Turinois, enfin délivrés de Menou, à qui venait de succéder, en qualité de gouverneur-général, le bon prince Borghèse, Napoléon arriva



trionphant dans la royale et joyeuse ville de Milan. Aussitôt, évolutions militaires, hymnes des poètes, harangues des magistrats, bénédictions du clergé. Melzi fut traité froidement, on n'avait plus besoin de lui. Pour mieux le faire oublier, on le créa duc de Lodi. J'ai signalé beaucoup de faits déplorable dans le cours de cette histoire, j'en signalerai de plus déplorables encore; mais ce qui excite par-dessus tout mes regrets; c'est d'avoir vu un Melzi flétri du souffle de Napoléon.

Buonaparte fait son entrée à Venise. Illumination générale; le canal, étincelant de mille feux; la place Saint-Marc, plus étincelante encore que le canal; joutes sur mer; bals, spectacles; et, pour combler la mesure, acclamations bruyantes, applaudissemens prolongés. Napoléon paraissait calme et satisfait, mais il n'en craignait pas moins pour sa vie. Le grand-maître du palais, Duroc, né mit jamais plus de soin à faire visiter les caves et les citernes. Quelques Vénitiens se présentèrent au monarque, la joie au front et la sérénité dans les yeux. On préférerait alors l'éclat d'un honteux esclavage à l'obscurité d'une vie honorable.

De retour à Milan, le monarque donna audience aux colléges, et s'entretint avec eux. Il blâma leurs prédécesseurs, parla de patrie dégénérée; assura qu'il avait beaucoup fait pour les Italiens, et qu'il ferait davantage encore; les invita sérieusement à rester unis à la France, leur donnant à

entendre que l'indépendance italienne était attachée à l'affermissement de la couronne de fer sur sa propre tête. Après cette course triomphale en Lombardie, il conçut de nouveaux projets pour l'organisation de l'Italie, et les mit à exécution. Sous le règne de Napoléon, la chute d'un état n'était que le prélude de la ruine d'un autre. Le prince régent de Portugal n'ayant pas voulu faire contre les Anglais tout ce que Buonaparte exigeait de lui, ce dernier, par un traité conclu à Fontainebleau avec le ministre d'Espagne, avait donné le Portugal à de nouveaux maîtres, à l'exclusion des possesseurs légitimes qui s'y trouvaient encore en ce moment. Le traité entre la France et l'Espagne stipulait que la partie du Portugal comprise entre le Minho et le Duero ; ainsi que la ville de Porto, appartenaient en toute propriété et souveraineté au roi d'Étrurie, qui prendrait alors le titre de roi de la Lusitanie septentrionale ; que l'Algarve devenait patrimoine du prince de la Paix, avec le titre de prince de l'Algarve ; que le Beira, le Trallos-Montes et l'Estramadure portugaise demeuraient séquestrés jusqu'à la paix générale ; que le roi d'Étrurie cérait son royaume à l'empereur Napoléon ; enfin qu'une armée française entrerait en Espagne, et occuperait le Portugal, de concert avec l'armée espagnole. Ce dernier article cachait une fraude contre le Portugal et l'Espagne tout ensemble. Informée de la négociation, la

famille de Bragance n'attendit pas l'orage, et s'embarqua pour le Brésil sur une flotte mi-partie portugaise et anglaise. Napoléon fit grand bruit de ce départ; le reprocha comme un crime à la famille régnante, qui s'était enfui, disait-il, avec les Anglais. Était-elle donc obligée d'attendre respectueusement les chaînes que lui apportait Buonaparte?

Les ministres de France et d'Espagne se présentèrent le 22 novembre devant Marie-Louise, reine régente de Toscane, l'informèrent que son règne était fini, et que son royaume appartenait dès ce moment à Napoléon; mais que d'autres états lui étaient assignés, pour elle et son fils Charles-Louis. On n'ajouta point la clause ordinaire: à perpétuité; était-ce bonne fin, était-ce oublié? je l'ignore. Il ne manquait plus à ce commandement bizarre que d'être reçu avec une soumission sans exemple. La reine déclara donc à ses peuples que le royaume de Toscane était cédé à Napoléon; qu'elle était appelée elle-même à gouverner d'autres sujets; qu'elle n'oublierait jamais les marques d'affection qu'elle avait reçues des Toscans; que si quelque chose pouvait la consoler du regret de les quitter, c'était de les voir passer sous la domination d'un prince doué des vertus les plus héroïques, vertus parmi lesquelles, pour me servir des expressions même de la reine, brillait particulièrement une ardeur infatigable à re-

chercher, à fonder sur des bases solides la prospérité des peuples soumis à son empire.

Marie-Louise n'avait point suivi, en Toscane, les traces de Léopold. Sous sa régence, au contraire, la liberté des opinions fut restreinte, et le système de gouvernement plus conforme aux intentions de la cour de Rome.

Le général Reille prit possession au nom de l'empereur et roi. Les armes de Toscane furent enlevées et remplacées par celles de Napoléon; puis arriva Menou, l'Égyptien, pour tourmenter le peuple. Après cette nouvelle conquête, Napoléon revint à Paris, traquant après lui les équipages de Marie-Louise et de Charles-Louis.

L'âpreté de Napoléon, les brusqueries et les violences de Menou, furent tempérées en Toscane par la junta que le nouveau maître y avait établie. Parmi les hommes justes et généreux qui la composaient, on remarquait surtout Degérando, espérant, supposant, voulant toujours le bien, et persuadé que Napoléon lui ressemblait. Cette junta était chargée de la mission difficile d'organiser la Toscane sur le pied de la France. Il y avait ici des institutions invariables, et d'autres qui ne l'étaient pas. Dans la première catégorie se trouvait l'organisation judiciaire, administrative et militaire. Elles furent introduites dans le pays sans modification aucune. La dernière surtout molestait infiniment les Toscans. Ils ne pouvaient suppor-

ter l'idée d'aller se battre aux extrémités de l'Europe pour l'intérêt de la France, ou plutôt pour l'intérêt de Buonaparte. Cependant la junte cherchait tous les moyens, et elle les trouva en partie, d'alléger autant que possible le fardeau de la domination nouvelle. D'abord, grâce à la sagesse de Degérando, l'impôt foncier fut établi de manière à ne pas rendre plus du cinquième, ni moins que le sixième du revenu. Le commerce ne fut point oublié. Le climat paraissant favorable, on fit des essais pour la culture du cotonnier. Dans la vue d'améliorer les laines, on favorisa l'importation des chèvres à fin duvet, et on en peupla les montagnes des environs de Sienne. L'attention de la junte se porta particulièrement sur les bonnets de Prato, les chapeaux de paille, les albâtres et les coraux de Florence et de Livourne, partie essentielle du commerce de Toscane. Sous ces différens rapports, elle ouvrit des ateliers, offrit des encouragemens, décerna des récompenses. Elle pria l'empereur de permettre l'exportation des soies par Livourne, mesure nécessaire, indispensable même dans l'intérêt des manufactures de soieries, et pour la culture des mûriers en Toscane. Elle demanda aussi l'établissement d'une chambre de commerce à Livourne, à l'instar de celle de Marseille, afin que les négocians de Livourne pussent régler leurs affaires commerciales sans l'intervention des Marseillais. Cette récla-

mation de la junte n'était pas seulement utile, elle était encore sincère et désintéressée, puisqu'elle froissait les intérêts de Marseille, et tendait à maintenir Livourne en possession du commerce du Levant.

Indépendamment de ces avantages maritimes, la junte procurait à la Toscane les commodités du sol. Elle supplia l'empereur d'ouvrir une route d'Arezzo à Rimini, chemin le plus court de la Méditerranée à l'Adriatique; de faire réparer celle de Florence à Rome, par l'antique voie Appienne; celle de Florence à Bologne, par le Bizenio et par le Reno; de faire terminer enfin celle qui se prolonge sur l'antique voie Lautanienne, et conduit de Sienne à Cortone, Arezzo et Pérouse. Les études n'étaient pas non plus oubliées, attention bien digne du savant et honnête Degérando. Les universités de Pise et de Florence, les académies du Cimento, de la Crusca, du Disegno, celle des Géorgophiles, obtinrent toute protection et faveur. Degérando cultivait une terre féconde qui répondait dignement à ses efforts; douce compensation aux amertumes de l'esclavage.

Le mois de janvier arriva, la junte cessa ses fonctions. Élisabeth reçut de Napoléon le gouvernement de Toscane, avec le titre de grande-duchesse. Que ce fût par disposition naturelle ou par imitation calculée, Élisabeth suivait les habitudes de son frère, beaucoup plus que les goûts ordinaires d'une

femme, recherchant surtout l'appareil militaire, et se souciant fort peu des études et de l'antique réputation nationale. Ainsi finit la patrie toscane. Elle avait passé d'abord, par usurpation, de l'état de république sous la domination des Médicis; puis, de la domination des Médicis sous celle des Autrichiens, par la volonté des puissances de l'Europe, qui, pour s'accommoder elles-mêmes, convoitaient cette proie; elle tombait enfin, et s'engloutissait maintenant dans le gouffre de l'empire français. A la même époque, Buonaparte réunit à la France le duché de Parme et de Plaisance, transformé tout à coup en département du Tarô. Les Bourbons de Parme n'avaient plus qu'une perspective, c'étaient les rives du Minho et du Duero.

Au milieu de ce conflit d'événemens, le lecteur se sera-t-il fait une idée juste des malheurs de l'Italie? Le Piémont deux fois république, deux fois royaume, trois fois sous le régime provisoire; dévasté par les agens républicains, sous le roi et le premier gouvernement temporaire; écrasé par les agens impériaux russes et autrichiens, sous le second interrègne; désolé par les agens consulaires sous le troisième; incertitude permanente sur ses destinées, lutte opiniâtre des opinions, renversement de tous les intérêts, blessures morales dans tous les cœurs. Quelques germes de guérison venaient-ils à paraître? une atteinte plus profonde en paralysait subitement les effets. La douleur, plus

d'une fois, prit ainsi la place de l'espérance. Un pays florissant était devenu le séjour de la misère. On attendait la liberté; on n'obtint qu'un despotisme désordonné, qui, après plusieurs années, se changea en despotisme méthodique. L'avenir paraissait enfin moins douteux; mais le souvenir des maux passés vivait encore dans les esprits, et les monuments en ruine attestaient toujours le passage et la violence des révolutions. Gènes, trois fois réorganisée en république; continuellement épouventée du bruit des armes; ruinée sur mer par les Anglais; ruinée sur terre par les Français, les Allemands et les Russes, tantôt au nom des droits de l'homme, tantôt au nom du gouvernement légitime; désolée à la fois par la guerre et la peste; obligée d'abandonner à la force les trésors amassés par son industrie: Gènes ressemblait à un corps défiguré par une longue maladie. Dix siècles d'indépendance vinrent échouer, après quinze années de martyre, contre le joug de fer d'un soldat. Le riche Milan, pillé en premier lieu par les républicains, bientôt après par leurs ennemis; d'abord république sans nom; puis république sous différentes dénominations; province allemande sous la régence impériale, province française sous le roi d'Italie: toujours écrasé, toujours esclave; Milan tomba définitivement au pouvoir de celui qui voyait le prix de ses conquêtes; dans la couronne de fer de Luitprand et le serpent des



Visconti. Je dirai peu de chose de Venise ; outragée, pillée, foulée aux pieds, et par les Français, et par les Autrichiens, elle éprouva tout ce que comportait de calamités l'une et l'autre servitude. Les traces de la générosité de Dutillet s'effaçaient chaque jour davantage à Parme. Caressée, sous le duc, pour plaire à l'Espagne en apparence, mais pressurée en effet par une avarice insatiable ; en butte aux caprices de Napoléon sous Saint-Méry, et plus encore sous Junod, elle n'échappait à un esclavage que pour tomber dans un autre, et devait éprouver enfin de quelle nature étaient les bienfaits du patronage de Paris. En Toscane, plus que partout ailleurs, incursions d'étrangers avides, divisions intestines, gouvernemens provisoires, soulèvemens de républicains, soulèvemens d'impériaux ; plusieurs régences sous différens noms, rois imberbes, rois au berceau, généraux d'armée avec des pouvoirs sans limites, princes autrichiens, princes bourbons, princesse Élisabeth, soldats napolitains, français, russes, allemands, italiens, fondant sur le pays comme autant d'orages dévastateurs ; plus de vestiges de Léopold, après le passage de Napoléon. Rome, teinte du sang des ambassadeurs français, teinte de sang romain versé pour la défense des lois du pays, fumante de sang italien répandu pour d'autres intérêts que ceux de la patrie, dévastée, ravagée, foulée aux pieds par tous indistinctement :

Rome ne savait plus où étaient ses amis ni ses ennemis. Français, Allemands, Russes, Cisalpins, Napolitains, et, Dieu me pardonne, Turcs, firent peser sur elle tout le poids de leur avarice et de leur fureur. Les temples étaient profanés, les ornemens du culte dérobés, les musées livrés au pillage, les chefs-d'œuvre de Raphaël l'objet des outrages d'une soldatesque ignorante. Et ils disaient tous qu'ils voulaient le bonheur des Romains! On vit à Rome un gouvernement pontifical asservi, une république esclave, un gouvernement pontifical rétabli par l'hypocrisie, un pape tour à tour vaincu, tributaire et captif, un autre pape plaçant la couronne sur la tête de son ennemi; on vit des prêtres chrétiens caresser des Turcs, des papistes flatter des Anglais, des républicains véritables flagorner de faux républicains, des amis de la liberté encenser des despotes. Il y avait erreur d'un côté, de l'autre fourberie. Mais de ce mélange de fourberies et d'erreurs résultèrent des déceptions, des méprises, une confusion d'idées telle, que, sans la force de l'instinct qui porte les hommes à vivre en société, les Romains se seraient dispersés dans les bois, ou ne seraient restés ensemble que pour s'entr'égorger. Je ne crois pas qu'une nation ait jamais passé par de plus cruelles épreuves que la nation romaine de notre âge, et c'est un prodige qu'elle y ait survécu. Toutefois, si elle ne pouvait supporter

de plus grands malheurs, elle devait être témoin de scandales plus affreux, comme nous le dirons bientôt avec autant de douleur que d'indignation. On devait penser que la monarchie respecterait un monarque; elle l'accabla de plus d'outrages que la licence républicaine. A Rome, en un mot, épuisement du trésor, ruine des individus, grandeur abattue; esprits divisés, soif de vengeance dans tous les cœurs. Que dirai-je de Naples? Le caractère des hommes y tient du climat. Extrêmes dans l'amitié comme dans la haine, ils s'abandonnent aussi facilement aux douces illusions de la bienveillance qu'aux mouvemens les plus désordonnés de la fureur. Conspirations, discordes civiles; guerre étrangère, incendies, ruines, trahisons, échafauds pour la vertu, échafauds pour le crime, mais moins encore pour le crime que pour la vertu; au milieu de tout cela, actions héroïques, traits de courage sublimes, amitiés fidèles dans le malheur, résignation du peuple dans la pauvreté, rêves charmans pour le bonheur des hommes, amour désintéressé du bien public. Tantôt c'est un royaume épouvanté par des complots, tantôt une république déshonorée par des rapines; puis un royaume avec des supplices, puis un royaume avec des supplices et des rapines. Dépossédé de ses états, Ferdinand y reparait pour en être expulsé de nouveau. J'y vois encore une république esclave de la France, un royaume en tutelle sous

l'Angleterre, une république violemment établie par un soldat, un royaume violemment reconstitué par un prêtre; l'une, après un immense carnage des lazaroni; l'autre, après un carnage immense des républicains; je vois les flatteurs du républicain Championnet et du roi Ferdinand devenus les flatteurs du roi Joseph, et la bannière de Jésus-Christ flotter à côté du croissant de Mahomet; concours de circonstances tellement prodigieuses que, quand les contemporains ne seront plus là pour confirmer le témoignage de leurs yeux et de leurs oreilles, on hésitera peut-être à y croire, malgré les innombrables relations imprimées qui en existent.

Rien de bon ne pouvait sortir de cette confusion déplorable. La civilisation était frappée dans sa base, les armées étaient détournées de leur destination naturelle. Il en est qui prétendent qu'il en résulta au moins ce bien pour l'Italie, que l'esprit militaire s'y réveilla, et produisit de bons soldats à l'avantage du pays. Oui sans doute, il se forma de bons soldats sous la discipline de Napoléon; mais, employés à des guerres lointaines, comment auraient-ils aimé l'Italie, comment auraient-ils appris à la défendre? Je ne le vois pas; à moins qu'on ne s'imagine inspirer le patriotisme aux armées, en les envoyant à la ruine des peuples et à la destruction des états.

Cependant l'esclavage s'embellissait, et c'est à

qu'oi Napoléon s'entendait à merveille. Partout s'élevaient des monumens, admirables par leur magnificence, ou remarquables par leur utilité. Milan resplendissait entre toutes les villes. L'église de Saint-Ambroise s'achevait ; le forum Buonaparte grandissait chaque jour davantage ; le vice-roi Eugène stimulait le génie des plus habiles peintres, sculpteurs et architectes ; les partisans du despotisme étaient aussi les protecteurs des beaux arts. De nouveaux canaux furent creusés, de nouveaux ponts établis, de nouvelles routes pratiquées. Vainement les rochers et les précipices paraissaient s'opposer à l'exécution, le génie de l'homme ne connaissait plus d'obstacles à la voix de Napoléon. Sous son règne, et par son ordre, se terminèrent deux ouvrages qui surpassent en grandeur et en utilité tout ce que les anciens Romains avaient fait de grand et d'utile : je veux dire les deux routes du Simplon et du mont Cenis. Passage vaste et commode au milieu des sommets impraticables qui séparent la France de l'Italie, elles attesteront à la postérité la plus reculée l'habileté et l'activité des Français, et la puissance de l'homme qui régnait sur l'Europe au commencement du dix-neuvième siècle. Heureux cet homme, si l'asservissement des peuples n'eût pas été le but de ses bienfaits !

Le moment était venu où les desseins de Napoléon contre le roi d'Espagne allaient se montrer

dans tout leur jour. Les moyens furent dignes de la fin. Semer le trouble dans la famille royale ; exciter les soupçons du père contre le fils , les ressentimens du fils contre le père ; élever des doutes sur l'honneur de la reine ; caresser en même temps l'objet de ces soupçons , et en faire l'instrument de ses machinations ; attaquer la réputation d'une princesse qui n'existait plus ; lui reprocher sa parenté avec Caroline de Naples ; accuser un prince d'Espagne d'avoir favorisé les projets de la reine Caroline , parce que ce prince aimait l'Espagne plus que la France ; bannir de Madrid et d'Aranjuez la confiance et le repos ; y faire craindre continuellement la fraude et la trahison , telle était la trame ourdie par Napoléon. Elle fut un moment rompue par les Espagnols , qui appelèrent tout à coup Ferdinand au trône du roi son père ; mais Buonaparte eut bientôt rattaché les fils , et l'accident même qui devait faire échouer le complot en précipita l'exécution. Napoléon eut l'adresse d'attirer le roi Charles à Bayonne ; il ne lui manquait plus que d'y attirer Ferdinand ; il y parvint ; Napoléon crut alors son triomphe assuré. Grâce à ses instigations , le père appela son fils rebelle , la mère déclara Ferdinand bâtard , les journaux accusèrent le fils d'avoir conspiré la mort de son père ; le père et le fils se virent enfin obligés de renoncer au trône d'Espagne en faveur de Buonaparte , qui envoya le roi Charles , avec une

ombre de liberté, à Marseille, et Ferdinand prisonnier à Valençay. Puis, pour satisfaire ce désir insurmontable de voir tous les siens au faite des grandeurs, il nomma Joseph roi d'Espagne, et Murat roi de Naples. C'était là le but du traité de Fontainebleau, des promesses d'agrandissement données au roi d'Espagne, et de l'entrée d'une armée française dans la péninsule. Mais l'effet ne répondit point aux espérances de Napoléon. Le peuple indigné se souleva et courut aux armes; Napoléon et les écrivains à sa solde appelèrent les Espagnols brigands, assassins : cette infamie manquait à toutes les autres.

Obligé de faire passer des troupes dans la péninsule espagnole, et d'affaiblir ses armées d'Allemagne, Buonaparte voulut pourvoir à tout événement fâcheux, et s'assurer d'une manière plus précise de l'amitié de la Russie. Il fit demander à l'empereur Alexandre un rendez-vous; le monarque russe se rendit à ses instances. Les deux empereurs se virent à Erfurt : en public, on s'occupait de fêtes; dans l'intimité, de projets sérieux. Le monde était dans l'attente et dans la crainte, en voyant les deux plus puissans souverains se concerter ensemble sur ses destinées. Ceux qui détestaient l'empire despotique de Napoléon désespéraient des libertés de l'Europe, parce que la réunion, en une seule, des deux volontés prépondérantes, rendait tout recours, tout appel et tout espoir

impossible. D'un autre côté, ceux qui redoutaient la puissance toujours croissante de la Russie, voyaient avec inquiétude qu'elle fût appelée à prendre une part si active dans les affaires de l'Europe. Ils n'ignoraient pas que les habitudes se contractent plus facilement qu'elles ne se quittent, et que d'ailleurs la soif du pouvoir, loin de diminuer, s'accroît sans cesse, et devient insatiable. Les projets désordonnés, souvent même capricieux, de Napoléon, laissaient espérer, néanmoins, qu'ils rencontreraient des écueils où ils finiraient par se briser; tandis que la politique calculée et méthodique de la Russie, inspirait des craintes plus fondées. Il y avait, à Erfurt, du côté de Napoléon, plus de vanité que de finesse; du côté d'Alexandre, plus de finesse que de vanité.

Joachim Murat, nouveau roi de Naples, annonça son avènement au peuple par une proclamation où il disait : Qu'en recevant de l'auguste Napoléon le royaume des Deux-Siciles, il avait éprouvé deux sentimens particuliers : la reconnaissance envers le donateur, et le besoin d'être utile aux Napolitains; qu'il voulait maintenir la constitution donnée par son prédécesseur; qu'il venait avec Caroline, son auguste épouse, avec le prince Achille, son héritier présomptif, avec ses enfans en bas âge; qu'il les confiait à la fidélité, à l'affection des Napolitains; qu'il espérait que les magistrats rempliraient leurs devoirs; que c'était



le moyen de faire le bonheur du peuple et de mériter son amour.

L'adulation ne se fit pas attendre. Le conseil d'état, le clergé, la noblesse, envoyèrent des députations au devant du nouveau roi. Elles le trouvèrent à Gaëte, où il reçut leurs hommages et leurs sermens. Naples se livrait à la joie ; inscriptions, trophées, statues, arcs de triomphe, pompe générale. Une statue équestre avait été élevée à Napoléon-Auguste, sur la place du Mercatello ; une autre statue, sur la place du palais, représentait la reine Caroline sous les traits de Junon-Pérignon, maréchal de France, militaire distingué, fut chargé d'offrir à Joachim les clefs de Naples. Généraux, chambellans, écuyers, officiers de tout grade, l'un portant l'épée au côté, l'autre une clef au dos, concours nombreux de peuple, ici des branches de laurier, là des branches d'olivier : c'était une foule immense, une bigarrure infinie. Le cardinal Firrao reçut Joachim à la porte de l'église du Saint-Esprit, le conduisit sous le dais et avec tous les ornemens sacrés, à un trône magnifique, après quoi il chanta la messe et le *Te Deum*. La cérémonie terminée, Joachim se rendit au palais royal par la rue de Tolède, à travers une foule innombrable, charmée de la jeunesse et de la bonne mine du nouveau roi. Quelques jours après, la reine étant arrivée à Saint-Leucio, Joachim se porta au devant d'elle, et la

ramena solennellement dans la capitale. Caroline brillait, comme son époux, de jeunesse et de beauté; on admirait l'élégance de ses formes, la douce fierté de son maintien; on cherchait dans ses traits ceux de son frère Napoléon; tous chantaient son bonheur, ses vertus et sa gloire.

Le début de Murat fut heureux. Les Anglais occupaient toujours l'île de Caprée, qui est comme la clef de Naples du côté de la mer, par sa position à l'entrée du golfe. C'était un sujet d'espoir pour les ennemis du nouveau gouvernement, de crainte pour ses partisans, d'inquiétude pour le commerce maritime, qui en éprouvait un préjudice manifeste. Le beau-frère de Napoléon pouvait-il d'ailleurs garder plus long-temps, sans se déshonorer, cette espèce de mors dans la bouche, de la part des Anglais surtout, objet de tant de haine et de courroux! L'indolent Joseph avait supporté cette honte; le fier Joachim n'y put consentir, et voulut commencer son règne par une action d'éclat: il marcha contre Caprée. Hudson Lowe s'y trouvait avec le royal Corse et le royal Malte, deux régimens composés d'individus de toutes nations. L'île présentait plusieurs positions avantageuses: les hauteurs d'Anacarpi, le fort Majeur, ceux de Saint-Michel et de San-Costanzo. Les troupes de Murat, mi-partie françaises et napolitaines, appareillèrent de Naples et de Salerne, sous le commandement du général Lamarque, effec-

tuèrent leur débarquement au moyen d'échelles armées de grapins, et s'emparèrent d'Anacarci, malgré la vive résistance des Anglais. Huit cents hommes du royal Malte tombèrent au pouvoir du vainqueur. La conquête d'Anacarci assurait la partie supérieure de l'île aux Napolitains; mais il restait à emporter la partie inférieure, et l'entreprise était difficile. Il fallait descendre par un chemin fort étroit, et semblable à un escalier taillé dans le roc, exposé aux boulets et à la mitraille des forts, particulièrement du fort Saint-Michel. Nécessité fut d'établir des batteries sur les hauteurs, pour battre les châteaux; l'expédition traînait en longueur; un convoi parti de Sicile, apportait aux assiégés de nouvelles troupes et des provisions; mais la fortune se décida enfin pour Joachim. Les vents de terre ne permirent pas au convoi d'aborder. Murat, qui se tenait en observation sur le rivage de la mer, du côté de Massa, s'étant porté à la pointe de Campanella, et jugeant le moment favorable, fit passer des renforts à Lamarque. Les Anglais, voyant les bateaux demantelés et presque ruinés, se rendirent à l'ennemi. La conquête de Caprée flatta l'orgueil des Napolitains; et fit bien augurer du nouveau gouvernement.

Le royaume se composait alors des barons, des républicains et du peuple proprement dit. Les barons se rapprochaient volontiers de Murat; ils

ne voulaient que des honneurs. Ils n'étaient pas non plus sans espérance, ou de rentrer dans leurs anciens privilèges, ou du moins d'en acquérir tres en échange. C'était effectivement, malgré leurs démonstrations contraires, l'intention des Napoléons, de rétablir la législation de la féodalité. Les républicains n'aimaient pas Joachim, non parce qu'il était roi, peu leur importait; mais parce qu'ils se souvenaient d'avoir été chassés par lui de Toscane et traînés aux frontières, garottés comme des malfaiteurs. Ils ne pouvaient d'ailleurs s'accoutumer à son excessive vanité; il suffisait de porter un nom féodal pour devenir l'objet des empressements et des caresses de Murat. Aussi craignaient-ils qu'à la première occasion, il ne les offrît en holocauste à leurs ennemis. Malgré tout, Murat parvint encore à s'attacher ces républicains, à qui le malheur avait enlevé toute espèce d'énergie. Quant au peuple, il ne se souciait pas plus de Joachim que de Joseph, et se serait facilement accommodé de la nouvelle domination, pourvu qu'on l'eût protégé contre les violences des grands, qu'on eût assuré son repos, et fourni largement à ses besoins; mais, en cajolant les barons, Joachim oubliait le peuple, qui, maltraité par les barons et par les soldats, s'indisposait contre Joachim. Le silence que celui-ci gardait sur la constitution promise par Joseph, au moment de son départ, était aussi un indice qu'il voulait régner en maître absolu. De plus,

il introduisit à Naples le système de conscription adopté en France ; sujet de mécontentement pour la noblesse, qui craignait de perdre ses privilèges à cet égard, et pour le peuple froissé dans ses habitudes. D'un autre côté, comme il existait dans les provinces, et surtout dans les Calabres, des soulèvemens dangereux, Joachim décréta les légions provinciales ; mesure adoptée avant lui par Joseph, mais exécutée jusqu'alors avec beaucoup de ménagement. Le royaume n'était plus qu'une vaste caserne. Qui ne portait point les armes comme soldat, était obligé de les porter comme garde provincial. J'ai vraiment peine à concevoir certaines institutions d'Europe. Il me semble que dans les états où plus de la moitié des revenus publics est absorbée par l'entretien des armées, le gouvernement devrait garder les citoyens quand ils contribuent, pour cet objet, et de leur fortune et de leurs enfans. Je vois cependant qu'après avoir contribué de leurs enfans et de leur fortune, les citoyens sont encore obligés de porter le sabre pour leur propre défense. Serait-ce là l'Europe libre et heureuse ?

Soldat lui-même, Joachim permettait tout à ses soldats. Il en résultait une licence militaire insupportable, au point que Murat s'était entièrement aliéné l'opinion publique, et qu'il n'avait plus de point d'appui que dans l'armée. Chaque jour voyait se multiplier les excès. Les

ordres, les caprices mêmes d'un colonel ou d'un officier quelconque devaient être respectés comme des lois. Malheur à qui osait se plaindre ! celui-là était puni, et peu s'en fallait qu'on ne l'accusât de haute trahison. Le peuple avait eu raison sans doute de réclamer contre les vexations des grands ; mais elles n'étaient rien, comparées à celles des officiers. En vain le peuple implorait-il protection et secours ; sa voix était étouffée par les cris plus forts du soldat : heureux vous-même, si vous échappiez au châtement encouru par vos plaintes ! Le silence et la résignation régnaient dans les provinces ; mais c'était le silence qui précède la fureur, et la résignation qui attend la vengeance. L'état des choses n'était pas plus satisfaisant dans la capitale, où la garde royale se livrait également aux excès de tous les genres. Point de garantie pour le repos de la nuit, ni pour les récréations de la journée. Un officier de la garde troublait à son gré le sommeil et les délassemens d'autrui, et ne craignait point que Murat punit son insolence et son audace. Les agens de l'autorité civile cherchaient-ils à réprimer ces désordres ? ils étaient vilipendés, honnis et battus. On vit de ces malheureux traînés par une soldatesque effrénée sous les fenêtres du palais royal, et là, aux yeux même du monarque, devenir l'objet des plus indignes outrages. Le gouvernement de Naples était pire alors que ce-

lui de Constantinople ; mais un gouvernement s'expose à de grands dangers quand il débute par la barbarie !

La licence des troupes de Murat , et le mécontentement qui en était la suite , faisaient espérer à la cour de Palerme de voir sa domination rétablie au-delà du phare. La guerre civile continuait toujours dans les Calabres , et s'étendait déjà aux Abruzzes. Comme les insurgés ne professaient pas tous la même opinion , ils ne poursuivaient pas non plus le même objet. Les uns se battaient pour le roi Ferdinand contre Joachim , après s'être battus contre Joseph ; les autres se battaient pour la république. Je ne parle pas de cette multitude qui n'avait pris les armes que par amour du meurtre et du pillage. Le lecteur sera peut-être bien aise de trouver ici quelques détails relatifs à l'établissement de la secte des carbonari à cette époque. Quelques uns des plus ardens républicains , fuyant la persécution dont ils se voyaient l'objet , s'étaient retirés dans les montagnes les plus escarpées , dans les retraites les plus ignorées de l'Abruzze et des Calabres , emportant avec eux une haine violente contre le roi , non seulement parce qu'il les avait maltraités ; mais encore et surtout parce qu'il était roi. Ils ne se montraient pas moins irrités contre les Français , qu'ils accusaient d'avoir anéanti la république chez eux-mêmes et chez les autres , de les avoir abandonnés , trahis et persé-

cutés. Ferdinand, Joachim, étaient des noms qu'ils ne pouvaient entendre, et le seul mot de royauté les faisait entrer en fureur. C'est ainsi qu'ils nourrissaient contre les Français et contre les rois, dans les profondes solitudes de ces montagnes et de ces vallées, une haine qui s'accroissait chaque jour davantage. Isolés toutefois et sans lien qui les unit, ils semblaient d'abord occupés d'alimenter leur rage plutôt que de satisfaire leur vengeance. Les Anglais qui gardaient la Sicile eurent connaissance de la disposition de ces individus, et pensèrent qu'ils pourraient en tirer parti contre les Français, dans le royaume de Naples. Ils engagèrent donc ces républicains à se rapprocher, à s'entendre, à diriger leurs efforts vers un but commun, et à recruter des partisans, leur promettant une constitution pour récompense. De là vint la secte des carbonari, ainsi nommée parce qu'elle prit naissance et se montra, pour la première fois, dans les montagnes des Abruzzes et des Calabres, qui fournissent une immense quantité de charbon. Il est vrai aussi qu'un grand nombre de ces sectaires savaient et exerçaient véritablement l'état de charbonnier; et comme ils n'ignoraient pas que le mystère et le merveilleux sont les plus sûrs moyens d'imposer à la crédulité des hommes, ils établirent des cérémonies et des rites analogues. Leur principal chef, Capobianco, était doué d'une éloquence persuasive



surprenante. Les carbonari avaient cela de commun avec les francs-maçons, que les récipiendaires passaient successivement par différens grades, jusqu'au quatrième ; qu'ils observaient le plus grand secret sur la célébration de leurs cérémonies, et se reconnaissaient entre eux à certains signes de convention ; mais ils en différaient essentiellement sous d'autres rapports. Les uns n'ont d'autre but que la bienfaisance et le plaisir de la table ; les autres s'occupaient de l'organisation politique des états. Ils en différaient surtout par l'extrême sévérité qui présidait à leurs travaux. Chez les carbonari, point de festins, de chants ni de concerts. Le premier but de leur institution, disaient-ils, était de venger l'agneau dévoré par le loup ; et par l'agneau, ils entendaient Jésus-Christ ; par le loup, ils désignaient les rois, à qui ils ne donnaient point d'autre nom que celui de tyrans. Eux-mêmes, dans leur argot, s'appelaient le troupeau ; le monarque sous lequel ils vivaient était le loup. Ils croyaient aussi que Jésus-Christ avait été la première et la plus illustre victime de la tyrannie, et prétendaient venger sa mort par celle de tous les tyrans. Jésus-Christ était, pour les carbonari, ce qu'est Iram pour les francs-maçons. La secte se composait principalement d'hommes du peuple, à qui l'on peignait, sous les plus vives couleurs, la passion et la mort de l'homme-dieu. Dans la célébration de leurs mystères, ils avaient

sous les yeux un cadavre sanglant qu'ils disaient être le corps de Jésus-Christ. Je laisse à penser quels effets devaient produire ces formes terribles sur l'imagination ardente des Napolitains. Entre tous leurs signes de reconnaissance, ils en avaient un particulier qui consistait, en se donnant la main, à se tracer mutuellement une croix dans la paume. Ce que les francs-maçons appellent loge, ils l'appelaient baraque. Leurs assemblées générales avaient le nom de ventes, par allusion aux charbonniers de profession, qui descendaient de leurs montagnes pour aller vendre le charbon dans les marchés. Ainsi que nous l'avons dit, ils ne voulaient point d'autre gouvernement que la république, et s'étaient déjà organisés sur ce pied à Catanzaro, sous la direction de Capobianco. Outrés contre les Français, plus outrés contre Murat, français et roi tout ensemble, ils n'étaient cependant point amis de Ferdinand, qui avait aussi le malheur d'être roi. Née dans l'Abruzze et les Calabres, la secte s'était propagée dans les autres provinces du royaume. Déjà les affiliés se montraient dans la Romagne; Naples elle-même fourmillait de carbonari, dont les lazzaroni ne formaient pas la partie la moins nombreuse.

Frappé de la puissance réelle de ces carbonari, stimulé d'ailleurs par la reine son épouse et par l'Angleterre, Ferdinand résolut d'entamer avec eux des négociations, afin de les déterminer, s'il

était possible, à concourir, avec ses propres partisans, à chasser les Français du royaume. Le principal agent du roi dans cette affaire, était le prince de Moliterni. Ce dernier avait proposé au gouvernement anglais de déclarer l'union et l'indépendance de l'Italie; selon lui, c'était le plus sûr moyen d'expulser les Français de la péninsule; mais le prince, ayant été autrefois républicain, ne trouva point de crédit à Londres, et ses avis furent négligés. Moliterni était alors revenu dans le royaume de Naples, avait rallié les anciennes bandes de Ruffo dans les Calabres, et soulevait tout le pays contre Murat. Il annonçait partout l'union et l'indépendance de l'Italie, ardemment secondé en cela par la reine, qui espérait ainsi, non seulement rentrer en possession de ses états, mais encore ajouter à ses domaines quelque province considérable. Républicain au temps de Championnet, exilé par la cour de Naples, à cause de ses opinions politiques, Moliterni paraissait très propre à réussir auprès des carbonari. Vivement pourchassés eux-mêmes par les troupes de Murat, trouvant dans Moliterni un partisan de leurs maximes, séduits surtout par la perspective de l'union et de l'indépendance de l'Italie, les carbonari prêtaient une oreille favorable aux propositions du prince et de la reine. Ils répugnaient encore cependant à traiter avec les agents d'un roi. Pour vaincre leur obstination, la cour de Palerme

leur fit espérer une constitution libérale; et telle qu'ils pouvaient la désirer. Cette promesse acheva de les déterminer; ils se réunirent, pour la plupart, aux amis de Ferdinand contre les Français. Les plus austères seuls refusèrent absolument d'entrer dans une ligue où se trouvaient des partisans de la royauté; ils firent scission: et ce fut là l'origine de cette république de Catanzaro dont nous avons parlé.

La réunion des carbonari et des royalistes doubla les forces du parti de Ferdinand dans les Calabres; mais Murat, à qui l'on ne pouvait reprocher l'indolence de Joseph, résistait vigoureusement, surtout dans les places fortes, protégées par les Français au commandement de Partouneaux, par les troupes napolitaines et les gardes provinciales. C'était un bouleversement général: les Calabres n'appartenaient plus ni à Ferdinand ni à Joachim; elles étaient devenues le domaine des soldats et des insurgés. Il en résultait tous les effets de la confusion et de la guerre civile: incendies, ruines, pillages, viols et assassinats. Ces horreurs se multipliaient d'autant plus, que l'espèce de guerre qui se faisait dans les Calabres, avait attiré sur les lieux des malfaiteurs de tous genres, tels que bannis, voleurs et meurtriers; gens qui se souciaient aussi peu de la république que de la royauté, de Ferdinand que de Joachim, de la France que de l'Angleterre, du pape que

du grand Turc; qui ne révalent que le pillage et l'assassinat, ne sortaient de leurs cavernes que pour commettre de ces atrocités dont l'humanité a le plus d'épouvante, et que l'historien ne rapporte qu'en frémissant : désordre effroyable qui ensanguinta les Calabres pendant deux années consécutives, jusqu'au moment où d'immenses massacres, régulièrement exécutés, y ramenèrent le calme, sous l'empire de la terreur.

La confusion était partout : l'Espagne dévorée par la guerre, l'Italie et le midi de l'Allemagne sous l'empire direct de Napoléon, l'Autriche atterrée, la Prusse asservie, la Russie dévouée, la Turquie consentante, toute la Terre-Ferme d'Europe soumise à Napoléon, ou par la force, ou par la crainte. Un seul prince, au milieu de l'Italie, faible d'armées, mais fort de conscience, résistait à la volonté souveraine de Buonaparte. Aiguillonné par son ambition, aveuglé par ses succès, Napoléon commençait à jeter en avant certaines prétentions sur l'empire de Charlemagne, dont il se disait le successeur de droit et de fait; comme si les autorités à ses gages, en le nommant empereur des Français, avaient pu lui donner la domination suprême, la possession effective, non seulement de la France, mais de l'Italie, de l'Espagne, de la Germanie, de tout ce qui composait enfin l'empire d'Occident, aux temps du glorieux fils de Pépin.

S'étant donc armé du sceptre de Charlemagne, Napoléon prit ses mesures contre le pape. Il ne pouvait supporter l'idée de ne pas commander à cette Rome dont le nom seul rappelle tant d'illustres souvenirs, et son orgueil s'indignait qu'un point de l'Italie échappât encore à ses lois. De son côté, le pape refusait de se soumettre au joug qu'avaient accepté, les uns par faiblesse, les autres par nécessité, presque tous les princes de l'Europe; et la force avait cédé, que la faiblesse résistait encore. Mais Pie VII ne se bornait pas à une résistance passive; il reprochait sévèrement au souverain de la France, et les articles organiques, et le décret de Melzi, qui n'étaient, disait le pontife, que la destruction des deux concordats, la violation manifeste des décrets des conciles et du saint Évangile lui-même. Il se plaignait de ce que le Code civil de France, imposé par l'empereur à l'Italie, y avait introduit le divorce; usage si contraire aux maximes de l'Église et aux préceptes de Dieu. Il désapprouvait que dans un pays catholique, comme la France prétendait l'être et l'était en effet, les mêmes lois régissent, et le culte catholique et ceux qui lui étaient opposés, sans en excepter la religion hébraïque, l'irréconciliable ennemie de la religion de Jésus-Christ; et il requérait de l'empereur l'exécution de ses promesses en faveur de la catholicité. Mais le vainqueur de

l'Autriche, de la Prusse et de la Russie, n'était plus ce Napoléon encore mal affermi sur le trône. Voulant donc à tout prix mettre à exécution son projet et régner dans Rome, avec ou sans le pape, il répondit au pontife : Que toutes les provinces des états pontificaux appartenaient à l'empire des Français et en faisaient partie; qu'il était le souverain de ces états, puisqu'il était le successeur de Charlemagne; que si le pontife était le suzerain de Rome, lui en était l'empereur, et que le pape devait lui être soumis pour le gouvernement temporel, comme lui-même devait être soumis au pape pour le gouvernement spirituel; qu'un des droits inhérens à sa couronne, comme successeur de Charlemagne, était d'engager, de forcer même le suzerain de Rome à faire un traité d'alliance offensive et défensive, avec lui et ses successeurs, dans toutes les guerres actuelles et celles qui pourraient être entreprises à l'avenir; que le pape étant sujet de l'empire d'Occident, il ne pouvait refuser ce traité d'alliance, et devait au contraire regarder comme ses propres ennemis, tous les ennemis de Napoléon; déclarant en même temps que, si le pape ne se soumettait pas à ce qu'il exigeait de lui, il avait le droit d'annuler la donation de Charlemagne, de diviser les états pontificaux, et de les donner à qui bon lui semblerait; de séparer, dans la personne du pontife, l'autorité tem-

porielle de l'autorité spirituelle ; d'établir un gouverneur à Rome , et de ne laisser au pape que la qualité d'évêque de cette ville.

La violence de ces injonctions , faites à un pontife dont Napoléon n'avait jamais reçu aucun sujet de plainte , qui lui avait , au contraire , prêté l'appui de son autorité , pour monter au trône impérial , n'annonçaient que trop dans leur auteur une résolution invariable. N'est-il pas étonnant , répondait le pontife , qu'après dix siècles de possession non contestée , le souverain de Rome soit réduit à se défendre contre celui qu'il vient de sacrer empereur ! Il est notoire , ajoutait-il , que le glorieux empereur Charlemagne , dont la mémoire sera toujours l'objet des bénédictions de l'Église , n'a pas donné au saint siège les provinces qui composent le domaine pontifical ; que long-temps avant Charlemagne , les pontifes romains étaient en possession de ces provinces , par la soumission libre et volontaire des peuples abandonnés des empereurs d'Orient ; que , dans la suite des temps , l'exarchat de Ravenne et de la Pentapole , qui comprend ces mêmes provinces , ayant été envahi par les Lombards , ils en avaient été chassés par l'illustre et religieux Pepin , père de Charlemagne , qui les avait rendus par un acte solennel au pape Étienne ; que ce grand empereur , l'ornement et l'admiration du huitième siècle , bien loin d'avoir songé à révoquer la pieuse resti-



tution opérée par le généreux Pepin son père, l'a au contraire approuvée et confirmée sous le pape Adrien ; que, bien loin d'avoir voulu dépouiller le saint siège de ses possessions, il n'a fait et voulu faire autre chose que les lui rendre et les augmenter ; qu'il a même été jusqu'à recommander expressément à ses trois fils, dans son testament, de les garantir et de les défendre ; qu'il n'a laissé à ses successeurs aucun droit de révoquer ce que Pepin, son père, avait fait en faveur du siège de Saint-Pierre ; que son seul but a été de protéger les pontifes romains contre leurs ennemis, et non de les forcer à se déclarer contre eux ; que mille ans de possession paisible annulent toute recherche antérieure, toute interprétation subséquente ; qu'en supposant même que ces prétendus droits de Charlemagne ne seraient pas sans fondement, l'empereur Napoléon n'a trouvé ni le saint siège, ni le pape, dans la condition où les avait trouvés Charlemagne, puisque Napoléon trouve le saint siège libre, sujet de personne, jouissant de la pleine et entière souveraineté de ses états, et cela depuis dix siècles, sans interruption ; enfin, que les victoires sanglantes remportées par Napoléon sur d'autres peuples, n'ont pu lui donner le droit d'envahir les états du pape, qui a toujours été en paix avec lui.

Le pontife répondait trop sérieusement à des allégations dont personne ne faisait moins de cas

que Napoléon lui-même. S'il fallait rechercher ainsi la légitimité de tous les droits anciens, réels ou supposés qu'ils puissent être, le monde retomberait dans le chaos.

L'empereur insistait donc avec menaces auprès du pape, pour le déterminer à entrer dans la confédération italique, avec le roi d'Italie et le roi de Naples; mais Pie VII, s'étant constamment refusé à faire partie d'une coalition de cette nature, l'empereur s'était borné à enjoindre au pape de contracter avec lui personnellement une alliance offensive et défensive, et à ne reconnaître pour amis et ennemis que les siens propres; ajoutant qu'il regarderait un refus comme une déclaration de guerre, et qu'il prendrait possession de Rome. Cette proposition empira la situation du pape, au lieu de l'améliorer. En effet, la confédération ne menaçait que les infidèles et les Anglais, tandis que l'alliance offensive et défensive obligeait le pape à prendre les armes contre tout prince quelconque qui eût été en guerre avec l'empereur; d'où il pouvait résulter pour le pontife la nécessité, non seulement de combattre un prince de la catholicité, mais encore de s'unir à un prince mécréant contre un prince catholique, condition à laquelle le saint siège ne pouvait absolument se soumettre. Si l'histoire, ajoutait le pape, cite l'exemple de souverains pontifes qui contractèrent des alliances, et firent quelquefois la guerre à des

princes catholiques, elle ne dit nulle part que nos prédécesseurs aient souscrit l'obligation perpétuelle de s'engager dans des guerres sans en pouvoir approfondir les causes, et seulement parce qu'il plairait à un autre de les entreprendre. Je suis saisi d'horreur, s'écriait le pontife, et mon âme est navrée de douleur toutes les fois que je me rappelle avoir été invité par l'empereur à conclure avec lui un traité d'alliance, qui devait m'obliger à regarder ses ennemis comme les miens, et à déclarer la guerre à tous ceux à qui lui et ses successeurs l'auraient déclarée, ou pourraient la déclarer par la suite. N'est-ce pas vouloir armer le père contre les enfans, les enfans contre le père, embarrasser dans une infinité de questions l'Église de Dieu, où résident, comme dans leur sanctuaire, la charité, la paix, la douceur, et toutes les vertus? N'est-ce pas vouloir que le pontife ne soit plus Aaron, mais un autre Ismaël, homme cruel et sauvage; qu'il lève la main contre tous; que tous lèvent la main contre lui, et qu'il dresse ses pavillons vis-à-vis de ses frères? Est-ce ainsi que l'on conservera dans l'Église de Dieu cette paix que le divin Sauveur a dit lui-même avoir laissée à ses apôtres, à nous et à leurs successeurs? Que l'empereur cherche cette paix, qui est celle des sages; cette paix, qui vaut mieux que les armes des guerriers, cette paix des sages, dont la multitude est le salut du monde. Qu'il cherche cette

sagesse par laquelle un roi prudent est le soutien de son peuple; s'il ne veut pas la chercher, qu'il la laisse du moins aux pontifes, comme l'héritage de Jésus-Christ, notre divin rédempteur. Le pape est le père commun de tous les fidèles, il leur doit à tous également les secours de l'Église, et se verrait forcé de les refuser aux sujets d'un prince dont l'alliance avec l'empereur l'aurait rendu l'ennemi. Le pontife romain réunit dans ses mains la souveraineté spirituelle et la souveraineté temporelle; il ne peut, par des motifs mondains, porter atteinte à la plus auguste de ces souverainetés, qui est la spirituelle, ni compromettre cette religion dont il est le chef, le propagateur et l'appui.

A la suite de ces plaintes solennelles, Pie VII déclarait que si, par les desseins occultes de Dieu, l'empereur voulait réaliser ses menaces et s'emparer des états de l'Église à titre de conquête, sa sainteté ne pourrait remédier à de si funestes événements; mais que ce serait une usurpation violente, et non pas une conquête légitime; que ce ne serait pas non plus, comme le disait l'empereur, en parlant des institutions romaines, l'ouvrage du génie, de la politique et des lumières qu'on aura détruit, mais l'ouvrage de Dieu même, d'où dérive toute souveraineté. Que, dans ce cas, sa sainteté, adorant profondément les décrets du ciel, se consolerait par la pensée que Dieu est le père et le maître absolu de tous, et que tout cède

à sa divine volonté, quand la plénitude des temps qu'il a établie est arrivée.

Tel était le langage prophétique de Pie VII à Napoléon. Celui-ci persista néanmoins, et répéta qu'il ne pouvait reconnaître le principe que les prélats ne sont point sujets du souverain, dans le domaine duquel ils sont nés, et qu'il voulait que toute l'Italie, Rome, Naples et Milan formassent une ligue offensive et défensive, afin d'éloigner de la péninsule les désordres de la guerre. Cette obstination, Buonaparte la colorait en prétextant que ses armées de Naples et de Milan ne devaient, ne pouvaient rester séparées par un état intermédiaire qui ne lui appartiendrait pas, et qui interromperait nécessairement leurs communications; ajoutant impérieusement qu'il entendait que les ports de l'état pontifical fussent et demeuraient fermés aux Anglais. Pie VII répondait, que si Napoléon avait jugé à propos de s'emparer de Naples, de la Toscane et de Milan, ce n'était assurément point la faute du pape; que, dans les guerres antérieures entre la France, l'Autriche et l'Espagne, l'état pontifical avait constamment été placé entre les parties belligérantes, sans que les puissances eussent élevé de réclamations à cet égard, ni fait valoir ce motif pour envahir le patrimoine de l'Église; que, dans l'espèce, l'interruption prétextée n'existait pas, puisque l'état du pape était occupé par les troupes de l'empereur, puisqu'elles

voyageaient librement, et avec une surcharge infinie du trésor apostolique, tantôt du royaume d'Italie dans celui de Naples, tantôt du royaume de Naples dans celui d'Italie ; que quant à la prohibition des ports, à notifier aux Anglais, sa sainteté était prête à y consentir, malgré les préjugés qui pourraient en résulter pour les catholiques d'Irlande, et par amour de la paix avec l'empereur.

Napoléon voulait absolument s'emparer de Rome ; c'était à ses yeux un fleuron qui manquait à la couronne impériale. Il prit donc ses mesures pour renverser l'édifice qui avait subsisté à travers tant de siècles, et malgré tant de révolutions de l'Italie et du monde. L'artifice fut encore appelé au secours de la force. Napoléon parla d'humanité, du désir qu'il avait de garantir l'indépendance des souverains temporels. Les prêtres, disait-il, n'entendent rien à la politique ; plongés dans l'étude de la théologie, ils n'ont point appris à connaître les hommes. Assez long-temps Rome a troublé l'univers ; l'esprit du siècle ne saurait admettre les usurpations des pontifes ; le progrès des lumières a réduit à leur juste valeur les décrets du Vatican ; personne n'ignore maintenant combien est absurde cette alliance de l'empire et du sacerdoce, de la couronne et de la tiare, du temporel et du spirituel, de l'épée et de la croix. Mon royaume n'est pas de ce monde, a dit Jésus-Christ ; cette parole s'applique nécessairement à son

vicairé. En donnant aux papes la souveraineté de Rome, Charlemagne n'a point entendu les investir du droit de semer partout la discorde et la guerre ; il n'a eu en vue que le bien de la chrétienté : il faut donc annuler la concession de Charlemagne, puisque les papes en abusent. Pie VII cesse d'être le souverain de Rome ; il n'en est plus que le vicairé ; ainsi, par l'effet d'une seule mesure, se trouveront garantis les intérêts de la religion et le repos du monde.

Après s'être servi de la religion contre la philosophie, pour arriver au trône impérial, Buonaparte, comme on le voit, se servait de la philosophie contre le pouvoir spirituel, afin de régner en souverain dans Rome ; excitant tour à tour au gré de son ambition, les prêtres contre les philosophes, et les philosophes contre les prêtres. Cependant Napoléon prévoyait qu'un grand nombre des fidèles de France désapprouveraient le parti qu'il allait prendre contre le pontife, et crieraient à la persécution, ce qui manque rarement son effet parmi les chrétiens. Il pensa donc qu'il devait plus que jamais caresser l'amour-propre des Français, en ajoutant à la suprématie temporelle de la nation, la suprématie spirituelle qui lui manquait encore ; et il somma le pape, en le menaçant comme à l'ordinaire de le dépouiller de son pouvoir temporel en cas de refus, de reconnaître dans l'empereur le droit d'indiquer au saint siège des cardi-

naux français en nombre suffisant pour former le tiers du sacré collège. Le pontife y consentait-il ? Napoléon acquérait la prépondérance dans les délibérations, et particulièrement dans l'élection des papes. Résistait-il, au contraire ? les Français pouvaient l'accuser d'un refus qui blessait l'orgueil de la nation. Pourrions-nous, répondit le pape, accorder une demande qui détruit la liberté de l'Église, et frappe au cœur sa constitution ? Ignoret-on que les cardinaux sont la portion principale et la plus essentielle du clergé romain ? Que leur premier devoir est d'assister le souverain pontife de leurs conseils ? A qui appartient, à qui doit appartenir le choix des hommes qui puissent soutenir une si haute dignité, qui soient capables de remplir des charges si importantes, si ce n'est à celui qui doit s'éclairer de leurs lumières ? Les princes de la terre ont des conseillers élus par eux : le souverain pontife lui seul ne pourra-t-il jouir de cette faculté ? Non seulement les cardinaux forment le conseil du pape, mais c'est à eux aussi qu'appartient la nomination du souverain pontife : où serait la liberté de l'élection, si un prince séculier avait le droit de désigner un si grand nombre d'électeurs ? Si on l'accorde à Napoléon, les autres princes le revendiqueront pour eux-mêmes, et le souverain pontife va se trouver en tutelle sous les puissances du siècle. Sans doute il est de convenance que les cardinaux soient pris dans toutes



les nations de la chrétienté ; mais la convenance n'entraîne point l'obligation. Le pape ne doit se régler, dans le choix des cardinaux, que sur leur vertu, leur science et leur piété, quel que soit d'ailleurs le pays qui les ait vu naître. La calomnie dira, nous n'en doutons pas, que notre refus est un outrage au clergé de France ; mais nous prenons le ciel et la terre à témoin de notre estime pour ce clergé, à qui nous avons donné plus d'une preuve de notre affection. Il sait, aussi-bien que l'empereur et le monde entier, qu'outre deux cardinaux génois, et un d'Alexandrie, il existe dans le sacré collège six cardinaux français. Nous nous proposons encore d'y appeler un autre savant et vertueux prélat de cette nation. L'empereur en eût été satisfait, si l'empereur pouvait jamais l'être : du reste, il nous est impossible de rien accorder contre notre conscience et nos devoirs.

Napoléon ne se départit point de ses prétentions, et déclara de nouveau que si on lui refusait le tiers des cardinaux, il prendrait possession des états du pape. Après avoir cherché à rendre Pie VII odieux à la France, il voulut le rendre méprisable aux yeux du monde, et ordonna impérieusement au pontife de congédier le consul du roi Ferdinand de Naples. Pie VII répondit qu'il n'était point en guerre avec ce prince ; que Ferdinand possédait encore tout le royaume de Sicile, qu'il était prince catholique, et que lui, pontife,

ne consentirait jamais à le traiter en ennemi, en chassant de Rome ses représentans auprès du saint siège.

Rome, l'objet de tant de convoitises, tomba enfin au pouvoir de celui qui convoitait tout, et comme il y avait injustice dans les motifs, il y eut fraude dans l'exécution. Six mille hommes sous la conduite de Miollis, étaient tout prêts d'occuper la capitale de Pie VII, et ils n'en convenaient point encore, et ils disaient qu'ils se rendaient dans le royaume de Naples. C'était peu d'un général pour opprimer un pape; Alquier, ambassadeur de Napoléon près le saint siège, y employait aussi tous ses efforts. Son langage avait même plus d'âpreté que celui du général, et rappelait davantage la manière du maître. On était à la fin de janvier; Alquier informa le cardinal Philippe Casoni, secrétaire d'état, que six mille hommes allaient traverser l'état romain sans s'y arrêter. Le général Miollis qui les commande, ajoutait l'ambassadeur, donne l'assurance que ces troupes passeront dans le meilleur ordre possible, et la réputation du général est le garant de l'accomplissement de sa promesse. Alquier joignait à sa lettre l'itinéraire des soldats. Il en résultait en apparence, que la troupe se rendait véritablement dans le royaume de Naples, et ne devait point traverser la capitale de l'état romain. Que d'efforts pour trahir un pape! Cependant différens

bruits s'étaient répandus ; l'un portait que la troupe se rendait effectivement à Naples, l'autre qu'elle était dirigée contre Rome. Le pontife interpella formellement le général Miollis, par l'organe du cardinal secrétaire, de déclarer positivement et sans détour le motif de la marche des soldats, afin que sa sainteté pût prendre les mesures qu'elle jugerait convenables. Miollis répondit qu'il avait envoyé son itinéraire, et qu'il espérait qu'il n'en faudrait pas davantage pour satisfaire les ministres de sa sainteté. Néanmoins la troupe avançait toujours ; elle se répandait, comme à l'ordinaire, en railleries sur les prêtres, le pape et les soldats du pape, et annonçait avec menace qu'elle allait s'emparer de Rome. Nouvelle protestation de la part du pontife, qui déclara que l'entrée des Français étant une hostilité réelle, leur présence ferait cesser toute négociation ultérieure.\* Les soldats de Buonaparte apercevaient déjà les murs de la ville, et l'ambassadeur Alquier ne continuait pas moins d'affirmer au saint père, avec les protestations les plus solennelles, qu'ils ne faisaient que passer et que sa sainteté n'en devait prendre aucun ombrage. Enfin, le 2 février, la troupe parut sous les remparts, attaqua la porte du Peuple, pénétra violemment dans la ville, s'empara du château Saint-Ange, de tous les postes militaires, et poussa l'insolence jusqu'à tourner son artillerie contre le palais Quirinal, demeure paisible du saint père.

C'est à la postérité maintenant à comparer les promesses d'Alquier et les assurances qu'il donnait de la sincérité d'un général, avec cette indignation qui saisissait Ginguené, ambassadeur du directoire en Piémont, à la seule idée que le gouvernement sarde pût soupçonner les Français de vouloir abuser de l'occupation de la citadelle de Turin. Pour couronner, par un trait d'audace singulière, une conduite aussi honteuse, Miollis fit demander, par le ministère d'Alquier, une audience au saint père; elle fut accordée. Là, Miollis crut se justifier en disant qu'il n'avait pas donné l'ordre de braquer les canons contre le palais Quirinal; mais l'injure faite au souverain de Rome, et au chef de la chrétienté, ne consistait pas uniquement dans cette violence, l'une des plus graves d'ailleurs qu'on puisse imaginer. Quant au fait principal, c'est-à-dire l'occupation frauduleuse et à main armée de la capitale du pontife, Miollis n'en dit rien.

De nouveaux outrages attendaient le saint père. Napoléon lui reprocha d'avoir donné asile dans ses états aux brigands napolitains conjurés contre Murat. C'était là, disait Napoléon, le motif de l'occupation de Rome. Il osa même accuser le pape de connivence, et l'ambassadeur Alquier en fit des plaintes au saint père. Alquier savait cependant, aussi bien que personne, que les troupes de Napoléon étaient depuis long-temps maîtresses de l'état

ecclésiastique; que ces troupes, de leur autorité privée, et contre le droit des gens, y avaient arrêté, emprisonné des individus, coupables ou non coupables, et que le gouvernement pontifical lui-même, toutes les fois qu'il en avait été requis, avait ordonné l'arrestation et l'emprisonnement de particuliers suspects à la France. Du reste Alquier prétendait, était-ce par folie ou par dérision? je l'ignore; que le pape devait traiter comme amis des troupes qui venaient de s'emparer arbitrairement de sa capitale, et d'agir contre son palais, pacifique et sans défense, comme on en agit à la guerre contre les forteresses armées d'un ennemi. A ce dernier trait le pontife ne contient plus son indignation, et il écrit à l'ambassadeur Alquier : Qu'il ne regardait plus comme amis des troupes qui, au mépris de ses protestations les plus solennelles, étaient entrées dans Rome, avaient violé sa propre résidence, osé attenter à sa liberté, occuper la ville et le château, tourner leur artillerie contre sa demeure, des troupes enfin qui épuisaient à la fois son trésor et ses sujets. Le saint père ajoutait, que se trouvant réduit à la condition d'un individu dans les fers, il entendait cesser dès à présent toutes ses relations publiques avec la France, et qu'il ne les reprendrait qu'au moment où il serait rendu à sa liberté pleine et entière.

Plaintes inutiles; les outrages devenaient chaque

jour plus révoltans. Le général de Buonaparte ordonna aux cardinaux napolitains, Ruffo-Scilla, Pignatelli, Saluzzo, Caracciolo, Caraffa-Trajetto et Firrao, de vider Rome dans l'espace de vingt-quatre heures, et de se retirer à Naples. A défaut de quoi ils y seraient contraints par la force. Les cardinaux Valenti, Caradini, Casoni, Crivelli, Joseph Doria, Della-Somaglia, Roverella, Scotti, Dugnani, Braschi-Onesti; Litta, Galeffi, Antoine Doria et Locatelli, tous nés dans le royaume d'Italie, eurent ordre également de partir, et dans le délai de trois heures. Ils répondirent qu'ils relevaient du pontife et qu'ils attendraient ses ordres.

Quoique au pouvoir de l'étranger, Pie VII protesta contre cette nouvelle injure. Vous n'oubliez, écrivait-il aux cardinaux, ni vos obligations, ni vos sermens envers le saint siège, vous imitez l'exemple du pontife, et vous souffrirez la persécution plutôt que d'encourir le déshonneur. Le saint père n'autorise point votre départ, il le défend au contraire à chacun de vous, en vertu de l'obéissance que vous lui avez jurée. Prévoyant aussi que la force, après vous avoir indignement arrachés de son sein pontifical, pourrait vous laisser à quelque distance de Rome, il vous défend de continuer votre voyage, afin qu'on ne croie pas que vous vous détachiez volontairement du chef de l'Église, mais que c'est uniquement par un effet de la violence.

L'édifice pontifical perdait chaque jour quelqu'un de ses appuis. Ceux qui cherchaient à le renverser, commettaient le mal et prenaient encore toutes leurs mesures pour qu'on n'en sût rien. Un piquet de soldats français fut envoyé à la poste aux lettres du pape, en chassa la garde pontificale et s'empara de tout. La distribution fut arrêtée, des préposés saisirent les dépêches, brisèrent les cachets, dérobèrent le secret des correspondances : détestable violation de la foi publique et privée, comme du droit des gens. Toutes les imprimeries de Rome furent également soumises à la surveillance des agens de Buonaparte, qui ne laissaient plus rien imprimer sans leur permission. Qu'en résultait-il? c'est que la ville était chaque jour inondée des panegyriques de Napoléon, et de pamphlets contre le pape. Pie VII lui-même se vit dans l'impossibilité de publier, par la voie de l'impression, son allocution du mois de mars aux cardinaux, et fut obligé d'en répandre des copies manuscrites, revêtues de sa signature autographe.

Après avoir retiré au pape son autorité civile, il fallait bien lui enlever son autorité militaire. On commença par circonvenir les soldats; on leur vanta la gloire de Napoléon, les avantages dont jouissaient les troupes à ses ordres, et l'on pressait les soldats d'abandonner les enseignes de l'Église pour la bannière de l'empire. La ruse ayant mal réussi, on eut recours à la force, en

accompagnant cette action condamnable d'un langage plus condamnable encore. On en jugera par l'ordre, du jour suivant, que Miollis publia le 27 mars : « S. M. l'empereur et roi Napoléon témoigne sa satisfaction aux troupes de sa sainteté pour leur bonne tenue; elles ne recevront plus d'ordres à l'avenir ni des prêtres, ni des femmes. Des soldats doivent être commandés par des soldats. Les troupes peuvent être assurées qu'elles ne retourneront plus sous les drapeaux des prêtres. L'empereur et roi leur donnera des généraux que leur bravoure a rendus dignes de les conduire. » C'était là, il faut en convenir, une manière de s'exprimer fort incivile. Du reste, que les prêtres et les femmes aient commandé aux troupes, dans le sens où le disait le général de Buonaparte, car, ni le pape, ni les cardinaux, ni aucune dame romaine, ne figuraient dans l'état-major de l'armée; c'est ce qu'on a vu, je ne dis pas que je l'approuve, dans tous les temps, dans tous les pays, même en France, et dans le dernier royaume d'Italie. Qui pourrait mieux le dire que Miollis, lui qui vit la princesse Élisabeth et la reine Caroline, toutes deux sœurs de Napoléon, ordonner des parades, passer des revues et commander des évolutions? Un colonel Fricci se rangea du parti des nouveaux maîtres, au mépris de ses premiers sermens; il fut comblé de caresses. Un colonel Bracci refusa; il fut jeté en pri-



son, puis banni. Trois autres officiers, pour le même motif, furent envoyés dans la forteresse de Mantoue. Tels étaient les honneurs et les récompenses que les agens de Napoléon réservaient aux hommes fidèles à leur prince et à leur patrie. Quant aux soldats, ils furent enrôlés de force dans l'armée impériale, et dirigés d'abord sur Ancône, puis sur le royaume d'Italie, pour y recevoir la nouvelle organisation.

Le saint père se trouvait donc seul dans son palais pontifical. Quelques gardes veillaient encore à l'entrée, mais pour le decorum plutôt que pour la défense. Il fallait que ce dernier asile fût troublé lui-même par des soldats étrangers; il fallait, pour la joie parfaite des napoléonistes, que le souverain pontife y fût traité comme un détenu dans sa prison. Le 7 avril, ils se présentèrent à la porte du palais. Le Suisse de garde répondit qu'il ne pouvait permettre l'entrée à des gens armés, mais qu'il ne la refuserait point à l'officier. Celui-ci parut satisfait, et fit faire halte au détachement. Il entra seul; mais à peine avait-il franchi le seuil, qu'il fit un signe à sa troupe; elle s'élança aussitôt à l'intérieur, et tourna la baïonnette contre le Suisse. Ainsi entrée par surprise, elle se porta au local des gardes, enfonça les portes, s'empara des armes, et envahit jusqu'aux appartemens les plus retirés du palais. On signifia au capitaine de la garde suisse qu'il était dès ce moment à la solde

et aux ordres de la France ; cet officier protesta fortement. La même intimation fut faite au commandant de la garde des finances ; sur son refus, on le conduisit au château. Pendant ce temps différentes patrouilles circulaient dans la ville, et arrêtaient tous les gardes nobles qu'elles rencontraient sur leur passage. Vainement le pontife éleva la voix pour se plaindre. Bien loin de l'écouter, Miollis, passant d'un excès à un autre, fit arrêter monsignor Guidobono Cavalchini, gouverneur de Rome, et donna l'ordre de le transporter à Fénestrelles. Élevée par les rois de Sardaigne au-dessus de Pinerolo et à l'entrée des défilés des Alpes, pour la défense de l'Italie, cette forteresse était devenue, sous Buonaparte, la prison des Italiens qui préféraient la loyauté au parjure. Cavalchini, disaient les agens de Napoléon, avait refusé de rendre la justice, conformément aux lois et réglemens du pays. Mais le fait fût-il vrai, le pape seul en devait connaître, et nullement les étrangers. Le prélat n'en fut pas moins jeté par eux dans les horribles souterrains de Fénestrelles. A ce trait, le pape se sentit animé d'une énergie toute nouvelle ; son indignation s'exhala dans ces paroles à la fois prophétiques et terribles : « Par les entrailles de la miséricorde de notre Dieu, « par ce Dieu qui a ordonné au soleil levant de « nous visiter d'en haut, nous t'exhortons, nous

« te priions ; nous te conjurons , toi empereur et  
« roi , Napoléon , de changer de desseins , et de  
« revenir aux sentimens que tu manifestais au  
« commencement de ton règne. Souviens-toi que  
« ta puissance n'est rien devant celle de Dieu ;  
« souviens-toi que ce Dieu n'exceptera personne ,  
« et n'aura point égard aux grandeurs de la terre ;  
« souviens-toi surtout qu'il manifestera bientôt  
« son pouvoir , et se présentera devant toi sous  
« une forme effrayante ; car ceux qui jugent les  
« autres trouveront eux-mêmes un juge plus in-  
« exorable. »

Un bras invisible entraînait Napoléon à sa perte,  
Il n'entendit point le langage inspiré du pontife,  
et rendit, le 2 avril, le décret suivant :

Considérant que le souverain actuel de Rome a  
constamment refusé de faire la guerre aux Anglais,  
et de se coaliser avec les rois d'Italie et de Naples,  
pour la défense de la presqu'île d'Italie ; que l'in-  
térêt des deux royaumes et de l'armée d'Italie et  
de Naples exige que leur communication ne soit  
pas interrompue par une puissance ennemie ; que  
la donation de Charlemagne, notre illustre pré-  
décesseur, des pays composant l'état du pape, fut  
faite au profit de la chrétienté, et non à l'avantage  
des ennemis de notre sainte religion, vu la de-  
mande des passe-ports faite par l'ambassadeur de  
la cour de Rome auprès de nous :

Les provinces d'Urbin, Ancône, Macerata et Camerino seront irrévocablement, et à perpétuité, réunies à notre royaume d'Italie.

La possession desdits pays sera formellement prise le 11 de mai prochain.

En même temps le Code Napoléon y sera publié.

.....  
Les plus amples facultés sont attribuées au vice-roi d'Italie, pour l'exécution du présent décret.

Buonaparte ne disait pas qu'avant la publication de ce décret, et pendant les négociations avec le saint siège, il avait déjà, non seulement exercé l'autorité souveraine dans les quatre provinces, ce qui était une violation manifeste de celle du pontife; mais encore commis dans le pays des actes d'une véritable tyrannie. En effet, il y avait envoyé, avec le titre de gouverneur, le général Lemarrois, qui, à peine arrivé, fit enlever de la porte d'Ancône les armes du saint siège, leur substitua celles de l'empire, nomma aux emplois, prononça des destitutions, et poussa l'audace jusqu'à faire arrêter et conduire au château de Pesaro monsignor Rivarola, gouverneur de Macerata pour le pontife.

Mais beaucoup de prélats, natifs de ces provinces, se trouvaient à Rome auprès du pape; l'empereur voulut priver le saint père de leurs services et de leur amitié. Il rendit, en conséquence, le même jour 2 avril, un décret ainsi conçu :

Les cardinaux, prélats, officiers et employés quelconques auprès de la cour de Rome, natifs du royaume d'Italie, seront tenus, après le 25 de mai prochain, de rentrer dans le royaume, sous peine de confiscation de leurs biens en cas de désobéissance.

Le séquestre sera mis aux biens de tous ceux qui n'auraient pas obéi le 5 de juin prochain.

Cette mesure était d'autant plus blâmable, qu'en ôtant au pontife l'autorité temporelle, la seule que l'empereur eût déclaré vouloir abolir, elle enlevait encore au saint père l'autorité spirituelle que l'empereur prétendait reconnaître et respecter. N'est-il pas évident en effet que le pape, isolé, sans conseillers ni employés, ne pouvait exercer ni l'une ni l'autre ? Je ne parle pas de cette cruauté, de vouloir ravir à d'anciens et vieux serviteurs une existence assurée, leurs douces habitudes, et jusqu'à l'air qu'ils avaient coutume de respirer. Défendre à un honnête homme de vivre où il lui plaît, exiger qu'il prenne racine, comme une plante, aux lieux qui l'ont vu naître, c'est encore une doctrine toute nouvelle que je ne comprends pas.

Ce n'était pas seulement les prélats natifs du royaume d'Italie qu'on voulait éloigner du pape, la même rigueur fut employée contre ceux qui, nés à Rome, possédaient des charges spirituelles dans le royaume. Le 15 juillet, des soldats de

Buonaparte se rendirent au palais pontifical, pénétrèrent brusquement dans les appartemens du cardinal Jules Gabrielli, évêque de Sinigaglia et secrétaire d'état, posèrent les scellés sur son portefeuille, et en donnèrent la garde à un simple soldat. Ils intimèrent ensuite au cardinal l'ordre exprès de sortir de Rome dans deux jours, et de se rendre à son évêché de Sinigaglia. Ainsi se voyait opprimé, chassé de la ville, par des individus qui n'avaient aucune qualité pour le faire, un homme né à Rome, d'une des plus illustres familles, d'une innocence reconnue, un évêque, un cardinal, un premier ministre du pape ! On lui faisait cette violence dans le palais pontifical, en présence même du saint père ! Quelle était la cause de tant d'outrages ? Il avait obéi à son souverain, en faisant connaître à ceux qui avaient intérêt d'en être instruits, quelques ordres relatifs à la direction des consciences. Était-ce donc un crime chez le cardinal, que d'avoir mérité l'amitié du saint père ? Mais Napoléon ne s'arrêtait pas à de si minces considérations.

Par décret du 20 mai, le vice-roi Eugène divisa les quatre provinces en trois départemens : du Metauro, chef-lieu Ancône ; du Musone, chef-lieu Macerata ; du Tronto, chef-lieu Tronto. Jusqu'à l'organisation ultérieure de ces territoires, Eugène établit à Ancône une magistrature politique, composée d'un président et de deux con-

seillers d'état. La présidence fut donnée à Lemarrois.

On exigea des évêques, dans les provinces réunies, le serment de fidélité à l'empereur, et d'obéissance aux lois et constitutions de l'empire. Le pape, qui avait protesté contre la réunion, bien loin de l'approuver, ne consentit point à la prestation absolue du serment. D'un autre côté, parmi les lois qu'il fallait promettre d'observer, se trouvait le Code Napoléon, qui, dans l'opinion du saint père, contenait des clauses contraires, particulièrement sous le rapport du mariage, aux préceptes de l'Évangile et des conciles, surtout du concile de Trente. Il écrivit donc aux évêques pour les informer qu'ils ne devaient point prêter de sermens illimités qui impliqueraient infidélité et félonie envers le souverain légitime, leur permettant seulement de promettre et jurer de ne prendre part à aucune conjuration, complot ou sédition contre le gouvernement actuel, comme aussi de lui être soumis et obéissant dans tout ce qui ne serait pas contraire aux lois de Dieu et de l'Église; qu'aucun d'eux toutefois ne devait prêter ce serment qu'à la dernière nécessité, et dans le cas où le refus pourrait entraîner danger ou préjudice. Sa sainteté déclarait en même temps que la permission qu'elle donnait ne devait pas être considérée comme une renonciation à la souveraineté sur ses sujets, et aux droits qui en

dérivaient, droits qu'elle entendait conserver dans toute leur intégrité. Elle défendait d'accepter des emplois ou des commissions qui paraîtraient consacrer l'usurpation; elle enjoignait enfin aux évêques et aux autres ecclésiastiques de s'abstenir des cantiques spirituels, et particulièrement du *Te Deum*, attendu que dans un événement si funeste pour l'Église, au milieu des violences et des injustices dont elle était l'objet, il ne convenait pas que les temples retentissent des accens de l'allégresse.

Les ordres du pape, relatifs à la prestation du serment, plaçaient les évêques dans une position fort délicate. L'empereur se montrait inflexible, et cependant ils répugnaient à désobéir au pontife. D'un côté, les censures de l'Église; de l'autre, la vengeance de Buonaparte; ils ne savaient plus que résoudre, et il leur fallait choisir entre la confiscation, suivie de l'exil; et l'oubli de la soumission qu'ils avaient jurée au saint père. En obéissant au pontife, c'est-à-dire en préférant l'exil, ils exposaient les fidèles à manquer des consolations et des secours de la religion, ce qui leur paraisait aussi mériter les réflexions les plus sérieuses. Cependant Buonaparte fulminait et publiait; par l'organe de son ministre des cultes, que tout évêque qui ne viendrait pas faire sa soumission à Milan serait déporté et ses biens confisqués. Le plus grand nombre demeura fidèle au pontife; et déjà le car-



dinal Gabrielli, évêque de Sinigaglia, les évêques d'Arcole Cappelletti, et de Castiglione de Montalto, avec plusieurs de leurs collègues, étaient sur le point de perdre à la fois leur liberté, leur fortune et leur patrie. Sur ces entrefaites, arriva fort à propos le vice-roi, pour adoucir l'amertume de leur position. Peut-être Eugène était-il envoyé par son père, qui craignait les effets de la résistance ecclésiastique. Les évêques purent conférer directement avec le jeune prince. Il les félicita de leurs scrupules, approuva des refus qui leur étaient dictés par leur conscience et les ordres du souverain chef de l'Église; les informa que l'empereur consentait à différer quelques jours encore, afin qu'ils pussent envoyer des députés au saint père, et tâcher d'obtenir de lui l'autorisation de prêter le serment avec certaines modifications approuvées par l'empereur lui-même. Elles étaient de trois sortes : d'abord, on dispensait les évêques du voyage de Milan, et on leur permettait de prêter le serment entre les mains de leurs préfets respectifs; ensuite on n'exigeait plus d'eux d'autre serment que celui qui se trouvait dans le concordat passé avec le saint père, et qui ne parlait ni de lois ni de constitution; enfin, avant de prononcer la formule, ils auraient pu exprimer avec toute publicité qu'ils n'entendaient jurer que dans le sens droit et purement catholique. Ce moyen, ajoutait le vice-roi, satisferait

le gouvernement et tranquilliserait les consciences. Le pape rejeta toute espèce de modification ; quelques prélats prononcèrent le serment, entre autres l'archevêque d'Urbin, qui encourut à cet égard les censures du pape. Ceux qui refusèrent subirent le châtement annoncé.

Quant à l'acceptation des charges civiles, et à l'administration des sacremens à ceux qui les auraient acceptées, le saint père avait décidé que les titulaires de fonctions tendant à la ruine des lois de Dieu et de l'Église, encourraient les censures ecclésiastiques, et que, pour les autres emplois, la dispense de l'évêque était de nécessité. Mais Napoléon, n'écoutant que sa volonté, devant laquelle il prétendait que tout devait fléchir, et ne tenant aucun compte de la situation difficile où les évêques se trouvaient placés, exigeait qu'ils déclarassent publiquement qu'il était permis de servir le gouvernement, dans tous les emplois, sans distinction, et qu'ils administreraient les sacremens aux titulaires de ces emplois. Les évêques refusèrent, affirmant que, si l'empereur avait ses raisons pour s'emparer des états du pape, le pape avait aussi les siennes pour les conserver ; que d'ailleurs il ne leur appartenait pas d'intervenir dans de si hauts démêlés ; qu'ils ne pouvaient, sans manquer au devoir et à l'honneur, déclarer permis tous les emplois indistinctement ; que l'administration des sacremens, surtout l'absolution

des péchés et des censures ecclésiastiques, dépendaient absolument de l'autorité suprême du pontife ; que si les prélats qui lui étaient subordonnés dépassaient les limites posées par cette autorité, l'absolution serait nulle, non seulement dans le for extérieur, mais encore en présence de Dieu ; qu'il ne s'agissait point ici d'opinions sujettes à controverse, mais de dogmes inébranlables, des dogmes de la religion dominante dans le royaume d'Italie, de l'aveu même de l'empereur ; que l'enlèvement fait au pape d'une portion de son domaine temporel, n'ôtait rien à la plénitude de son pouvoir spirituel ; qu'à lui seul appartenait d'indiquer, en pareille matière, ce qui était permis ou ce qui était défendu, comme aussi d'étendre ou de restreindre la juridiction de ses subordonnés ; qu'une opposition publique à ses commandemens serait un attentat schismatique, et destructif de l'unité catholique. Nous sommes prêts, ajoutaient-ils, à procurer, à maintenir, autant qu'il est en nous, la tranquillité de l'état, mais nous ne voulons pas nous arroger une juridiction à laquelle nous n'avons aucun droit ; et dont l'usage ne serait d'ailleurs qu'un sacrilège inutile.

Les armes et les opinions, comme on le voit, se livraient, dans les quatre provinces, un combat opiniâtre, et si les armes étaient fortes, les opinions se montraient inflexibles. Placés entre leur con-

science et leur intérêt, les habitans ne savaient plus à quel parti s'arrêter. Résistaient-ils à l'empereur ? la prison devenait leur partage ; et en désobéissant au pape, ils s'exposaient à l'anathème. Partout la discorde, la douleur et la misère. Telle était la situation déplorable des Marches, autrefois si prospère et si fortunée.

Pie VII avait raison assurément de protester avec tant d'énergie contre l'usurpation de sa souveraineté ; mais, pour le reste, il aurait dû imiter la prudence et la condescendance paternelle de son prédécesseur Pie VI, de glorieuse mémoire. L'inflexibilité, en même temps qu'elle devenait inutile contre Napoléon, exposait les sujets à d'innombrables calamités. Combattre les prétentions de l'usurpateur était un devoir indispensable du souverain ; cette démarche suffisait aussi pour mettre ses droits à couvert : en user ensuite avec douceur, accorder des facilités, c'était le devoir d'un père envers ses enfans.

La protestation solennelle de Pie VII était ainsi conçue : « Le décret publié par l'ordre de  
« l'empereur et roi Napoléon, par lequel nous  
« sommes tout à coup dépouillés du domaine  
« libre et absolu des provinces situées dans la  
« marche d'Ancône, domaine dont nos prédé-  
« cesseurs n'ont cessé de jouir, du consentement  
« de tous, pendant dix siècles et plus, n'a pas  
« été rendu seulement contre nous, qui, depuis

« tant d'années, sommes accablés de tant de cha-  
« grins et de malheurs, par celui-là même à qui  
« nous avons donné, autant qu'il était en nous,  
« les marques du plus grand amour ; mais il at-  
« taque aussi l'Église romaine, le siège aposto-  
« lique et le patrimoine du prince des apôtres.  
« Nous ne saurions dire si ce décret comporte plus  
« d'injure dans la forme que d'iniquité dans le fait.  
« Garder le silence au milieu d'événemens aussi  
« graves, ce serait manquer à notre devoir apos-  
« tolique, et violer la religion des sermens qui  
« nous lieent. Nous pouvons d'autant moins nous  
« taire qu'on prétexte, dans ce décret, des motifs  
« qui souillent la pureté et l'intégrité de nos dé-  
« libérations. A l'injustice, on ajoute l'outrage et  
« le mensonge. Qu'un prince qui vit en paix et  
« sans armes, qui non seulement n'a donné aucun  
« sujet de mécontentement à l'empereur des Fran-  
« çais, mais qui lui a prodigué, au contraire, les  
« marques de son amitié, aux dépens de ses pro-  
« pres intérêts et de ceux de ses peuples, soit dé-  
« pouillé de ses domaines, parce qu'il ne s'est  
« point cru autorisé à quitter une neutralité loya-  
« lement embrassée et observée avec scrupule, ni  
« à faire une alliance de guerre contre ceux qui  
« ne l'avaient troublé ni attaqué en rien ; cela seul  
« serait déjà une très grande injustice. Si le maître  
« d'un puissant empire refusait, par de justes rai-  
« sons, une alliance de cette nature, que devrait-

« on penser du pontife romain qui est ici-bas le  
« vicaire de l'auteur suprême de la paix, et qui,  
« par l'étroite obligation de son apostolat suprême,  
« doit remplir le devoir de père commun, et té-  
« moigner, par cette raison, un égal amour à tous  
« les fidèles de Jésus-Christ, et le même éloigne-  
« ment pour toutes les haines? Le décret, par une  
« dissimulation artificieuse, passe sous silence ces  
« raisons de notre devoir et cette voix de notre  
« conscience, quoique nous les ayons fait si sou-  
« vent entendre avec candeur et franchise à l'em-  
« pereur Napoléon, dans nos lettres et par l'organe  
« de nos légats. Ce n'est point assez. Il nous re-  
« proche de nous être abstenus de cette alliance,  
« pour ne point porter les armes contre les An-  
« glais, éloignés de la communion catholique, et  
« cette injustice est encore une grande injure. Il  
« sait; quoiqu'il le taise, combien de fois nous  
« avons déclaré ne pouvoir entrer dans cette al-  
« liance perpétuelle, parce qu'elle nous mettait  
« en état de guerre avec autant de princes catho-  
« liques que l'empereur en a au nombre de ses en-  
« nemis, et qu'il lui plaira d'en avoir par la suite.  
« Ce qu'il y a de plus grave et de plus odieux, c'est  
« qu'il nous accuse d'avoir refusé l'alliance, afin  
« que la péninsule restât exposée sans défense aux  
« attaques de l'ennemi. Nous prenons pour té-  
« moins et pour juges de cette accusation, l'Eu-

« rope toute entière qui , depuis tant d'années ,  
« voit ces bords occupés par les troupes françaises ,  
« et l'empereur lui-même , qui passe sous silence  
« la proposition que nous lui avons faite de rece-  
« voir ses garnisons dans tous nos ports. Il y a  
« dans cette réticence plus d'ingratitude encore  
« que de mauvaise foi ; car il n'ignore pas quel  
« préjudice la prohibition des ports eût causé à  
« nos sujets , ni à combien de ressentimens nous  
« nous exposons nous-même de la part de ses  
« ennemis. Mais tandis que , pour couvrir son usur-  
« pation , il apporte des raisons aussi éloignées de  
« la justice que de la vérité , nous ne pouvons être  
« assez étonnés de le voir s'appuyer aussi de la do-  
« nation de Charlemagne , et nous ne saurions  
« comprendre comment l'empereur , après dix  
« siècles écoulés , fait revivre et s'attribue la suc-  
« cession du fils de Pépin , ni en quoi la donation  
« de Charlemagne regarde les domaines usurpés  
« de la marche d'Ancône. En conséquence , comme  
« il résulte évidemment de tout ce que nous ve-  
« nons de dire , que le dernier décret de Napo-  
« léon est un attentat énorme aux droits de l'Église  
« romaine , et qu'une blessure encore plus pro-  
« fonde nous a été portée , aussi bien qu'au saint  
« siège ; ne voulant pas que notre silence puisse  
« laisser croire à la postérité que nous n'avons  
« point eu , pour le plus injuste des crimes , toute

« l'horreur et l'indignation qu'il inspire, ce qui  
« serait pour nous une honte éternelle : de notre  
« propre mouvement, de notre science certaine,  
« de la plénitude de notre pouvoir suprême, nous  
« déclarons solennellement et nous protestons, de  
« toutes nos forces, que l'occupation des terres  
« qui sont dans la marche d'Ancône, et leur réu-  
« nion au royaume d'Italie, faite sans aucun droit  
« et sans aucune cause, par le décret de l'empe-  
« reur Napoléon, est injuste, arbitraire et nulle.  
« Nous déclarons aussi de nulle valeur tout ce qui  
« s'est fait jusqu'à ce jour, en exécution dudit dé-  
« cret, et tout ce qui pourrait être fait et commis  
« dans la suite par des individus quelconques, sur  
« les mêmes terres. Nous voulons en outre que,  
« même après mille ans, et tant que le monde du-  
« rera, ce qui s'est fait et ce qui se ferait à l'ave-  
« nir, ne puisse causer aucun préjudice, ni le  
« moindre dommage aux droits, tant du domaine  
« que de la possession des mêmes terres, qui sont  
« et doivent demeurer la propriété de notre saint  
« siège apostolique. »

Pie VII opprimé tenait ce langage à Napoléon, et protestait avec cette énergie contre ses décrets. De son côté Napoléon, après avoir incarcéré la famille royale d'Espagne, s'appretait à traiter Pie VII avec la même rigueur. Déjà maître, par usurpation, du domaine de la première, il allait



s'emparer, par le même moyen, du siège révérend du second. Pendant ce temps, Alexandre de Russie quittait sa ville impériale de Saint-Petersbourg, pour venir le visiter à Erfurt, et François d'Autriche y envoyait le général Saint-Vincent pour le complimenter.

FIN DU LIVRE VINGT-TROISIÈME.

## LIVRE VINGT-QUATRIÈME.

Nouvelle guerre avec l'Autriche. — L'archiduc Jean, généralissime des Autrichiens en Italie; le prince Eugène, vice-roi, à la tête de l'armée française. — Leurs manifestes aux Italiens. — L'archiduc, après avoir vaincu à Sacile, s'avance vers Vérone. — Insurrection générale dans le Tyrol contre les Français et les Bavaois. — Portrait d'André Hofer; caractère singulier de la guerre du Tyrol. — L'Autriche succombe, d'abord entre Ratisbonne et Augsburg, ensuite dans les champs de Wagram. — L'archiduc se retire de l'Italie. — Paix entre la France et l'Autriche; mariage de l'archiduchesse Marie-Louise avec Napoléon. — Fin de la guerre du Tyrol; mort de Hofer. — Napoléon réunit Rome à la France, et envoie le pape prisonnier à Savone. — Le pape l'excommunie. — Tableau de Rome sous l'administration française. — Organisation et but de la propagande. — Négociations de Caroline de Sicile avec Napoléon. — Expédition malheureuse de Joachim en Sicile. — Il charge le général Manhès de la pacification des Calabres; le général réussit dans sa mission, et par quels moyens.

Le feu de la guerre était mal éteint en Europe; l'Autriche opprimée n'attendait qu'une occasion pour se relever, et ne supportait ses disgrâces que par l'espoir de les réparer. Le traité de Presbourg qui lui dérobait une si grande portion de sa puissance, les changemens opérés par Napoléon, non seulement dans les autres parties d'Europe, mais encore dans le cœur de l'Allemagne, et sur les frontières mêmes de l'Autriche, les violences ouvertes de Buonaparte, ses propositions secrètes,

tout concourait à jeter l'effroi dans le cabinet de Vienne. En effet, Buonaparte offrait à l'empereur François un accroissement de territoire aux dépens d'un état voisin et ami, ce qui donnait à craindre à ce souverain que Buonaparte, suivant de nouvelles circonstances ou de nouveaux caprices, ne fit de pareilles offres à d'autres états aux dépens de l'Autriche. Mais la soumission de la Prusse et l'amitié de la Russie donnaient à Napoléon trop de supériorité, pour que l'Autriche se décidât légèrement à secouer le joug; il fallait donc se taire pour éviter un sort plus funeste, et attendre que les excès de Napoléon fournissent contre lui-même une occasion, qu'on était bien décidé d'ailleurs à ne pas laisser échapper. Les outrages commis envers la famille royale d'Espagne, l'indignation qui en était résultée parmi les Espagnols, l'obligation où se trouvait Buonaparte d'envoyer de grosses armées contre les insurgés de la péninsule, tout cela parut à l'empereur François un concours de circonstances trop favorables pour ne pas les saisir. Ne reculant donc plus devant les difficultés d'une entreprise dont tout le poids devait retomber sur lui seul, il fit ses apprêts, compléta ses cadres, renouvela son matériel, et appela sous les drapeaux tous les individus en état de porter les armes. Napoléon s'en plaignit, faisant observer qu'il n'avait aucun démêlé avec l'Autriche. François répondit que ces mesures n'avaient rien d'hostile, et qu'il

ne voulait que se mettre sur la défensive. Napoléon s'en prit aux ministres autrichiens, et à je ne sais quel parti viennois, avide de guerre, disait-il, et soudoyé par l'Angleterre ; rappela orgueilleusement à François quel lui, Napoléon, avait maintenu la monarchie autrichienne, ayant pu la détruire ; et l'assura de son amitié, pourvu qu'il renonçât à ses préparatifs. Mais l'Autriche ne voulut point déposer les armes, sur la foi d'un homme qui avait attiré la famille royale espagnole dans un piège abominable. D'un autre côté, la confédération du Rhin, l'anéantissement de l'empire germanique, l'état de servitude de la Bavière, qui laissait Vienne sans défense, l'expulsion de Ferdinand, roi de Naples, l'occupation de son trône par Murat-Napoléon, celle de la Hollande par Louis Buonaparte, la réunion de Parme à l'empire français, la dépendance de la Toscane, l'envahissement des états pontificaux, justifiaient assez les dispositions militaires de l'Autriche qui, d'ailleurs, ne voyait pour elle d'autre alternative que la guerre ou l'esclavage. Il ne manquait donc à l'Autriche qu'une occasion ; les événements d'Espagne la lui offrirent ; elle en profita, et réunit toutes ses ressources pour une épreuve qu'elle jugeait bien devoir être la dernière. Une armée formidable était concentrée en Allemagne, sous les ordres du prince Charles, et devait inonder la Bavière, qui persistait dans l'alliance de Napoléon.

En cas de succès, le prince se serait porté sur le Rhin, par la forêt Noire. Pour appuyer ce mouvement, qui était le principal, Bellegarde, général des plus expérimentés, se tenait avec une grosse division en Bohême, tout prêt à envahir la Franconie au premier moment favorable. L'empereur François espérait aussi beaucoup de l'insurrection du Tyrol, toujours affectionné à ses anciens maîtres, et impatient de secouer le joug des Bavares. La coopération du Tyrol était réellement d'une grande importance, tant par la nature belliqueuse de la nation, que pour la liberté des communications entre les deux armées d'Allemagne et d'Italie; car les auteurs de ce vaste plan n'avaient point oublié d'y comprendre la péninsule italienne. Une armée nombreuse y avait été envoyée sous le commandement de l'archiduc Jean, jeune homme plein de modération et fort aimé des Italiens. Cette armée gardait les défilés de la Carniole et de la Carinthie, d'où elle pouvait déboucher, par ceux de Tarvis et de la Ponteba, sur le territoire vénitien. A l'extrémité de la ligne, dans la Carniole et la Croatie, où il exerçait une grande influence, le général Giulay devait appuyer ces opérations, à la tête de quelques troupes régulières et des bandes du pays. Il tenait aussi en échec Marmont, qui occupait la Dalmatie avec plusieurs régimens français; et comme le premier gage de la victoire est l'opinion favorable des peuples, l'em-

perceur François ne cessait de rappeler à ses sujets le souvenir de la patrie, de l'indépendance et de la gloire nationale; les entretenait de la dureté de leur condition présente, de la dureté plus insupportable de leur condition future. Ces exhortations produisaient leur effet; les peuples couraient d'eux-mêmes à la défense commune, et les paysans armés étaient prêts à se porter en foule partout où leur secours eût été nécessaire. L'élan était général; jamais plus d'espérance n'avait brillé aux yeux de l'Autriche; jamais aussi l'Autriche n'avait fait d'aussi formidables apprêts.

Les forces de Napoléon n'étaient point supérieures à celles de l'ennemi, en supposant même qu'elles fussent égales. Il voulut gagner du temps, et offrit la médiation de la Russie. Mais, en homme habile et clairvoyant, il ne pouvait s'abuser sur les intentions de sa puissante émule, et se prépara lui-même à la guerre, en dirigeant vers l'Allemagne et l'Italie toutes les troupes que l'Espagne ne réclamait pas absolument. Quoi qu'il en soit, François, ayant eu plus de temps pour se préparer, se trouvait aussi plus en mesure d'en venir aux mains sur-le-champ. Napoléon prévint que ce grand démêlé se viderait sur les bords du Danube, et résolut de se mettre lui-même à la tête de l'armée d'Allemagne, comme le seul général dont la réputation pût balancer celle du prince Charles. Le prince Eugène, et sous lui Macdonald, eurent

le commandement des forces d'Italie. Cette armée avait ses positions dans le Frioul, occupant à droite, vers le littoral, Palma-Nova, Cividale et Udine ; à gauche, vers les monts Saint-Daniel, Osopo, Gemona, Ospedaletto et la Ponteba vénitienne jusqu'en avant de la route de Tarvis. Le reste, qui formait l'arrière-garde, se tenait à Pardenone, Sacile et Conegliano, sur les rives de la Livenza. Un second corps, composé en grande partie d'Italiens à la solde du royaume, et qui pouvait en deux marches se réunir au premier, était réparti dans les environs de Padoue, de Trévise, de Bassano et de Feltre. D'autres renforts s'avançaient à grands pas du Brescian et de la Toscane, sur l'armée principale. L'Italie et l'Allemagne ébranlées attendaient de nouveaux destins.

L'archiduc Charles informa le général en chef de l'armée française qu'il avait ordre de se porter en avant, et de traiter en ennemies les troupes qui voudraient lui résister. Le 9 juin, l'archiduc Jean fit la même déclaration au général Broussier. Celui-ci gardait, avec les avant-postes, les passages de la vallée de Fella, qui conduisent à Villach en Carinthie, par les défilés de Tarvis. Avant d'en venir aux mains, on publia des proclamations. L'Autriche a voulu la guerre, disait Eugène en s'adressant aux peuples du royaume d'Italie ; je ne serai pas long-temps éloigné de vous ; je

vais combattre les ennemis de mon auguste père, les ennemis de la France et les vôtres. Pendant mon absence, vous conserverez, j'en suis certain, cet excellent esprit dont vous avez donné tant de témoignages éclatans. J'ai la confiance que les magistrats continueront à bien mériter de leur souverain et de leur patrie. Partout où je serai, comptez sur mon souvenir et mon affection.

Persuadé, de son côté, que la divergence des sentimens pouvait opérer par toute l'Italie de puissantes et favorables diversions, l'archiduc Jean n'épargnait pas les discours. « Italiens, disait-il, « écoutez la raison et la vérité. Elles vous disent « que vous êtes les esclaves de la France; que « vous prodiguez pour elle vos trésors et votre « vie. Le royaume d'Italie n'est qu'un songe, un « vain fantôme. La conscription, les impôts, les « oppressions de tout genre, vous démontrent « assez que vous n'avez ni existence politique ni « indépendance. Dans un tel état d'abaissement, « vous ne pouvez être ni respectés, ni tranquilles, « ni Italiens. Voulez-vous le redevenir? Unissez « vos bras et vos cœurs aux armes généreuses de « l'empereur François. Il fait descendre une armée « imposante en Italie. Il l'envoie, non pour satis- « faire une vaine soif de conquêtes, mais pour sa « défense personnelle; pour arracher tant de na- « tions européennes à un esclavage dont on ne sau- « rait malheureusement révoquer en doute, ni



« l'évidence, ni les rigneurs. Si Dieu protège les  
« vertueux efforts de l'empereur François et ceux  
« de ses puissans alliés, l'Italie redeviendra heu-  
« reuse et respectée ; le chef de la religion recou-  
« vrera ses états et sa liberté ; une constitution,  
« fondée sur la nature et sur la véritable politique,  
« rendra le sol italien inaccessible aux attaques de  
« l'étranger. C'est François qui vous promet une  
« si brillante existence. L'Europe sait que la pa-  
« role de ce prince est sacrée, immuable autant  
« que pure, et c'est le ciel qui vous parle aujour-  
« d'hui par sa bouche. Levez-vous donc, Italiens,  
« levez-vous ! Quelle que soit votre opinion, appro-  
« chez de nous sans crainte, il suffira que vous  
« soyez Italiens. Nous ne venons pas pour recher-  
« cher vos actions passées ; mais pour vous secou-  
« rir et pour vous délivrer. Voudriez-vous rester  
« dans l'état abject où vous êtes ? Ferez-vous moins  
« que la nation espagnole, chez qui la magnani-  
« mité des faits a surpassé l'héroïsme du langage ?  
« Portez-vous moins d'amour à vos fils, à votre  
« religion, à l'honneur et à la patrie ? Éprouvez-  
« vous moins d'horreur pour le despotisme de  
« ceux qui ne vous ont flattés que pour vous déchi-  
« rer ? Italiens ! réfléchissez ; pénétrez-vous bien  
« de cette vérité, que pour la dernière fois l'oc-  
« casion vous est offerte de secouer le joug hon-  
« teux qui pèse sur l'Italie tout entière. Pénétrez-  
« vous bien de cette vérité, que si par une négligence

« condamnable vous ne saisissez pas cette occasion,  
« vous vous exposez, quelle que soit l'armée vic-  
« torieuse, à n'être plus qu'un peuple conquis,  
« un peuple sans nom et sans droits. Si au con-  
« traire vous secondez les efforts de vos libérateurs,  
« si vous prenez part à leurs victoires, l'Italie re-  
« naît, elle reprend sa place parmi les grandes  
« nations du globe, et s'élève peut-être au pre-  
« mier rang qu'elle a déjà occupé. Italiens, un  
« meilleur sort est dans vos mains, dans ces mains  
« qui portèrent le flambeau des lumières dans  
« toutes les parties du monde, et rendirent à l'Eu-  
« rope, tombée dans la barbarie, les sciences, la  
« civilisation et les arts. Milanais, Toscans, Vé-  
« nitiens, Piémontais, et vous, peuples de l'Italie  
« entière, rappelez-vous les temps de votre glo-  
« rieuse antiquité, ces jours de prospérité peu-  
« vent renaître plus beaux que jamais, si vous pré-  
« férez une coopération généreuse à une funeste  
« indolence. La victoire est devant vous; il dépend  
« de vous de la saisir. Vous n'avez qu'à le vouloir,  
« Italiens, et vous rendrez à votre patrie plus de  
« bonheur et d'illustration qu'elle n'en posséda  
« jamais sous vos ancêtres. »

L'archiduc cherchait ainsi à prouver aux Ita-  
liens qu'ils pouvaient espérer un autre sort qu'un  
esclavage sans fin, qu'une ignominie éternelle;  
mais ses exhortations produisirent peu d'effet. Les  
soldats tenaient pour Napoléon, et les habitants,

qui, à la vérité, n'aimaient pas la domination française, avaient peu de goût pour celle de l'Autriche. Il ne leur était pas démontré que les victoires de François dussent donner la liberté à l'Italie. Les souvenirs récents des événemens d'Ulm, glaçaient encore d'effroi tous les esprits, et l'on n'apercevait d'ailleurs aucun signe de refroidissement entre Napoléon et Alexandre, seule circonstance qui aurait pu donner au succès quelque apparence de probabilité.

Le 10 avril, les masses allemandes fondirent sur l'Italie. Après avoir franchi les hauteurs au pas de Tarvis, et emporté, malgré la vive résistance des Français, celui de la Chiusa, l'archiduc dirigea son armée sur le Tagliamento : au même moment, il passait l'Isonzo avec un train considérable d'artillerie, et une cavalerie nombreuse, menaçant ainsi l'ennemi sur toute la ligne. Un choc violent eut lieu au pont de Dignano, où Broussier combattit avec beaucoup de valeur ; mais les colonnes autrichiennes qui avaient passé l'Isonzo, grossissant à chaque instant davantage dans le plat pays, Broussier reçut ordre de se replier sur sa droite ; le vice-roi lui-même, à la vue du danger toujours croissant, porta son quartier-général à Sacilé sur la Livenza, où il s'occupa sans relâche de concentrer ses forces, celles qui se repliaient comme celles qui lui arrivaient des environs de Trévise et de Padoue. Les Allemands mirent le

siège devant les forteresses d'Osopo et de Palma-Nova. Toutes ses troupes rassemblées, excepté celles qui venaient des parties supérieures du royaume et de la Toscane, Eugène résolut de livrer bataille avant que son adversaire eût réuni à l'armée principale autrichienne, les divisions qu'elle attendait encore. Il faut blâmer Eugène de cette mesure, bien loin de l'en féliciter. Quoique les différens corps autrichiens n'eussent point opéré leur jonction définitive, l'armée de l'archiduc était déjà de beaucoup supérieure à celle du vice-roi ; il n'y avait pas seulement doute sur l'issue du combat : il y avait encore probabilité de succès pour le prince allemand. En un mot, si la supériorité numérique de l'un, était pour lui une raison d'en venir aux mains sur-le-champ, ce devait être pour l'autre un motif de temporiser.

La distribution de l'armée française, dans les environs de Sacile, était celle-ci : Seras et Severoli formaient la droite, composée en grande partie de troupes italiennes, infanterie et cavalerie ; Grenier et Barbou commandaient au centre, Broussier à gauche. L'aile droite engagea la bataille, le 16 avril. Les soldats italiens fournirent des charges très brillantes ; le village de Palsi fut pris et repris plusieurs fois, et resta enfin à l'archiduc. Déjà l'aile gauche autrichienne et sa nombreuse cavalerie gagnaient du terrain ; la droite des Français périssait ; Seras et Severoli se voyaient gravement

compromis, lorsque Barbou détacha quelques bataillons du centre à leur secours. Ce renfort permit à Seras de reprendre l'offensive, et il le fit avec tant de vigueur, qu'il chassa les Allemands, non seulement de Palsi, mais encore de Porcia où se trouvaient leurs plus grandes forces. Cependant le secours envoyé à Seras avait dégarni le centre de l'armée française; l'archiduc le vit, et ordonna une charge qui faillit le rompre entièrement. Alors Broussier entra dans la bataille, et rétablit l'équilibre. Barbou continuait à se défendre avec une grande résolution. L'archiduc fit avancer toutes ses réserves; le combat devint général; la mêlée fut longue, acharnée et meurtrière. Les Autrichiens avaient pour eux la supériorité du nombre et l'avantage du sang-froid; les Français l'emportaient en audace et en impétuosité. Ils tinrent ferme à Porcia, malgré les efforts de l'ennemi pour reprendre cette position. Le colonel Gisfenga déploya la plus grande valeur à la tête de la cavalerie italienne; le brave général Teste fut blessé grièvement. La bataille durait depuis six heures, sans que la fortune penchât d'aucun côté. Cependant, les Autrichiens se grossissant toujours de plus en plus, contraignirent enfin leurs adversaires à se replier en désordre, et avec une perte considérable. La cavalerie française souffrit beaucoup, le corps de Broussier surtout, qui couvrit la retraite, et eut à lutter seul contre les efforts

réunis de l'armée victorieuse. Sans la nuit, qui vint mettre un terme à la poursuite, les Français et les Italiens auraient éprouvé quelque grande catastrophe. Leur perte en morts, blessés et prisonniers, fut de deux mille cinq cents hommes environ, celle de l'Autriche, de cinq cents au plus. Ce revers ne permettait plus au vice-roi de garder ses positions de Sacile, il retira son armée sur les bords de l'Adige, faiblement poursuivi, selon leur coutume, par les Autrichiens, qui perdent ainsi d'excellentes occasions pour la victoire. Eugène fut rejoint sur l'Adige par le corps de Lamarque, réparti dans les environs de Vérone au moment de la bataille, et par celui que Durutte amenait de Toscane. Ce qui contribua surtout à ranimer l'ardeur des Français, ce fut l'arrivée de Macdonald; Eugène seul en fut peu satisfait, craignant de voir attribuer à ce général tous les succès que l'armée pouvait remporter. L'archiduc passa la Piave et la Brenta, inonda le Trévisan, le Padouan et le Vicentin; attaqua inutilement Palma-Nova; fit donner l'assaut au fort de Malghera, pour se frayer une route vers les lagunes de Venise; et ne réussit pas davantage; marchant toujours néanmoins à la rencontre de l'ennemi sur les bords de l'Adige. L'archiduc espérait pénétrer dans la haute Lombardie, antique domaine de ses ancêtres; mais il ne trouva pas dans le pays la faveur d'opinion à laquelle il s'attendait. Il y eut quelque mouve-

ment à Padoue, il est vrai, mais sans importance ni résultat. Les habitans de Crespino prirent aussi les armes, et ce fut un malheur pour eux; Buonaparte, redevenu vainqueur, les soumit à toutes les rigueurs du régime militaire, et les punit de la révolte par le bâton. Ils demandèrent grâce; Buonaparte la promit, mais à prix de sang, et exigea quatre victimes. Eugène intercêda auprès de l'empereur, et obtint que le nombre serait réduit à deux; elles rachetèrent par le dernier supplice le châtiment réservé à leur patrie.

Pendant ce temps, l'archiduc Charles passait l'Inn, envahissait la Bavière, et marchait sur le Rhin. Tout parut d'abord favoriser l'entreprise de François. L'insurrection du Tyrol n'était pas le moindre fondement de ses espérances. Un grand mécontentement régnait parmi cette population vertueuse et guerrière. Habitée depuis long-temps à la domination modérée de l'Autriche, elle supportait difficilement le joug inaccoutumé des Bavarois, joug militaire et pesant, grace à l'exemple et peut-être aux ordres de Napoléon. De plus, le roi de Bavière avait aboli l'antique constitution du Tyrol, et soumis le pays à son pouvoir absolu, même en matière d'impôt. Les habitans se réunirent donc, soit en secret, soit ouvertement, pour seconder de tous leurs moyens les efforts de leur ancien maître. De son côté l'Autriche favorisait ce mouvement, en dirigeant sur le Tyrol, par les

montagnes de Salzbourg, un corps de troupes régulières aux ordres de Jellacich. Le jour même où l'archiduc Charles passait l'Inn, où l'archiduc Jean franchissait les défilés de Tarvis, les Tyroliens, animés d'un seul esprit, se levèrent spontanément et à l'improviste, coururent aux armes et tombèrent sur les troupes françaises et bava-roises en garnison dans le pays. Ils avaient mis à leur tête André Hofer, aubergiste à Sand, dans la vallée de Passeira. André ne possédait aucunes qualités remarquables, je dis de celles qui séduisent les hommes d'aujourd'hui ; mais il était doué d'un esprit droit et d'une vertu incorruptible. Élevé depuis son enfance dans les solitudes escarpées du Tyrol, il ignorait le vice et ses appas trompeurs. Les personnages les plus éminens de France et d'Italie couraient se prosterner devant la puissance de Buonaparte ; un pauvre aubergiste de montagne conservait chez lui le dépôt de l'innocence et des mœurs. Deux sentimens dominant pour l'ordinaire chez les hommes de cette espèce : l'amour de Dieu et l'amour de la patrie. L'un et l'autre existaient au suprême degré dans Hofer ; aussi était-il particulièrement chéri et respecté des paysans tyroliens. Exempt d'ambition, il accepta, ne rechercha point le commandement. Plein de modestie, il ne connut, ni les excès du soldat sur le champ de bataille, ni les intrigues du courtisan en temps de paix. Ses vœux se bornaient à



bien servir son prince et à bien élever sa famille. Il vit d'insolens vainqueurs, de paisibles chaumières livrées aux flammes, ses compatriotes cruellement égorgés, sans que la modération de son caractère en fût un moment altérée. Terrible dans les combats, humain après la victoire, il ne permit jamais le meurtre de ses prisonniers. Loin de là, il les confiait aux femmes tyroliennes, qui leur prodiguaient, avec un noble empressement, et par respect pour Hofer, les soins les plus touchans de l'hospitalité. Napoléon renversait des états, s'indignait même qu'on osât les plaindre; Hofer défendait sa patrie, et se montrait encore généreux envers ceux qui appelaient sur elle la destruction et la mort. Que les illustres orateurs d'un siècle dégénéré célèbrent, dans leurs pompeux panégyriques, les éclatans méfaits de la puissance; je ne demande pour moi, écrivain obscur, que le plaisir de raconter, dans mon style vulgaire, les actions de ces hommes qui préférèrent la vertu aux richesses.

La nation tyrolienne restait donc fidèle à son ancien maître, et repoussait la domination nouvelle. Hommes, femmes, vieillards, enfans, tous accoururent à la voix de Hofer, du fond des vallées, du sommet des monts, et tombèrent à l'improviste sur les Français et les Bavaois. Subitement attaqués à Sterzingen, à Inspruck, à Hall et dans le couvent de Saint-Charles, les Bavaois se

virent contraints de déposer les armes après une perte immense. Dix mille soldats se trouvaient déjà au pouvoir des vainqueurs. Un corps de trois mille hommes, Français et Bava-rois, qui venait au secours des autres, éprouva le même sort sous les murs de Wildaw ; chaque détachement qui se présentait était anéanti par les insurgés. De toutes parts, à toute heure, la nuit comme le jour, les Tyroliens sortaient de leurs retraites, s'acheminaient par des sentiers dont eux seuls connaissaient les détours, et surprenaient inopinément leurs adversaires épouvantés. Cette guerre fut à la fois singulière et terrible ; le bruit des armes se confondait au son continuel du tocsin et à la voix des paysans qui criaient sans relâche : *Au nom de Dieu et de la très sainte Trinité!* imposante harmonie mille fois répétée par l'écho des montagnes, et qui faisait de ces rochers un séjour d'horreur, d'effroi et de religion tout ensemble. L'adroit Tyrolien atteignait de loin son ennemi d'un plomb meurtrier, ou faisait pleuvoir sur sa tête une grêle de pierres, ou l'écrasait sous d'énormes quartiers de roc détachés des sommets. Hofer, toujours imperturbable, vêtu comme ses compagnons, mais reconnaissable entre tous par sa stature colossale et ses formes athlétiques, Hofer, constamment au milieu des siens, enflammait leur courage dans le péril ; réprimait leur fureur après la victoire ; la résistance rencontrait

en lui un ennemi sans pitié, la soumission un protecteur magnanime. Partout où il se trouvait, il n'y avait plus qu'une volonté pour combattre ou s'arrêter, et l'autorité de son nom était plus puissante sur ces esprits belliqueux, que l'habitude de l'obéissance et la crainte du châtimement sur le soldat le mieux discipliné. Les enfans combattaient comme des adultes, les vieillards comme de jeunes guerriers, les femmes comme des hommes intrépides, les hommes comme d'invincibles héros. Jamais cause plus honorable et plus juste, ne trouva de défenseurs plus unis et plus braves. Une multitude de prisonniers s'acheminaient par la route de Salzbourg vers l'intérieur de l'Autriche ; spectacle flatteur aux yeux de François. Vainqueurs sur les terres de l'empire, les Tyroliens franchirent les sommets du Brenner, parurent sur le territoire italien et soulevèrent le haut Trentin. L'insurrection se propageait de vallée en vallée, de montagne en montagne ; déjà même la capitale du pays se trouvait en péril. On ne peut douter que l'archiduc Jean, à son arrivée sur les bords de l'Adige, n'eût trouvé, dans la masse tyrolienne, un appui formidable, ce qui pouvait déterminer des événemens de la plus haute importance pour l'Italie. C'était là, du moins, le plan des généraux autrichiens. L'empereur François, pour entretenir la chaleur des esprits, et prouver qu'il n'oubliait point ses fidèles sujets du Tyrol,

envoya auprès de Hofer, pour l'éclairer de ses conseils, le général Chasteler, l'un des plus habiles et des plus braves capitaines de notre âge. Il y fit passer en outre, ainsi que nous l'avons déjà dit, un corps de troupes régulières, accoutumées à la guerre des montagnes, sous la conduite de Jellacich, officier distingué, à qui d'ailleurs le pays était bien connu. A peine les enseignes autrichiennes paraissaient-elles dans le Tyrol, que les habitans s'abandonnèrent aux démonstrations d'une allégresse infinie. L'arrivée des Allemands fut une véritable entrée triomphale. Les cloches sonnèrent en volée, l'artillerie et la mousqueterie tirèrent comme en un jour de fête. Les paysans poussaient de bruyantes acclamations, s'embrassaient entre eux, embrassaient les soldats, et leur prodiguaient les mets les plus délicats de ces montagnes : jours de bonheur pour l'héroïque Tyrol!

Lajoie de l'Autriche ne fut pas de longue durée. Au moment où ses plus chères espérances paraissaient devoir se réaliser, Buonaparte arrive en Allemagne, se met à la tête de son armée, et gagne trois batailles rangées à Taun, à Abensberg et à Eckmuhl. L'archiduc se vit ainsi forcé de se retirer sur la rive gauche du Danube, laissant la route de Vienne ouverte aux Français sur la rive droite. Les défaites du prince Charles produisirent un autre résultat très important. En

effet, Napoléon se rapprochant toujours davantage de Vienne, l'archiduc Jean fut obligé lui-même d'évacuer l'Italie, pour ne pas rester coupé de l'Autriche, et perdit ainsi, non seulement l'Italie, mais encore le Tyrol. Aussitôt après les victoires de Buonaparte, entre Augsbourg et Ratisbonne, la face de la guerre changea totalement. L'agresseur fut réduit à se défendre, celui qui avait été attaqué prit à son tour l'offensive, l'Italie échappait à l'Autriche, Vienne était menacée, et l'auteur de la guerre n'avait plus d'espoir que dans la Hongrie, la Moravie et la Bohême.

Quand bien même l'archiduc Jean n'eût pas reçu de sa cour l'ordre de battre en retraite, les divers échecs éprouvés par son frère, sur le Danube, lui auraient suffisamment démontré qu'il ne devait pas chercher à pénétrer plus avant en Italie, et qu'il lui fallait, au contraire, voler à la défense du siège même de la monarchie autrichienne. Quoiqu'il eût déjà dépassé Vicence, il ordonna un mouvement rétrograde sur toute sa ligne, se proposant seulement de résister dans les positions fortes, afin de sauver son artillerie, ses munitions et ses bagages; entreprise difficile et périlleuse, devant un ennemi si alerte et si rapide. Le vice-roi se mit à la poursuite de l'archiduc; mais il se trouva long-temps arrêté sur la Brenta dont l'ennemi avait détruit les ponts. Les Autrichiens firent halte sur les rives de la Piave, dont ils s'ap-

prêtèrent à défendre vigoureusement le passage. Leur droite se prolongeait jusqu'au pont de Priuli, que l'archiduc avait brûlé; leur gauche, jusqu'à Rocca di Strada sur la route de Conegliano; leur front, protégé par une nombreuse artillerie, s'étendait parallèlement au fleuve, sur un rideau de collines en avant duquel se trouvaient plusieurs gros de cavalerie. Les Français firent leurs dispositions pour le passage. Dessaix effectua le sien à Lovadina, sous le feu même de l'ennemi. Presque tout le reste de l'armée passa au-dessus et au-dessous de Lovadina. Le vice-roi forma ses bataillons, malgré l'artillerie et la cavalerie autrichiennes. La bataille devint bientôt égale, et fut soutenue avec fureur des deux côtés; les Français voulant absolument déloger les Autrichiens des hauteurs, ceux-ci s'efforçant de rejeter les Français dans le fleuve. L'archiduc et le vice-roi déployèrent l'un et l'autre, dans cette mêlée terrible, autant d'activité que de bravoure, et remplirent à la fois les devoirs du général et ceux du soldat : le combat se livrait entre la Piave et Conegliano. Un fossé profond défendait la ligne autrichienne; les Français se présentèrent pour le franchir, Abbé à droite, Broussier au centre, Lamarque à gauche; Pully, Grouchy et Gifflenga soutenaient ce mouvement. Après un engagement opiniâtre, les Allemands commencèrent à plier, et la fortune se déclara pour Eugène. Il ne restait plus à emporter que le

moulin de la Capanna , où les Autrichiens se maintenaient fortement. Lamarque et Durutte traversèrent rapidement le fossé, et enlevèrent la position à la baïonnette. Ce dernier avantage décida la victoire complète des Français. Les Autrichiens se retirèrent dans un assez grand désordre, d'abord à Conegliano, puis à Sacile. Cette bataille fut désastreuse pour les Autrichiens; elle leur coûta environ dix mille hommes tués, blessés ou pris, quinze pièces de canon, trente caissons, beaucoup de munitions et de bagages. Plusieurs officiers supérieurs se trouvèrent parmi les morts, entre autres le général Wolfskell. Les généraux Rissner et Hager étaient au nombre des prisonniers. La perte des Français en morts et en blessés fut de trois mille hommes environ. De leur côté, ceux qui eurent le plus de part à la victoire, après le vice-roi, furent Dessaix et Pully; du côté des Allemands, celui qui se distingua le plus, après l'archiduc, ce fut Wolfskell, qui mourut de ses blessures peu de temps après. Il emporta les regrets de tous les siens, qui perdirent en lui un brave et habile capitaine.

L'archiduc continua son mouvement de retraite, le vice-roi se remit sur ses traces. Celui-ci passa facilement la Livenza, difficilement le Tagliamento. La cavalerie française, inondant le plat pays et les vallées, fit lever sans peine les sièges d'Osopo et de Palmanova. Eugène partagea son

armée en deux corps, dirigeant l'un sur les défilés de Tarvis, vers la Carinthie; l'autre, sous le commandement de Macdonald, vers la Carniole. Le premier devait occuper la Carinthie et la Styrie, refouler l'ennemi jusqu'en Hongrie, et donner la main à l'armée française d'Allemagne. Le second avait ordre de se porter sur Laybach, et de lier ses opérations à celles de Marmont, qui accourait à grands pas de la Dalmatie. Cette double manœuvre eut un succès complet. Desaix et Seras franchirent les hauteurs, chassèrent devant eux les Autrichiens par les vallées de Ponteba, de Pradele, de la Fella et de la Dogna, et parvinrent aux montagnes qui forment le point de partage entre les eaux de la Méditerranée et celles de la mer Noire. Les forts de Malborghetto et de Pradele opposèrent quelque résistance. Seras essaya de corrompre à prix d'or le commandant de Malborghetto; l'Allemand indigné rejeta cette honteuse proposition, soutint l'assaut avec vigueur, stimula le zèle de ses compagnons pour la défense de la patrie, combattit lui-même au milieu d'eux, et finit une vie honorable par une mort glorieuse. Je regrette beaucoup de n'avoir pu me procurer le nom de ce vertueux Autrichien; il m'eût été bien doux de le consigner dans ces annales. Les deux forts tombèrent enfin au pouvoir des Français. Le vice-roi emporta les défilés de Tarvis, entra victorieusement dans la Carinthie, et mar-



cha sans délai sur Judenbourg en Styrie. Expulsé du Tyrol par le maréchal Lefèvre, que Buona-  
parte y avait envoyé après la victoire de Ratis-  
bonne, Jellacich perdit presque toute sa troupe  
à Saint-Michel en Styrie. Seras, après avoir dé-  
passé les hauteurs du Somering, entra dans Schott-  
vien où il trouva les avant-postes de l'armée d'Al-  
lemagne.

Ces événemens se passaient sur la gauche du  
vice-roi ; pendant ce temps, Macdonald manœu-  
vrait à droite, dépassait Monfalcone et Duino, et  
occupait Trieste. De là il avait pris sa route vers  
la Carniole, pour s'emparer de l'importante ville  
de Laybach, agir de concert avec Marmont, se  
porter sur Gratz par la grande route de Laybach,  
et se réunir enfin lui-même à l'armée du Danube.  
L'archiduc se trouvait encore à la tête de forces  
imposantes, et Macdonald rencontra une vive  
résistance à Prevaldo. Il parvint cependant à s'en  
emparer, après plusieurs attaques successives de  
front et sur les flancs. Au moyen de la même  
tactique, il contraignit à mettre bas les armes  
quatre mille Autrichiens qui défendaient Laybach,  
et prit possession de la ville. Fort de cette vic-  
toire, il laissa en Carniole les garnisons néces-  
saires, et se rendit à Gratz, où il attendit l'arrivée  
de Marmont. A peine ce général eut-il appris que  
l'archiduc Jean, par suite des événemens d'Alle-  
magne, avait déjà évacué le Vicentin, qu'il s'était

mis en marche pour rejoindre l'armée principale et prendre part à ses importantes opérations. Parti de Zara, il battit les Autrichiens qui voulurent lui disputer le passage au mont Chitta et à Gratschatz, et s'avança sur Gospitsch, place difficile à surprendre à cause des nombreuses rivières qui l'environnent, et défendue alors par des forces considérables, composées en grande partie de Croates. Après une bataille rangée, qui fut longue et meurtrière, après une multitude de combats partiels dans la campagne, la fortune des Français l'emporta, et rien ne s'opposa plus à la marche de Marmont, si l'on excepte un engagement qu'il eut encore à soutenir contre l'arrière-garde ennemie à Ottotschaz. Après avoir occupé successivement Segna et Fiume, Marmont se porta à grandes journées sur Gratz, où il opéra sa jonction avec l'armée d'Italie. Dès lors, toute l'ancienne Illyrie se trouvait au pouvoir de la France. Son armée entière ainsi réunie, le vice-roi laissa les garnisons nécessaires dans les positions les plus convenables, passa les hauteurs du Somering, traversa les vallées de l'Arabon ou Javarin, appelé aujourd'hui Raab, et se rapprocha du Danube, théâtre des opérations de son père. Ici, Napoléon va parler son langage emphatique ordinaire :

« Soldats de l'armée d'Italie, disait-il, vous avez  
« glorieusement atteint le but que je vous avais  
« marqué : le Somering a été témoin de votre

« jonction avec la grande armée. Soyez les bien  
« venus; je suis content de vous! Surpris par un  
« ennemi perfide avant que vos colonnes fussent  
« réunies, vous avez dû rétrograder jusqu'à l'Adige;  
« mais lorsque vous reçûtes l'ordre de marcher en  
« avant, vous étiez sur le champ mémorable d'Ar-  
« cole, et là, vous jurâtes, sur les mânes de nos  
« héros, de triompher. Vous avez tenu parole à  
« la bataille de la Piave, aux combats de San-Daniel,  
« de Tarvis, de Goritz, etc. Vous avez pris d'as-  
« saut les forts de Malborghetto, de Pradele, et  
« fait capituler la division ennemie retranchée dans  
« Prewald et dans Leybach. Vous n'aviez pas en-  
« core passé la Drave, et déjà vingt-cinq mille  
« prisonniers, six cents pièces de bataille, dix dra-  
« peaux avaient signalé votre valeur. Depuis, la  
« Drave; la Save, la Murh n'ont pas retardé votre  
« marche. La colonne autrichienne de Jellacich,  
« qui la première entra dans Munich, qui donna  
« le signal des massacres dans le Tyrol, environ-  
« née à Saint-Michel, est tombée sous vos baïon-  
« nettes; vous avez fait une prompte justice de ces  
« débris échappés à la colère de la grande armée.  
« Soldats! cette armée autrichienne d'Italie, qui  
« un moment souilla par sa présence mes pro-  
« vines, battue, dispersée, anéantie, grâce à  
« vous, sera un exemple de la vérité de cette de-  
« vise : *Dieu me la donne, gare à qui la touche!* »

A ces exclamations de Buonaparte, les hommes

sages et modérés haussaient les épaules. Ils auraient désiré chez lui plus de modestie, et ils le désiraient dans l'intérêt même de sa grandeur; mais Buonaparte ne connut point la grandeur attachée à la modestie.

Le 14 juin, jour anniversaire de la victoire de Marengo, le prince Eugène défit complètement, sous les murs de Javarin, l'archiduc Jean, qui se portait par les rives du Danube au secours de son frère Charles. Le vice-roi déploya dans cette bataille une valeur et une habileté très remarquables. N'oublions pas, cependant, de rendre à l'archiduc Jean les éloges qu'il a mérités. Au milieu de tant d'épouvantables désastres, quand l'édifice de la monarchie autrichienne s'écroulait de tous côtés, le prince conserva le calme dans ses esprits, et le bon ordre dans son armée. Il combattit souvent à l'arrière-garde, et toujours avec valeur. Après tant de batailles et une si longue retraite, il sut éviter la confusion qui paraissait devoir en être la suite, et reparut plus puissant dans les plaines de Javarin. Peut-être même, sans la rapidité du vice-roi, eût-il relevé la fortune de son auguste frère. Disons ici que les deux jeunes rivaux étaient du même âge et d'une valeur pareille. Mais Jean avait plus de modestie; c'était une qualité de famille; Eugène plus de vanité, à l'exemple de son père. L'archiduc méritait de défendre sa patrie; Eugène eût mérité de n'être

point employé à la destruction de la patrie des autres.

L'Autriche succomba entièrement, le 6 juillet, dans les champs de Wagram; l'armée du prince Charles y fut écrasée, et Napoléon se vit le maître de cette antique et vaste monarchie. L'anéantissement de l'un des partis rendait le traité de paix facile. L'empereur François dut se soumettre aux conditions les plus dures; il consentit même, car il voulait avant tout sauver son état, il consentit à la plus dure de toutes les conditions, en accordant sa fille Marie-Louise au fléau de sa propre famille, à celui qui, au commencement de la guerre, et pendant toute sa durée, l'avait personnellement chargé des épithètes les plus injurieuses. La convention fut signée à Vienne, le 14 octobre, par le sieur de Champagny, pour Napoléon; par le prince de Lichtenstein, pour François. L'empereur d'Autriche cédait à l'empereur Napoléon, indépendamment de plusieurs domaines en Allemagne et en Pologne, le comté de Gorice; le territoire de Monfalcone; le comté et la ville de Trieste; le duché de Carniole et ses enclaves dans le golfe de Trieste; le cercle de Villach dans la Carinthie, avec tous les pays situés sur la rive droite de la Save, en partant du point où cette rivière sort de la Carniole, jusqu'au point où elle touche la frontière de Bosnie; savoir: une partie de la Croatie provinciale; six districts de la Croatie

militaire ; Fiume et le littoral hongrois ; l'Istrie autrichienne avec le district de Castua, Picino, Buccari, Buccarizza, Porto-Re, Segua ; les îles dépendantes des pays cédés, et tous les autres territoires, sous quelque dénomination que ce fût, sur la rive droite de la Save ; le fil du fleuve servant de limite entre les deux états. Napoléon s'engageait à faire grâce aux Tyroliens, François aux Polonais. Ce dernier promettait, en outre, de cesser toute relation avec la Grande-Bretagne. Toujours soigneux d'entacher la réputation de ses amis, pour les déposséder ensuite de leurs états, Napoléon fit encore insérer dans le traité un article, par lequel l'Autriche abandonnait à la Russie, dans la partie la plus orientale de l'ancienne Gallicie, un territoire renfermant une population de quatre cent mille âmes, non compris cependant la ville de Brody. Alexandre, qui était resté contre toute raison spectateur oisif de ce grand démêlé, accepta un don qui dépouillait son ami. On ne saurait blâmer l'Autriche de cette convention, elle y était contrainte par la force : à qui faut-il adresser de plus grands reproches, ou de celui qui en imposa la loi, ou de celui qui l'accepta ? c'est ce que la postérité décidera sans peine. Tel fut le résultat des immenses préparatifs de l'Autriche ; ils ne servirent qu'à river les fers de l'Europe.

Après tant de malheurs, l'Autriche trouva enfin

le repos dans la paix ; mais un repos douloureux et plein d'amertume. Sans parler de sa puissance perdue, elle avait encore à supporter l'insolence du vainqueur et le poids d'énormes impositions. Les Tyroliens seuls ne se laissèrent point abattre. Ils continuèrent à défendre ce souverain qui venait de poser les armes, de renoncer à plusieurs territoires importans de son empire, et qui les avait eux-mêmes cédés au plus fort. Eugène, alors à Villach, les exhorta au repos ; ce fut en vain : ils résistèrent aux Français, aux Saxons, aux Bava-rois ; quelquefois heureux, souvent battus, toujours indomptés. Vaincus, ils se retiraient au fond de forêts impénétrables, ou sur le sommet de rochers inaccessibles ; vainqueurs, ils inondaient les vallées et en chassaient l'ennemi avec fureur. Vaincus, ils étaient traités cruellement par leurs adversaires ; vainqueurs, ils traitaient leurs adversaires avec humanité ; implorant la clémence du ciel après la défaite ; bénissant sa bonté après la victoire. Un jour qu'ils venaient de remporter un avantage signalé sur les troupes du maréchal Lefèvre, et de délivrer ceux de leurs compagnons qui avaient été faits prisonniers, on les vit, tout couverts de sang, entourés des cadavres de leurs compatriotes et de ceux de leurs ennemis, tomber à genoux au même instant à un signal donné par Hofer, et dans cette pieuse attitude, élevant des regards où se peignaient à la fois la joie et la dou-

leur, rendre grâce à Dieu de leur succès. L'écho des montagnes répétait au loin ce concert, où la voix de la religion prosternée s'unissait aux accents de la valeur satisfaite. Cependant, de nouvelles troupes se succédant toujours pour les détruire, abandonnés du monde entier, ou plutôt, ayant en quelque sorte le monde entier à combattre, les Tyroliens cédèrent, non volontairement, mais par impuissance, et se réfugièrent dans les rochers, attendant l'occasion où la vertu pourrait l'emporter sur la force. La domination bavaroise fut rétablie dans le Tyrol allemand, le royaume d'Italie s'agrandit du Tyrol italien.

Vers la fin de cette année, André Hofer se retira, lui et toute sa famille, dans un pauvre hameau, au milieu des montagnes et des neiges. Il pleurait sur sa patrie et ne songeait point à lui-même. Mais Napoléon avait soif de son sang; il le fit chercher avec le plus grand soin, et finit par découvrir son asile. Dans la nuit du 27 janvier 1810, les agens de Buonaparte frappèrent à la porte de la cabane. Hofer ouvrit; il prévint aussitôt son sort. *Je suis André Hofer*, leur dit-il avec une simplicité et un sang-froid admirables; *je suis au pouvoir de la France, faites de moi ce que vous voudrez, épargnez seulement ma femme et mes enfans; ils ne sont pas coupables et ne doivent pas répondre de mes actions.* Cela dit, il se livra. Avec lui se rendit le fils d'un médecin de Gratz, jeune



homme épris de la vertu de Hofer, et qui s'était dévoué au Tyrolien, à la vie et à la mort. Hofer fut d'abord conduit à Bolzen; sa femme l'y suivit avec un de ses fils en bas âge. L'enfant fut laissé dans cette ville; on renvoya la mère à Passera, auprès de trois autres fils au berceau. Enfans d'un père captif, ils allaient être bientôt orphelins. Trop jeunes encore pour comprendre leur infortune, ils n'en excitaient que davantage la pitié. Partout, dans les deux Tyrols, les peuples accouraient sur le passage d'André; ils pleuraient à la vue de ses chaînes, poussaient des gémissemens, et bénissaient le nom de leur cher et malheureux capitaine. Enfin, le plomb meurtrier perça le cœur généreux d'André, à Mantoue. Il reçut la mort avec ce calme qui est plus que de l'intrépidité. Le siècle pervers chargea André des noms de brigand et d'assassin; mais si la louange sert d'aiguillon à la vertu, il est déplorable et désespérant de penser au destin de Hofer.

Vainqueur de l'Autriche, Napoléon jeta le masque, et ne connut plus de frein. Rome éveilla de nouveau son ambition. Au commencement de la guerre, François avait parlé de la délivrance et du rétablissement du pape; pour mieux insulter à l'Autriche, Buonaparte rendit, à Vienne même, le 17 mai, le décret suivant :

Considérant que lorsque Charlemagne, empereur des Français, et notre auguste prédécesseur,

fit don aux évêques de Rome de diverses contrées, il les leur céda à titre de fiefs, pour assurer le repos de ses sujets, et sans que Rome ait cessé pour cela d'être une partie de son empire; considérant que depuis ce temps l'union des deux pouvoirs, spirituel et temporel, ayant été, comme elle est encore aujourd'hui, la source de continuelles discordes; que les souverains pontifes ne se sont que trop souvent servi de l'influence de l'un pour soutenir les prétentions de l'autre, et que, par cette raison, les affaires spirituelles, qui, de leur nature, sont immuables, se trouvent confondues avec les affaires temporelles, qui changent suivant les circonstances et la politique des temps; considérant enfin que tout ce que nous avons proposé pour concilier la sûreté de nos armées, la tranquillité et le bien-être de nos peuples, la dignité et l'intégrité de notre empire avec les prétentions temporelles des souverains pontifes, ayant été proposé en vain :

Les états du pape sont réunis à l'empire français.

La ville de Rome, premier siège du christianisme, et si célèbre par les souvenirs qu'elle rappelle et les monumens qu'elle conserve, est déclarée ville impériale libre; son gouvernement et son administration seront réglés par un décret spécial.

Les monumens de la grandeur romaine seront

conservés et maintenus aux dépens de notre trésor.

La dette publique est déclarée dette de l'empire.

Les revenus actuels du pape seront portés jusqu'à deux millions de francs, exempts de toute charge et redevance.

Les propriétés et palais du saint père ne seront soumis à aucune imposition, juridiction, visite, et jouiront en outre d'immunités spéciales.

Une consulta extraordinaire prendra, le 1<sup>er</sup> juin prochain, possession, en notre nom, des états du pape, et fera en sorte que le gouvernement constitutionnel y soit en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1810.

Pour ne point perdre de temps, Napoléon composa, le même jour 17 mai, la consulta extraordinaire, et y nomma : le général Miollis, gouverneur-général, président ; membres : Salicetti, Degérando, Janet et Dalpozzo ; secrétaire : Balbo, fils du comte Balbo, de Turin.

Ce fut ainsi que Rome tomba sous la domination immédiate de Napoléon, et qu'après mille ans, les papes furent dépossédés du pouvoir temporel. Pie VII protesta solennellement, à la face du monde, contre cette énormité.

« Ils sont enfin accomplis, s'écriait-il, les des-  
« seins ténébreux des ennemis du siège apostolique !  
« Après le violent et injuste envahissement de la  
« plus belle et de la plus considérable portion de

« nos domaines, nous nous voyons dépouillés,  
« sous d'indignes prétextes, de notre souveraineté  
« temporelle, avec laquelle notre indépendance  
« spirituelle est étroitement liée. Au milieu de  
« cette barbare persécution, nous sommes con-  
« solés et soutenus par la pensée que nous ne nous  
« sommes point exposés à tomber dans un si grand  
« désastre, par aucune offense faite à l'empereur  
« des Français ou à la France, qui a toujours été  
« l'objet de nos tendres et paternelles sollicitudes,  
« ni par aucune intrigue d'une politique mon-  
« daine; mais pour n'avoir point voulu trahir nos  
« devoirs et notre conscience. S'il est défendu à  
« quiconque professe la religion catholique de  
« plaire aux hommes en déplaisant à Dieu, com-  
« bien doit-il l'être davantage au chef de cette  
« même religion, lui qui est chargé d'en enseigner  
« les maximes? Obligés d'ailleurs, envers Dieu et  
« envers l'Église, de transmettre à nos successeurs  
« nos droits intacts et entiers, nous protestons  
« contre cette nouvelle et violente spoliation, et  
« nous déclarons de nulle valeur l'occupation qui  
« vient d'être faite de nos domaines. Nous reje-  
« tons, avec la résolution la plus ferme et la plus  
« absolue, toute rente ou pension quelconque que  
« l'empereur des Français prétend faire à nous et  
« aux membres de notre collège. Nous nous cou-  
« vririons tous d'opprobre à la face de l'Église, si  
« nous consentions à recevoir notre subsistance

« des mains de l'usurpateur de ses biens. Nous  
« nous abandonnons à la Providence et à la piété  
« des fidèles, contens de terminer ainsi dans la  
« médiocrité la carrière douloureuse de nos pé-  
« nibles jours. Nous adorons avec une parfaite hu-  
« milité les décrets impénétrables de Dieu; nous  
« appelons sa divine miséricorde sur nos sujets  
« fidèles, qui seront toujours notre bonheur et  
« notre gloire; et après avoir fait, dans cette cir-  
« constance, tout ce que commandaient nos de-  
« voirs, nous exhortons ces mêmes sujets à con-  
« server toujours intacte la religion et la foi, et à  
« s'unir à nous pour conjurer, par nos gémissé-  
« mens, entre le vestibule et l'autel, le Père su-  
« prême des lumières, afin qu'il daigne changer  
« les conseils pervers de nos persécuteurs. »

Le jour même où il faisait entendre ces plaintes douloureuses, le saint père fulminait l'excommunication contre l'empereur Napoléon, contre tous ceux qui avaient concouru avec lui à l'envahissement des états de l'Église, et particulièrement à l'occupation de la ville de Rome; contre les évêques, prélats, séculiers ou réguliers, qui ne se conformeraient pas à tout ce qui avait été statué par rapport aux sermens et aux relations publiques avec le nouveau gouvernement. Cette sentence portée, il se retira dans l'intérieur de ses appartemens, où il se mit en prière, attendant que la force vint décider de son sort. Il avait fait murer

les principales avenues du palais, afin qu'on ne pût parvenir chez lui qu'au moyen d'une violation manifeste de son domicile. Les agens de Buonaparte informèrent leur maître de l'indignation de sa sainteté et de l'excommunication lancée contre lui, le priant de leur transmettre des instructions à cet égard. Napoléon répondit que si le pape ne levait pas l'excommunication, et refusait la pension de deux millions, il fallait l'arrêter et le conduire en France. Cet ordre impitoyable trouva d'impitoyables exécuteurs. Dans la nuit du 5 juillet, des sbires, des archers, des galériens, et avec eux, chose incroyable, des généraux et des soldats de Napoléon, se dirigèrent vers le palais du pontife. Les sbires, les archers et les galériens escadèrent le mur du côté de la panneterie, où il présentait le moins d'élévation, et ouvrirent la porte aux militaires, mi-partie gendarmes et troupes de ligne. Ils brisèrent les portes intérieures, firent sauter les gonds, renversèrent les cloisons. Ce fracas nocturne se renouvelait à chaque appartement qu'il fallait traverser; scène terrible, éclairée par quelques torches, dont la lueur douteuse ne faisait que rendre plus sensible l'épaisse obscurité de ces sombres galeries. Éveillés à ce tumulte inattendu, les serviteurs du pape s'abandonnèrent à l'effroi. Le saint père lui seul se montrait calme et résigné. Il se trouvait en ce moment avec le cardinal Pacca, destiné lui-même à un traitement

plus affreux encore que celui du pontife, pour être resté fidèle à son souverain malheureux. Ils priaient l'un et l'autre, et s'exhortaient mutuellement à souffrir, lorsque les satellites de Buonaparte se présentèrent à l'appartement de l'innocent objet de leurs persécutions. Le pape revêtit à la hâte ses habits pontificaux, voulant qu'il demeurât constant qu'on n'avait pas seulement violé son domicile et sa personne, mais encore son rang et sa dignité. Le général de gendarmerie, Radet, força la porte, et entra brusquement. Il était assisté d'un certain Diana, qui avait manqué d'être décapité à Paris comme complice de la conjuration du sculpteur Ceracchi. Maintenant, Diana ne se contentait pas de servir Buonaparte, il le servait dans l'action la plus criminelle qu'il eût commise depuis long-temps. Fidèle exécuteur des ordres de son maître, Radet somma le pape d'accepter les deux millions, et de révoquer l'excommunication, faute de quoi il allait l'arrêter et le conduire en France. Pie VII refusa, non avec fierté, mais avec un calme beaucoup plus énergique. Il dit ensuite à Radet qu'il lui pardonnait comme à l'exécuteur simple des ordres de son souverain ; mais qu'il avait lieu de s'étonner qu'un Diana, son propre sujet, osât se montrer devant lui et l'insulter à ce point ; que cependant il lui pardonnait volontiers à lui-même ; puis il déclara de nulle valeur tout ce que le gouvernement de France

avait fait et faisait encore contre la personne du saint père, l'état de l'Église et le siège apostolique; ajoutant qu'il était prêt, qu'il se soumettait à tout, qu'on pouvait l'envoyer au supplice, et que la crainte n'était pas faite pour l'homme innocent. Prenant alors un crucifix et un bréviaire, restes uniques de sa grandeur, il se mit en marche au milieu des infâmes violateurs de son palais, et des soldats de Napoléon, qui n'avaient pas rougi de les seconder. Radet lui offrit d'indiquer les personnes dont il désirait être accompagné dans le voyage; le pape les indiqua, aucune ne lui fut accordée. On arracha même de ses bras le cardinal Barthélemi Pacca, après quoi on le conduisit brusquement, à travers une haie de baïonnettes, à la voiture qui l'attendait, et qui prit aussitôt la route de Toscane. Radet seul était monté avec le saint père. Pendant cette barbare exécution, Miollis recevait, dans le jardin du connétable où il se trouvait, par hasard ou à dessein, tous les rapports qu'il avait exigé qu'on lui fit à chaque instant sur cette affaire. Quoi qu'il en soit, le nom du connétable était ici un grand sujet d'épouvante, parce qu'il rappelait les temps de Clément VII. Le général de Napoléon n'était pas sans crainte de quelque soulèvement; aussi avait-il choisi la nuit, recommandé beaucoup de promptitude, et manqué deux mille hommes de troupes napolitaines, sous prétexte de les envoyer dans la haute Italie. Le



lendemain matin, la nouvelle de l'horrible attentat plongea Rome dans le deuil et l'effroi.

Cependant les chevaux de poste enlevaient rapidement la voiture du saint père ; il fallait bien prévenir sur toute la route le bruit de son arrestation, et le colosse militaire tremblait devant une opinion religieuse. Les gendarmes se remettaient, de station en station, le redoutable prisonnier. Au moment d'entrer dans l'état de Gênes, comme on craignait quelque mouvement dans la rivière du Levant, on embarqua le pontife sur un méchant esquif qui arrivait de Toscane. Pie VII demanda si le gouvernement français avait ordonné de le noyer ; on lui répondit que non. Aussitôt qu'il eut mis pied à terre, le prisonnier fut replacé en voiture ; les postillons avaient ordre d'aller au grand galop, sous peine de mort. Alexandrie renfermait une grosse garnison, le pape eut la permission de s'y arrêter pour dîner ; puis on se remit en route, et l'on traversa le Piémont avec la rapidité de l'éclair. A Saint-Ambroise de Suze, on apprêtait les chevaux pour partir avec plus de vitesse encore qu'on n'était arrivé : affaibli par la vieillesse, abreuvé d'amertume, accablé de fatigue, Pie VII demanda si Napoléon le voulait mort ou vivant. Vivant, répondit-on. Eh bien ! dit le saint père, laissez-moi donc passer la nuit à Saint-Ambroise. Il fallut y consentir malgré soi. Le lendemain on s'achemina vers le mont Cenis. Les

populations italiennes, n'ayant pu trouver le moment de rendre hommage au pape sur sa route, lui offrirent le tribut de leur vénération après son passage. Elles visitaient les endroits où il s'était arrêté, ceux qu'il avait traversés; ces lieux leur semblaient consacrés désormais par la dignité, le malheur et la religion. Ainsi se préparait la chute de Napoléon; déjà les prophéties du pontife commençaient à se vérifier; la plénitude des temps s'approchait. Le fidèle Pacca fut envoyé, comme un malfaiteur, au fort de Pierre-Châtel près Belley, prison réservée à tout homme innocent qui déplaisait à Buonaparte. On s'arrêta quelques jours à Grenoble, puis on remonta en voiture; et, comme s'il n'eût pas existé d'autre route, on traversa Valence en Dauphiné, où était mort le prédécesseur de Pie VII : action d'autant plus barbare, qu'elle n'était pas nécessaire. Enfin, après avoir fait passer le pontife par Avignon, Aix et Nice en Provence, on le conduisit à Savone. Étrange itinéraire, de Rome à Savone par la France! On avait grand soin aussi de cacher les heures de départ et le but du voyage; et, comme les lettres particulières en parlaient peu, que les journaux n'en disaient rien, il n'y avait jamais que les individus actuellement présents qui sussent où était le pape et où il allait. Du reste, le saint père trouva en France autant de vœux et d'hommages qu'il en avait trouvé en Italie; les préfets eux-mêmes,

par ordre exprès de Buonaparte, le traitèrent avec égard et respect.

Après ses victoires d'Allemagne, Napoléon revint en France, et s'arrêta au palais impérial de Fontainebleau. Il y trouva les députés de l'Italie, réunis par ordre pour encenser l'idole. C'étaient Moscati, Guicciardi et Testi pour le royaume italien; le cardinal Zondadari, archevêque de Sienne et grand-aumônier de la princesse Éliisa; Alliata, archevêque de Pise; Chigi, Lucci, Mastiani, Dupuy, Benvenuti et Thomas Corsini pour la Toscane; le duc Braschi, le prince Gabrielli, le prince Spada, le duc Bracciano, le chevalier Falconieri, le comte Marescotti, le marquis Salombri et le marquis Travaglini pour la ville de Rome. Moscati remercia Buonaparte des lois qu'il avait données; Zondadari, de leur avoir donné la princesse Éliisa.

Pour Rome, on fit de plus grands frais d'élocution. Orateur de la ville aux sept collines, Braschi parla des Scipion, des Camille, des César, du Tibre : « Il subsiste encore, s'écriait Braschi, ne-  
« veu de Pie vi, persécuté par Buonaparte, il sub-  
« siste encore ce Capitole où montèrent tant d'il-  
« lustres conquérans. Il vous attend, sire; venez  
« y inscrire votre nom immortel. Là s'élève en-  
« core et reverdit le rameau de laurier que Nerva  
« déposa dans le temple de Jupiter. Vous seul  
« pouvez le garantir de toute insulte, comme l'aigle

« de Trajan le préserva des outrages du Germain,  
« du Parthe, de l'Arménien et du Dace. »

Puisque Braschi parlait à son maître de César, de Nerva et de Trajan, il aurait pu l'entretenir encore de certain autre empereur, et cela sans déplaire à Buonaparte, qui accusait Tacite d'avoir calomnié Néron. Mais comment Braschi osa-t-il parler de Camille et de Scipion? je l'ignore, car Buonaparte disait souvent que les temps, entre Tarquin et César, n'étaient qu'épisodiques dans l'histoire de Rome, et que l'époque véritable, l'époque légitime n'avait eu lieu que sous les rois et les empereurs. Voilà pourquoi il appela le fils qu'il eut de Marie-Louise d'Autriche, roi de Rome, et non pas roi des Romains. Napoléon en était venu à ce degré de folie, qu'après avoir détruit les républiques modernes, il ne voulait pas même que les anciennes républiques eussent existé. Cependant les républicains de nos jours jetèrent pour lui feux et flammes, livrèrent pour lui d'épouvantables batailles. Les rois, de leur côté, voyant sa haine pour les républiques, se persuadèrent qu'il était venu fort à point pour leur propre salut, et le secondèrent de tous leurs efforts. Bien mal leur en prit, le monde peut le dire, et les rois mieux que personne.

Je n'oublie point, répondit Napoléon aux députés de Rome, les glorieuses actions de vos ancêtres. Je passerai les Alpes pour demeurer quelque temps

au milieu de vous. Les empereurs français, mes prédécesseurs, vous ont démembrés de l'empire, pour vous donner en fief à vos évêques. Le bonheur de mes peuples n'admet plus aujourd'hui de division. La France et l'Italie vivront désormais sous les mêmes lois et le même souverain. Elles ont besoin d'un bras puissant qui les protège; ce bras c'est le mien; je prétends l'employer pour leur bien-être. Ce n'est pas que je veuille apporter aucun changement à la religion de vos pères; fils aîné de l'Église, je resterai dans son sein. Mais Jésus-Christ n'a jamais voulu investir Saint-Pierre d'une souveraineté temporelle, et si Rome est le premier siège de la chrétienté, si son évêque est le chef spirituel de l'Église, j'en suis l'empereur. Il faut rendre à Dieu ce qui est à Dieu, à César ce qui est à César.

C'est maintenant de Rome française que je dois entretenir mes lecteurs. Le premier soin de la consulta fut de veiller à la sûreté de l'état. Connaissant le mécontentement général des esprits, elle crut d'abord devoir scruter les pensées, et organisa la police. Elle nomma directeur général Piranesi, homme très entendu dans cette partie; et pour directeurs particuliers Rotoli, le comte Gherardi, Visconti, Delup-Verdun, Pesse et Timesi, tous individus en possession de la confiance des Français. Leurs fonctions consistaient à surveiller les discours et les démarches secrètes. Quant

à la correspondance des particuliers entre eux, on ôta aux employés du pape l'administration de la poste aux lettres, pour la donner au directeur de la poste de France; et la mesure ne fut point prise à demi, puisqu'on se permettait, par l'effet d'une rigueur excessive, ou plutôt d'une effronterie scandaleuse, d'arrêter et d'ouvrir toutes les lettres, principalement celles qu'on écrivait à Savone, où se trouvait alors le pape. Le duc d'Otrante, le duc de Rovigo et leurs agens, même les plus obscurs, s'acquittaient de cette besogne avec un zèle infatigable. Ils en lurent d'innocentes, ils en lurent d'hostiles contre la domination nouvelle, ils en lurent aussi de comiques, car les esprits plaisans de Rome, et il y en avait encore beaucoup malgré le malheur des temps, mettaient exprès l'adresse de Savone sur des lettres remplies de quolibets contre les espions et ce mode affreux d'espionnage. Ces moyens ne suffisaient cependant pas pour assurer la tranquillité publique; l'emploi de la force était encore nécessaire; et, comme les soldats français ne pouvaient être partout, on créa des légions à Rome et dans les provinces. Le comte François Marescotti, personnage tout dévoué à la France, eut le commandement de la légion romaine. Ces mesures étaient bonnes pour prévenir les insurrections politiques, insuffisantes contre les brigands qui infestaient les environs de la capitale. On divisa ensuite le territoire de Rome

en deux départemens : l'un du Tibre, l'autre du Trasimène. Gacon et Olivetti en furent les préfets; puis on nomma les officiers municipaux; les choix furent bons et sages. En général la consulta faisait vite et faisait bien, si l'on excepte la police et les impositions; sous ces deux rapports, Buonaparte était inexorable comme à l'ordinaire. L'excellente organisation municipale, créée par Sixte-Quint, et mise en activité par Clément VIII, gênait la consulta; elle l'abolit et lui substitua les formes françaises. Le conseil municipal fut transformé en sénat; on y fit entrer les plus grands personnages, tels que les princes Doria, Albani, Chigi, Aldobrandini, Colonna, Barberini, les ducs Altieri, Braschi, Cesarini et Fiano. Toujours docile aux volontés de Buonaparte, Braschi accepta la place de maire, et l'on se persuada qu'avec un maire, tout Français par le fait, et un sénat, qui n'avait de romain que le nom, Rome devait être parfaitement contente. Pendant ce temps, la conscription enlevait des soldats pour les guerres étrangères, même dans la ville impériale et libre de Rome. Les lois civiles et criminelles de France n'étaient point oubliées : la consulta les fit promulguer quant aux personnes et quant aux choses, quant aux droits à exercer et aux formes à suivre devant les tribunaux. La présidence de la cour d'appel fut donnée à Bartolucci, homme d'un génie vaste et profond, littérateur distingué, sa-

vant jurisconsulte et politique habile. Il connaissait Napoléon et regardait sa chute comme inévitable. Nommé conseiller d'état à Paris, il s'y fit admirer à la fois par son savoir et sa sagesse.

Ce qu'il importait surtout d'organiser, c'étaient les finances. L'administration en était confiée à Janet. Il conserva la contribution foncière, qui devait rendre un million et demi de francs; l'impôt du sel, d'un revenu évalué à environ un million, et l'impôt sur la mouture, estimé à cinq cent mille francs. Mais le luxe des premiers magistrats, la misère du pays, les dettes contractées par les particuliers étaient autant d'obstacles à ce que ces revenus suffissent aux besoins du gouvernement. Miollis touchait quinze mille francs par mois, comme gouverneur général, et dix mille francs, aussi par mois, comme président de la consulta; s'il touchait en outre les honoraires, et tous les émolumens attachés à son grade de général, je l'ignore; le général Lemarrois avait quinze mille francs par mois, comme commandant de la division, et quatre autre mille francs pour sa police; les membres de la consulta jouissaient d'un traitement de trois mille francs par mois: Salicetti ne s'en contenta point, et en obtint pour lui quatre mille. C'était à la suite de longs désastres qu'on accablait Rome d'un pareil fardeau. Quoi qu'il en soit, la consulta fit bon usage d'une autre partie des revenus publics: sur sa de-



mande, Napoléon permit qu'elle disposât d'une somme convenable en faveur de la duchesse Bourbon de Parme ; et du roi de Sardaigne Charles Emmanuel, qui vivait à Rome, tout entier à ses devoirs de religion. C'est une action noble et généreuse, que l'histoire ne devait point passer sous silence.

De toutes les affaires du gouvernement de Rome, la plus difficile à régler, c'était celle du clergé. A l'époque où les Marches venaient d'être réunies au royaume d'Italie, le pape s'était opposé à la prestation du serment. Il renouvela cette défense, pour l'état de Rome, au moment de son départ de cette ville. De son côté Napoléon exigea le serment, même de la part des ecclésiastiques. Il en résulta un trouble, un désordre inexprimables. La plus grande difficulté consistait dans le serment de fidélité ; celui d'obéissance n'en faisait aucune. Les ecclésiastiques répugnaient à ce mot de fidélité, persuadés qu'il emportait reconnaissance de l'empereur Napoléon comme leur souverain légitime, et parce qu'ils ne croyaient pas pouvoir se soumettre à un autre souverain, le pape n'ayant point renoncé à ses droits. On ne pouvait d'ailleurs exiger que des individus, uniquement occupés de fonctions religieuses, individus sans littérature pour la plupart, dont quelques uns mêmes étaient dénués de toute espèce d'instruction, allaient rechercher, dans l'obscurité des anciennes

chroniques, si la donation de Charlemagne ou de Pépin était valide ou non valide, absolue ou restrictive, et si Napoléon était ou non fondé à s'emparer des provinces composant cette donation. Le pape était souverain de Rome depuis plus de dix siècles, reconnu comme tel par le monde entier et par Napoléon lui-même; le pape n'avait point abdiqué; il avait au contraire protesté fortement contre la spoliation de ses états : voilà ce que savaient très bien les ecclésiastiques, et leur érudition n'allait pas au-delà.

L'un des membres de la consulta entreprit de justifier la prestation du serment; ce fut Dalpozzo, homme d'un grand savoir et d'un esprit supérieur. La loi divine, disait Dalpozzo, prescrit l'obéissance aux magistrats établis par la loi politique. Ce précepte n'admet qu'une seule restriction, qui d'ailleurs est toujours de plein droit sous-entendue, c'est-à-dire qu'on ne doit point obéissance pour les choses absolument illicites de leur nature. Le pouvoir ecclésiastique ne pouvant déroger ni en tout, ni en partie à la loi divine, il en résulte évidemment que ce pouvoir doit au souverain le serment pur et simple d'obéissance et de fidélité, sans aucune restriction explicite. Le dernier souverain de Rome, dit-on, a défendu tout serment, excepté celui dont il a donné la formule. Mais on ne prétendra pas assurément que ce soit là un commandement de l'Église, et

dans ce cas même, les sujets ne seraient pas tenus, pour l'observer, de s'exposer au ressentiment du souverain actuel, et aux peines que pourrait appeler sur eux leur résistance, puisque les lois de l'Église, d'après la règle commune, ne sont point obligatoires dans le cas d'un péril imminent. Au fait, la défense dont il s'agit n'est rien autre chose qu'un moyen employé par le prince déchu, et dans des vues purement humaines, pour gêner l'action du nouveau gouvernement, et ressaisir l'autorité temporelle. Ici, le pape n'a point agi comme chef de l'Église, ni comme le vicaire de celui qui a dit : Mon royaume n'est pas de ce monde, de celui dont les leçons et les exemples ont constamment enseigné l'obéissance aux magistrats établis. C'est donc uniquement de la confusion, dans une seule main, des deux pouvoirs temporels et spirituels, qu'est née l'erreur qu'il importe si fort aujourd'hui de détruire pour le bon ordre et la tranquillité publique. La formule de serment prescrite aux habitans de l'état romain, est précisément celle qu'on exige par tout l'empire français et le royaume d'Italie, formule que plus de quarante millions de catholiques n'hésitent point à prononcer toutes les fois que l'occasion s'en présente. Quant à la formule particulière, prescrite aux évêques et aux curés, elle a été stipulée dans le concordat conclu entre le gouvernement français et le pape Pie VII. Qu'on ne prétende donc plus

qu'en prêtant serment d'obéissance aux constitutions de l'empire, on approuve implicitement le divorce; cette insinuation et d'autres semblables, répandues parmi le peuple, sont dénuées de fondement. Par cette expression, constitutions de l'empire, il faut entendre les lois politiques qui constituent la forme du gouvernement: or, les lois politiques ne doivent pas être confondues avec les lois civiles. D'ailleurs la loi civile de France n'ordonne point le divorce; elle le permet seulement à ceux qui croient pouvoir y recourir sans blesser leur conscience. Déjà, sans parler des magistrats, plusieurs évêques, beaucoup de curés, de chanoines et d'autres ecclésiastiques, ont donné l'exemple de l'obéissance et de la soumission; mais comme il importe que cet exemple trouve des imitateurs, le gouvernement veut, et ce sera l'objet de sa sollicitude particulière, que les ecclésiastiques qui se sont conformés, ou se conformeraient à ses ordres, reçoivent des témoignages éclatans de sa confiance et de sa satisfaction.

Le raisonnement de Dalpozzo était sans réplique, quant à l'obéissance proprement dite; et comme les ecclésiastiques ne s'y refusaient pas, comme ils promettaient en outre de ne prendre part à aucune trame ou conjuration quelconque dirigée contre le gouvernement, ce gouvernement, s'il eût été juste et généreux, s'en serait montré satisfait; mais Napoléon tenait au serment de fidé-

lité parce qu'il se persuadait, aussi bien que ceux dont il l'exigeait, que cette formule contenait implicitement reconnaissance de légitimité pour lui-même, et parce qu'il y voyait un moyen de connaître les récalcitrans, qu'il voulait éloigner de Rome, où il croyait leur présence dangereuse. Il y avait dans cette affaire, d'une part trop de scrupule, de l'autre trop de rigueur, puisque les ecclésiastiques pouvaient n'attacher à ce mot de fidélité d'autre sens que celui de l'obéissance pure; et Pie VI lui-même, en 1790, avait autorisé ses sujets à promettre fidélité au gouvernement établi par les usurpateurs de ses états; gouvernement incompatible avec sa souveraineté temporelle, puisque c'était la république. Du reste, nous n'entendons point blâmer les hommes sincères qui s'exposèrent volontairement à la prison et à l'exil plutôt que de consentir à une démarche condamnée par leur conscience. La matière était donc fort délicate, et la consulta de Rome procédait avec beaucoup de précaution : elle commença pas les évêques. Quelques uns se soumirent, tels que ceux de Pérouze, de Segni et d'Anagni; d'autres résistèrent, tels que ceux de Terracine, de Sezze, de Piperno, d'Ostia, de Veletri, d'Amelia, de Terni, d'Acquapendente, de Nocera, d'Assisi et d'Alatri. L'évêque de Tivoli prêta d'abord le serment, et se repentit; étant venu officier pontificalement le jour de Saint-Pierre dans l'église du Carmine,

il se rétracta solennellement après l'Évangile, en versant des larmes abondantes. Saisi par les gendarmes, il fut jeté dans les prisons de Rome, et transporté ensuite à la Minerve. Tous ceux qui refusèrent furent également conduits, au milieu des gendarmes de Buonaparte, en France, à Turin, à Plaisance, ou à Fenestrelles. Fut aussi expulsé de Rome, comme réfractaire et dévoué au pape, Boccolo, Vénitien, évêque de Famagosta, personnage singulier, et du caractère le plus facétieux. Ses geôliers ne revenaient pas de leur surprise; plus ils appesantissaient sur lui le joug de l'exil et de la misère, plus il riait, plus il se moquait d'eux; tant qu'à la fin, et de guerre lasse, ils le laissèrent aller comme fou. Il parcourut successivement Gênes, Milan et Venise, où il dit et écrivit tant de choses singulières, que les agens de Buonaparte se croyaient obligés d'avoir constamment les yeux ouverts sur sa conduite. Ce Boccolo était un véritable fléau pour les espions de Napoléon; et il donna grandement à faire à toute la police, depuis Rovigo jusqu'à l'humble Olivetti qui avait remplacé Piranesi. Le nom seul de Boccolo les mettait tous en émoi.

Après les évêques, on s'occupa des chanoines. Janet comptait sur leur docilité, persuadé qu'ils voudraient conserver leurs gros bénéfices, et toutes les douceurs qui y étaient attachées. Beaucoup d'entre eux, en effet, prêtèrent le serment; mais

beaucoup d'autres aussi le refusèrent. A Rome, les deux chapitres de saint Jean et de saint Pierre, à l'exception de Vergani et de Doria, se déclarèrent pour la négative, Ceux de Tivoli et de Viterbe se soumièrent, trois de leurs membres exceptés. Le chapitre de Subiaco céda également, à l'instigation des chanoines de Tivoli; mais il se rétracta. Ceux de Canapina et de Cori protestèrent; c'était autant de besogne pour la gendarmerie. Le serment des curés présentait plus de difficultés, surtout à Rome, où ces hommes charitables étaient si nécessaires au peuple, non seulement pour les secours spirituels, mais encore pour les secours temporels. La prudente consulta fit entendre à l'empereur qu'il convenait ici de temporiser. L'opiniâtre Napoléon, qui préférait toujours en venir aux extrémités plutôt que de rien changer à ses décisions, répondit qu'il exigeait le serment des ecclésiastiques sans exception, et que tous devaient obéir. Dans les provinces, le plus grand nombre refusa et devint la proie des gendarmes. Il en fut de même à Rome, où trois curés seulement se soumièrent : celui de la Traspontina, de Sainte-Marie-du-Carmine hors la porte Portèse, et de Notre-Dame-de-la-Luce dans le Trastevere. Les réfractaires furent enlevés, Étaient-ils infirmes ou hors d'état de supporter l'exil? on les enfermait à Sainte-Caliste; mais ceux qui prêtèrent le serment furent comblés de caresses. Tant

d'exils produisirent des résultats déplora-  
bles, au point que le service divin se vit interrompu faute  
de pasteurs. Ayant ainsi porté la faux dans la  
moisson ecclésiastique, Napoléon y remédia à sa  
manière en supprimant, de son autorité privée,  
les évêchés et les paroisses des évêques et des  
curés réfractaires, en les amalgamant aux évêchés  
et aux paroisses des évêques et des curés assermen-  
tés, bouleversant ainsi, et attribuant la juridis-  
tion spirituelle selon qu'il la voulait, et à qui bon  
lui semblait.

A cette époque eut lieu la suppression des cou-  
vens d'hommes et de femmes dans l'état romain.  
On renvoya les religieux étrangers dans leur pays,  
on força les autres à déposer l'habit. Ce fut à  
l'entrée de la nuit que les soldats vinrent ex-  
pulser les moines. Ceux à qui l'âge et la santé le  
permirent eurent ordre de retourner dans leur  
famille; les vieillards et les infirmes furent répartis  
dans quatre couvens. L'aspect de Rome devint des  
plus affligeans. Ce n'était que gendarmes con-  
duisant de la campagne dans Rome, ou de Rome  
en exil, des évêques, des chanoines, des curés,  
jeunes, vieux, sains ou malades. Les larmes des  
exilés se confondaient aux larmes de leurs parens,  
les champs de Rome ne retentissaient plus que de  
plaintes et de gémissemens.

La consulte s'efforçait de consoler la ville désolée,  
tantôt par des mesures appropriées aux lieux, quel-



quelquefois par des mesures qu'ils ne comportaient pas, mais toujours avec des intentions pures et sincères. Elle pensa aux sciences, aux lettres, à l'agriculture, au commerce et aux arts. Elle ordonna que les instrumens nécessaires à l'observatoire du collège de Rome seraient fournis par le trésor public. Elle fit terminer, sur la basilique de Saint-Pierre, les paratonnerres commencés sous Pie VII. Elle porta une attention spéciale aux mines d'alun de la Tolfa, et aux mines de fer de Monteleone en Ombrie, dont l'exploitation avait été interrompue pendant les dernières guerres civiles, quoique le fer de ces mines présentât beaucoup plus de ductilité que celui de l'île d'Elbe. Elle donna la direction des travaux à des hommes habiles, créa des fonds particuliers pour cet objet, envoya en France deux élèves à l'école des Mines, deux à l'école Vétérinaire, et deux à l'école des Arts et Métiers. C'était semer la science sur le terrain de la religion.

On craignait, surtout pour la Toscane et l'état romain, que la présence des Français, la souplesse de leur idiome, les agrémens qu'il prête à la conversation, n'altérassent la pureté de la langue nationale. Crainte chimérique assurément, puisque la langue était aussi corrompue qu'elle pouvait l'être. Malgré tout, par un de ces caprices qu'on ne saurait expliquer, après avoir réuni la Toscane et Rome à la France, et introduit l'usage

de la langue française dans les actes publics de ces deux pays, Napoléon, dès l'année précédente, avait promis des récompenses aux auteurs des ouvrages le mieux écrits en italien. Pour étendre à Rome l'effet des ordres de l'empereur; la consulta, sur la proposition de Degérando, décida que la langue italienne pourrait être employée concurremment avec la française dans les actes publics; permission bienveillante, à la vérité, mais tout-à-fait étrange en Italie. La consulta voulut, en outre, que l'académie des Arcades fût organisée de manière à favoriser les progrès de la littérature italienne, à conserver la pureté de la langue, au moyen de prix à décerner aux meilleurs écrits, soit en vers, soit en prose, et que cette académie tint ses séances au Janicule, dans le local de Saint-Onuphre. Degérando contribua encore à rehausser l'éclat de l'académie de Saint-Luc. Ce fut une mesure digne de l'antique réputation de cet établissement, conforme aux influences du climat, au caractère des habitans, et aux usages des Romains. La consulta fournit à cette compagnie de plus amples moyens de propager les sciences; l'empereur lui assigna un séjour plus convenable, et la dota de cent mille francs.

Puisque je parle des encouragemens accordés aux études, je ne passerai point sous silence la faveur que montra la consulta au couvent de Saint-Basile de Grotta-Ferrata, débris unique de l'ordre

antique de saint Basile, qui le premier, au milieu des ténèbres du moyen âge, ralluma le flambeau de la littérature, en révélant les secrets de la langue grecque. Les moines avaient conservé, au chœur et dans les offices, l'idiome et le chant grec, par tradition orale, cependant, plutôt que par caractères écrits. C'était le perdre sans retour que supprimer le couvent et disperser les moines; la consulta le sentit, et obtint de l'empereur que le couvent serait conservé. L'ordre s'éteignit néanmoins, parce qu'alors on avait en vue toute autre chose que la vie monastique et le chant grec.

La consulta usa de la même bienveillance envers le couvent des camaldules de Monte-Corona, bénédictins réformés de Saint-Romuald. Arrêtons-nous un peu à Monte-Corona, et oublions pour quelques momens, dans cette paisible retraite, le récit de tant de trahisons, de ravages et de meurtres. Toujours pure et sincère, Camaldoli avait conservé, à travers les siècles, la règle de saint Romuald. Les camaldules tiennent à la fois du cénobite et de l'ermitte. Comme cénobites, ils vivent solitaires; comme ermites, ils se livrent aux travaux manuels, agricoles et domestiques, et se servent réciproquement, chacun à son tour, sans distinction de pères, de frères, de supérieurs ou d'inférieurs. Ils pratiquent l'hospitalité, exercent la bienfaisance. Leur existence, même aux temps de Napoléon, fut douce et paisible. Dévoués

à Dieu, soumis au souverain, zélés pour leurs semblables, ils ne connaissent que la prière, l'obéissance et la charité. A quatorze milles de Pérouse, sur le sommet d'une montagne environnée d'un bois épais, s'élève le couvent des camaldules; terre inculte autrefois, devenue fertile aujourd'hui sous la main des pieux cénobites. Ils ont naturalisé le pin sur ces hauteurs escarpées, en ont planté une vaste forêt, pépinière précieuse pour la construction des plus gros vaisseaux. Le couvent est à la fois l'école de la vertu, la source de l'abondance, le refuge des hommes dégoûtés du monde, l'asile des voyageurs, et la providence des pauvres. La vie qu'on y mène est celle du désert, séjour favori de la piété. Les trônes s'écroulaient, la terre n'était plus qu'un théâtre de haines, d'ambitions et de carnage; la paix, la bienfaisance, l'humanité habitaient toujours Monte-Corona. La chute du saint père compromit néanmoins l'existence des camaldules, et il faut déplorer une époque où la cupidité en vint au point de troubler ces saintes solitudes. La consulta romaine a donc bien mérité de Dieu et des hommes, en demandant, sur la proposition de Janet, la conservation de ce pieux établissement.

Je suis bien aise d'entrer ici dans quelques détails sur l'institution de la propagande. Napoléon, qui aimait tout ce qui pouvait servir à ses desseins gigantesques, voulut maintenir la propagande,

afin d'en tirer parti pour lui-même. Degérando la favorisait ; il ne faut point s'en étonner de la part d'un littérateur érudit et d'un homme civilisé. Montrons, par l'histoire de cette institution, qu'elle ne méritait ni la louange outrée des fanatiques, ni la colère des philosophes ; nous donnerons d'ailleurs ainsi une preuve de la hauteur des conceptions italiennes. Son objet principal était la propagation de la foi dans toutes les parties du monde ; mais elle s'appliquait encore à répandre les sciences, les lettres et la civilisation parmi les peuples ignorans et sauvages. On atteignait même un but en poursuivant l'autre, et la foi introduisait la civilisation, comme la civilisation conduisait à la foi. La propagande offrait encore une auxiliaire admirable à la diplomatie et à la politique. C'est ce qui avait surtout fixé l'attention de Buonaparte, qui voyait un chef unique mouvoir à son gré un nombre infini de subalternes répartis sur toute la surface du globe. La découverte lui parut heureuse ; il n'était pas homme non plus à en négliger les avantages ; et, après s'être servi de la religion pour obtenir le suprême pouvoir en France, il voulut se servir de la propagande pour arriver à la monarchie universelle. Degérando ne l'ignorait pas quand il écrivait que, sous le rapport de la politique, la propagande, en portant au sein de ces régions lointaines, avec le germe de notre culte, nos mœurs,

nos opinions, le principe de nos idées, les récits du plus glorieux de tous les règnes, quelque connaissance de nos lois et de nos institutions; en préparant les esprits à des événemens, qu'il n'appartenait qu'au profond génie de l'empereur de faire éclore; en procurant des amis d'autant plus sûrs que leur affection serait fondée sur la morale; en offrant tant de moyens divers de correspondre avec des pays où le gouvernement n'entretenait point d'agens; en fournissant des notices exactes sur des contrées où les missionnaires seuls pouvaient pénétrer; en y allumant le flambeau de la civilisation; en faisant circuler, par mille canaux à la fois, les influences d'un système qui ne devait avoir de limites que celles du monde; la propagande était une institution dont rien n'égalait l'importance.

Voilà qui était très clair assurément, et, quoique certains philosophes, surtout en France, aient tant déclamé contre Rome, qui, selon eux, faisait servir la religion à la politique, on voit qu'ils ne se faisaient point scrupule de l'imiter; et il est très vrai que le maintien de la propagande était une des idées favorites de Napoléon. Disons maintenant ce que c'était que la propagande. Elle fut instituée par le pape Grégoire xv, qui en donna le gouvernement à quatre cardinaux et un secrétaire. Elle envoyait des missionnaires dans toutes les parties du monde. Grégoire la dota sur

ses revenus personnels , lui assigna des fonds considérables sur la chambre apostolique , lui accorda des immunités et des privilèges , et ordonna que tout cardinal qui serait élu par la suite , paierait une rétribution à l'établissement. Urbain VIII, considérant que, s'il était avantageux d'envoyer à l'étranger des missionnaires européens pour la propagation de la foi , il le serait plus encore d'y envoyer des naturels du pays , convertis et formés à la doctrine de Rome ; Urbain VIII, disons-nous, institua le collège de la propagande. On y élevait gratuitement des enfans étrangers , orientaux pour la plupart , qui , après leur éducation , retournaient dans leur pays natal , partager les travaux des missionnaires apostoliques. Le nombre des élèves était ordinairement de soixante-dix. Un séminaire et un collège furent fondés à Naples en faveur des Chinois , à qui l'air de Rome se trouva contraire. La propagande éprouva la munificence d'Innocent XI et de quelques autres pontifes ; plusieurs particuliers l'enrichirent aussi par des donations et des legs. Monsignor Vires lui donna son magnifique palais de Rome ; et le cardinal Borgia , décédé à Lyon en 1801, lui laissa une partie de ses biens. Il y avait quatre ordres dans la propagande , tous ayant pour objet la propagation de la foi. Le premier se composait des vicaires apostoliques : archevêques , évêques ou préfets des missions. Ils étaient chargés de la correspon-

dance générale et de la direction des travaux apostoliques. Venaient ensuite les simples missionnaires. En troisième ligne, les collèges, les écoles et les monastères; enfin, les simples agens administratifs ou économes. Le premier soin de la propagande fut de nommer des archevêques et des évêques dans les sièges de l'antique église; deux patriarches, l'un pour la Chaldée, l'autre pour la Syrie; des évêques et des vicaires apostoliques dans les îles de l'Archipel, dans l'Albanie, la Servie, la Bosnie, la Macédoine, la Bulgarie, la Mésopotamie, en Égypte, à Smyrne, à Antioche, à Anticyre. Elle envoya deux évêques, en qualité de vicaires apostoliques, à Constantinople; l'un pour le rite latin, l'autre pour le rite arménien. Elle en destinait beaucoup d'autres pour la Perse, le Mogol, le Malabar, pour l'Inde, en deçà et au-delà du Gange, les royaumes de Siam, de Java, de Pégu, pour la Cochinchine, le Tonkin, et les diverses contrées de la Chine. Elle n'oubliait point les États-Unis d'Amérique, vaste champ où elle espérait trouver une récolte abondante. Des vicaires apostoliques et des évêques étaient chargés, en outre, de répandre la parole de l'Évangile dans les régions chrétiennes d'Europe, séparées de l'Église romaine. Ces efforts de la catholicité engagèrent les états non-conformistes à propager eux-mêmes le christianisme et la civilisation. Les Anglais, particulièrement, envoyèrent des agens dans les



Indes-Orientales et dans les îles de la mer Pacifique. Grâce à cette émulation pieuse, beaucoup de peuples, jusque-là sauvages, furent arrachés à la barbarie et dotés du bienfait de la civilisation. Maintenant, si l'on accuse encore les papes d'avoir fait servir la religion à la politique, il faudra examiner si l'Angleterre et la Russie sont exemptes du même reproche. Pour seconder les évêques et les vicaires apostoliques, on établit de place en place, et en plus grand nombre dans les endroits où il se trouvait le plus de catholiques, des préfets et des pasteurs qui avaient une résidence fixe et un troupeau permanent. Quant aux missionnaires, qui composaient le second ordre, ils parcouraient successivement les vastes provinces comprises dans leur mandat; mais toujours dans les limites qui leur étaient prescrites, et selon les besoins de la foi. On choisissait ordinairement les missionnaires parmi les prêtres du clergé séculier. Il leur était expressément recommandé, ordonné même, par la propagande, de ne se mêler en aucune manière et sous aucun prétexte des affaires temporelles, moins encore des affaires politiques des pays qu'ils étaient appelés à visiter et à instruire. Toutefois, la propagande permettait à ses délégués l'enseignement des sciences profanes et des arts utiles, afin de se concilier l'esprit, l'attention et la bienveillance des grossiers habitans de ces régions sauvages. Les missionnaires étaient

payés sur ses revenus, et elle exerçait sur eux une autorité absolue. Elle avait créé six écoles ou collèges en Égypte, quatre en Illyrie, deux en Albanie, deux en Transylvanie, un à Constantinople, et plusieurs autres en différentes contrées non catholiques d'Europe. L'entretien de ces collèges était aux frais de la congrégation, qui payait en outre mille écus par an aux évêques d'Irlande, pour les écoles de ce royaume. Les collèges irlandais, écossais, grec et maronite, de Rome, dépendaient aussi de la propagande; et, comme chaque ordre de religieux avait un collège particulier pour ses missionnaires, ces derniers étaient également soumis à la congrégation, pour tout ce qui regardait les missions. Les élèves des collèges, à la fin de leurs études, étaient nommés évêques, préfets, curés ou simples missionnaires, selon le mérite de chacun d'eux. Les agens ou procureurs ne s'occupaient point de religion; leurs soins se bornaient à faire passer les lettres, et l'argent nécessaire pour tenir constamment en état les ressorts de cette vaste machine. A Rome, l'administration de la propagande se divisait en cinq branches: la secrétairerie, où se faisait la correspondance et le travail des interprètes; les archives, qui comprenaient la librairie et le muséum, remplis l'un et l'autre des objets les plus curieux; l'imprimerie, si célèbre par la beauté et la variété de ses caractères; le collège des élèves; la

comptabilité, enfin, où se réglait les dépenses générales de la congrégation. Le revenu s'élevait à trente mille trois cent quatre-vingt-seize écus romains par an, c'est-à-dire, à cent soixante-dix-huit mille six cent soixante-dix francs, provenant de rentes sur l'état, des tributs payés par Naples, Venise, et les corporations religieuses, et enfin des rétributions des cardinaux nouvellement élus. Mais le bouleversement universel avait entraîné la ruine de l'institution, en réduisant à rien une partie des revenus, et en retardant le recouvrement du reste. Vint ensuite la dévastation du palais en 1800. La propagande ne subsistait donc plus, pour ainsi dire, que de nom, quand Buonaparte s'empara de Rome. L'intérêt des rentes ne se payait plus ; la comptabilité fut mise sous le scellé par ordre de l'empereur, et les archives transportées à Paris. Degérando voulut réparer le mal et faire payer l'arriéré. L'empereur lui-même déclara, par un sénatus-consulte, que la propagande serait maintenue aux frais du trésor impérial ; mais les guerres qui survinrent, les désastres qui en résultèrent pour Napoléon, l'empêchèrent de porter à la propagande l'attention nécessaire, et de déployer, pour la politique, ce zèle que les membres de la congrégation avaient, depuis tant d'années, déployé pour la religion, sous le règne et à la voix des pontifes. De sorte que, sous Buonaparte, la propagande ne fut utile ni à la reli-

gion ni à la politique. Ses ruines seules attestaient encore sa grandeur et la rage de ceux qui avaient renversé l'édifice. Après avoir enlevé les archives, on voulut priver Rome des caractères orientaux qui se trouvaient à l'imprimerie. Il y en avait pour vingt-trois langues différentes d'Orient. L'imprimerie impériale de Paris réclama les matrices pour suppléer à ses poinçons altérés. C'eût été une perte immense pour Rome, où la littérature orientale était cultivée comme dans son terrain naturel. Degérando demanda, ou que ces poinçons fussent coulés à Rome, ou du moins qu'on n'envoyât à Paris que les matrices des poinçons altérés. Sa réclamation fut favorablement accueillie, et la ville lui doit la conservation d'objets du plus grand prix sous le rapport de l'érudition littéraire.

Les ouvrages de mosaïque, qui font tant d'honneur à la ville de Rome, tombaient en oubli. Les derniers malheurs en avaient suspendu le commerce; il ne se trouvait même plus de fonds pour l'achat des émaux, ni pour la main-d'œuvre. La manufacture principale, qui servait de règle à toutes les autres, était attenante à Saint-Pierre, et se soutenait avec les revenus de la fabrique de cette église. Mais la plus grande partie de ces produits ayant manqué, par les raisons que nous venons de rapporter, non seulement il devenait impossible de conserver la manufacture, mais la basi-

lique elle-même périlait. On sollicita les secours du trésor impérial, et pour que Napoléon, qui n'aimait pas à prêter sur parole, ne rejetât point la supplique, la consulta eut besoin d'enjoliver la demande en disant que la manufacture, relevée par la munificence de l'empereur, n'aurait plus pour objet unique l'embellissement de Saint-Pierre, et que, sous la protection du plus grand des monarques, elle contribuerait désormais à l'ornement du palais impérial et des édifices de la capitale de l'empire. « Ce serait une heureuse idée, » disait la consulta, d'exécuter en mosaïque le « magnifique tableau du Couronnement, peint par « David, et les trois autres, prêts à sortir des « mains de ce grand-maitre. » Napoléon se rendit à ces raisons et paya. Il n'y avait plus à s'occuper que des ouvriers. Leur atelier, adossé à la colline du Vatican et presque entièrement sous terre, était malsain; ils y contractaient de fréquentes maladies, terminées souvent par la perte des yeux; de plus, la fraîcheur altérait les émaux dans les armoires destinées à les recevoir, et l'humidité gâtait les toiles peintes qu'on apportait pour servir de modèles. Ainsi venait d'être perdu, au regret général, un beau tableau de Camuncini. La consulta décida que les travaux auraient lieu dans les bâtimens du saint office.

L'empereur ayant accordé, à titre d'encouragement, une somme de deux cent mille francs

aux manufacturiers de Rome, la consulta voulut qu'elle fût répartie entre ceux qui auraient le mieux filé la soie ou tissé la laine, préparé les dentelles, foulé les feutres, apprêté les peaux, distillé l'eau-de-vie, travaillé la faïence, le verre, le cristal et le papier, recueilli le meilleur coton sur leurs domaines, planté le plus d'oliviers, serné le plus de graines utiles. On alla jusqu'à parler du sucre de raisin et du blé de Cafrerie; Pie VII, qui connaissait Rome et les Romains, haussait les épaules à ces nouvelles. Les établissemens relatifs à l'instruction et aux beaux-arts réussirent à Rome, disait le pape dans sa prison de Savone; quant aux autres, c'est perdre son temps et sa peine; le caractère des Romains, leurs habitudes, leurs opinions, le climat lui-même, tout s'oppose au succès.

Les musées, inhumainement dépouillés pendant la guerre, étaient maintenant l'objet d'une religieuse sollicitude. On gardait avec un soin particulier les précieux et nombreux chefs-d'œuvre qui ornaient les couvens. Leur conservation fut même confiée par la consulta à un comité spécial d'habiles connaisseurs, tels que Lethier, peintre, Guattani, de Bonnefond, l'abbé Fea, et Tofanelli, conservateur du Capitole.

Rome moderne ne faisait point oublier Rome antique, dont la consulta désirait exhumer les débris. La France, riche et puissante, pouvait réa-

liser ce projet. Déjà les fouilles étaient ordonnées dans les lieux qui promettaient davantage ; et il est à croire qu'on eût obtenu de grands résultats, si de nouvelles guerres ne se fussent opposées à l'exécution.

Napoléon annonçait qu'il voulait visiter sa bonne ville de Rome ; peut-être n'y songeait-il pas en effet ; mais il y était attendu, et cela suffisait à ses desseins. La consulta chercha des palais dignes de l'empereur. Castel-Gandolfo parut convenir pour la campagne, le Quirinal pour la ville ; le Quirinal, vaste, magnifique, bien exposé, et orné d'une superbe façade sur la rue Pia. L'influence impériale se manifestait partout. La salubrité, les embellissemens n'étaient point oubliés. On se promettait de planter le pourtour de la ville ; d'ouvrir des promenades, particulièrement depuis la porte du Peuple jusqu'à la Trinité-du-Mont ; de transporter les tombeaux à l'extérieur de la ville ; de dessécher les marais du voisinage, et surtout les marais pontins. Le Français Prony, l'Italien Fossombroni, deux hommes dont le savoir en hydraulique égalait la réputation, visitèrent ensemble ces marais, et se concertèrent sur les mesures à prendre. Les circonstances ne leur permirent pas d'avancer beaucoup les travaux, et si l'état des marais pontins n'empira point sous la domination française, assurément il ne reçut pas d'amélioration. Telle était alors la situation de Rome :

regrets pour son souverain naturel, prisonnier à Savone; obéissance envers le despote résidant à Paris; douleurs réelles et présentes; espérances incertaines pour l'avenir. Devenue, par une étrange fatalité, province française, elle ne pouvait ni conserver les formes qui lui étaient propres, ni revêtir celles qu'on voulait lui donner. Tirée en sens contraire, elle ne savait plus que pleurer et gémir; et la consulta, malgré tous ses efforts, ne pouvait la consoler de tant de malheurs et de souffrances.

D'autres événemens, non moins extraordinaires que déproables, me rappellent dans le royaume de Naples. L'épouse de Ferdinand était lasse de la domination anglaise. N'espérant plus rentrer dans ses états de Terre-Ferme, elle voulait au moins exercer la souveraineté sur ceux qui lui restaient. Si Napoléon connaissait les hommes, il connaissait aussi les femmes; il pénétra sans peine le caractère de Caroline, et parvint à lui persuader qu'il était prêt à seconder ses desirs. Des négociations s'ouvrirent entre l'empereur et la reine. Il s'agissait d'obtenir du roi l'entrée et l'occupation des ports de Sicile par les troupes de Napoléon, à la charge, par ce dernier, d'aider le roi à chasser les Anglais de l'île. Sur ces entrefaites, Murat conçut le projet de s'emparer de la Sicile, persuadé que les mécontents du pays allaient embrasser sa cause, pour se soustraire à la sévérité du gouvernement



de Caroline. Déjà des corps français étaient arrivés dans la Calabre ultérieure, du consentement de Buonaparte, qui, par ce moyen, inquiétait les Anglais et les empêchait de se porter sur Corfou. Des troupes napolitaines s'étaient réunies à celles de la France; toute la côte, depuis Scylla jusqu'à Reggio, fourmillait de soldats. Les forces navales du royaume se présentèrent elles-mêmes dans ces parages, après un combat glorieusement soutenu contre une flotte anglaise dans le golfe de Pizzo, au cap Vatican, et dans les eaux de Bagnara. Toutes les communes du littoral de la Méditerranée eurent ordre de fournir des bâtimens armés en guerre, pour l'expédition de Sicile. Murat, qui était bien aise de faire à Scylla ce que Napoléon avait fait à Boulogne-sur-mer, exerçait ses soldats par des embarquemens et des débarquemens souvent répétés. Personne ne doutait que l'entreprise ne dût être tentée. Le plus grand nombre comptait sur la fortune de Napoléon; et le détroit de Messine, après tout, ne paraissait pas plus difficile à franchir que le Rhin et le Danube. C'était sur les troupes françaises, néanmoins, que reposait principalement l'espérance du succès, et Murat avait prié l'empereur de donner des ordres pour qu'elles prissent part à l'expédition, conjointement avec les forces napolitaines. Napoléon, qui négociait alors avec la reine, s'enveloppa dans ses tergiversations ordi-

naires, ne répondit ni oui ni non, satisfait d'ailleurs de l'expédition, qu'elle réussît ou seulement qu'elle épouvantât. Quoi qu'il en soit, il ne transmit point à ses troupes l'ordre de se joindre aux Napolitains. Mais Joachim ambitionnait par-dessus tout la possession de la Sicile ; il espérait y trouver, comme nous l'avons dit, de nombreux partisans, qui l'aideraient à renverser le gouvernement de la reine, et il résolut de tenter la conquête avec ses propres forces. Une division de cinq mille Napolitains, parmi lesquels se trouvait le régiment de royal-corse, appareilla, pendant la nuit, des environs de Reggio et de Pentimela, et fit voile pour la Sicile, dans l'intention d'aborder entre Scaletta et Messine. Pendant ce temps, Murat, monté sur sa gondole royale, présidait à l'embarquement des Français, comme s'ils eussent dû coopérer à la conquête, quoiqu'il sût très bien, et les Français mieux encore, qu'ils ne devaient pas y aller. Ce n'était qu'une vaine démonstration, pour favoriser l'entreprise d'une manière quelconque. Les Napolitains arrivèrent sans obstacle à leur destination, sous la conduite du général Cavagniac. Mais à peine eurent-ils touché le sol de Sicile, qu'au lieu de marcher en colonne serrée à quelque action importante, ils se débârdèrent pour le pillage. Les paysans et les milices ne tardèrent pas à s'en apercevoir. Ils accoururent en foule, et vinrent facilement à bout de ces pil-

lards dispersés. Bientôt après, les Anglais arrivèrent de Messine; mais la défaite des Napolitains était déjà complète, tous avaient été tués ou pris; la rage populaire s'était même exercée sur quelques uns des captifs. Cet échec fit tort à la réputation militaire de Joachim, qui éleva des plaintes contre Napoléon. Quoi qu'il en soit, Murat ne pouvant plus espérer de s'emparer de la Sicile, ramena ses troupes du côté de Naples, et fit savoir, par une proclamation, que l'expédition était terminée; vérité incontestable assurément. Mais il resta dans la Calabre ultérieure d'effroyables vestiges de l'incontinence des troupes. De vastes plantations d'oliviers et de vignes, unique richesse de ces contrées, disparurent sous la main destructrice des maraudeurs et pour le besoin des campemens. Ainsi, le royaume situé au-delà du Phare ne fut point conquis, celui d'en-deçà fut dévasté. Cependant, les pourparlers entre Napoléon et Caroline ne purent rester tellement secrets, qu'ils ne vinssent à la connaissance des Anglais. Plusieurs lettres interceptées ne leur laissèrent bientôt plus de doutes à cet égard. Lord Bentinck, chargé par son gouvernement de consolider la domination de l'Angleterre en Sicile, conçut un si grand courroux contre la reine, que, pour l'éloigner entièrement des affaires publiques, il la fit reléguer dans un château lointain, à quelques milles de Palerme. Même, peu de temps après, les

Anglais obligèrent Caroline à quitter la Sicile ; événement étrange que nous raconterons en son lieu.

L'armée française partie, les assassins de Calabre sortirent de nouveau de leurs repaires, infestèrent les campagnes, mirent tout à sang et au pillage. Plus de sûreté, ni sur les grandes routes, ni sur les chemins détournés, ni dans les villages épars, ni dans les champs isolés. Chaque bande avait son chef pour la conduire, et sa province à dévaster. Carmine Antonio et Mescio désolaient Mormanno et Castro-Villari ; Benincasa, Nierello, Parafanti et Gosia, le district de Nicastro et les villages de Cosenza ; Boia, Giacinto Antonio et Triolo, la Serra-Stretta et les bourgs de Cantazaro ; Paonese, Massotta et Bizzarro, les rives des deux mers et la pointe méridionale de la Calabre ultérieure. Le brigand Bizzarro, particulièrement, fut long-temps la terreur du pays, dans la forêt de Golano et sur les routes de Seminara à Scylla. Tel était le résultat d'anciennes habitudes et des guerres civiles de l'époque. On craignait qu'à la première occasion, les mécontents, surtout les carbonari et leurs partisans, ne se livrassent de nouveau à quelque mouvement dangereux. On savait que les carbonari, quoique tranquilles en ce moment, fomentaient, non le pillage et le meurtre qu'ils cherchaient au contraire à empêcher, mais l'indignation et la fureur pour les tourner, quand

il en serait temps, contre les Français, objet de leur haine éternelle. Murat se trouvait donc dans la nécessité absolue d'anéantir à la fois, et les assassins de Calabre, et les carbonari. Différens moyens y avaient été employés par Joseph, d'autres encore par Murat lui-même; tous avaient échoué, moins par la force de l'ennemi et la difficulté des lieux, que par l'incohérence et le peu de vigueur des mesures. Il fallait, pour y parvenir, un homme inexorable pour le crime, et revêtu de pouvoirs sans limites pour le punir. Un aide-de-camp de Murat, le général Manhès, qui, grâce à une énergie singulière, était déjà venu à bout de pacifier les Abruzzes, parut au roi capable de réussir dans l'entreprise plus difficile des Calabres. Il y fut envoyé avec autorisation d'agir comme bon lui semblerait. Manhès avait un extérieur agréable, de la politesse, de l'esprit; mais un caractère dur, inflexible. Joachim ne pouvait mieux choisir pour arriver à son but. Manhès entra dans les Calabres, bien résolu d'y rétablir la tranquillité, n'importe par quel moyen. Il s'imagina qu'il y parviendrait, et il y parvint en effet, en combattant la fureur par la fureur, la cruauté par la cruauté, la ruse par la ruse. Si de pareils châtimens étaient partout nécessaires, comme ils le furent en Calabre, pour corriger les hommes, il faudrait désespérer de l'espèce. Manhès considéra d'abord que le défaut

d'unité dans l'exécution rendrait le succès impossible ; parce qu'alors les assassins auraient toujours la facilité de fuir d'un lieu à un autre, d'éviter les endroits où la sévérité serait plus grande, de gagner ceux où ils seraient poursuivis avec moins de chaleur, et de se maintenir ainsi sur beaucoup de points. Il réfléchit ensuite que les propriétaires, même les plus riches, que les barons eux-mêmes qui vivaient dans leurs terres, donnaient asile aux brigands, dans la crainte du pillage et de l'assassinat ; de sorte, qu'à moins de leur enlever ces retraites, il ne fallait pas songer à les atteindre. D'un autre côté, pour éviter aussi la mort, les paysans offraient à ces scélérats, non seulement un refuge, mais des subsistances ; et comment les exterminer, tant qu'ils pourraient piller, se cacher et battre le pays ? Manhès sentit donc la nécessité de recourir à quelque mesure extraordinaire, puisque toutes avaient été insuffisantes jusqu'alors, pour protéger les bons citoyens et isoler les brigands. Il en obtenait encore cet autre avantage que les jugemens seraient sévères, parce que le souvenir de la terreur et des maux passés devait influencer sur les juges à l'égard des coupables. La plaie était profonde ; Manhès y appliqua le fer et le feu. Pour arriver à son but, il mit quatre moyens en usage : connaissance exacte du nombre des assassins dans chaque commune, leur isolement complet, armement des bons citoyens, juge-

mens inexorables. Ceux qui s'occupent des affaires d'état, qui aiment à distinguer les bons et les mauvais ressorts de la machine politique, reconnaîtront dans les opérations de ce prudent et inflexible Français, des moyens proportionnés à la fin, et dégagés de ces abstractions chimériques si fort à la mode de nos jours. Manhès ordonna donc à chaque commune de fournir la liste de ses brigands, arma les habitans qu'il divisa en plusieurs corps, fit retirer les paysans et leurs bestiaux dans les gros bourgs où il se trouvait des troupes de ligne, suspendit les travaux agricoles, sans exception; prononça la peine de mort contre tout individu non inscrit sur ses cadres, et qui serait rencontré portant des vivres dans la campagne; fit battre le pays par des colonnes de propriétaires armés dans chaque commune, et leur enjoignit de ne revenir qu'avec des assassins morts ou vivans. On ne vit plus alors, dans les bois, sur les montagnes et dans la plaine, que des colonnes mobiles allant à la chasse des brigands, et des troupes de brigands poursuivies par ces colonnes. Les ordres du sévère Manhès étaient sévèrement exécutés. Peut-être même ses subordonnés remplaçaient-ils la rigidité loyale de leur chef par une cruauté capricieuse et injuste. Il en résulta des faits condamnables. Une malheureuse mère, ignorant les ordres du général français, portait à manger à son fils qui travaillait dans la campagne; elle fut ar-

rêtée et pendue. Une jeune fille, sur laquelle on trouva des lettres adressées à des individus suspects, éprouva les plus cruels traitemens. Le sang des carbonari n'était point épargné. Capobianco, leur chef, attiré par surprise et par des promesses d'amitié, au pouvoir des agens de Manhès, fut mis à mort sur-le-champ; un curé et son neveu, agréés à la secte, furent également exécutés sous les yeux l'un de l'autre; le neveu le premier, l'oncle le second. Après tant de récits affreux, je ne saurais me décider à retracer le raffinement de barbarie dont on usa contre ces deux individus. Effrayés du carnage des leurs, les carbonari se réfugièrent dans les montagnes les plus inaccessibles.

Cependant, les assassins mouraient de faim dans un pays qui ne leur offrait plus de subsistances, ou périssaient dans les combats sanglans qu'ils livraient aux colonnes mobiles : d'autres, préférant une mort prompte aux angoisses d'une longue agonie, se tuaient de leurs propres mains, ou se livraient à leurs ennemis. Les prisonniers, et ceux qui se rendaient volontairement étaient traduits devant des tribunaux extraordinaires, composés d'intendants des provinces et de procureurs royaux. Là, ils étaient répartis en diverses catégories et renvoyés, pour être jugés en dernier ressort, devant les commissions militaires, créées à cet effet par Manhès; après quoi, ils périssaient sur le gibet, ou asphixiés par l'atmosphère empoisonnée d'hor-



ribles cachots : race féroce, dont on ne saurait même avoir compassion ! Le supplice n'atteignait pas seulement les malfaiteurs, mais encore tous ceux qui les favorisaient, pauvres ou riches, grands ou petits ; car il était aussi impossible de corrompre Manhès que de l'attendrir ; mais tous n'avaient pas son caractère, et il se commit des actes de vengeance abominables. Sur la dénonciation de quelques brigands, qui, pour dernier méfait, recoururent à d'affreuses calomnies, plusieurs innocens furent saisis et condamnés à mort. Ainsi périt, malgré les supplications qui s'élevaient de toutes parts en sa faveur, Talarico de Carlopoli, commandant des gardes urbaines, et plein de zèle pour le nouveau gouvernement. Une femme Parafanti, mariée, disait-on, au brigand de ce nom, fut arrêtée, elle et tous ses parens, et envoyée avec eux au dernier supplice. Au jour indiqué, on les plaça sur une file, la malheureuse femme en tête, les parens ensuite, puis les prêtres, et le bourreau en queue : quel nom donner à une procession de cette nature ? Je l'ignore. Coiffés d'un bonnet couleur de feu, vêtus d'une espèce de saint benito, les condamnés s'acheminaient, montés à rebours et à nu sur un âne. Arrivés au lieu du supplice, une exécution cruelle termina cette affreuse mascarade. L'esprit de vengeance avait fait des paysans autant de bourreaux furieux. Ils insultaient les cadavres des suppliciés, arrachaient

les coupables des mains des exécuteurs, et les déchiraient avec les ongles. Manhès, en un mot, extermina, jusqu'au dernier, les brigands de la Calabre. Qui ne mourut point par la corde, mourut par la faim. Les vieilles tours, les villages abandonnés, les grands chemins étaient encombrés de cadavres décharnés; mais respirant encore la fureur et la menace. Beaucoup de prisonniers moururent dans les prisons avant de pouvoir être conduits au gibet. La tour de Castrovillari, étroite et malsaine, en vit périr un grand nombre dans l'air empesté de ses cachots. Les geôliers reculaient devant l'abominable infection, et laissaient s'accumuler les cadavres qui fournissaient chaque jour à la peste de nouveaux et mortels alimens. Dans ces obscurs souterrains, les moribonds affaiblis cherchaient à tâtons les corps de leurs compagnons expirés : les plus vigoureux se jetaient sur les moribonds, se déchirant ainsi les uns les autres, comme des animaux carnassiers, de l'ongle et de la dent. La tour de Castrovillari n'était plus qu'une horrible fosse pleine de cadavres en putréfaction. L'air des environs en demeura long-temps infecté. Long-temps la route de Reggio à Naples présenta, de distance en distance, le dégoûtant aspect de têtes et de membres attachés à des poteaux. Le Crati roula dans ses eaux des monceaux de corps mutilés. Peut-être trouverait-on encore aujourd'hui de hideux ossemens sur ses rives. Ce

fut ainsi que la terreur triompha de la terreur même. Chose incroyable, mais réelle : on put habiter et voyager en Calabre avec sécurité ! Les chemins se rouvrirent au commerce ; l'agriculture reprit ses travaux ; c'était comme le passage de la barbarie à la civilisation. Les Calabres avaient besoin d'une épuration de cette nature ; elles la doivent à Manhès, dont le nom y sera couvert de malédictions et de bénédictions éternelles.

FIN DU LIVRE VINGT-QUATRIÈME.

## LIVRE VINGT-CINQUIÈME.

Comment Pie VII est traité pendant sa captivité à Savone. — Ses discussions avec Napoléon, relativement au concordat et à l'institution canonique des évêques. — Motifs allégués des deux côtés contre et pour le pouvoir des papes, au sujet de la délégation de l'autorité spirituelle aux évêques. — Des prélats français sont envoyés à Savone pour traiter avec le pape. — Le pontife ne se montre pas éloigné d'accorder l'institution dans le terme de six mois aux évêques nommés, ou de consentir qu'elle soit accordée en son nom par les métropolitains ; il se refuse seulement à cette concession à l'égard des évêques suburbicaires. — Concile de Paris ; bref du 20 septembre. — Le pape refuse constamment de renoncer à sa puissance temporelle ; menaces qu'on lui fait ; quand et comment il est conduit prisonnier, de Savone à Fontainebleau.

AU moyen du concordat, Napoléon avait affermi sa puissance. Il satisfaisait ainsi le vœu des peuples, et contenait, par l'influence des ecclésiastiques, le parti opposé à ses projets de domination absolue. Les ecclésiastiques ne refusèrent point leurs services ; ils les offrirent au contraire, le plus grand nombre par zèle pour la religion, les autres par ambition et par intérêt. Il ne restait plus à Buonaparte qu'à triompher de la religion elle-même, en renversant l'autorité pontificale ; et il brûlait d'y parvenir, ne pouvant souffrir à ses côtés aucune puissance un peu considérable. C'était dans ce but qu'après s'être emparé des Marches, il

avait rapproché ses troupes de la ville pontificale ; dans ce but que , sous le prétexte des événemens de Naples , il avait si souvent montré ses soldats aux Romains étonnés ; dans ce but encore qu'il avait occupé militairement la capitale des états du pape , et conduit le saint père prisonnier à Savone : récompense indigne assurément de tant et de si grands services. Les choses allaient au mieux pour Napoléon ; l'or et les honneurs lui répondaient du dévouement des prélats les plus éminens , et il jugeait sans peine qu'il pouvait désormais tourner les prélats contre le pape , comme il avait auparavant tourné le pape contre Port-Royal et Voltaire. Ses regards se portaient même beaucoup plus haut ; on disait déjà qu'à côté du maître-autel des églises d'Ancône , il fallait exposer le portrait de l'empereur à l'adoration des fidèles. D'un pontife prisonnier à un pontife déchu , de la déchéance du pape à l'autocratie suprême de Napoléon , il n'y avait qu'un pas assez facile à franchir en apparence. Complètement rassuré par ses victoires du Danube , il tenta cette extraordinaire et périlleuse entreprise. Ce qui avait lieu en Russie et en Angleterre lui revenait sans cesse à l'esprit , et il ne pouvait supporter l'idée qu'Alexandre et George possédassent un pouvoir qui lui manquait à lui-même. Napoléon ne réfléchissait pas que l'opinion catholique est inflexible , indomptable ; qu'il serait moins difficile de la détruire que de la modifier ; et

que, d'après la croyance du plus grand nombre des fidèles, la coopération des papes est inhérente à sa nature, et constitue même, en quelque sorte, le principe fondamental de son existence.

Pie VII arriva prisonnier à Savone le 15 août 1809. C'était le jour de la fête de Napoléon ; le lecteur dira si cette concordance doit être attribuée au hasard ou à la préméditation. Le pape fut d'abord logé chez le maire de la ville, nommé Sansoni. Le peuple accourait de toutes parts pour jouir de la vue du saint père. Néanmoins, que ce fût par crainte ou par opinion, la multitude montrait moins d'ardeur, ou, si l'on veut employer les termes des agens impériaux, moins de fanatisme pour le souverain pontife, qu'elle n'en avait déployé en France. Aussi, ces agens observèrent-ils avec joie que la présence de l'auguste captif ne nuisait point à l'obéissance due au gouvernement. On délibéra longuement, à Paris, pour savoir si l'on permettrait au pape de se montrer en public, d'officier pontificalement à l'église, et de donner la bénédiction au peuple. On craignait une insurrection déclarée à la vue du saint père prisonnier ; on redoutait surtout l'indignation secrète des esprits, si on ne le laissait voir à personne ; et il fut décidé que le pape pourrait se montrer en public. Mais les soldats étaient nombreux à Savone, les espions plus nombreux encore, et le château tout prêt à dérober le captif

aux empressemens inconsidérés de la multitude. Jusqu'à nouvel ordre de Buonaparte, la faculté de donner des audiences fut refusée au pape. Personne ne pouvait lui parler qu'en présence de ses gardiens. Peu de temps après, le prince Borghèse, gouverneur du Piémont et du Génovésat, ordonna, conformément à des instructions arrivées de Paris : que le palais du pape, c'était alors la Préfecture, serait environné d'une garde permanente ; qu'il n'y aurait plus qu'une porte de sortie ; qu'aucun individu ne serait admis en présence du pape ; que les moindres démarches de sa sainteté, même dans l'intérieur de ses appartemens, devaient être soumises à une surveillance particulière et scrupuleuse ; enfin qu'il serait secrètement mêlé, parmi les domestiques et les secrétaires du prisonnier, des hommes dévoués à sa majesté. En outre, Napoléon ordonna, par l'organe de Vincent, surintendant de la police italienne à Paris, d'épier sévèrement la conduite de tous ceux qui demanderaient à parler au pape ; de copier et de transmettre sur-le-champ, au ministre de la police générale, toute lettre adressée au pape, ou écrite par lui, ou par quelqu'un de ceux qui approchaient de sa sainteté. Du reste, le prince Borghèse et le surintendant Vincent recommandaient de laisser au pontife la liberté pleine et entière de sa personne ; ce qui voulait dire, en propres termes, que le pape ne devait point être attaché

avec des cordes. Et, comme on se défiait de quelque consistoire secret, on fit sortir de Savone tous les cardinaux, excepté le cardinal Spina. Ce dernier lui-même n'eut point la faculté d'entretenir le pape, si ce n'est en présence des gardiens; et ce ne fut qu'avec une permission du gouvernement, que le cardinal put offrir au pontife quelques mets recherchés pour sa table. Un malheureux domestique, nommé Ostengo, ayant écrit un billet avec de l'oxide de plomb vitreux, fut jeté en prison, et demanda en vain des juges. Le pape hésitait à désigner les personnes qui devaient composer sa maison; car il y était engagé par ceux qui possédaient les moyens de punir la fidélité envers le saint père, et l'infidélité envers eux-mêmes. Pie VII craignait que son amitié ne fût pour les autres un arrêt de proscription, et en cela il ne se trompait point. Il se décida pourtant, et nomma le prélat Doria-Pamphili maître de sa chambre; Moiraghi et Morelli, sous-maitres; Soglia, son chapelain; Porta, son médecin; Ceccarini, son chirurgien; Campa, son jardinier fleuriste; quelques autres individus furent appelés à des emplois moins considérables. Le prisonnier de Savone vivait dans une grande simplicité; ne montrant jamais de colère, quoiqu'il eût tant de motifs d'en montrer. Il recevait volontiers le comte Chabrol, préfet de Montenotte, homme doux et humain qui tempérait, autant qu'il était en lui, la



rigueur des commandemens impériaux, et qui reçut même, de Paris, une mercuriale à cette occasion. Ayant proposé au pape de prendre l'air dans la campagne, bien entendu avec ses gardiens : Quand l'Église est en deuil, répondit le saint père, il ne convient pas à son chef de se divertir. Alors arriva le comte Salmatoris, de Cherasco, chargé par Napoléon d'offrir au saint père une table richement servie, une représentation magnifique, une livrée pompeuse. Je cherche une épithète pour qualifier cette insulte de Buonaparte envers son prisonnier, je ne la trouve point. Je m'étonne aussi que le comte Salmatoris, homme généreux d'ailleurs, ait accepté cette mission dérisoire. Le comte se présenta respectueusement devant le pape, et lui fit part des offres de l'empereur, espérant, disait-il, que sa sainteté ayant agréé ses services à Paris, elle voudrait bien les agréer encore à Savone. Le pape répondit avec calme : Les temps ne sont plus les mêmes ; j'étais prince alors, j'étais souverain ; l'appareil extérieur convenait à ma dignité ; aujourd'hui je suis prisonnier, il ne convient plus à mon abaissement. Arraché de mon siège pontifical, trainé en pays étranger, environné de gardiens armés, privé de mes plus fidèles serviteurs, de mes plus intimes conseillers, je le répète, je suis prisonnier, je me tiens pour tel, comme tel je veux être traité. Qu'on me débarrasse de mes chaînes, qu'on me laisse retourner

dans ma capitale ; qu'on me rende mes cardinaux, alors j'accepterai les honneurs souverains. Jusquelà je m'en repose sur la piété des fidèles, et sur la divine Providence qui n'abandonne jamais les cœurs humblement soumis à sa loi.

Pie VII tint le même langage, mais avec un ton plus ferme, parce qu'il s'adressait à un militaire, au général César Berthier, chargé de protéger à Savone les ruses de la police par la force des armes.

Je suis bien aise de pouvoir faire connaître ici les sentimens de Pie VII pendant sa captivité. Hugues Maret fulminait de Paris, et s'efforçait d'épouvanter le prisonnier : Faites bien sentir au pape et à ses partisans, disait-il, qu'en prononçant l'excommunication, dont le but évident est d'exciter les peuples à la révolte, et de faire assassiner sa majesté l'empereur, le gouvernement pontifical a épuisé ses pouvoirs et ses armes ; faites-lui bien comprendre l'importance du traité de paix par lequel l'empereur d'Autriche s'oblige à reconnaître tous les changemens faits ou à faire en Italie ; démontrez-lui que les traités d'Amiens et de Tilsitt autorisent aussi l'empereur Napoléon à prendre les mesures qu'il jugera les plus convenables, pour empêcher les papes de s'immiscer dorénavant dans les intérêts terrestres et dans l'administration intérieure des états ; répétez-lui souvent que le temporel n'a rien de commun avec

le spirituel; que les souverains tiennent leur puissance de Dieu, et non des papes; que l'Église gallicane a reconnu, comme un point de doctrine invariable, les déclarations de l'assemblée du clergé en 1682, et qu'une excommunication est contraire aux principes de l'Église gallicane; rappelez-lui enfin que Pie VI, malgré la perte de son siège pontifical, l'envahissement de ses états, l'anéantissement de la religion en France, la persécution sanglante dirigée contre les évêques égorgés au pied des autels, n'en est jamais venu à cette extrémité d'employer une arme que la religion, la charité, la politique et la raison condamnent également.

C'était ainsi que Hugues Maret, au nom de Buonaparte, donnait des leçons de religion et de charité à Pie VII. Mais le prisonnier, malgré l'inégalité des armes, dans une lutte où ses adversaires appuyaient leurs raisonnemens de tout l'appareil militaire de l'Europe, ne demeurait point sans réponse et opposait la constance à la force. Il niait formellement avoir voulu exciter les peuples à la rébellion, et le prouvait en rappelant que l'acte d'excommunication recommandait spécialement la soumission et l'obéissance au pouvoir temporel, le respect pour les personnes et les propriétés; il déclarait, qu'en prononçant l'excommunication, il ne s'était point demandé s'il épuisait ainsi sa puissance et ses armes; et qu'il n'avait écouté que

la voix de sa conscience, s'en remettant du reste, pour le salut de l'Église, à la bonté de la Providence ; que la politique de l'Église ne ressemblait nullement à la politique des gouvernemens, parce que la première ne consultait que la justice et la vérité, tandis que la seconde n'agissait que sous l'influence des passions humaines. Le pontife ajoutait que, si l'empereur ne s'entendait pas promptement avec le saint siège, le monde verrait bientôt de quoi Pie VII était capable, et qu'il ne voulait point s'expliquer davantage. Ces derniers mots retentissaient continuellement aux oreilles de l'habitant des Tuileries et du palais de Saint-Cloud : la police eut ordre de redoubler d'activité autour du pontife.

Le pape ne se bornait pas à ces protestations. L'accord qui régnait entre les puissances de l'Europe, ne le laissait pas non plus sans réplique. Je vois, disait-il, qu'il s'agit bien moins aujourd'hui de séparer le temporel du spirituel, que de ruiner le spirituel par le temporel. C'est une erreur des souverains, et qui leur sera funeste. Ceux qui ont tenté des efforts de cette nature, s'en sont déjà repentis, et particulièrement l'Autriche. Quant à moi, dans la circonstance où je me trouve, comme chef et régulateur suprême de tout ce qui intéresse la religion, je ne veux ni ne dois demeurer oisif. Je dois, au contraire, et je veux user de toute ma puissance pontificale contre de perni-

cieux desseins, et j'espère que Dieu suppléera lui-même à mon insuffisance. Les souverains sont élus par le peuple; c'est après leur élection que Dieu consacre leur pouvoir. On a mal interprété cet ancien usage des évêques et des papes, de placer, dans la cérémonie du sacre, la couronne sur la tête des souverains. Cet acte signifie seulement que Dieu, d'où émane toute-puissance, couronne les souverains par la main de ses ministres, après que les souverains ont été élus par le peuple. (Telle était la doctrine de l'école romaine, expliquée d'après le célèbre Gravina par Spedalieri, ainsi que nous l'avons rapporté au deuxième livre de cette Histoire.) Sans doute, continuait le pontife, je n'ignore pas que les institutions humaines sont mobiles de leur nature, et qu'il est souvent nécessaire d'adopter des réformes selon les temps et les mœurs; je sais que Rome ne s'est jamais opposée à ces justes réformes; mais il faut les opérer avec réflexion et méthode, non pas une à une et au hasard. C'est ainsi que l'Autriche, sous Pie vi de sainte mémoire, a reconnu ses fautes et beaucoup mieux entendu ses intérêts. Du reste, je blâme et condamne hautement ce désir immodéré d'innovations dont on se fait aujourd'hui une habitude; désir qui enfante des révolutions désastreuses, bien loin d'amener des réformes utiles.

Quant aux quatre propositions du clergé galli-

can, Pie VII affirmait que le jugement n'était point encore porté à cet égard, et que le pape Innocent XI à qui, par droit pontifical, il appartenait de prononcer sur cette affaire, avait été sur le point de les condamner; que le clergé de France, ne représentant point l'Église entière, mais seulement une partie de l'Église, n'avait qualité ni pour juger, ni pour limiter, ni pour modifier la puissance des papes; que rien ne s'opposait d'ailleurs à l'admission de la première de ces propositions, stipulant que Dieu donne au saint siège le gouvernement des affaires spirituelles, et non celui des affaires temporelles; que les souverains, quant au temporel, ne sont point soumis à l'autorité du saint siège; que les clefs de saint Pierre ne donnent point le pouvoir de déposer les princes ni de délier leurs sujets du serment de fidélité qu'ils leur doivent. Mais Pie VII, abordant le point de la controverse, distinguait le droit de déposer les souverains et de délier leurs sujets du serment de fidélité, du droit de lancer l'excommunication contre les princes qui l'ont encourue selon les lois et les canons de l'Église. Telle n'est pas ici, ajoutait le pontife, la question posée par le clergé gallican, et l'Église de France n'a jamais prétendu que le droit de prononcer l'excommunication contre les princes qui l'auraient encourue, ne fût pas inhérent aux fonctions pontificales. J'ai excommunié Napoléon, il est vrai; mais je ne l'ai

point déposé, mais je n'ai point délié ses sujets de l'obéissance qu'ils lui ont jurée. Si, par suite de l'excommunication, quelques uns de ses sujets lui montrent moins de soumission et de dévouement, il ne faut point s'en prendre au pontife qui a prononcé une peine méritée, mais au prince qui a provoqué la juste sévérité du pontife. Cette doctrine est entièrement conforme aux opinions de Bossuet, dont je ne partage pas d'ailleurs toutes les idées; et je suis persuadé que si le clergé de France était rassemblé, il adopterait sans restriction ces sentimens. Quelquefois, je le sais, les évêques et les papes ont dégagé les sujets du serment d'obéissance; mais alors le souverain avait été déposé par les états et par les grands du royaume, de sorte que la dispense du serment n'était autre chose que la conséquence d'une déposition prononcée par ceux qui avaient qualité pour le faire. La déposition ne résultait donc pas de la dispense; c'était la dispense qui résultait de la déposition. On allégué l'exemple de Pie VI; mais l'orage a surpris inopinément ce généreux pontife. Déjà vieux et infirme, il ne possédait plus alors la vigueur d'esprit nécessaire. Glacé par la maladie, sur le bord de la tombe, avait-il pu conserver son courage? S'il en faut juger par sa vie entière, nul doute que les innovations introduites par Napoléon dans les affaires ecclésiastiques, et les usurpations de ce dernier dans le patrimoine

de saint Pierre, n'eussent excité chez ce vertueux pontife une indignation plus vive encore que la mienne. A la vérité, Clément VII a éprouvé les plus durs traitemens ; mais son affliction a été de courte durée, et ceux qui l'avaient persécuté, chassé de son siège apostolique, lui ont humblement demandé le pardon de leur faute, l'ont rendu à la capitale de ses états, et réintégré dans la plénitude de sa puissance apostolique. Napoléon, au contraire, s'obstine impitoyablement à me persécuter, ne montre aucun repentir du préjudice par lui porté au pouvoir ecclésiastique, des usurpations par lui commises dans le patrimoine de saint Pierre. Loin de là, il affirme, il déclare ouvertement, au mépris du saint siège, vouloir bouleverser les évêchés et les paroisses, arracher violemment au pontife le droit de nommer les évêques, et faire de Rome son esclave. On parle de Pie VI ; mais il avait à faire au directoire ; et ce dernier, qui s'était séparé de l'Église, n'obéissait ni ne voulait obéir à ses lois. Quant à moi, j'ai à faire à l'empereur Napoléon, qui se prétend toujours le fils aîné de l'Église, qui se glorifie de cette qualité, et qui se trouve conséquemment soumis à toutes les règles, à toutes les lois qu'elle suppose. Aucun de mes prédécesseurs, j'en conviens, ne s'est trouvé dans une position si critique. J'ai juré de défendre le patrimoine de saint Pierre au péril de ma vie, et je tiendrai mes



sermens. D'un autre côté, les canons menacent des censures ecclésiastiques, quiconque portera une main téméraire sur ce patrimoine, et Napoléon, en se déclarant catholique, acceptait nécessairement toutes les conséquences de sa profession de foi. Moi-même, en le frappant d'anathème, j'ai rempli le devoir qui m'était imposé par les lois générales de l'Église. Ce que j'ai fait, j'ai dû le faire; il ne m'était même pas permis d'agir autrement. Ce serait pour moi un grand sujet d'affliction, si les mesures que j'ai prises pouvaient blesser la France, ma fille chérie, mon enfant de prédilection. Mais qu'on lui demande si elle préfère un pape prévaricateur, à un pape rigide observateur de ses devoirs; un pape innocent et opprimé, à un empereur coupable qui le persécute; son choix alors ne sera plus douteux. Je me rappelle encore, avec une joie infinie, l'accueil plein d'empressement et d'affection que me firent les peuples de ce noble royaume, quand je m'y transportai pour un ministère dont j'attendais toute autre chose que mon malheur. Je me rappelle cet immense appareil militaire, et ces honneurs que la piété française voulut rendre alors, dans la personne d'un humble prêtre, au représentant de la chrétienté tout entière. Je me rappelle que ce prêtre sans puissance, occupait alors la première place au milieu des plus puissans princes de l'Europe; touchant effet d'une opinion

fondée sur l'amour des peuples envers Dieu, leur dévouement à son vicaire ici-bas, et leur respect pour le saint siège ! Honneur donc à la France, joie et bonheur à ses enfans. Au souvenir de sa piété je ferais tout, j'accorderais tout, excepté l'impossible, pour lui procurer cette paix de conscience qu'elle a si bien mérité d'obtenir.

Buonaparte, dont l'habitude était de faire, et d'exiger ensuite que l'on consentît à ce qu'il avait fait, prétendait avant tout, que le sénatus-consulte portant réunion de l'état de Rome à l'empire, reçût son exécution, et que le pape y accédât. Napoléon savait très bien que, si le pontife agréait ses propositions et se faisait son pensionnaire à Paris, il finirait par accorder tout ce qu'on exigeait encore de lui sous le rapport de la discipline ecclésiastique. En effet, toute la force du pape résidait dans l'opinion; devenu méprisable aux yeux du monde, il perdait cette opinion, son unique appui; et qui n'eût pas accusé le pape de bassesse, si, au lieu de vivre dans l'éclat de la souveraineté à Rome, ou avec honneur dans sa prison de Savone, il eût accepté la condition de sujet à Paris? Les agens impériaux se fatiguaient donc sans relâche autour du saint père, pour le déterminer à renoncer enfin à son pouvoir temporel, à recevoir le traitement de deux millions, et à venir habiter le palais archiepiscopal de Paris. A cette époque, la puissance

de Buonaparte paraissait inébranlable, appuyée qu'elle était sur les traités de Tilsitt et de Vienne, l'alliance de Marie-Louise, une armée terrible et des victoires innombrables. Aucune espérance ne restait au pontife; il le savait, le voyait et en convenait; mais il se retrancha dans sa conscience et rejeta les offres de Napoléon. Je sais où tendent ces desseins, disait Pie VII, et le plan remonte au moment de mon voyage à Paris pour le sacre de l'empereur. C'était pour le séjour futur des papes qu'on embellissait alors le palais archiépiscopal. Il est visible qu'on veut des papes voyageurs; peut-être même prétend-on en faire les premiers aumôniers de l'empire. On veut des papes de France, et non des papes de la chrétienté; mais je refuse le palais de Paris, qui ne serait qu'une prison d'une autre espèce. Ce n'est pas la puissance temporelle, mais saint Pierre lui-même qui a établi mon siège à Rome, en venant dans cette cité vénérable, en y établissant sa demeure, en y souffrant le martyre. Son sang a indiqué, a sanctifié la place du siège apostolique. Successeur de l'apôtre, je refuse toute autre résidence que la sienne. Je n'abattrai point volontairement l'édifice que saint Pierre a élevé, ou plutôt l'édifice que le Rédempteur lui-même a élevé par les mains de saint Pierre. Je ne prêterai point de serment, je n'accepterai point de pension; ce serait m'avilir aux yeux du monde et aux miens. Le sénatus-

consulte est la servitude de l'Église. Réaliser les projets coupables des philosophes, faire du pape un esclave aussi soumis que le sont les évêques de France, anéantir la religion, voilà le but évident de tant d'efforts ; et, comme on n'ose attaquer cette religion en face, on cherche à l'entraîner dans un piège. Après avoir appesanti sur les prêtres catholiques un joug plus pesant que n'en portèrent jamais les prêtres païens, sous le pouvoir temporel, on cherche à imposer ce joug au souverain pontife lui-même. Je me persuade que le conseil ecclésiastique rassemblé à Paris n'est point l'auteur de ces trames criminelles, autrement je le séparerais sur-le-champ de la communion. Au milieu de tant de tribulations et d'angoisses, j'espère que Dieu voudra sauver son Église. Du reste, car tant d'affronts ont enfin lassé ma patience, je ne reconnais plus pour fils aîné de l'Église l'usurpateur des biens du saint siège. La cour de Rome ne saurait adopter la politique des autres souverains. Ceux-ci peuvent renoncer quelquefois à une partie de leurs droits, dans la pensée secrète de les ressaisir un jour ; mais le pape ne doit agir que d'après sa conscience : les traités de Rome sont toujours avoués par la bonne foi et la religion.

Tel était le langage de Pie VII dans les fers. Quant à ses déterminations ultérieures, à une époque si désastreuse, les mémoires du temps ne laissent aucun doute à cet égard. Son intention

était de réclamer sans cesse les biens temporels du saint siège, mais sans jamais faire servir la violence à ses desseins. Ce qu'il demandait et redemandait chaque jour, c'était sa liberté, c'était la faculté de retourner dans la capitale de ses états; ajoutant qu'il serait toujours le pape, qu'il le serait dans une grotte, qu'il le serait dans les catacombes, que, s'il lui fallait retourner à la pauvreté de l'Église primitive et en essayer toutes les traverses, il s'y résignerait sans murmure, que cet avenir d'ailleurs n'avait rien d'effrayant pour celui qui ne s'était jamais trouvé plus heureux qu'au temps où, simple moine, il enseignait la théologie dans un cloître ignoré.

Mais si le pape se montrait indifférent sur son propre sort, il n'en déplorait pas moins amèrement les nouvelles discordes. Il les déplorait surtout parce qu'elles déchiraient les entrailles mêmes de la chrétienté catholique; il les déplorait parce qu'elles s'opposaient au retour des opinions dissidentes. Le pontife en effet avait conçu l'espérance de voir revenir au giron de l'Église quelques pays luthériens. Il ne désespérait que des calvinistes, qu'il supposait plus endurcis dans leur doctrine, et qui avaient essayé d'introduire la démocratie dans le gouvernement ecclésiastique.

Pie VII avait déjà beaucoup souffert; mais le moment approche où sa vertu va être mise à de plus dures épreuves. Après l'avoir environné de

soldats et d'espions, après avoir cherché à l'effrayer par l'isolement, à l'ébranler par les menaces, on l'attaqua par les doctrines et les insinuations de ceux qu'une ancienne amitié, ou le caractère dont ils étaient revêtus, semblaient rendre plus propres à triompher de sa résistance. Le refus que faisait le pape, depuis plusieurs années, d'exercer ses droits pontificaux commençait à produire ses effets dans la chrétienté catholique. Le mal devenait chaque jour plus grave ; beaucoup d'évêchés, faute des bulles d'investitures, vauaient déjà en France, en Italie et en Allemagne. Le nombre en augmentait incessamment, et il était à craindre que l'épiscopat ne s'éteignît. L'empereur cependant, qui par le concordat avait donné une nouvelle force à l'opinion catholique, se voyait dans la nécessité de recourir à la puissance ecclésiastique. Il fit agir d'abord le cardinal Caprara, archevêque de Milan, légat du saint siège à Paris, et dont il connaissait la condescendance. Le cardinal écrivit au pape, pour le supplier d'accorder l'institution canonique aux évêques nommés par le conseil des ministres de l'empereur ; ajoutant que sa majesté consentait à ce que le pape, dans ses bulles, ne fit point mention de la nomination impériale, pourvu que le pape de son côté supprimât la clause *proprio motu*, ou toute autre équivalente. Le pontife répondit, sans balancer, qu'il s'étonnait des propositions du cardinal, et qu'il lui était absolu-

ment impossible de les écouter. La chancellerie apostolique, continuait le pontife, n'admet point de telles instances de la part des laïques. En accordant les bulles sur la demande des ministres de l'empereur, n'est-ce pas à l'empereur lui-même que je les accorderais? Sont-ils autre chose que les organes de ses ordres et les instrumens de ses volontés? Or, après tant d'innovations funestes à la religion, opérées par l'empereur, et contre lesquelles j'ai si souvent et si inutilement réclamé; après les vexations exercées contre tant d'ecclésiastiques de mes états, la déportation de tant d'évêques et de la majeure partie des cardinaux, l'emprisonnement du cardinal Pacca, l'usurpation du patrimoine de saint Pierre; après m'être vu moi-même assailli à main armée dans mon palais, traîné de ville en ville sous une garde si étroite, que les évêques de plusieurs lieux ne pouvaient ni approcher de moi, ni me parler sans témoins; après tous ces attentats sacrilèges, et une infinité d'autres qu'il serait trop long de rapporter, et que les conciles généraux, comme les constitutions apostoliques, ont frappés d'anathème, qu'ai-je fait qu'obéir à ces conciles et à ces constitutions, ainsi que l'exigeaient mes devoirs? Comment donc aujourd'hui pourrais-je reconnaître, dans l'auteur de toutes ces violences, le droit de nommer les évêques, et consentir à le lui voir exercer? le pourrais-je sans me rendre coupable

de prévarication, sans me contredire moi-même, sans scandaliser les fidèles, sans leur donner lieu de croire, qu'abattu par les maux que j'ai soufferts, je suis assez lâche pour trahir ma conscience et pour approuver ce qu'elle m'avertit, avec une voix terrible, de condamner? Pesez bien ces raisons, non à la balance de la sagesse humaine, mais au poids du sanctuaire, et dites si elles ne sont pas sans réponse. Dieu sait cependant, au milieu de ces cruelles agitations, combien vivement je désirerais pourvoir aux sièges vacans de cette Église de France, que j'ai toujours chérie de prédilection. Avec quelle ardeur j'adopterais un expédient qui me permettrait de remplir mon ministère sans manquer à mes devoirs! Mais comment, seul et sans secours, puis-je prendre un parti dans une affaire de cette importance? On m'a enlevé mes conseillers; on m'a mis dans l'impuissance de communiquer librement avec eux; il ne me reste personne qui, dans une discussion si épineuse, puisse m'aider de ses lumières. Si l'empereur a un véritable attachement pour l'Église catholique, qu'il commence par se réconcilier avec son chef; qu'il renonce à ces funestes innovations; qu'il me rende ma liberté, mon siège, mes officiers; qu'il restitue les biens qui formaient, non mon patrimoine, mais celui de saint Pierre; qu'il replace sur la chaire de l'apôtre son chef suprême, dont elle est veuve depuis ma captivité; qu'il ra-



mène auprès de moi quarante cardinaux , que ses ordres en ont cruellement arrachés ; qu'il rappelle dans leurs diocèses tant d'évêques exilés. Au milieu de toutes mes tribulations , je ne cesse d'adresser les plus ferventes prières au Dieu qui tient les cœurs en sa main , et de l'invoquer pour l'auteur de ces maux. Je croirais mes vœux exaucés s'il plaisait au Tout-Puissant d'amollir le cœur de Napoléon , et de lui inspirer de plus salutaires conseils. Mais si , par un secret jugement de Dieu , il doit en arriver autrement , je déplorerais des malheurs qu'on ne pourra du moins m'imputer.

Pour effrayer le pape , et le faire consentir à ce qu'il exigeait de lui , en lui laissant entrevoir qu'il passerait outre en cas de refus , Napoléon avait réuni à Paris un conseil ecclésiastique , composé des cardinaux Fesch et Maury , de l'archevêque de Tours , des évêques de Nantes , de Trèves , d'Évreux , de Verceil , et d'un sieur Émery , supérieur du séminaire de Saint-Sulpice. L'empereur , par l'organe de son ministre des cultes , Bigot de Prémeneu , homme recommandable et modéré , malgré le zèle qu'il déployait alors contre le pape , avait soumis certaines questions à la décision du conseil. Les prélats qui en faisaient partie , ou du moins le plus grand nombre , désapprouvaient les doctrines de Port-Royal ; mais la fatalité , et l'ambition de Buonaparte , les réduisait à cette fâcheuse alternative , ou de se pro-

noncer, conformément aux principes de cette école fameuse, contre la puissance du siège apostolique, ou d'encourir la colère de l'empereur. Ils n'auraient dû faire qu'une réponse, et c'était celle-ci : Que le pape soit replacé dans la position où il se trouvait avant le concordat, s'il refuse alors les bulles d'investitures, nous donnerons notre avis ; mais on n'était plus aux temps de saint Ambroise, et cette réponse ne fut point donnée. Nul doute que, si les papes doivent avoir leurs garanties contre les princes en matière religieuse et spirituelle, les princes ne doivent avoir les leurs contre les papes en matière politique et temporelle. C'était à ce dernier but que tendait l'obligation imposée au pape d'accorder les bulles dans un temps donné, sauf les cas d'empêchemens canoniques ; mais la captivité du pontife rendait toute négociation impossible : Napoléon réclamait bien l'indépendance pour lui-même ; mais il voulait la servitude pour les autres.

Voici les questions proposées :

Le gouvernement de l'Église est-il arbitraire ?  
Le pape peut-il, par des motifs d'affaires temporelles, refuser son intervention dans les affaires spirituelles ?

Convient-il que quelques prélats et théologiens, pris dans de petites localités du territoire romain, jugent seuls des intérêts de l'Église universelle ?  
Ne faudrait-il pas que le consistoire, qui est le

conseil particulier du pape, fût composé de prélats de toutes les nations ? Dans le cas contraire, l'empereur ne réunit-il pas sur sa tête les droits qui étaient sur celles des rois de France, des ducs de Brabant et autres souverains des Pays-Bas, des rois de Sardaigne, des ducs de Toscane, etc. ?

Sa majesté l'empereur, ou ses ministres, ont-ils violé le concordat ?

L'état du clergé de France est-il en général amélioré, ou empiré, depuis que le concordat est en vigueur ?

Si le gouvernement français n'a pas violé le concordat, le pape peut-il arbitrairement refuser l'institution aux archevêques et évêques nommés, et perdre la religion en France, comme il l'a perdue en Allemagne, qui, depuis dix ans, est sans évêques ?

Le gouvernement français n'ayant pas violé le concordat, si de son côté le pape refuse de l'exécuter, l'intention de l'empereur est de regarder ce concordat comme abrogé; mais, dans ce cas, que convient-il de faire pour le bien de la religion ?

Ces questions regardaient spécialement la France et l'Italie; on ajouta pour l'Allemagne la suivante :

L'empereur, qui peut, à juste titre, se considérer comme le chrétien le plus puissant, désire, comme suzerain de l'Allemagne, comme héritier de Charlemagne, comme véritable empereur d'Occident, comme fils aîné de l'Église, savoir quelle

conduite il doit tenir pour rétablir le bienfait de la religion chez les peuples d'Allemagne.

Il est besoin, ajoutait Napoléon, qu'il y ait une nouvelle circonscription d'évêchés dans la Toscane : si le pape refuse de coopérer à ces arrangements, quelle marche l'empereur devra-t-il suivre pour les régulariser ?

Enfin, la bulle d'excommunication a été imprimée ; elle a été affichée et répandue dans toute l'Europe. Quel parti prendre pour que, dans des temps de trouble et de calamité, les papes ne se portent pas à des excès de pouvoir, aussi contraires à la charité chrétienne qu'à l'indépendance et à l'honneur du trône.

Cependant la vacance des sièges épiscopaux troublait la conscience des fidèles, et plaçait Napoléon dans une position assez fâcheuse. D'après l'avis du conseil ecclésiastique, il eut recours à un moyen qu'il crut propre à lui faire gagner du temps, et à résoudre ses différends avec le pape. On lui avait dit qu'à la mort d'un évêque, la juridiction épiscopale passait de plein droit au chapitre cathédral, à qui appartenait alors la nomination des vicaires-généraux pour l'administration du diocèse, pendant la vacance du siège. On lui dit encore que, d'après l'usage immémorial de l'Église de France, les chapitres investis de l'autorité épiscopale, par la mort de l'évêque, conféraient cette même autorité à l'ecclésiastique nommé par le souverain

au siège vacant. Ce dernier renseignement fut donné à l'empereur par le conseil ecclésiastique, qui ajoutait néanmoins, comme une espèce de correctif, que l'expédient proposé ne pouvait être employé que passagèrement, dans le cas d'une absolue nécessité, et pour ne point laisser périr l'épiscopat en France; mais qu'aussitôt que cette nécessité n'existerait plus, il faudrait retourner aux formes ordinaires; que les évêques nommés par le souverain et délégués par le chapitre pouvaient, à la vérité, gouverner les diocèses, mais non pas exercer les fonctions épiscopales dans leur plénitude; qu'il fallait que les pouvoirs de l'ordre fussent unis aux pouvoirs de la juridiction; que les évêques institués avaient des attributions qui leur étaient essentiellement réservées, et pour le salut des fidèles, et pour le parfait gouvernement des diocèses; qu'il ne convenait pas non plus que les évêques demeurassent long-temps réduits à la qualité de simples administrateurs capitulaires; qu'un évêque, enfin, devait jouir de plus d'honneur et d'indépendance, pour que son ministère pût produire les heureux fruits qu'on était en droit d'en attendre.

L'impérieux Napoléon n'approuvait pas non plus que les évêques n'exerçassent que comme délégués: dans son opinion, le chef ne devait jamais dépendre; mais il lui importait de gagner du temps, et il consentit, jusqu'à ce qu'il lui arrivât

de meilleures nouvelles de Savone, à user du moyen que lui offrait le conseil ecclésiastique. Plusieurs évêchés vauaient depuis long-temps en France et en Italie ; les diocèses étaient administrés par les vicaires capitulaires. Pour que les chapitres délé-gassent l'autorité épiscopale aux sujets nommés par l'empereur, il fallait avant tout que les vicaires se démissent de cette autorité, puisqu'il ne pouvait y avoir deux délégués à la fois. Le gouvernement impérial prit à cet effet des mesures dont il résulta des accidens sérieux. Napoléon avait nommé à l'évêché d'Asti, en Piémont, le prélat Dejean, frère de l'un de ses ministres. Invités à remettre leurs pouvoirs, les vicaires du chapitre refusèrent. Napoléon furieux, décréta que le chapitre d'Asti était réduit à quinze membres ; que les biens affectés aux canonicats supprimés étaient confisqués ; que les chanoines qui résisteraient seraient arrêtés et poursuivis comme criminels de lèse-majesté. Bigot de Prémeneu ajouta que l'empereur était résolu à réunir au fisc les biens des évêchés, au premier signe de rébellion qui se manifesterait dans le diocèse. Osmond, évêque de Nancy, d'une naissance illustre, et d'une élo-quence remarquable, avait aussi été nommé par Napoléon à l'archevêché de Florence : le pontife défendit sévèrement au vicaire capitulaire de renoncer à ses pouvoirs, disant qu'Osmond était illégitime d'après les canons. La défense produisit

son effet; Osmond n'eut pas un moment de repos à Florence.

Le ciel réservait à Napoléon cette amertume, de voir le prisonnier de Savone déranger ses plans jusque dans la capitale de l'empire. Au refus du cardinal Fesch, Napoléon avait appelé à l'archevêché de Paris le cardinal Maury, qui s'était empressé d'accepter. Le saint père en fut informé par le cardinal Di-Pietro, relégué à Sémur, où il faisait une admirable police à sa manière. Le pontife adressa aux vicaires capitulaires de Paris un bref, où il tonnait contre l'audace du cardinal, et les avertissait eux-mêmes de leurs devoirs. Le cardinal Maury, disait le pape, est un intrus; sa témérité ne mérite point d'excuse. Il foule aux pieds les saints canons, les décrétales des papes, toutes les lois de la discipline ecclésiastique. Vous devez considérer comme nuls tous actes émanés de lui; il n'a point de qualité, point de pouvoirs, point de juridiction. Il appartient à l'église de Monte-Fiascone, nul ne peut l'en détacher que le saint siège. Vous lui ferez connaître mes volontés et me tiendrez instruit de l'exécution de mes ordres.

Le cardinal Maury n'était pas homme à s'effrayer au premier abord, ni accoutumé à changer de visage pour une menace. Il informa le pape qu'il avait accepté le siège archiépiscopal de Paris. Pie VII répondit qu'il avait lieu de s'étonner d'une pareille audace; mais que sa douleur surpassait

encore son étonnement. Accident étrange et déplorable, s'écriait-il, vous avez donc pu changer au point d'abandonner une cause que vous défendites avec tant de courage aux époques désastreuses de la révolution ! La puissance temporelle sera donc parvenue à désigner arbitrairement ceux qui doivent gouverner les églises ! L'indépendance ecclésiastique est donc anéantie ; le saint siège sans pouvoir, et le schisme établi ! Voilà les résultats de l'exemple détestable que vous offrez. Je vous ordonne en conséquence, je vous supplie, je vous conjure de quitter le gouvernement de l'Église de Paris et de refuser les offres de Napoléon ; dans le cas contraire, attendez-vous à toute la rigueur des censures.

Les opinions étaient partagées dans le chapitre de Paris. Tel préférait l'empire à l'Église, tel autre préférait l'Église à l'empire. Les uns reconnaissaient, les autres méconnaissaient Maury. Ces derniers formaient le plus petit nombre ; parmi eux se trouvait Dastros, chanoine et vicaire général. Ayant à faire passer certaines dispenses à l'évêque de Savone, Dastros profita de l'occasion pour prier le pape de lui tracer la route qu'il devait suivre dans les conjonctures présentes. Le saint père, dans sa réponse, donna encore à Maury les noms d'intrus, d'indiscipliné, d'audacieux, et chargea Dastros, en vertu de la sainte obédience, de montrer sa lettre au cardinal, et de lui intimer



de sa part l'ordre de renoncer à sa téméraire entreprise.

Rovigo, qui savait tout, fut instruit de cette correspondance et en informa Napoléon. Celui-ci furieux commença, selon sa coutume, par faire jeter Dastros en prison ; et comme les lettres du pontife à Dastros étaient venues sous le couvert du conseiller-d'état Portalis, il accabla ce dernier de reproches si violens, que le pauvre jeune homme fondait en larmes en retournant chez lui. L'affaire parut sérieuse ; la police napoléonienne saisit les papiers des personnes attachées à la maison du pape : ceux de Paul Campa, de Jean Soglia, de Charles Porta, des prélats Doria et Maggiolo, ceux mêmes d'André Morelli, de Moiraghi et de Targhini, cuisiniers et domestiques du saint père. On trouva des lettres du pape relatives aux controverses d'Asti, de Florence et de Paris. On trouva encore les lettres de Di-Pietro à sa sainteté, des demandes de dispenses, des instructions pour les Romains, des relations et des attestations de miracles. Fenestrelles ouvrit ses portes de fer pour Morelli, Soglia, Moiraghi, le chirurgien Ceccarini et le valet Bertoni. Un domestique de Doria, nommé Petroncini, fut également envoyé au cachot. Porta en fut quitte pour une bonne mercenaire, parce qu'on espérait l'amener à des révélations sur les affaires du pape. Doria eut ordre de retourner à Naples dans sa famille, et de ne pas

regarder derrière lui sur la route. Quant à Di-Pietro, on pense bien qu'il n'échappa point au courroux impérial; l'exil se changea pour lui en prison.

Les subalternes dispersés, Rovigo et Napoléon se demandèrent ce qu'ils feraient du pape. A leurs yeux les torts du pontife étaient beaucoup plus grands que ceux de ses agens, et tout le danger d'ailleurs venait de lui. Ils cherchaient en vain le soupirail par où la lumière avait pénétré dans l'obscur prison du saint père; ils ne comprenaient pas davantage que le saint père eût fait entendre sa voix à ses subordonnés, du fond de cette retraite où ils avaient pris tant de soins pour l'isoler. Quoi qu'il en soit, le courroux impérial rejaillit sur le préfet de Montenotte. Le ministre des cultes commença par fulminer contre le pape : l'empereur est informé, disait Bigot de Prémeneu, que le pape a défendu au chapitre de Florence de conférer les pouvoirs ecclésiastiques à l'archevêque nommé par le souverain. Sa majesté voit une offense grave dans cette démarche. Le pape veut-il donc un bouleversement universel? Il s'oppose donc à ce que les diocèses soient provisoirement gouvernés par les prélats investis de la confiance de leur monarque, et auxquels les chapitres ont toujours déferé l'autorité pendant la vacance du siège! Le pape condamne donc une mesure temporaire, qu'il ne tient qu'à lui de faire rapporter,

en donnant sur-le-champ les bulles d'investiture. Croit-il que sa majesté doive être tellement soumise à un chapitre, que le vicaire nommé par ce même chapitre puisse exercer sans l'aveu de l'empereur, et que, si l'empereur ne le reconnaît pas, ou cesse de le reconnaître, ce vicaire conserve quelque droit à des fonctions à la fois temporelles et spirituelles? Un évêque pourvu de l'institution canonique ne peut nommer un vicaire général sans y être autorisé par un décret de l'empereur; un chapitre aura-t-il donc plus de pouvoir que l'évêque? Les sujets de l'empereur, qui composent le chapitre, ne se rendraient-ils pas coupables envers sa majesté s'ils nommaient ou prétendaient maintenir un autre vicaire que celui qui leur aurait été indiqué par leur souverain? Ce vicaire capitulaire ne devrait-il pas, pour la paix de l'Église, cesser de lui-même et sur-le-champ ses fonctions? S'il n'y était pas déterminé par ce motif, plus sacré assurément que l'autorité arbitraire du pontife, la volonté du souverain ne suffit-elle pas pour lui retirer tout pouvoir d'exercer? et si ce vicaire se constitue en état de rébellion, ne devra-t-il pas porter la peine qu'il aura encourue? Le pape sait quel mal ont déjà produit ses instructions illécites sur la formule du serment à prêter par des sujets à leur souverain; ne devrait-il pas prévoir aussi le mal qui peut résulter de sa lettre au chapitre de Florence? Fermement résolu à ne laisser

impunie aucune violence, aucun outrage commis par le pape, l'empereur est tout prêt cependant à écouter de justes propositions, pourvu que le pape écrive à sa majesté que tel est aussi son propre désir. Mais si le pontife, au contraire, persiste à refuser les bulles d'institution aux évêques, à paralyser l'action des chapitres, et à les mettre en état de résistance ouverte contre leur souverain, sa majesté ne reconnaîtra point dans ces actes la conduite d'un gouvernement pontifical, qui est toute de paix et de charité; elle ne verra, sous le plus respectable de tous les titres, que le plus acharné de ses ennemis. Son devoir alors sera de se préserver des atteintes de cet ennemi, en lui interdisant toute communication avec les sujets de son empire, et en l'isolant comme un être dangereux. Le prélat Doria ne doit pas s'attendre à un autre sort que celui du cardinal Pacca.

Ici, Doria voulait dire Pie VII, c'est évident; mais le ministre, je ne sais pourquoi, crut devoir laisser au pape le soin de la substitution.

La colère de Napoléon ne connut plus de bornes, quand il apprit l'affaire de Dastros. La lettre pontificale, s'écriait le ministre parisien, est un appel à la révolte; le pape secoue partout ses torches incendiaires; il parle de concorde en déclarant la guerre. Puis, le ministre ordonna, de la part de l'empereur, au préfet de Montenotte, de veiller scrupuleusement à ce qu'aucune lettre ne se glis-

sât, soit au dedans, soit au dehors du palais pontifical ; de tenir au pape un langage plus ferme ; de lui déclarer qu'après l'excommunication lancée par sa sainteté, sa conduite à Rome et à Savone, l'empereur n'avait plus de ménagemens à garder ; que le siècle était aujourd'hui trop éclairé, pour ne pas savoir distinguer les préceptes de Jésus-Christ de la doctrine de Grégoire VII.

Les effets répondirent aux menaces. Que ce fût dépit ou espoir d'obtenir des concessions par la terreur, Napoléon voulut que tout appareil extérieur cessât pour le pape. Ces ordres sévères trouvèrent des exécuteurs empressés. Le prince Camille Borghèse enleva au pontife ses équipages ; il lui enleva Salmatoris et les autres personnes attachées à son service ; supprima toute démonstration respectueuse envers le saint père ; le priva de plumes et d'encre ; lui défendit, au nom de l'empereur, d'entretenir des relations avec aucune église de France, avec aucun sujet de l'empire, sous peine de désobéissance pour lui et pour eux-mêmes. Celui qui prêche la révolte, ajoutait-il, dont l'âme distille le fiel, celui-là n'est plus l'organe de l'Église ; et puisque rien ne peut le rendre sage, qu'il sache du moins que sa majesté est assez puissante pour faire ce que ses prédécesseurs ont fait avant elle, et déposer un pape.

Napoléon s'imaginait qu'il serait plus tôt obéi en répétant souvent qu'il prétendait l'être. Bigot

de Prémeneu ordonna donc de déclarer une seconde fois au pape, que les cardinaux et les vicaires ne pourraient imputer qu'à lui leur captivité; les chanoines, la perte de leurs prébendes; que ces machinations ténébreuses étaient indignes d'un pape; qu'il serait la cause du malheur de tous ceux qui entretiendraient des relations avec lui; qu'étant déclaré ennemi de l'empereur, l'inaction était ce qui convenait le mieux à son intérêt; que, puisqu'il se disait prisonnier, il devait se conduire comme tel, et renoncer à toute manœuvre, à toute correspondance; qu'on était bien à plaindre d'avoir un pape aussi peu instruit des droits des souverains; qu'au reste, la paix de l'état n'en serait point troublée, et que le bien se ferait sans lui.

Indépendamment des injonctions du ministre des cultes et de celles du prince Borghèse, car Buonaparte avait lancé tout son gouvernement contre le prêtre de Savone, une police inquisitoriale et despotique s'écriait des bords de la Seine aux magistrats de Montenotte : Veillez sans cesse au dedans et au dehors de l'habitation du pontife; examinez tout, épiez tout; que rien ne puisse passer, que rien ne puisse filtrer, ce sont les termes qu'on employa, sans que la police en soit aussitôt informée. Les circonstances les plus minutieuses doivent exciter votre attention, comme les plus importantes; soyez avares de votre confiance, et ne l'accordez qu'à des hommes éprouvés.

Punissez les agens menteurs ; récompensez les agens véridiques. Que l'investigation soit active, continue, et surtout invisible. C'est un protégé qui doit revêtir mille formes différentes. Que les agens soient de toutes les langues, de toutes les espèces, de tous les métiers. Que les prétextes soient variés, infinis, mais toujours naturels ; trop d'art dévoile souvent l'artifice. Ayez recours à toutes les ruses, à tous les stratagèmes, à toutes les finesses. Surpassez en astuce, ce sont encore les expressions de la police, surpassez en astuce les prêtres les plus malicieux. Ayez les yeux ouverts principalement sur les routes de Savone à Turin, là est le mal. Défiez-vous des voyageurs à pied ; n'en laissez passer aucun sans l'avoir examiné. Les moyens ne vous manqueront pas pour motiver votre surveillance ; la recherche d'un vagabond, d'un forçat échappé ou d'un déserteur, vous fournira autant de prétextes plausibles ; quelques excuses suffiront au besoin pour cacher le but secret de vos mesures.

Tout le pays de Savone était ainsi désolé par la police. Elle voulait encore, cette police, que dans les réunions d'hommes, de haute ou basse condition, les individus influens et beaux parleurs s'appliquassent à persuader aux autres que l'empereur avait raison, que le pape avait tort ; que l'empereur ressentait pour la religion beaucoup plus d'amour que le pape. Elle insinuait encore

que les sacristies et les confessionnaux pouvaient rendre de grands services, si l'on faisait entendre aux curés instruits, et aux prêtres assermentés, que leur obéissance était connue et qu'elle serait récompensée. Elle voulait qu'au premier regret, à la première hésitation d'un chanoine, ou prêtre régulier ayant embrassé la vie séculière, on leur rappelât aussitôt leur intérêt personnel, la nécessité de conserver leurs pensions, et la vigilance de la police; que si quelqu'un d'eux se mettait en état d'opposition, on l'envoyât aussitôt en lieu où il eût le temps de réfléchir; enfin, qu'on environnât de faveurs ostensibles et privées, qu'on recommandât au ministre des cultes les ecclésiastiques qui montreraient le plus de dévouement; que ces derniers fissent usage de leur influence auprès de leurs confrères, pour les ramener à la fidélité; qu'ils prêchassent publiquement que le pouvoir temporel vient de Dieu, et que l'Évangile prescrit l'obéissance et la soumission envers les princes; qu'on s'appliquât à répandre cette opinion: que l'empereur ne revenait jamais sur ses pas; qu'il savait également récompenser et punir, et que sa munificence était infinie, comme sa justice était inexorable.

Telles étaient les précautions employées par le gouvernement français pour isoler le saint père, et empêcher que personne ne sût, ne dit ou ne fit autre chose que ce qui plaisait à Napoléon;



précautions savantes, admirables, et faites pour servir de modèle aux despotes. Voyant cependant que rien ne pouvait changer les résolutions du pape, ni les remontrances, ni les menaces, ni la crainte, ni les rigueurs de la prison; persuadé, en outre, qu'avant d'avoir épuisé jusqu'au dernier moyen, il ne pouvait heurter l'opinion des peuples, au point de déclarer que les évêques de France et ceux des pays soumis à l'empire, ne recevraient plus à l'avenir l'institution canonique du pape; l'empereur voulut se servir plus efficacement encore du conseil ecclésiastique de Paris. Il pensait que le sentiment de prélats instruits devait agir puissamment en sa faveur sur l'opinion publique, dans le cas où il se verrait obligé de rompre violemment les liens qui unissaient l'évêque de France à l'église de Saint-Pierre. Il s'était décidé en outre, d'après l'avis du conseil ecclésiastique, à convoquer à Paris un concile national chargé d'examiner les questions en litige, et de proposer les moyens de les résoudre. Napoléon attendait beaucoup de l'autorité suprême d'un concile; il espérait d'ailleurs que le plus grand nombre des évêques italiens qui en faisaient partie, nourris des doctrines embrassées par beaucoup de savans canonistes d'Italie, et qui avaient trouvé tant de faveur à Pistoie, dans ces derniers temps, voteraient dans le sens d'une opinion qui, sous le rapport de la transmission de l'épiscopat, semblait

conforme aux antiques usages de l'Église primitive.

Certain du résultat de ces mesures, Napoléon mit le conseil ecclésiastique en action. Le conseil répondit d'abord habilement aux questions qui lui avaient été soumises avec encore plus d'habileté. Il déclara que le gouvernement de l'Église n'était point arbitraire ; qu'en matière de foi, l'Écriture sainte, la tradition et les conciles servaient de règle ; que les décisions de l'Église universelle gouvernaient la discipline générale ; celles des églises particulières la discipline intérieure. Le conseil avait ses raisons pour tenir ce langage. Il ajouta que la discipline intérieure avait toujours été respectée par l'Église universelle, qui ne respire que charité et condescendance ; que Dieu avait donné à saint Pierre et à ses successeurs une primauté d'honneur et de juridiction dans toute l'Église. En se bornant ainsi à des généralités, en ne citant aucun fait particulier, le conseil n'expliquait pas en quoi consistait cette primauté de juridiction ; c'était cependant là que gisait toute la difficulté de la controverse. En même temps, continuait le conseil, Dieu donna aux apôtres la faculté de gouverner les églises, en se soumettant néanmoins à leur chef, d'où il résulte que les successeurs des apôtres ont toute qualité pour gouverner les églises, tant qu'ils ne manquent pas à la subordination qui leur est imposée. Le pape ne

peut refuser son intervention dans les affaires spirituelles, par le seul motif des affaires temporelles, si ces dernières n'empêchent point le pape de remplir librement et avec indépendance les fonctions du ministère apostolique. On doit désirer que le consistoire soit composé de cardinaux de toutes les nations ; mais il n'est pas convenable de prescrire au pape le mode d'élection, et sa sainteté doit jouir de quelque liberté à cet égard. On ne saurait, sous ce rapport, aller plus loin que le concile de Bâle, qui a décrété : que le pape prendrait des cardinaux de toutes les nations, autant que cela pourrait se faire commodément, et selon qu'il les en trouverait dignes. Ici, le conseil ecclésiastique se mit en contradiction manifeste avec lui-même, en déclarant que l'empereur, pour la nomination des cardinaux, réunissait sur sa tête tous les droits des rois de France, des princes de Brabant, des souverains lombards, piémontais et toscans. D'où il résultait que tous les cardinaux, ceux des états héréditaires d'Autriche seuls exceptés, puisque l'empereur allait bientôt posséder aussi les droits de l'Espagne, que tous les cardinaux, disons-nous, auraient été à la nomination de Buonaparte. Quelle eût été alors l'indépendance du pape et du consistoire, en supposant même que le pontife eût été replacé sur son siège et dans sa souveraineté temporelle ? Il ne peut y avoir deux sentimens à cet égard.

Le concordat, continuait le conseil ecclésiastique, n'a été violé par l'empereur dans aucune de ses parties essentielles. La position du conseil devenait embarrassante ; car il savait que le pape avait solennellement protesté contre les articles organiques de France, et plus encore contre ceux du royaume d'Italie. Il se tira d'affaire en disant que plusieurs des articles dont se plaignait sa sainteté n'étaient que l'application ou la conséquence des maximes et des usages de l'Église gallicane.

Les prélats du conseil trouvaient aussi que l'état du clergé de France était singulièrement amélioré depuis le concordat. Assurément ils avaient toute raison de le croire, et, sous ce rapport, ils ne pouvaient en dire tant, qu'il ne leur en restât encore à dire davantage.

Quand il fallut s'expliquer sur la question de savoir si le pape pouvait arbitrairement refuser les bulles d'investiture, le conseil eut recours à de longs raisonnemens ; et c'était là en effet le point le plus difficile à traiter. Le concordat, dirent-ils, est un contrat synallagmatique entre le chef de l'état et le chef de l'Église, par lequel chacun d'eux s'oblige envers l'autre. C'est aussi un traité public qui intéresse essentiellement la nation française et l'Église catholique. Le concordat assure à sa majesté le droit de nommer aux archevêchés et évêchés, droit qu'exerçaient avant elle les rois

de France, en vertu du concordat passé entre Léon x et François 1<sup>er</sup>. Il réserve au pape le droit d'accorder l'institution canonique aux archevêques et évêques nommés par sa majesté suivant les formes établies, par rapport à la France, avant le changement de gouvernement. Mais cette faculté réservée au pape, de donner l'institution canonique, ne peut être exercée arbitrairement. Le chef de l'Église doit la gouverner selon les canons; et c'est une des clauses expresses du concordat de 1515, que le pape est tenu d'accorder les bulles d'institution aux sujets nommés par le souverain, ou d'alléguer les motifs canoniques de son refus: Supposer que le pape puisse refuser les bulles arbitrairement et sans causes, ce serait prétendre qu'il n'est lié par aucun traité, pas même par celui qu'il a solennellement ratifié, et qu'il peut manquer à l'engagement sacré qu'il a pris envers l'empereur, envers la France, envers l'Église entière, à qui le concordat de 1801 assure la protection du souverain le plus puissant de l'univers. Sa sainteté elle-même reconnaît l'évidence de ces principes, puisqu'elle expose les motifs de son refus dans sa lettre au cardinal Caprara. Mais ces motifs sont insuffisans, l'empereur n'ayant porté aucune atteinte essentielle au concordat. Nous ne pouvons juger des motifs politiques; le temporel n'a rien de commun avec le spirituel. Le sénatus-consulte qui réunit Rome à la France, n'attaque point l'au-

torité spirituelle du pontife ; la souveraineté temporelle n'est point nécessaire à l'exercice de l'autorité spirituelle. L'occupation de Rome n'est donc pas une infraction au concordat , puisque le concordat ne garantit point au pape la possession de l'état romain. Le pape n'a traité que comme chef de l'Église , et nullement comme prince temporel. Le prince est déchu ; mais le chef de l'Église ne l'est pas , et l'autorité pontificale subsiste dans toute son intégrité. Le saint père a pu protester contre l'occupation de ses domaines , faire entendre ses réclamations à ce sujet , mais son devoir ne consistait pas à les faire réussir , ni à lancer l'excommunication contre l'empereur. Sa majesté a déclaré ne vouloir rien innover dans la religion , et s'en tenir à l'exécution du concordat ; il ne reste donc plus que les intérêts temporels qui n'autorisent point le pape à méconnaître le traité. Offensé par Charles v , Clément VII n'en est point venu à ces extrémités.

Le conseil n'avait plus à parler que de la captivité du pontife , de l'état d'isolement où on l'avait réduit. C'était sur ces motifs principalement , rapportés dans sa lettre au cardinal Caprara , que le saint père fondait son refus d'accorder les bulles. A cet égard , le conseil se contenta de répondre que l'empereur sentirait toute la force et toute la justice des plaintes de sa sainteté. Ce fut avec cette froideur que des prélats catholiques , des prélats

qui tenaient leurs sièges de Pie VII, s'exprimèrent sur la position cruelle où se trouvait le malheureux pontife. Rien ne saurait les excuser en cette circonstance. Supposons que, sous le rapport de la question canonique, toute la raison fût du côté de l'empereur, tous les torts du côté du pape; le fait seul de la captivité du pontife devait rendre pour eux toute décision impossible. Le concordat n'était-il pas un véritable traité? ne supposait-il pas égalité de condition dans les deux parties, et liberté de délibération pour chacune d'elle? Eh bien! je le demande, où était la liberté de délibérer, chez un pape séquestré du monde? où était l'égalité de condition entre un pontife prisonnier et un géolier sur le trône? Oui sans doute, l'indépendance des princes doit être assurée; oui sans doute ils doivent avoir des garanties contre les abus possibles de la cour de Rome, et quiconque parviendrait à régler convenablement cette matière, aurait bien mérité du monde catholique et de l'humanité; mais la captivité du pape ne permettait aucune discussion, et avant de traiter la question canonique, il fallait résoudre celle de la mise en liberté.

La controverse devenait de plus en plus épineuse. Le concordat ne peut être regardé comme abrogé, continuait le conseil ecclésiastique. Ce n'est pas une transaction purement personnelle entre l'empereur et le pape, c'est un traité qui

fait partie du droit public de France, puisqu'il renferme les principes fondamentaux et les règles du gouvernement de l'Église gallicane. Il importe donc d'en réclamer l'exécution, dans la supposition même où le souverain pontife persisterait à s'y refuser en ce qui le concerne. Alors, il faudrait protester contre ce refus illégal, et en appeler au pape, mieux informé, ou à son successeur.

Le conseil se trouvait ici dans une position tout-à-fait désespérée. En effet, que le concordat fût regardé comme abrogé, ou seulement comme suspendu, il restait évident qu'un remède quelconque devenait indispensable. Or, la religion catholique ne peut subsister sans l'épiscopat; les évêques ne peuvent administrer s'ils n'ont reçu l'institution canonique, et s'ils ne réunissent le pouvoir de la juridiction au pouvoir de l'ordre; or, l'Église gallicane, portion si noble de la chrétienté catholique, l'Église gallicane, innocente des troubles qui l'agitaient alors, ne devait ni ne pouvait s'abandonner elle-même, ni se laisser périr, et il y avait obligation pour elle de trouver la voie de son salut. Les prélats du conseil réfléchirent alors qu'il fallait rechercher ce qui s'était pratiqué, en pareille circonstance, aux temps anciens et modernes de l'Église. Dans les premiers siècles, dirent-ils à l'empereur, les évêques étaient nommés par les suffrages des évêques comprovinciaux, du clergé,



et du peuple de l'église qu'il fallait pourvoir. L'élection était confirmée par le métropolitain, ou, s'il s'agissait du métropolitain, par le concile de la province. Dans la suite, les empereurs et les princes chrétiens eurent grande part à la nomination des évêques. Insensiblement, le peuple et le clergé de la campagne cessèrent d'être appelés, et l'élection fut dévolue au chapitre de l'église cathédrale, mais toujours avec la nécessité du consentement du prince et de la confirmation du métropolitain, ou du concile provincial. La désuétude de ces assemblées, les contestations fréquentes qui naissaient des élections, la difficulté de les terminer sur les lieux, l'avantage que trouvaient les princes à traiter directement avec le pape, introduisirent l'usage de porter ces causes devant le saint siège, et peu à peu les souverains pontifes se virent en possession de confirmer le plus grand nombre des évêques. Tel était l'état des choses à l'époque du concile de Bâle, dont l'Église de France adopta les décrets relatifs à la nomination et à la confirmation des évêques, dans la pragmatique sanction publiée à Bourges en 1438. Les élections capitulaires y furent maintenues, et la confirmation ou l'institution laissée aux métropolitains. La pragmatique de Bourges remédia ainsi au défaut de l'institution pontificale. Un siècle après environ, par le concordat passé entre Léon x et François 1<sup>er</sup>, la nomination du roi fut substituée

à l'élection du chapitre, et l'institution canonique réservée au pape. C'est ainsi que le droit de confirmer les évêques élus a passé des métropolitains et des conciles provinciaux aux souverains pontifes, et que les élections capitulaires ont été remplacées par la nomination du chef de l'état. Puisque la nécessité est au-dessus de toutes les lois, disaient en se résumant les prélats, puisque la conservation de l'Église gallicane est recommandée, ordonnée même par toutes les lois divines et humaines, il convient, si le pape persiste dans ses refus, de retourner à l'ancien droit des métropolitains, non pour toujours, mais provisoirement, et jusqu'à ce qu'il plaise à l'arbitre suprême de nos destinées d'inspirer au pontife de plus doux sentimens pour cette noble et fervente Église gallicane. La pragmatique oubliée, de Bourges, sera donc le remède aux maux présens.

Ce remède était extrême; les prélats du conseil le sentirent, et ils ajoutèrent : que la convocation d'un concile national leur paraissait nécessaire; qu'il ne leur appartenait pas de préjuger la décision de ce concile; mais qu'ils pensaient que, dans le cas où il se déterminerait à faire revivre la pragmatique, il commencerait par supplier, par conjurer le pape de ne point abandonner l'Église gallicane, et de lui rendre la vie en lui rendant l'épiscopat. Si l'obstination du pontife, ajoutaient les prélats, repousse les prières et les

supplications, le concile pourra décréter alors que la pragmatique sera remise en vigueur.

Pendant les doctrines des partisans de l'antique discipline se répandaient de plus en plus, et surtout en Italie. Ceux qui les professaient étaient persuadés qu'elles allaient enfin dominer. Ils se réjouissaient de voir l'autorité pontificale affaiblie : l'Église malade, ce sont leurs expressions, avait besoin de ce remède pour sa guérison. Les souvenirs de 1801, et ce qui était arrivé au concile de Paris à cette époque, ne les éclairaient point sur les véritables intentions de Buonaparte. Le corps des évêques en exercice, disaient-ils, représente l'Église, et la représentera jusqu'à la fin de sa durée : un des plus grands attentats des derniers papes, c'est d'avoir voulu restreindre et comprimer la puissance divine des évêques. Cette puissance émane immédiatement de Jésus-Christ, aucune autorité humaine ne peut s'arroger le droit de l'altérer. La juridiction épiscopale est impérissable; et les conciles, avant le onzième siècle, n'ont jamais reconnu pour vrais et légitimes évêques que ceux qui avaient été institués par leurs métropolitains respectifs. Ainsi l'ont établi les conciles de Nicée, objet de tant de vénération dans ces premiers temps de pureté évangélique; les maximes contraires n'ont été introduites que par les conciles de Latran, qui étaient, pour ainsi dire, aux gages des pontifes. C'est

aux métropolitains à conférer la juridiction aux évêques ; en s'arrogeant ce droit exclusivement , les papes se sont rendus coupables d'une usurpation réelle. Si Dieu a donné à saint Pierre une primauté d'honneur et le pouvoir suprême de régler la discipline , d'en maintenir l'intégrité , comme celle de la foi dans toutes les Églises , dont la réunion compose l'Église universelle , il ne lui a point donné le privilège de juridiction dans le cas dont il s'agit. La puissance de juridiction , quant à la transmission des pouvoirs ecclésiastiques , réside dans chaque évêque , de droit et d'ordination divine , dans toute la plénitude accordée au souverain pontife. Ainsi l'a voulu le Rédempteur , en donnant aux évêques la faculté de gouverner les Églises ; ainsi le veut la sûreté des états et de l'indépendance du pouvoir temporel. Est-il juste , convenable , conforme à la volonté divine , que les papes , au moyen d'un interdit , ou par un refus d'exercer leur ministère , puissent troubler les consciences , bouleverser les provinces et les royaumes ? N'est-il pas absurde de supposer que Dieu n'a point donné à toutes les sociétés leurs moyens de conservation personnelle ? Où seront les garanties de leur salut , si leur sort dépend d'un étranger ? Pour soustraire leurs états aux décrets arbitraires des papes , les princes ont eu recours à différens moyens : pragmatiques , appels et concordats ; moyens insuffisans jusqu'ici ,

parce qu'on n'a point extirpé la racine du mal, c'est-à-dire la puissance excessive et illégitime des papes. Un caprice de Rome peut semer partout le trouble et le péril; chaque élection d'un pape est un sujet d'inquiétude et d'alarmes; un cardinal de plus ou de moins dans le consistoire peut jeter la confusion dans toute une province. Il est temps enfin de s'affranchir de ces lacs jusqu'alors inextricables; échappons à la tyrannie de Rome, sous la protection du plus puissant de tous les princes; rendons à l'épiscopat toute la dignité qu'il comporte, toutes les prérogatives qui lui sont dues; son indépendance assure la liberté du monde; elle assure encore la pureté des doctrines catholiques, que la cour de Rome n'a pas craint de corrompre par le mélange du temporel et du spirituel, source déplorable de scandale et de schisme. Que la religion soit purement spirituelle, elle ne portera plus le trouble dans les états, elle ne fournira plus de prétextes à la calomnie, elle étendra son empire, et, si elle ne pénètre pas toutes les consciences, elle se conciliera du moins tous les respects. Si la chrétienté catholique pleure encore la perte de l'Allemagne et celle de l'Angleterre, ce n'est qu'à la puissance arbitraire de Rome, aux usurpations des papes, à leurs ambitions mondaines qu'il faut attribuer ce démembrement funeste. Retournons donc au système établi par le Christ et par les apôtres, à

ce système qui s'est maintenu tant de siècles dans la primitive Église, que les hommes les plus religieux et les plus instruits ont constamment enseigné et appelé de leurs vœux les plus ardents; lui seul peut garantir la pureté de la foi et l'indépendance des états.

On n'avait point oublié, en Italie, l'honorable mémoire de Léopold et de Ricci. Beaucoup d'ecclésiastiques de la première distinction, remplis de science et de vertu, suivaient les traces que ces deux hommes célèbres y avaient laissées, et soutenaient eux-mêmes ces doctrines, non par ambition, ni par flatterie envers celui que tout le monde flattait, et surtout leurs adversaires; mais par conviction personnelle, pour ramener l'Église, ainsi qu'ils le croyaient, à sa constitution primitive, pour réformer les abus, rétablir et consolider l'indépendance des princes, compromise par la puissance immodérée des papes.

Ces controverses plaisaient à Napoléon; il y trouvait des moyens d'ébranler la fermeté du pontife, et l'espérance de le soumettre à sa volonté. Elles ne déplaisaient pas non plus aux archevêques et aux évêques, à qui le joug de Rome commençait à paraître trop pesant, et qui souriaient particulièrement à l'idée de rassembler sur eux-mêmes tous les pouvoirs de la papauté. Les ecclésiastiques de l'empire français étaient donc favorables à Napoléon.

Cependant le pape triomphait par la constance et par le malheur même, qui ne perd jamais ses droits sur le cœur de l'homme. Ses théologiens ne se taisaient pas non plus, malgré les efforts de Napoléon pour leur imposer silence. Ils défendaient le siège apostolique et romain, non seulement contre les doctrines de Port-Royal et de Pistoie, mais encore contre les allégations du conseil ecclésiastique. Le Rédempteur, disaient-ils, a fondé sur saint Pierre tout l'édifice de la religion. Il lui a donné la primauté d'honneur et de juridiction. Par lui, par lui seul, toute l'autorité de l'Église peut se transmettre et se communiquer. Il est vrai que le Sauveur a placé les évêques au gouvernement de l'Église; mais non pour l'exercer par eux-mêmes, et indépendamment de la suprématie de saint Pierre; mais par son mandat exprès et sous sa direction immédiate, Pierre étant la source unique d'où peuvent dériver tous les pouvoirs ecclésiastiques. Dans les premiers siècles, en butte à une religion contraire; exposés aux persécutions continuelles d'un peuple qui régnait sur le monde et adorait d'autres dieux; obligés de se diviser parmi tant de nations diverses d'Asie, d'Afrique et d'Europe: les apôtres, et après eux les évêques, ont dû d'abord exercer leur autorité sans le mandat de Pierre; les premiers par institution divine, les seconds par institution apostolique; mais c'était toujours avec

l'approbation de Pierre, car il est impossible de croire que les apôtres et les évêques ne se soient pas concertés avec lui et ses successeurs, pour que la répartition des provinces eût lieu d'un consentement commun, sans confusion et sans conflit d'autorité. Il demeure donc évident, incontestable, que Pierre avait un mandat ordinaire et perpétuel, les apôtres un mandat extraordinaire et caduc qui finissait avec eux et chacun de leurs successeurs immédiats; que le mandat de Pierre était fondamental pour le gouvernement perpétuel de l'Église, celui des apôtres un mandat provisoire selon la nécessité des temps; que cette nécessité passée, les pouvoirs répartis sur les apôtres et leurs successeurs immédiats étaient remontés à leur source, c'est-à-dire aux successeurs de saint Pierre, et que l'Église, née d'un seul, retournait, par un admirable artifice, au centre de son unité. Du reste, l'antiquité nous offre aussi des preuves de cette répartition de l'autorité de saint Pierre sur ses délégués pour le gouvernement des Églises; l'ordre des métropolitains confirme lui-même cette vérité. Le monde chrétien était alors divisé en deux parties, l'Orient et l'Occident. Pour l'Orient, furent établis deux métropolitains, celui d'Alexandrie et celui d'Antioche; pour l'Occident, un seul, ce fut celui de Rome. Les métropolitains d'Orient communiquaient aux évêques de leurs provinces respec-



tives, le mandat ecclésiastique, c'est-à-dire l'ordre, la juridiction et la qualité; le métropolitain d'Occident, successeur de saint Pierre, le communiquait aux évêques d'Occident. Mais les métropolitains d'Orient tenaient originairement leurs pouvoirs de saint Pierre, qui avait lui-même gouverné l'Église d'Antioche, où il laissa un successeur lorsqu'il transféra son siège à Rome, et celle d'Alexandrie, par le ministère de saint Marc, son disciple. Si l'origine établit l'existence du mandat, les événemens postérieurs le confirment, puisque les pontifes romains, successeurs de saint Pierre, envoyaient le pallium aux métropolitains d'Orient; or le pallium est le signe de la délégation. Ces métropolitains eux-mêmes demandaient la communion aux pontifes de Rome, et ne se croyaient légitimes qu'après l'avoir obtenue. On a vu encore des pontifes de Rome déposer des métropolitains, ou patriarches comme on les appela dans la suite. Ainsi se trouve établie la supériorité de Rome, depuis les premiers temps de l'Église, la plénitude et la perpétuité du mandat dans les papes, la dépendance et la délégation dans les métropolitains. En conséquence, et puisque toute l'autorité spirituelle consiste dans la faculté de transmettre le mandat du Christ, ce droit de confirmer et d'instituer tous les évêques de l'Église est un droit suprême et divin, inaliénable, imprescriptible, sans interruption, sans exception,

un droit à l'abri de toutes les atteintes, même de celles de l'Église ; et s'il éprouva quelque modification dans les temps primitifs, ce fut du consentement ou par la volonté des souverains pontifes.

Quant à la France particulièrement, les théologiens de Rome disaient que le pouvoir universel du pape sur les ordinations des évêques, était plus manifeste dans ce royaume que dans tout autre, puisqu'à son égard le pontife était pape, et de plus métropolitain d'Occident ; que si quelque métropolitain spécial y avait été créé pour le meilleur gouvernement des Églises de cette vaste province, il l'avait été par l'autorité pontificale ; qu'il existait dans les Gaules des exemples d'évêques nommés et institués par les papes, sans l'intervention des métropolitains, et même de l'autorité royale ; des exemples, non seulement d'évêques nommés, mais encore d'évêques déposés, d'où ressortait la plénitude de l'autorité pontificale en France à toutes les époques.

Les défenseurs du siège apostolique ne laissèrent point sans réponse l'argument de la pragmatique de Bourges. Elle est nulle, affirmaient-ils, de nulle valeur par le vice de son origine, puisqu'elle a été concertée, publiée par l'autorité séculière et incompétente du roi, et surtout, parce qu'elle a été abrogée, annulée, déclarée même schismatique par décret de l'Église universelle dans le cinquième concile de Latran. Supposons cependant

qu'elle ne soit point entachée d'un vice originel, et qu'on puisse l'attribuer tout entière à l'autorité ecclésiastique, c'est-à-dire à un concile national de France ; l'autorité d'un concile national peut-elle prévaloir sur l'autorité d'un concile universel ? La décision de quelques uns a-t-elle plus de force que la décision de tous ? Serait-ce dans les conciles particuliers, ne serait-ce plus dans les conciles œcuméniques qu'il faudrait aller chercher l'infaillibilité ? L'Église gallicane elle-même, le clergé de 1682, ont-ils jamais osé soutenir une énormité de cette nature ? Ce clergé n'a-t-il pas établi au contraire que l'infaillibilité réside dans le concile universel uni au pape ? Si cela est vrai, et l'on n'en saurait douter, comment prétendre que la pragmatique de Bourges n'est pas schismatique, comment le clergé de France le soutiendra-t-il sans se mettre en contradiction avec lui-même ? La déclaration du concile de Latran prouve l'erreur du conseil ecclésiastique, et la nécessité de l'institution du pape pour exercer la juridiction épiscopale. De plus, le concordat passé entre Léon X et François I<sup>er</sup>, abolit la pragmatique : on ne peut la faire revivre en aucune manière ; de plus encore, le concile de Trente, c'est-à-dire l'Église universelle, a solennellement approuvé le même concordat, et positivement déclaré que l'autorité pontificale était indispensable pour l'institution canonique des évêques. On ne peut faire

valoir ce prétexte, que le concile de Trente n'aurait pas été reconnu en France, sous le rapport de la discipline, parce que le mandat immortel des successeurs de saint Pierre n'est point règle de discipline, mais institution divine, et par conséquent inhérent au dogme. D'ailleurs le roi de France, c'est-à-dire le pouvoir séculier seul, refusa de reconnaître et de publier le concile de Trente; mais le clergé gallican l'accepta expressément, et ne cessa de réclamer des rois son exécution.

On ne peut davantage alléguer la nécessité, continuaient les théologiens; car il est évident que pour administrer un remède extraordinaire, même dans le cas d'urgence, il faut être pourvu de l'autorité indispensable pour son application, et sans cette autorité, le remède ne ferait qu'envenimer la plaie au lieu de la guérir. Or, le clergé gallican n'a point qualité pour modifier, encore moins pour annuler l'ouvrage de l'Église universelle, en supposant que ce ne soit pas l'ouvrage de Dieu lui-même. Il faut donc attendre ce remède de la divine Providence, qui, en ce cas, se l'est réservé à elle-même.

Les prélats du conseil ecclésiastique prétendent que le gouvernement de l'Église n'est pas arbitraire; que le pape doit se conformer aux canons, et ils en appellent au concile; mais lorsque le pontife, pour l'exécution du concordat passé avec Napo-

l'évêque Léon, usant d'une autorité extraordinaire, sans exemple, et cela, comme il le déclara hautement alors, nonobstant les conciles, même les conciles généraux, déposa sans accusation et sans procès tous les évêques de France : ces mêmes prélats, aujourd'hui si jaloux des libertés de l'Église gallicane, n'invoquèrent point alors ces franchises, n'élevèrent aucune plainte sur la conduite arbitraire du pape, et n'en appelèrent point au concile. Ils prirent place au contraire avec empressement et docilité sur les sièges des évêques déposés, et maintenant ils tournent contre le pape lui-même l'autorité dont il les a investis au préjudice de leurs collègues déposés, et ils publient que les canons sont au-dessus de toute puissance. Quand il s'agissait pour eux d'acquérir des emplois, des émolumens et des honneurs, ils ne demandèrent point un concile œcuménique ; ils ne réclamèrent point le consentement de l'Église. S'ils se trompèrent à cette époque, si l'autorité des canons est supérieure à toutes les autres, si les libertés de l'Église gallicane doivent être à l'abri de toute atteinte ; qu'ils confessent donc leur ignorance, ou leur imposture, puisque par le fait de leur erreur et de leur participation, il n'y aurait pas eu de juridiction légitime en France depuis dix ans, et que tous les évêques, tous les curés de l'empire, ne seraient autre chose que des intrus. Par leur adhésion au concordat, ils ont renoncé à leurs li-

bertés ; ils ont implicitement reconnu la supériorité du pape sur les canons , et maintenant ils bravent ce pontife dont ils ont si hautement proclamé la puissance. Croient-ils donc que le pape doive , au gré de leur ambition et de leur avidité , tantôt condamner ce qu'il a précédemment approuvé , tantôt approuver ce qu'il a précédemment condamné ? Ils se plaignent de la conduite arbitraire du pontife ! Ne reconnaîtraient-ils que dans cet empereur , objet de leurs adulations , l'exercice du pouvoir absolu ? Complaisans des caprices de ce souverain , ils résistent à l'autorité du pontife ; ennemis de leur chef innocent , ils flattent un despote coupable , et préfèrent un excommunié à un pape.

Que signifie , disaient encore les avocats du saint siège , que signifie cette prétention , que le corps des évêques représente l'Église universelle ? Les évêques sont-ils donc les députés des fidèles ? La mission de gouverner l'Église ne leur vient-elle pas de Dieu , sous la direction du successeur de saint Pierre ? Non , ils ne sont point les mandataires du peuple ; ils sont les délégués de leur chef. Le peuple peut-il donner une mission toute spirituelle ? et qui a conféré au peuple le droit de pourvoir au gouvernement de l'Église de Dieu ? personne assurément. En vain les ennemis du saint siège ont-ils recours à leurs subtilités ordinaires. Ils soutiennent que le pouvoir inhérent au carac-

rière des évêques dérive immédiatement de Jésus-Christ, sans que nul autre pouvoir ait le droit de l'altérer en aucune manière; mais, à moins d'être étranger aux premiers élémens de la science canonique, on doit savoir que l'ordre et la juridiction sont deux choses essentiellement différentes. Au moyen de l'ordre, les évêques peuvent conférer le saint-chrême, ordonner des ecclésiastiques, consacrer les églises et les autels; et leurs opérations sont toujours valides, alors même qu'elles ne sont pas légitimes. Au moyen de la juridiction, quand ils l'ont reçue du saint siège, ils gouvernent les églises, font des réglemens pour leur administration, approuvent des confesseurs, prononcent l'exclusion de la communion des fidèles, et prennent toutes les mesures nécessaires à l'exercice du pouvoir qui leur est conféré par le pape. L'ordre est indélébile, la juridiction est caduque; celle-ci se donne ou se retire, selon qu'il convient à l'autorité compétente; et sans doute, disaient les théologiens de Rome, aucun de ces hardis antagonistes du saint siège n'aura l'audace de prétendre qu'un évêque peut encore gouverner légitimement une église dont le pape lui aurait retiré le gouvernement : nouvelle preuve de la nécessité de l'institution pontificale. La juridiction épiscopale ne se perd point, dit-on? Eh quoi! ne se perd-elle pas dans un évêque hérétique, dans un évêque schismatique, dans un évêque

frappé d'excommunication? Qui osera soutenir le contraire? De tout ce que nous avons dit, ajoutaient les canonistes romains, il résulte que l'autorité des métropolitains n'est qu'une délégation de la part des souverains pontifes. Telle est la monarchie chrétienne établie par le Rédempteur, telles sont les lois catholiques, qu'on ne saurait enfreindre sans hérésie, puisque les souvenirs de l'antiquité et le concile de Trente les confirment également. A quoi bon d'ailleurs ces discours, et où veut-on en venir? Les libertés de l'église gallicane existent; en résulte-t-il qu'elles doivent exister hors la France? Qu'on les garde en ce pays, si telle est l'humeur du clergé et du peuple; mais de quel droit et à quel titre veut-on les étendre à l'Italie? Le clergé gallican de 1682 a-t-il stipulé pour elle? Qui le dit? un décret de Napoléon. En vertu de quel acte veut-on procéder? en vertu d'un sénatus-consulte dicté par lui à ses agens. Parce que Napoléon aura dit : Je veux avoir Turin, Gènes, Milan, Florence et Rome, il faut que ces villes subissent la loi des libertés gallicanes, décrétée à Paris par l'assemblée de 1682! Que Napoléon montre donc son mandat pour opérer un tel bouleversement dans les affaires religieuses d'Italie, et surtout à Rome. Qui osera prétendre qu'un décret civil soit obligatoire pour l'Église? On a beaucoup parlé, on parle beaucoup encore des abus d'autorité des pontifes. En troublant les



provinces par des motifs temporels, les pontifes commirent une faute sans doute, et les princes ne se montrèrent pas plus sages en les troublant par des motifs spirituels. De quel côté furent les plus grands torts? ce n'est pas ici le lieu de l'établir, et c'est une tâche qui appartient à l'histoire. Quoiqu'il en soit, on ne voit pas bien quels fâcheux effets a produits dans les états autrichiens, dans toute l'Italie, en Espagne et en Portugal le pouvoir attribué au pontife pour l'institution des évêques. On ne voit pas davantage, en se bornant au point unique de la controverse, quel mal l'exercice de cette autorité a fait en France même, en Angleterre et dans les autres pays de la chrétienté. Si l'on excepte en effet les démêlés survenus sous Louis XIV, relativement à l'institution canonique des évêques, on n'en découvre aucun autre qui ait eu la même origine. Bien différentes, bien plus étendues furent les causes de ces controverses d'Allemagne, d'où naquit l'hérésie de Luther; bien différens encore furent les motifs de Henri VIII, pour se séparer du saint siège, et enlever l'Angleterre à la catholicité. Sans remonter à la source de ces événemens déplorables, sans vouloir examiner qui avait tort ou raison, il est certain que l'institution n'entra pour rien dans ces discords, ou du moins qu'elle en fut la moindre cause. Quelle apparence d'ailleurs que Pie VII veuille se servir du droit d'insti-

tuer les évêques, pour compromettre le repos de la France sous l'empire de Napoléon, lui qui, pour couronner ce souverain, entreprit le voyage de Paris, dans un âge avancé, à travers des montagnes escarpées, dans la saison la plus rigoureuse de l'année, contre le désir des princes de l'Europe et l'avis d'un grand nombre de cardinaux? D'après quoi jugé-t-on que Pie VII prétend s'arroger en France une autorité excessive et tyrannique? Portez vos regards sur l'avenir, nous disent nos adversaires; portez d'abord les vôtres sur le passé, leur répondrons-nous, et dites ensuite où était le despotisme. Nous ne parlerons point ici de l'indépendance ecclésiastique, la discussion ne saurait plaire à des prélats qui veulent la sacrifier à l'empire; nous nous bornerons à demander ce que deviendra cette indépendance, si la nomination des évêques est abandonnée aux princes séculiers, et l'institution aux métropolitains ou à d'autres évêques sujets de ces princes. Jusqu'à ce moment l'institution pontificale fut le correctif nécessaire de la nomination par les princes. Si toutes deux sont dévolues à ces derniers, l'une immédiatement, l'autre au moyen des prélats leurs sujets, la religion n'est plus qu'une esclave soumise aux caprices des souverains, et ces caprices peuvent attaquer la foi elle-même. Il ne restera plus alors à ses ministres que l'abomination de l'hérésie ou les tourmens du martyre. En résistant à une tyrannie

insupportable ; le pape s'acquiert des droits éternels à la reconnaissance de l'Église, à la reconnaissance des princes eux-mêmes, parce que la servitude du pape entraîne celle de la chrétienté et du monde.

Cependant les manœuvres ourdies contre le pape se mettaient à exécution. En même temps que les soldats et les espions se fatiguaient autour du pontife à Savone, les prélats se mettaient en devoir d'agir à Paris. On en comptait quinze, cardinaux, archevêques ou évêques. C'étaient les cardinaux Fesch, Maury et Caselli ; les archevêques de Tours, de Toulouse et de Malines ; les évêques de Versailles, de Savone, de Casale, de Quimper, de Montpellier, de Troyes, de Metz, de Nantes et de Trèves, auxquels se réunit ensuite l'évêque de Faenza. Par ordre de l'empereur, ils députèrent auprès du pape trois d'entre eux : l'archevêque de Tours, les évêques de Nantes et de Trèves. La députation n'attendait plus pour partir que les instructions de l'empereur. Le concile national, qui était lui-même un des ressorts que Napoléon faisait jouer contre la pape, était convoqué à Paris pour le 9 juin.

Ces instructions portaient en substance :

Annoncer la convocation du concile, et l'abrogation du concordat, attendu que le pape, une des parties contractantes, refuse d'en observer les clauses.

Les évêques devront à l'avenir être institués, comme avant le concordat de François 1<sup>er</sup>, selon la forme qui sera réglée par le concile, et approuvée par l'empereur.

Les députés ont néanmoins pouvoir de traiter avec le pape; mais ils n'useront de cette faculté, que dans le cas où ils trouveraient le pontife dans des sentimens de conciliation.

Il y a deux conventions à faire, indépendantes l'une de l'autre, et par actes séparés.

La première est relative à l'institution des évêques; l'empereur consent à revenir au concordat de 1801, à deux conditions :

- 1°. Le pape instituera les évêques déjà nommés;
- 2°. Pour l'avenir, les nominations seront communiquées au pape, afin d'en obtenir l'institution canonique. Si, au bout de trois mois, le pape n'a pas institué, la nomination sera communiquée au métropolitain, qui devra instituer son suffragant, lequel instituera également, s'il s'agit de l'archevêque.

L'autre convention aura pour but de régler les affaires générales, aux conditions suivantes : Retour du pape à Rome, s'il consent à prêter le serment prescrit par le concordat. Si le pape refuse ce serment, il pourra résider à Avignon. Il y jouira des honneurs souverains; il aura deux millions pour son entretien; il y recevra les résidens des puissances chrétiennes; il aura la liberté d'admi-

nistrer tout le spirituel; le tout, pourvu qu'il promette de ne rien faire dans l'empire qui soit contraire aux quatre articles de 1682.

Ces deux conventions faites, l'empereur est disposé à s'entendre avec le pape pour tout le reste : sur ce qui est nécessaire au pontife, pour le libre exercice de ses fonctions spirituelles, comme pour établir de nouveaux évêchés, soit en France, soit dans les Pays-Bas; pour la protection à accorder aux religieux de la Terre-Sainte, pour la reconstruction du saint sépulcre; pour les missions, la daterie, et la restitution des archives pontificales; mais avant tout, ordre formel de prévenir le pape qu'il ne rentrera point dans la souveraineté temporelle de Rome; que le concile est convoqué, et que l'Église de France prendra toutes les mesures nécessaires pour le salut des âmes et le bien de la religion.

Il fallait que Napoléon comptât beaucoup sur lui-même, sur sa force et sur l'influence des prélats, pour se persuader qu'un pontife suprême s'avilirait au point de consentir à retourner sujet aux lieux où il avait régné; au point de consentir à jurer obéissance et fidélité à l'empereur Napoléon, et dans cette même formule qu'au temps de sa souveraineté il avait réglée d'égal à égal avec lui; au point de s'obliger ainsi à lui servir d'espion et de délateur, sans en excepter les secrets confiés au tribunal de la pénitence! Que

Buonaparte ait fait une proposition de cette nature, personne ne s'en étonnera; mais que des prélats catholiques se soient chargés de la transmettre, voilà ce qui excite la surprise et plus encore l'indignation.

Arrivés à Savone avec leurs instructions, munis de l'autorisation du ministre des cultes, car il leur en fallait une pour parler au pape, les députés se présentèrent avec les formes les plus respectueuses devant le pontife, et s'efforcèrent de le disposer favorablement. Le saint père lui-même le reçut avec beaucoup d'affabilité; et, dès le premier jour, on entra en pourparler. Pie VII déclara d'abord qu'il ne pouvait rien conclure, rien accorder, rien examiner, avant d'être rendu à sa liberté pleine et entière; sans avoir ses conseillers naturels et ses théologiens, privé même de son confesseur, qu'il avait en vain demandé, privé de livres, de plumes et de papier; hors d'état, enfin, de prendre les informations convenables sur l'idoneité des sujets nommés. Malgré ce premier échec, les prélats espérèrent que le pape, soit par ennui du présent, soit par crainte de l'avenir, soit enfin par désespoir de jamais l'emporter sur Napoléon, finirait par accorder au moins une partie de ce qu'on exigeait de lui. Si les députés avaient adopté un mode artificieux de négociation, l'empereur avait donné à la négociation des bases plus artificieuses encore que le mode. Il s'agissait principalement

de pourvoir à l'institution des évêques, et d'investir les métropolitains de l'autorité nécessaire à cet égard, dans le cas où le pape refuserait d'exercer la sienne. D'un autre côté, en s'accordant avec l'empereur, ce dernier se trouvait relevé de l'excommunication, sinon de droit, au moins de fait, et c'était encore un point de grande importance.

Attaqué, circonvenu de tous côtés, et renonçant à sa résolution de ne traiter que quand il serait entièrement libre, le pape consentit à faire connaître ses intentions. Sous le rapport de la prestation du serment, il se montra inflexible; quant aux quatre propositions, il parut tomber d'accord de la première, et rejeta constamment les trois autres, qu'il trouvait condamnables : ajoutant que s'il les acceptait, cette démarche serait regardée dans l'Église comme une faiblesse, une trahison, et l'effet de la lassitude de sa captivité; que sa mémoire en serait flétrie; que ce serait pour lui une source de chagrins intarissable; qu'au reste, par amour de la paix, il promettait de ne rien faire de contraire à ces propositions. Mais lorsqu'on en vint à la question principale, c'est-à-dire à l'institution des évêques, le saint père s'écria que le terme de trois mois était trop court; qu'en l'admettant, l'empereur seul prononcerait sur l'idonéité des sujets nommés; qu'en dernière analyse, les métropolitains deviendraient juges des

refus du saint siège, et qu'un *pauvre homme* comme lui, privé de ses conseillers, ne pouvait prendre sur sa responsabilité unique un si grand changement dans l'Église. Il rappelait encore, avec force et douceur tout ensemble, que ce serait de sa part une déviation énorme, de renoncer à ses droits particuliers sur les évêques d'Italie; que sa conscience le lui défendait absolument; que d'autres souverains réclameraient de semblables privilèges, et qu'il pourrait arriver qu'on nommât des évêques suspects ou égarés dans la foi; que le saint siège ne serait plus le saint siège; enfin que le mandat donné par Dieu lui-même à saint Pierre se trouverait ainsi abrogé, et que l'anarchie s'introduirait dans l'Église, qui se verrait bientôt à la discrétion du pouvoir séculier. Les députés représentèrent les maux imminens de l'Église, les pertes irréparables des prérogatives du saint siège, les malheurs de tant d'individus attachés au pape, et qui souffraient à cette occasion. *Pazienza!* s'écria le saint père en levant les yeux au ciel, *la conscience ne le permet pas, je n'ai point de conseillers, le chef de l'Église est en prison.* Pour mieux triompher des scrupules et de la constance du pontife, les députés prièrent l'évêque de Nantes, qui l'emportait sur les autres en science canonique et en fermeté d'opinion, de rédiger une note raisonnée pour la présenter au pape. Il l'écrivit en français, l'évêque de Faenza la traduisit en italien.



Le fond de cette note était que, Napoléon ne voulant point céder, il y avait pour le pape obligation de se soumettre. Dans cet écrit, les députés pressaient fortement le pape d'accorder la clause relative aux métropolitains. Ils prétendaient qu'une longue discussion n'était pas nécessaire, et que sa sainteté n'avait pas besoin de conseillers pour décider si le saint siège perdrait sans retour son droit d'institution sur les évêques de France ; et par évêques de France, ils entendaient non seulement les évêques de ce pays proprement dit, mais encore ceux du royaume d'Italie, du Piémont, de Parme, de Toscane et même de l'état romain. Enfin, ils prièrent le pape de chercher dans le voisinage s'il ne se trouverait pas quelque prélat digne de sa confiance, et ils indiquèrent Spina. Mais alors, et dans la prison de Savone, qui pouvait se considérer comme libre, et donner librement son avis ?

La captivité, l'isolement, les instances des députés, la crainte de plus grands maux pour l'avenir, ébranlèrent enfin la répugnance du pontife, qui, malgré ses oscillations et de fréquens retours à ses premières idées, ne montrait déjà plus autant d'éloignement pour la clause demandée. Il voulait seulement qu'on étendît jusqu'à six mois le délai fixé pour l'institution à donner par les métropolitains, et que les nominations impériales eussent lieu dans un temps déterminé, comme les

institutions du pontife ; ajoutant que si cette obligation n'était point imposée à l'empereur comme au pape, l'équilibre se trouvait rompu entre les deux parties contractantes. En cela le saint père avait toute raison, même de l'aveu des députés ; car si la faculté d'interrompre l'épiscopat ne doit pas être donnée aux papes, assurément elle ne doit pas davantage être réservée aux souverains. Restait à lever l'obstacle de l'excommunication qui séparait Buonaparte de la communion de l'Église. Déjà le pape vacillait incertain ; les députés, qui avaient fort bien appris à l'école de Buonaparte l'art de presser un adversaire au moment favorable, craignant aussi la colère de l'empereur s'ils échouaient dans leur mission de Savone ; les députés, disons-nous, réunirent leurs efforts contre le pape, et l'attaquèrent de tous les côtés à la fois. Qu'est-ce que cette excommunication ? disaient-ils ; elle n'est point connue d'une manière authentique en France ; elle n'y est pas et n'y sera jamais reçue ; jamais on ne s'y départira des maximes gallicanes ; elle a produit le plus mauvais effet sur les peuples, même sur les personnes les plus attachées au saint siège, qui en ont gémi comme d'une démarche extrêmement préjudiciable aux intérêts du pape et de l'Église. Tous les cardinaux, *rouges* ou *noirs* (on désignait sous ce dernier nom les prélats exilés ou détenus), tous les cardinaux, jusqu'au moment de leur dispersion, ont constamment com-

munié *in divinis* avec sa majesté ; ils ont chanté les victoires de Napoléon ; et depuis, tous les dimanches et fêtes, dans la chapelle impériale. Le pape était ébranlé, il fallait lui porter le dernier coup. Les prélats l'informèrent de leur départ, le prièrent de peser mûrement les conséquences déplorables qu'entraînerait inévitablement son refus ; ajoutant qu'il en serait responsable à Dieu et aux hommes, puisqu'on ne pourrait imputer qu'à lui seul tous les malheurs de l'Église. Nous partons, disaient-ils ; le concile va prendre une décision ; elle sera transmise de Paris à votre sainteté.

Le pape, en un mot, circonvenu sur tous les points, et réduit par l'effet de son isolement à délibérer sans conseils, accepta la note suivante :

Sa sainteté, prenant en considération les besoins et le vœu des églises de France, qui lui ont été présentés par les évêques députés, et voulant donner à ces églises une nouvelle preuve de son affection paternelle, a déclaré :

Qu'elle accorderait l'institution canonique aux sujets nommés par sa majesté, dans la forme établie par les concordats de France et du royaume d'Italie.

Sa sainteté se prêtera à étendre les mêmes dispositions aux églises de la Toscane, de Parme et de Plaisance, par un nouveau concordat.

Sa sainteté consent qu'il soit inséré dans les concordats une clause par laquelle elle s'oblige à faire

expédier des bulles d'institution aux évêques nommés par sa majesté, dans un temps déterminé que sa sainteté estime ne pouvoir pas être moindre de six mois ; et dans le cas où elle différerait plus de six mois, pour d'autres raisons que l'indignité personnelle des sujets, elle investit du pouvoir de donner en son nom les bulles, après les six mois expirés, le métropolitain de l'église vacante, et à son défaut le plus ancien évêque de la province ecclésiastique.

Sa sainteté ne se détermine à ces concessions que dans l'espérance que lui ont fait concevoir les entretiens qu'elle a eus avec les évêques députés, qu'elles prépareraient les voies à des arrangemens qui rétablissent l'ordre et la paix de l'Église, et qui rendent au saint siège la liberté, l'indépendance et la dignité qui lui conviennent.

A cette note, qui énonçait les promesses du pontife, fut ajouté, du consentement du pape s'il faut en croire les députés, mais par surprise d'après la déclaration du pape, un alinéa conçu en ces termes :

Les divers arrangemens relatifs au gouvernement de l'Église et à l'exercice de l'autorité pontificale, seront l'objet d'un traité particulier, par lequel sa sainteté est disposée à entrer en négociation lorsque sa liberté et ses conseils lui auront été rendus.

Le pontife, repassant dans son esprit les con-

cessions étendues qu'il venait de faire, retomba dans sa première hésitation, et passa la nuit sans dormir. Le dernier alinéa surtout lui inspirait de vives inquiétudes ; il craignait de se trouver ainsi obligé d'entrer en négociation, traité ou compromis, sur le gouvernement de l'Église et sur l'exercice de l'autorité pontificale quant au spirituel. Ayant donc pris la plume le lendemain (on lui en avait rendu l'usage pour la négociation), il écrivit de sa propre main, sur la note : qu'il était surpris de voir ajouté aux demandes qui lui avaient été faites, l'alinéa commençant par ces mots : *Les divers arrangements*, etc. ; qu'il avait accepté cette note, non comme un traité, pas même comme un préliminaire de traité ; mais seulement pour démontrer le désir qu'il avait de pourvoir aux besoins des églises de France, lorsque, après de mûres réflexions, on pourrait s'entendre d'une manière définitive ; qu'il ne s'obligeait aujourd'hui que provisoirement, sauf à entamer de nouvelles négociations sur d'autres bases, dans le cas où celles-ci ne seraient pas acceptées ou ne pourraient recevoir d'exécution. Non content de cette protestation, le pape fit appeler le préfet et le capitaine de gendarmerie Lagorsse, chargé de la surveillance du palais pontifical, et les prit à témoin qu'il n'adoptait point le dernier alinéa de la note convenue entre lui et les évêques ; leur déclara que l'insomnie de la veille avait tellement fatigué ses esprits,

qu'on devait regarder comme nulle toute promesse qu'il aurait pu faire le lendemain; qu'il n'entendait point s'être obligé par un traité, ni par un préliminaire de traité; qu'il désirait que cela fût bien compris, ne voulant point s'exposer à faire un éclat ou à paraître manquer de parole; que d'ailleurs il réclamerait hautement s'il en était besoin, et voulait qu'il demeurât constant que de son côté rien n'avait été définitivement accordé.

Peu importait aux évêques députés que l'alinéa dont il s'agit fût ou non ajouté sur la note; l'essentiel était l'institution à conférer par le pape, ou par les métropolitains en cas de retard de la part du saint siège, aux sujets nommés par l'empereur; ils consentirent donc sans peine à la suppression de la clause, et envoyèrent, de Turin, la note au ministre des cultes.

Ce ne fut pas sans une vive satisfaction que les évêques députés annoncèrent au gouvernement impérial les concessions obtenues du pape. Ils ajoutèrent cependant qu'il paraissait impossible d'amener le pontife à promettre par écrit qu'il ne ferait rien contre les trois dernières propositions du clergé de 1682; que sa sainteté affirmait seulement que telle était son intention; qu'il semblait impossible encore d'espérer que le pape prêtât jamais le serment, et renoncât à sa souveraineté temporelle; que quant aux deux millions, le saint père les refusait, disant qu'il voulait vivre de peu,

et des secours que lui procurerait la piété des fidèles. Enfin les députés paraissaient convaincus, et ils en informèrent le gouvernement, que le pape était irrévocablement décidé à ne point abandonner à l'empereur la nomination aux évêchés situés dans les états pontificaux ; le saint siège lui seul, dans l'opinion de sa sainteté, ayant à cet égard le droit exclusif de nomination et d'institution. Quoi ! s'écriait le pontife avec émotion, les titres des cardinaux évêques, ceux des églises les plus strictement suburbicaires seraient détruits, en tout ou en partie, sans le consentement du saint siège ! On voudrait donc que je consentisse à un concordat par lequel l'empereur nommerait à tous ces évêchés, même à ceux qui seraient conservés d'un commun accord ! Il serait pourtant *bien terrible* que dans toute la chrétienté, le pape ne nommât pas de son propre mouvement un seul évêque, et n'eût rien à sa disposition pour récompenser les sujets qui le servent dans son administration pontificale.

La promesse du saint père, la levée de l'anathème, la certitude de l'institution, furent un grand sujet de joie pour le cabinet des Tuileries, où l'on attendait avec anxiété le résultat de la mission de Savone. Le pape était à moitié vaincu : il fallait achever de le soumettre. L'empereur renouvela donc ses prétentions avec plus de chaleur, et voulut que l'objet des instructions données aux

députés, fût rempli à la lettre, c'est-à-dire que tous les évêques, sans exception, devaient être compris dans la mesure ; qu'il fallait que le pape renouât à sa souveraineté temporelle, qu'il retournât esclave à Rome, ou consentit à demeurer plus esclave encore dans Avignon, avec le traitement de deux millions, offert par le gouvernement français. Ici, l'intervention du concile parut nécessaire. L'empereur commença par envoyer au pontife quelques cardinaux qu'il prit, non parmi les *noirs*, mais parmi les *rouges*, ayant soin de ne choisir que ceux qu'il jugea les plus disposés à entrer dans ses vues ; c'étaient Roverella, Dugnani et Fabrice Ruffo. Napoléon fondait aussi de grandes espérances sur le cardinal Bayane, esprit vif, beau parleur, et qui avait toujours opiné dans le consistoire pour les voies conciliatrices. On lui adjoignit monsignor Bertazzoli, évêque *in partibus* d'Edesse, personnage timide, toujours prêt à céder, fort avant dans la familiarité, la confiance et la faveur du pontife, qui avait ainsi à résister, tout ensemble, aux menaces de Napoléon, aux sollicitations pressantes de Bayane, aux prières et aux larmes de Bertazzoli. De son côté, le ministre des cultes avait défendu que personne au monde, à l'exception des mandataires, du préfet et du capitaine Lagorsse, eût la faculté de parler au pape. Les mandataires remplirent bien leur devoir ; à la vérité, Dugnani et Ruffo s'échappèrent à parler de la liberté du pontife ; mais à la



réponse qu'on leur fit, ils jugèrent qu'ils devaient penser à tout autre chose qu'à la délivrance du prisonnier. Pendant ce temps, le concile rendait un décret conforme aux dernières promesses du saint père. Une députation fut nommée pour aller à Savone soumettre ce décret à la ratification du pape, et obtenir de sa sainteté un bref en conséquence. Les archevêques de Tours et de Malines, l'évêque de Faenza, patriarche de Venise, l'archevêque de Pavie, les évêques de Plaisance, d'Évreux, de Trèves, de Nantes et de Feltre, composaient la députation. Le pape les reçut avec bienveillance, et leur accorda sans peine, le 20 septembre, le bref confirmatif du décret conciliaire. Ce bref portait en substance que les archevêchés et évêchés ne pourraient rester vacans plus d'une année; que la nomination appartiendrait à l'empereur, l'institution au pape; que, si au bout de six mois le pape n'avait pas donné l'institution, le métropolitain serait chargé d'y procéder, et, à son défaut, le plus ancien évêque de la province ecclésiastique.

A ces dispositions, le pontife ajouta seulement: Qu'après l'expiration des six mois, et en supposant qu'il ne se trouvât aucun empêchement canonique, le métropolitain, ou le plus ancien évêque, chargés de conférer l'institution, seraient obligés de faire les informations d'usage, et d'exiger de celui qui devrait être consacré, la profession de foi, et

tout ce que l'on a coutume de demander, en observant les règles prescrites par les canons : enfin, que l'institution devrait être donnée expressément au nom du souverain pontife alors existant, et que l'on transmitt au saint siège sans délai, les actes authentiques constatant que toutes ces formes auraient été fidèlement remplies.

La fixation d'un délai, au-delà duquel les métropolitains pouvaient conférer l'institution à défaut du pape, intéressait au dernier point la sécurité et le repos des états ; et, sous ce rapport, Napoléon avait bien mérité de la puissance séculière. En effet, de cette étroite liaison du temporel et du spirituel peuvent naître facilement de graves démêlés entre les deux pouvoirs ; et dans ce cas, l'interruption de l'épiscopat, au moyen du refus de l'institution canonique, serait dans la main des pontifes une arme terrible contre les princes. Le délai déterminé dont il s'agit, suppléait, quant à l'indépendance du pouvoir séculier, aux institutions obliérées de l'antique discipline, institutions légitimes et de droit divin, selon l'opinion d'un grand nombre de savans théologiens, ou seulement tolérées par délégation tacite ou expresse des successeurs de saint Pierre, comme le pense la cour du Rome. Heureux Napoléon, s'il n'eût réclamé et obtenu ces concessions du pontife que par l'amour de l'indépendance, et non par la soif du

pouvoir absolu ! heureux encore s'il eût borné là ses prétentions ! mais plus le pontife se montrait facile, plus l'empereur se montrait exigeant. L'archevêque de Tours et ses collègues se réunirent pour presser tous à la fois le saint père de se rendre aux autres propositions de l'empereur. Que serait devenue l'indépendance ecclésiastique si le pape eût prêté le serment ; s'il eût vécu à Rome ou dans Avignon, entouré d'une garde impériale, et salarié par Buonaparte ; si l'empereur eût nommé la totalité, ou la presque totalité des cardinaux ; si la poste impériale eût été chargée du transport des dépêches du pontife ? Que serait alors devenue l'indépendance ecclésiastique ? Nous le demandons, et la réponse est facile.

En cela, les prélats se montraient assurément les avocats de l'empire, plutôt que les défenseurs de l'Église ; tous leurs efforts tendaient à établir l'indépendance absolue du pouvoir séculier. Si leur intention fut d'accord avec leur conduite, les princes leur doivent beaucoup de reconnaissance. Du reste, c'était ici un cas unique, extraordinaire, et qui échappe à tous les rapprochemens qu'on voudrait établir. Un seul souverain était parvenu à comprimer tous les autres. La puissance ecclésiastique abattue, ce souverain devenait le maître du monde. Chose étrange, mais réelle ; le rempart de l'indépendance universelle était dans

le maintien de l'indépendance ecclésiastique, et la perte de celle-ci entraînait la ruine complète de toutes les autres.

Le pape répondait à toutes ces attaques, en demandant sa liberté. Les députés du concile répliquèrent que sa sainteté était libre. Je rapporte ce fait, parce qu'il faut que la postérité connaisse bien notre siècle. Le pontife, s'armant de fermeté, déclara qu'il ne prêterait point le serment; qu'il ne renoncerait point à nommer les évêques de l'état romain, et qu'il n'acceptait ni le séjour de Rome, ni celui d'Avignon, en qualité de sujet de Napoléon. Le bon Bertazzoli, qui avait peur, ne savait plus où il en était, et s'écriait d'un ton lamentable : *Espérons en Dieu, obéissance au gouvernement, j'ai bon espoir, prions Dieu*; mais, avec toutes ses espérances et ses prières, le bon prélat perdait le temps, et n'obtenait rien du pontife, qui finit même par lui défendre de lui parler d'affaires. Napoléon, voyant que rien n'avancait, voulut essayer s'il ne réussirait pas mieux au moyen d'une grande et subite menace. Il commanda aux députés, qui obéirent, de se présenter au pontife, et de lui signifier qu'ils avaient ordre de quitter Savone; qu'il ne devait imputer qu'à lui seul l'abolition du concordat, la rupture violente des liens qui attachaient l'Église gallicane au saint siège, les justes reproches que ne manqueraient pas de lui adresser la postérité, et particuliè-

rement ses successeurs , pour avoir opéré dans la chaire de saint Pierre un démembrément de cette nature ; que ce moment était le dernier , et qu'il allait décider de la perte de l'Église romaine et du triomphe de l'empire. Les députés ajoutèrent beaucoup d'autres choses encore sur les avantages qui devaient résulter pour les deux parties , de la condescendance du pontife. Sa sainteté répondit qu'elle ne pouvait rien faire contre sa conscience ; que Dieu pourvoit à tout ; qu'elle se souciait peu de ce que dirait le monde , encore moins de ce que diraient des cardinaux et des prélats atteints par la corruption de Paris. On se sépara donc sans rien conclure.

Pour dernière épreuve , et par ordre exprès du ministre des cultes , le préfet se rendit auprès du pontife ; lui représenta fortement la gravité des circonstances , les malheurs dont l'Église était menacée , les regrets que se préparait le saint père , l'opposition du clergé et des peuples à son opinion particulière ; ajoutant que , dans le cas où sa sainteté persisterait dans ses funestes résolutions , il était chargé de lui notifier des choses qui porteraient à son cœur un coup bien sensible. Le pape se retrancha de nouveau dans sa conscience , et déclara qu'il s'en remettait à Dieu. Alors le préfet lui signifia , de la part de son gouvernement , que le bref du 20 septembre n'ayant pas été ratifié , l'empereur tenait les concordats pour

abrogés, et ne souffrirait plus à l'avenir que le pape intervînt dans l'institution des évêques.

N'ayant rien obtenu de loin, Napoléon voulut voir s'il ne réussirait pas mieux de près. Ses affaires d'ailleurs n'étaient déjà plus si brillantes, et sa fortune commençait à décliner. La résistance du pape l'inquiétait, surtout à un si grand éloignement; il résolut de le faire conduire en France, où il l'aurait sous ses yeux, où il pourrait lui adresser des menaces plus directes. Le secret parut plus sûr que la publicité, la nuit plus favorable que le jour. On répandit que le capitaine de gendarmerie Lagorsse, qui devait accompagner l'auguste captif sur la route, avait encouru la disgrâce de l'empereur, pour avoir montré trop de condescendance envers le pape, trop d'amitié à Porta, médecin du saint père; et qu'il était mandé à Turin, par le prince Borghèse, chargé de lui intimer les ordres de Napoléon. La chose alla si loin que les habitans de Savone, touchés du sort de ce pauvre Lagorsse, lui apportaient en foule des certificats de bonne vie pour sa justification. Le stratagème réussit; l'ingénieur en chef des ponts et chaussées fit toutes les dispositions nécessaires. Le 9 juin, vers le milieu de la nuit qui, par accident, se trouva fort obscure, on revêtit le pape d'une soutane blanche, on lui mit un chapeau de prêtre sur la tête, la croix épiscopale sur la poitrine. Le pontife con-

serva sa sérénité, n'opposa aucune résistance, et ainsi affublé, se laissa placer dans une voiture qui prit la route d'Alexandrie. On disait sur la route que c'était l'évêque d'Albenga qui allait à Novi. On passa par Campomarone, en évitant Gênes, dont les habitans inspiraient de la défiance. Du reste, rien de changé à Savone. Chaque jour, et ce manège en dura quinze après le départ du pape, les magistrats de la ville se rendirent en grand costume au palais pontifical, pour faire visite au saint père comme s'il eût été présent. Les domestiques arrangeaient les appartemens, allaient à la provision, préparaient le dîner, servaient et desservaient les tables : Fenestrelles à perpétuité, s'ils eussent dit un mot. La garde extérieure veillait toujours aux portes du palais; les gendarmes affirmaient à qui voulait les entendre, et même sans qu'on le leur demandât, qu'ils venaient de voir le pape dans le jardin, ou sur la terrasse, ou à la chapelle. Suard, lieutenant de Lagorisse, qui, comme lui, était au fait de toutes ces ruses, plaignait beaucoup son malheureux capitaine disgracié. Ceux-là seuls qui ne savaient rien des affaires du jour, en parlaient entre eux; les initiés n'en disaient pas un mot; mais on voulait que personne n'en parlât. Un pauvre homme de la rivière eut le malheur de dire qu'il avait vu le pape à Voltri : ordre à lui de se rétracter, sinon malheur à l'imprudent ! Le pauvre homme se

rétracte; on le laisse aller, non sans lui donner un bon avis, et il se promet bien de ne jamais prononcer le nom du pape. Les agens de Napoléon étaient à l'affût du moindre bruit qui aurait pu se répandre à Savone ou dans le voisinage; mais les magistrats des environs écrivaient que tout allait bien, que rien ne transpirait. En un mot, le pape avait déjà fait deux cents lieues, qu'on le croyait encore à Savone, tant les agens de Buonaparte avaient habilement concerté leurs mesures. Le pape fut conduit et laissé à Fontainebleau, où il était réservé à de nouvelles insultes. Napoléon arriva lui-même peu de temps après. Jeu bizarre de la fortune! Le pape entrait prisonnier dans cette même ville où, huit années auparavant, il était arrivé en triomphe! Napoléon y entrait aujourd'hui le maître du monde, et deux ans plus tard il devait en sortir prisonnier!



---

## LIVRE VINGT-SIXIÈME.

Événemens de Sicile. — Constitution donnée par le roi Ferdinand aux Siciliens, sous les auspices de lord Bentink. — Les Anglais forcent la reine Caroline à quitter la Sicile; elle meurt à Vienne. — Guerre entre la France et la Russie. — L'époque fatale pour Napoléon est arrivée; sa puissance périt en Russie. — Il fait un nouvel effort, et reparait dans les plaines d'Allemagne. — Il est vaincu à Leipzig; toute l'Allemagne indignée se soulève contre lui. — Concordat de Fontainebleau. — Pourparlers de Joachim, d'Eugène, de Bentink sur les destinées futures de l'Italie. — Eugène campé sur la Save; l'Italie menacée de différens côtés; le dénouement approche.

**J**OACHIM Napoléon régnait à Naples; Caroline d'Autriche, en Sicile. La puissance de Buonaparte influait de loin sur les affaires du royaume en deçà du Phare; la présence des Anglais influait immédiatement sur celles du royaume au-delà du détroit. Ces deux autorités, l'une de nom, l'autre de fait, firent jouer beaucoup de ressorts différens, dont le moteur commun était l'ambition; tant le pouvoir suprême a de charmes pour les hommes, et même pour les femmes! Déjà nous avons raconté une partie des événemens qui en résultèrent, nous avons indiqué l'autre partie; complétons maintenant le récit, après quoi nous nous hâterons de terminer la tâche trop pénible que nous nous sommes imposée. Reprenons d'abord les

faits d'un peu plus haut. Joachim, qui se repaissait volontiers de chimères, s'appliquait à troubler le gouvernement de Sicile, tantôt par ses démonstrations guerrières, tantôt par de sourdes manœuvres. Caroline, de son côté, aidée en cela par les Anglais, mettait tout en œuvre pour que Murat ne pût jouir d'un moment de repos sur la Terre-Ferme. Nous avons montré la Calabre inondée de sang, les fleuves encombrés de cadavres humains, triste effet des fureurs de Naples et de Palerme ; nous avons fait connaître encore l'issue des armemens de Murat ; il ne nous reste plus à rapporter que les changemens survenus en Sicile, à partir du dénouement des projets des Napoléons sur cette île : événemens déplorables et bien dignes de l'époque.

C'était à Messine, principalement, attendu le voisinage et l'importance de la place, que Murat cherchait à se faire un parti. Il y entretenait de secrètes intelligences avec des hommes de la classe inférieure, dans le dessein d'opérer une insurrection contre l'autorité de Ferdinand. Ces conjurés, hommes de basse condition, n'avaient aucune espèce d'influence à Messine ; mais on craignait qu'ils ne fussent que les agens de plus grands personnages ; et il était impossible de croire que Joachim voulût opérer une révolution en Sicile, avec des cordonniers, des matelots et des pêcheurs. Pour découvrir la véritable source du mal,

on envoya de Palerme, sur les lieux, le marquis Artali, homme disposé, je ne dis pas seulement à exécuter les ordres de son gouvernement, mais encore à faire dégénérer la justice en rigueur. La terreur parut avec lui dans Messine, et n'en sortit qu'avec lui. Les prisons s'ouvrirent à la fois pour les coupables et les suspects, les nobles et les plébéiens, les riches et les pauvres. Ayant fait amener les détenus en sa présence, il leur déclara que le meilleur parti pour eux était d'avouer, qu'autrement ils apprendraient à connaître le marquis Artali; qu'il administrerait la justice à la manière de Palerme, en leur faisant mettre des chaînes aux pieds et des manicles aux bras, en leur appliquant la question de la corde et celle du feu ardent; et qu'au premier mot sorti de sa bouche, Messine s'apercevrait qu'elle avait à faire au marquis Artali. Les actes ne démentirent point les paroles, ils les surpassèrent même en barbarie. Les détenus furent confinés dans des cachots tellement bas, tellement étroits, que les infortunés ne pouvaient ni se tenir debout, ni s'étendre étant couchés. Ils n'avaient pour lit qu'un sol hérissé de cailloux aigus; l'eau dégouttait continuellement des murailles; l'air ne pénétrait point dans ces horribles séjours, la lumière encore moins; la peste ne tarda pas à s'y déclarer. Ce fut là qu'on oublia les malheureux pendant cinquante jours environ, sans autre nourriture qu'un misé-

rable morceau de pain par individu. Ce n'était pas tout : on déchirait celui-ci à coups de fouet , on mutilait cet autre par l'application d'un fer rouge ; à cet autre encore , on faisait prendre des drogues malfaisantes qui le jetaient dans d'épouvantables songes , auxquels il n'échappait que par le supplice de la braise ardente ou des emplâtres brûlans. Ici , c'était des membres tirés et disloqués par la corde ; là c'était la peau du crâne coupée par la pression de ficelles horriblement serrées autour de la tête des infortunés , au point que les chairs putréfiées tombaient en lambeaux. Les bourreaux craignaient même de voir la mort dérober les victimes à de nouveaux tourmens. Il serait trop long , trop douloureux de raconter en détail tous les genres de martyres qui furent mis en usage ; disons seulement que Messine aurait pu se croire encore sous la préture de Verrès. L'île et la Terre-Ferme ne se devaient rien l'une à l'autre ; c'était la même rage et la même cruauté. Malheureux pays , qui aura gémi de tous les excès que l'homme peut commettre ! Les noms de Manhès et d'Artali laisseront à jamais un souvenir de terreur dans les Calabres et dans la Sicile ; mais l'un fut inexorable et de sang-froid , l'autre fut cruel et emporté. Le premier purgea les Calabres des brigands dont elles étaient infestées ; le second ne laissa dans Messine que la haine et le désir de la vengeance.

La douleur, l'indignation et l'effroi régnaient donc à Messine. Les imprécations tombaient également, et sur les auteurs des supplices, et sur ceux qui les toléraient. C'est une honte pour les Anglais, disait-on, de laisser opprimer sous leurs yeux une population qu'ils avaient promis de défendre. La nouvelle de tant de cruautés parvint enfin aux oreilles de Jean Stuart, commandant les forces britanniques en Sicile. Il envoya sur les lieux le lord Forbes, avec plusieurs chirurgiens, dont la rage des bourreaux avait rendu les secours nécessaires. Le gouvernement anglais lui-même reçut à cet égard les renseignements les plus positifs. Peut-être s'inquiétait-il peu du sort des victimes; mais ce qui éveillait assurément toute son attention, c'était la haine qui s'élevait contre le gouvernement de Sicile et contre l'Angleterre, attendu que l'île devenait ainsi plus difficile à garder. Or, la conservation de la Sicile importait beaucoup aux Anglais, et par les ressources qu'ils trouvaient dans son sol, et par le point d'appui qu'elle leur présentait pour la défense de Malte et l'invasion du royaume de Naples. Ils voyaient avec inquiétude la reine, à qui le peuple attribuait la plus grande part aux affaires, s'aliéner l'opinion publique, par des sévérités dont l'effet rejaillissait sur eux-mêmes. Il est très vrai que les Siciliens, qui en 1798 avaient reçu la cour avec tant de joie dans leur île, tout-à-fait changés à son

égard, ne lui témoignaient plus maintenant que de l'aversion. Sans parler des rigueurs excessives dont on usait envers eux, ils avaient, pour en agir ainsi, de graves et nombreux motifs. Après la mort d'Acton, conseiller intime de la reine, le gouvernement avait appelé au ministère des finances le chevalier Medici, homme fort habile, comme nous l'avons dit autre part, mais grand partisan du pouvoir absolu. C'était un titre de recommandation auprès de la reine, dont il partageait sous ce rapport les sentimens. Mais ce choix avait déplu aux Siciliens, tant à cause des opinions politiques de Medici, que parce qu'il était Napolitain. A ces sujets de mécontentement s'en joignaient d'autres encore. Le roi avait plusieurs fois manifesté l'intention de reprendre dans la direction des affaires toute l'autorité, qui d'ailleurs n'appartenait légitimement qu'à lui seul. Pour parer à cet inconvénient, la reine fit nommer premier ministre le duc d'Ascoli, sur l'esprit duquel Caroline exerçait un grand empire, et qui jouissait aussi de l'affection particulière de Ferdinand. La reine espérait ainsi rester maîtresse absolue des volontés de son époux. Mais, outre que le nouveau ministre était peu en état de supporter un fardeau si pesant, et qu'il ne songeait guère qu'à partager les amusemens favoris du roi, il se laissa bientôt gouverner lui-même par une dame qu'il appelait son amie. Celle-ci mit à l'encan les

charges et les emplois ; un cri général s'éleva contre le duc, qui perdit considérablement dans l'opinion du peuple. Le mécontentement atteignit la cour elle-même, et particulièrement la reine, qui, pour maintenir le duc dans ses intérêts, prodiguait les marques de bienveillance à la dame son amie. Les Napolitains arrivés avec la cour en Sicile, ne contribuèrent pas peu non plus à cette altération de l'esprit public. En insultant à la pauvreté du peuple par leurs folles dissipations, à son indignation par l'espionnage, ces derniers, si l'on en excepte quelques uns, augmentèrent encore la haine naturelle des Siciliens pour les Napolitains ; les murmures se multipliaient chaque jour davantage. Les deniers publics, péniblement obtenus d'une population épuisée, se prodiguaient aux Napolitains et aux Calabrois, les uns insolens, les autres dépravés, tous affichant une dépense scandaleuse. Pendant ce temps, les soldats presque nus attendaient une solde échue depuis des mois, depuis des années même, et accusaient, par le tableau de leur misère, la mauvaise administration de l'état. La cour, de son côté, n'avait rien diminué de son luxe ordinaire, comme si le royaume au-delà du Phare eût pu supporter à lui seul des charges déjà pesantes pour les deux royaumes réunis. On vendit plusieurs domaines de la couronne ; le trésor n'en fut pas moins pauvre ; et le service public manquait au milieu des profusions

de la cour. Le parlement avait voté des fonds spéciaux pour la réparation des routes ; et le mauvais état des chemins disait assez que ces fonds avaient reçu toute autre destination. L'abîme se creusa encore en raison des sommes énormes absorbées par les expéditions en Calabre, contre Castellamare, les îles de Procida, d'Ischia, de Caprée, et par la défense de Gaète. Déjà se trouvaient épuisées les richesses considérables que le roi avait transportées de Naples en Sicile, et telle était la pénurie du trésor, que la reine se vit obligée d'engager les bijoux affectés à sa dot et à son douaire ; elle en retira dix mille onces, c'est-à-dire environ cinq mille louis de France. Le mécontentement s'accroissait surtout en pensant que la cour recevait annuellement de l'Angleterre trois cent mille livres sterling de subsides ; et les peuples ne pouvaient comprendre que tant d'or de Naples, de Sicile et d'Angleterre fût jeté tout à la fois et constamment dans le même gouffre sans en diminuer la profondeur. Quand les ressources sont abondantes, disait-on, la misère trahit nécessairement une prodigalité coupable. Cet emploi, ou si l'on veut cet abus des subsides, nuisait aussi au crédit des Anglais sur le peuple : Ainsi donc, s'écriaient les Siciliens, l'or de l'Angleterre est prodigué aux espions de Naples et aux assassins de Calabre ! Il vient de Londres à Palerme, pour le bien-être d'un ministre despote et d'une



courtisane en faveur! Les subsides britanniques n'ont-ils donc pour objet que d'appesantir sur nous un joug plus insupportable? et les ressources du pays s'épuisent, les trésors fournis par l'étranger se dissipent, parce qu'on a peur de Murat!

Les Anglais commencèrent à s'apercevoir que la haine qu'on portait à leur allié retombait sur eux-mêmes. Les journaux de Londres s'en expliquèrent ouvertement; le cabinet de Saint-James pensa qu'il était temps de prendre des mesures. En définitive, on se proposait de priver la reine de l'autorité qu'elle avait prise dans le gouvernement, et de donner au parti populaire plus de force et de faveur.

Avant que les Anglais en vinsent à ces extrémités, on avait cherché un remède dans le parlement de Sicile, convoqué par le roi en 1810. S'il eût fallu en croire Medici, ce parlement devait accorder de grands subsides, que les Siciliens appellent dons volontaires. Plein d'esprit, d'adresse et d'audace, Medici ne doutait jamais du succès de ses entreprises, et il espérait bien diriger les chambres à son gré. Ses démarches furent heureuses auprès du *bras domanial*; plusieurs des représentans, librement élus par les villes, se rendirent à ses promesses ou à ses présens; d'autres furent nommés sous son influence particulière; il obtint même, et c'était un des plus grands vices de la constitution du pays, il obtint que le même indi-

vidu réunit le mandat de plusieurs villes à la fois. Ces députés étaient fort nombreux, devaient tout à la faveur de Medici, et se trouvaient par conséquent dans sa dépendance. Le ministre avait encore habilement manœuvré auprès du *bras ecclésiastique*, dont beaucoup de membres paraissaient disposés à favoriser ses desseins. Jusque-là, Medici avait fait preuve de prudence ; mais, sous un autre rapport, il commit une double faute : certain, comme il croyait l'être, du *bras domanial* et du *bras ecclésiastique*, il négligea de s'attacher le plus puissant des trois, c'est-à-dire le *bras baronnal*. En outre il avait employé certaines personnes, remplies de lumières à la vérité, mais mal vues du peuple, à cause de la chaleur qu'elles avaient montrée dans la session de 1806, pour une augmentation des impôts. Soit par amour du bien, soit en haine de Medici, qui les avait oubliés ou traités avec hauteur, les barons se liguèrent entre eux pour faire échouer les desseins du ministre. Parmi ses adversaires on remarquait surtout le prince de Belmonte, qu'il avait particulièrement irrité en le faisant éloigner de la cour. Le prince de Belmonte possédait une fortune considérable, descendait d'une famille illustre, et exerçait beaucoup d'influence dans l'île. Ami des gens de lettres, prévenant envers les étrangers, il ne manquait ni d'esprit ni de libéralité, et prouvait que la Sicile savait aussi produire des hommes généreux.

Avec toutes ces qualités, il avait un grand défaut, c'était un orgueil insupportable. Il résolut donc de se venger de la reine et de Medici, et entraîna dans son parti les autres barons. Le ministre s'aperçut alors que, s'il avait été bien de s'assurer des individus soumis à son influence, il aurait été mieux encore de gagner les hommes indépendans de son autorité. Il ne le fit pas; qu'en résulta-t-il? c'est que le parlement autorisa peu de subsides, dont il environna la répartition et le recouvrement de tant d'obstacles, que la perception en devint impraticable. Le mécontentement des barons se manifesta d'une manière plus sensible encore. Avant de se séparer, le parlement avait coutume de demander au roi des grâces qui s'accordaient en proportion de la largesse des subsides; cette fois, et comme par ironie, les barons demandèrent la faveur de sa majesté. Les deux autres *bras* imitèrent cet exemple, et présentèrent des requêtes dans le même sens; seulement les ecclésiastiques supplièrent le roi de vouloir bien ordonner qu'il y eût des prisons séparées pour les prêtres. Les peuples payent toujours à contre-cœur, quand ils se persuadent que les revenus publics sont mal employés; c'était le cas des Siciliens. Ils applaudirent donc avec enthousiasme aux barons, en couvrant de malédictions le nom de Medici et de ceux qui l'avaient soutenu dans le parlement.

La session de 1810 fut très remarquable par

ses résultats. Les fiefs furent changés en alleux ; on supprima beaucoup de baronnies, du consentement des titulaires eux-mêmes, qui méritent sous ce rapport d'autant plus d'éloges, que cette réforme apportait une diminution sensible dans leurs revenus. On fit de nouveaux et meilleurs réglemens sur les gabelles ; on prit pour base de la contribution foncière le montant du loyer ou du revenu des biens pendant dix ans. Il en résulta plus d'égalité dans la répartition de l'impôt, et une espèce de cens ou de cadastre, encore imparfait à la vérité, mais qui facilita beaucoup néanmoins un travail si compliqué. Le parlement améliora aussi l'organisation judiciaire, mesure d'une nécessité indispensable, attendu l'accroissement prodigieux du nombre des voleurs. Jusqu'alors, les commandans des villes et des villages avaient été tenus de dédommager, sur leur propre avoir, les individus dépouillés par les brigands ; ce qui toutefois avait rarement son effet, parce que les commandans, pour la plupart sans fortune, aimaient mieux fuir ou se laisser mettre en prison, que de payer. Mais le parlement créa, par district, une compagnie de gendarmes chargée, chacune dans son ressort, de la poursuite des bandits, et responsable de tous les vols qui se commettraient par la suite. A ce moyen, la sûreté fut rétablie sur les routes et dans les villages, et le peuple en tint bon compte au parlement, qui gagnait chaque jour dans l'opi-

nion publique. Cet état de choses ne pouvait plaire à la reine, et le crédit acquis aux barons était aux yeux de cette princesse une atteinte portée à sa propre puissance. Quant à Medici, soit qu'il vît qu'en sa qualité de Napolitain et de partisan de la reine, il avait perdu la faveur des Siciliens; soit que la reine elle-même lui en eût donné l'ordre, il renonça au ministère des finances. Pour ramener les esprits, on mit à sa place le prince de Trabia, originaire de Sicile. Le nouveau ministre entendait mieux les affaires commerciales que la politique. Il plut d'abord, mais ne tarda pas à déplaire, parce qu'il songeait à supprimer les dépenses inutiles, et à donner une meilleure organisation aux finances. Cependant, le recouvrement des impôts ne s'opérait qu'avec peine; l'état penchait vers sa ruine; on voulut essayer d'un dernier remède; un second parlement fut convoqué. Il rendit plus facile la perception des taxes; mais il refusa de plus amples subsides. En vain la cour multiplia les promesses et les menaces; les barons résistèrent avec opiniâtreté à toutes les menaces, à toutes les promesses. Il fallait sortir de cet état de mort. Un certain Tommasi, appelé aux conseils du roi, imagina deux expédiens. Le premier fut d'établir une taxe d'un pour cent sur la valeur de tous contrats, engagements ou billets particuliers, d'individu à individu; et pour prévenir toute espèce de fraude, on donna

l'ordre aux notaires et aux directeurs des banques de Palerme et de Messine, de veiller à l'exécution du décret. Le second expédient de Tommasi consistait à vendre quelques immeubles appartenant à des congrégations religieuses, à des étrangers et à l'ordre de Malte. D'un autre côté, comme le défaut d'acheteurs pouvait rendre la mesure inutile, on mit ces propriétés en loterie. Les deux décrets trompèrent l'espérance de la cour, et le remède ne fit qu'envenimer la plaie. La nation, déjà mécontente, vit un outrage dans un acte qu'elle regardait comme une violation arbitraire de la constitution du royaume, puisque le parlement n'y était point intervenu. On s'y prit d'abord de manière à passer de confiance, autant qu'il était possible, et sans la coopération du notaire, les actes privés, tels que ventes de biens, meubles ou immeubles, loyers, reconnaissances, billets et tous autres contrats qu'il se pourrait. Quant à la loterie, malgré le gain considérable qu'elle offrait, personne ne prit de billets, et l'expédient échoua. Honorable résolution des Siciliens, qui aimèrent mieux exposer leur fortune et renoncer à de gros bénéfices, que de se soumettre à une taxe illégale et contraire à la constitution du royaume. La reine fut obligée de répartir les billets entre les courtisans, les magistrats et toutes les personnes soumises à son influence; faible ressource dans un besoin si pres-

sant. Cet état de choses ne pouvait durer ; la reine cependant ne voulait rien changer à son système : donnons des éloges à sa constance, blâmons ses moyens et son but. Les barons insistaient, et voyaient l'occasion trop belle pour la laisser échapper. Les Anglais, de leur côté, s'aperçurent que la politique du gouvernement ne tendait qu'à grossir le parti français en exaspérant la population ; et puisque les conseils par eux donnés à la reine n'avaient rien produit, ils résolurent de se prévaloir, pour eux-mêmes, de la nouvelle disposition des esprits. Tout le monde voulait commander : la reine par ambition, l'Angleterre par intérêt ; les barons par le désir d'une bonne législation. L'événement que nous allons rapporter donna lieu enfin à un changement total dans les destinées de la Sicile. Les barons les plus opposés au gouvernement, et qui poursuivaient une réforme avec le plus d'ardeur, présentèrent au roi une remontrance, où ils le suppliaient de rapporter les deux derniers décrets, comme attentatoires au droit constitutionnel des chambres dans le libre vote de l'impôt. Ils remirent un double de cette pièce à la députation du royaume, élue par le parlement, conformément à la constitution sicilienne, pour siéger pendant l'intervalle d'une session à l'autre. Le prince de Belmonte dirigeait l'entreprise. Mais la reine n'était point femme à s'effrayer pendant l'orage ;

et, bien loin de plier sous l'effort des barons, elle détermina le roi à les faire arrêter et déposer en lieu de nature à leur persuader qu'ils devaient penser à toute autre chose qu'à rédiger des remontrances. Cinq des plus hauts barons du royaume, tels que le prince de Belmonte, dont il vient d'être question, les princes de Aci, de Villarmosa, de Villa-Franca, et le duc de Angiò, furent saisis, conduits dans différentes îles, confinés dans des prisons diverses, et traités avec la dernière rigueur. Les plus intimes conseillers de la reine, croyant ainsi faire leur cœur à la princesse, allèrent jusqu'à proposer de mettre à mort les détenus; mais Medici, qui avait la plus grande part à la confiance de Caroline, combattit cet avis, comme devant amener infailliblement une révolution en Sicile.

Tout cela donnait fortement à penser aux Anglais. Un mouvement populaire ne leur présentait aucune garantie, et ils ne se fiaient plus à la reine, depuis que le mariage de Napoléon avec Marie-Louise l'avait rendue parente de l'empereur des Français. Ils savaient aussi que la princesse, dont le caractère leur était parfaitement connu, se serait jetée dans toutes les extrémités, fût-ce même l'amitié de Napoléon, pourvu qu'elle eût conservé ainsi le suprême pouvoir. D'ailleurs elle ne s'était jamais montrée plus soumise à l'Angleterre qu'à la France, tant il y avait de hauteur



et d'inflexibilité dans ses esprits. Ne pouvant donc plus commander avec la reine, et n'attendant rien du peuple, l'Angleterre chercha un autre moyen d'arriver à la domination, et crut l'avoir trouvé dans une alliance avec les barons. Elle rappela lord Amherst, son ambassadeur à Palerme, et le remplaça par lord Bentink, homme résolu, réputé partisan de l'indépendance et de la liberté.

Deux caractères également indomptables vont se heurter l'un contre l'autre. Aussitôt après son arrivée à Palerme, Bentink entama des négociations avec la reine, l'avertit des dangers du moment, lui représenta la nécessité de changer de système, et de réformer les abus qui s'étaient introduits dans l'administration et la constitution du royaume. Il insista principalement, c'était blesser Caroline au vif, sur la révocation des deux décrets et le rappel des barons exilés; ajoutant que, si la reine ne se conformait pas au désir de l'Angleterre, cette puissance pourrait prendre de grandes mesures. Mais Caroline n'était pas accoutumée à entendre, encore moins à tolérer un langage de cette nature; il ne fit que l'aigrir davantage. Elle répondit à Bentink que c'était elle, et non pas lui, qui commandait en Sicile. L'Anglais ne se tint point pour vaincu, et revint à la charge. De quel droit, lui dit enfin la reine pour s'en débarrasser tout-à-fait, de quel droit vous mêlez-vous des affaires de ce royaume? Qui vous

rend si hardi de sortir des bornes de votre mission ? où est votre mandat ? montrez-le. Si vous n'en avez pas, remplissez vos devoirs d'ambassadeur, sans prétendre à l'autorité d'un maître, moins encore à celle d'un roi. Caroline d'Autriche ne sait point obéir à qui lui doit le respect. C'était frapper Bentink au défaut de la cuirasse, car le roi George l'avait effectivement chargé de donner des conseils, mais non pas d'intimer des ordres. Malgré tout, l'Anglais ne recula point, déclara que, s'il n'avait pas de mandat, il irait en chercher un, et se mit aussitôt en devoir d'exécuter ses menaces. Caroline vit le danger, et voulut avoir une seconde entrevue avec l'ambassadeur; non qu'elle songeât à faire la moindre concession, mais dans l'espérance d'amener son adversaire à en accorder. Ce ne fut pas sans quelque difficulté que l'ambassadeur consentit à renouer la négociation; il le fit cependant; mais, comme le débat avait lieu entre deux esprits inflexibles, on se sépara sans rien conclure, et l'Anglais quitta la reine en lui laissant cet *ultimatum* pour adieu : *Constitution ou révolution*. Il partit pour Londres. Au bout de trois mois il était de retour, revêtu de pleins pouvoirs; et, comme les Anglais savaient fort bien que la reine ne céderait jamais aux menaces, ils donnèrent à Bentink le commandement suprême de toutes les troupes britanniques en Sicile, afin qu'il pût faire agir la force

dans le cas où la persuasion serait reconnue inutile. Bentink renouvela ses propositions à la reine; la reine renouvela ses refus à Bentink, se retrancha dans son inébranlable fermeté, et rejeta toute intervention quelconque, celle des Anglais aussi bien que celle du parlement. L'ambassadeur s'emportant alors, déclara qu'il ferait arrêter le roi, qu'il ferait arrêter la reine, et remettrait le gouvernement du royaume au prince héréditaire don François, âgé de deux ans seulement, sous l'autorité d'une régence présidée par le duc d'Orléans et par le prince de Belmonte. Puis, pour donner plus d'efficacité à ses paroles, il appela, dans les environs de Palerme, les douze mille soldats anglais répartis sur différens points de l'île. Malgré l'extrémité où elle se trouvait réduite, la reine ne se rendit point encore; elle assembla ses conseillers intimes, convoqua les ministres et mit l'affaire en délibération. Elle déclara d'abord, qu'elle ne plierait jamais sous un joug étranger; qu'il fallait réunir les troupes, et opposer la force à la force. On lui répondit aussitôt qu'elle ne devait pas compter sur des soldats réduits à la misère, manquant d'habits, de vivres et d'armes, et tout prêts à passer du côté de celui qui leur offrirait du pain. Obligée de céder, mais toujours indomptable, Caroline se retira dans une de ses maisons de campagne aux environs de Palerme. Le dénouement approchait; les trames napolé-

léoniennes se rompaient en Sicile ; l'Angleterre triomphait. Malheureuses contrées, qui, ne pouvant se gouverner elles-mêmes, étaient obligées de se mettre en tutelle sous autrui ! Devenu maître absolu, Bentink décida le roi à se démettre de l'autorité royale, sous prétexte de maladie, et à en investir le prince héréditaire son fils, avec le titre de vicaire-général. Ce n'était pas que l'Anglais craignît le roi personnellement ; mais il craignait la reine par le roi. Bentink fut nommé capitaine-général en Sicile ; réunissant ainsi sur lui seul l'autorité militaire, et sur les soldats du roi George, et sur ceux du roi Ferdinand.

Rappeler les barons exilés, congédier les anciens ministres, abolir le dernier impôt du timbre, placer Belmonte au département des affaires étrangères, Villarrosa à celui des finances, Aci à celui de la guerre et de la marine : tels furent les premiers et principaux actes du nouveau gouvernement. Quelques personnes voulaient qu'on envoyât en exil, en prison ou au supplice, les plus zélés partisans du dernier système, en commençant par les espions, d'autant plus détestés qu'ils appartenaient presque tous au royaume de Terre-Ferme ; mais les nouveaux ministres, persuadés que le mode de gouvernement serait d'autant meilleur, qu'il différerait davantage de l'ancien, préférèrent le parti de la douceur, qui était d'ailleurs celui de la prudence. A l'exception de quelques châtimens

infligés pour satisfaire le peuple, tout le reste fut mis en oubli, parce qu'on voulait une réforme, et non une révolution. Les ministres publièrent que leur intention n'était point de changer les bases fondamentales de l'état; mais de revenir aux bases primitives, sauf les modifications devenues nécessaires. Le peuple montra une grande joie à cette occasion; c'était tout, à ses yeux, que d'être débarrassé des espions; il disait qu'une ère nouvelle commençait pour la Sicile.

Cependant, le prince vicaire général convoqua le parlement, qui fut chargé d'assurer à la Sicile un gouvernement protecteur et libéral, de remédier aux abus, et de proposer un nouveau projet de constitution. Il se trouvait dans l'assemblée des partisans du pouvoir absolu, et par conséquent de la reine, à qui d'ailleurs ils devaient leurs emplois, leurs richesses ou leurs honneurs; mais les circonstances leur étaient contraires. Il s'y trouvait aussi des amis de la liberté, qui auraient voulu introduire la constitution anglaise, et le moment leur était favorable. On y voyait enfin, mais en petit nombre, des partisans de la France. Ces derniers se rapprochaient des amis de la reine; et comme ils n'auraient pu, sans heurter l'opinion publique, prendre ouvertement la défense du pouvoir absolu, ils cherchaient à établir une liberté sans bornes, sachant bien qu'après la licence viendrait le despotisme. Le parti des barons était

le plus considérable. Quant à Bentink, il ne parlait que d'indépendance et de liberté. Le parlement s'occupa d'abord de la constitution, et arrêta les dispositions suivantes :

La religion catholique, apostolique et romaine est la seule du royaume. Le roi est obligé de la professer sous peine de déchéance.

Le pouvoir législatif réside dans le parlement; le parlement seul établit les impôts; ses décisions, approuvées par le roi, ont force de loi.

Le consentement ou le refus du roi s'exprime ainsi : *Il plaît au roi, ou le roi s'oppose.*

Au roi seul appartient la puissance exécutive, la personne de sa majesté est inviolable et sacrée.

Les juges sont indépendans du roi et du parlement.

Les ministres répondent de leurs actes administratifs; le parlement examine leur gestion; les accuse et les condamne pour crime de haute trahison.

Le parlement se compose de deux chambres, celle des communes ou des représentans du peuple, et celle des pairs du royaume.

Les représentans sont élus par le peuple d'après des règles prescrites.

Sont pairs du royaume, ceux qui auraient siégé dans le *bras ecclésiastique* ou le *bras baronnal*; tous les autres membres sont à la nomination du roi.

Le roi convoque le parlement, avec l'obligation de le convoquer au moins une fois par année.

La nation assure au roi de magnifiques revenus, et se réserve l'administration des biens de la couronne.

Nul Sicilien ne peut être inquiété, ni dans ses biens, ni dans sa personne, que conformément aux lois discutées en parlement.

Une forme de procédure particulière sera établie pour les pairs du royaume.

La chambre des communes a seule le droit de proposer les subsides, c'est-à-dire les dons volontaires.

Le parlement examinera les dispositions de la constitution anglaise qui pourraient convenir à la Sicile.

Tels furent les principaux articles de la constitution sicilienne, quant aux premiers pouvoirs de l'état. Le peuple en ressentit une joie infinie, parce que l'égalité des droits et la liberté individuelle sont des conditions qui plaisent à tout le monde. Le parlement prit encore, sur la demande expresse des barons, certaines mesures fondamentales dont le peuple éprouva beaucoup de soulagement, et qui firent le plus grand honneur aux barons. La reconnaissance entra dès lors pour beaucoup dans l'allégresse générale. Par générosité personnelle, et pour se concilier la population, les barons proposèrent, d'un commun accord,

au parlement qui rendit une loi conforme, l'abolition du système féodal, des investitures, des reliefs, des dévolutions au fisc, de toute charge ou privilège dérivant de la féodalité, enfin l'affranchissement des terres, érigées désormais en alleux. Quant aux banalités, il fut décidé que les communes et les particuliers pourraient les racheter moyennant une juste compensation. Pour se faire une idée du désintéressement et du patriotisme des barons siciliens à cette époque, il suffira de réfléchir qu'une bonne partie de leurs revenus consistait dans ces mêmes droits dont ils venaient de réclamer et d'obtenir la suppression. Telle famille y perdit jusqu'à soixante-dix mille francs de rente. L'abolition seule des *réserves*, c'est-à-dire des droits prohibitifs de la chasse, restreints pour l'avenir, comme en Angleterre, aux propriétés entourées de murs, donna la vie à un grand nombre de villages, désolés jusqu'à ce moment par les bêtes fauves qui pullulaient sur les terres du roi ou sur celles des barons. Veut-on connaître le prix que le peuple attachait à ces avantages? le roi, à qui il en coûtait de renoncer à ses délassemens favoris, fit inviter les paysans, voisins de ses parcs et de ses forêts, à se désister des droits que le parlement venait de leur accorder; il en éprouva un refus.

Les Siciliens étaient donc au comble de la joie; ils portaient aux nues la générosité des barons et



le nouveau projet de constitution. Restait à obtenir l'approbation du roi, c'est-à-dire du prince vicair-général. Elle se fit attendre ; on prétendit que ce retard venait de la reine, qui pressait son fils de ne pas accepter ; on répandit sourdement que la princesse cherchait à exciter des troubles à Palerme, et à jeter la confusion dans l'état. La voix publique l'accusa même d'un fait beaucoup plus grave ; ce fut d'avoir fait placer dans le lieu des séances du parlement une grosse boîte remplie de poudre et de mitraille, dans l'intention de faire sauter toute l'assemblée à la fois. La machine éclata en effet, mais dans l'embrasure d'une fenêtre, et ne produisit rien qu'un peu d'effroi. Cet attentat fut attribué à la reine, non qu'elle en fût coupable, mais parce que, l'opinion publique lui étant défavorable, on lui imputait tout ce qui arrivait de contraire à l'ordre de choses nouvellement établi.

Malgré la répugnance assez naturelle de la cour à se dépouiller de son autorité, il fallut cependant céder aux efforts de Bentink, aux instances du parlement et à l'impatience de la nation. Le prince vicair-général donna donc son *piace* ; il en reçut beaucoup d'éloges et quelques blâmes. Tous moyens de résistance étaient ainsi enlevés à la reine. Bentink fit plus encore ; il connaissait le caractère indomptable de la princesse, il la voyait avec inquiétude et défiance résider dans le voisi-

nage de Palerme, et la força de se retirer à Castel-Vetrano, à soixante milles de la capitale. Il n'attendait même que le retour de la belle saison pour l'envoyer à Vienne, persuadé qu'aussi long-temps qu'elle resterait en Sicile, il n'y aurait pour le nouvel état ni repos, ni sécurité, ni bonheur.

Tout à coup, au mois de janvier 1813, le roi parut inopinément à Palerme, assembla les ministres, déclara que sa santé était rétablie, et qu'il reprenait l'autorité souveraine. Le bruit se répandit alors que la reine Caroline, toujours irritée, s'était rendue, de nuit et en toute hâte, auprès du roi, et l'avait décidé à cette action d'éclat. L'événement parut étrange, et de nature à produire de graves résultats. Averti à temps, Bentink appela sans délai les différens corps de troupes cantonnés dans les environs. Telle fut la rapidité de l'exécution, qu'au milieu de la nuit douze mille Anglais entrèrent à Palerme, armés de toutes pièces, comme au jour d'une bataille. Bentink déploya une grande activité en cette circonstance; un moment plus tard, il n'était plus temps. Déjà les partisans de l'ancien gouvernement levaient la tête, et proclamaient le renversement du nouveau régime. L'intention de Ferdinand était de changer les ministres, de révoquer les concessions récemment accordées par la constitution, de rétablir les choses dans leur état primitif, de rappeler la reine, enfin de se soustraire au joug des Anglais et aux prétentions des démocrates. *Un Te Deum*

solennel fut chanté dans la cathédrale de Palerme, en actions de grâces pour le retour de la santé du roi ; on s'attendait aux acclamations de la foule ; il n'y en eut point, parce que le peuple, qui, à la vérité, n'aimait pas la domination anglaise, redoutait celle de la reine et des Napolitains. Pendant ce temps, le capitaine-général avait terminé ses préparatifs ; la ville fourmillait de troupes ; le passage bruyant des canons et des mortiers répandait partout la terreur. Les habitans se plaignaient qu'on eût fourni un prétexte à ces dispositions hostiles. Ferdinand fit demander à Bentink, par le commandant de Palerme, le but de cet appareil militaire. L'Anglais répondit, comme l'eût fait un Vénitien, qu'ayant appris le rétablissement du roi, il voulait aussi lui en exprimer son contentement, et que la présence des troupes n'était qu'un témoignage de sa joie et de son respect. Le commandant demeura quelque temps sans répondre, ne pouvant se persuader que Bentink parlât sérieusement. Puis, il lui demanda s'il avait réfléchi aux conséquences possibles de ces démonstrations ; le général britannique répliqua que le roi Ferdinand l'avait nommé son capitaine-général, qu'il devait compte à sa majesté de la tranquillité de Palerme et de celle du royaume, et que cet appareil militaire n'avait pas d'autre objet que l'exécution des ordres du roi. Sur ces entrefaites, Ferdinand tomba réellement malade, par accident ou de chagrin, investit une seconde fois son fils

de l'autorité souveraine , et repartit pour la campagne , ne remportant de son entreprise que le désagrément d'avoir mal commencé et plus mal fini. Bentink voulut profiter de l'occasion , et décider Ferdinand à renoncer définitivement à la royauté en faveur de son fils. De nombreuses troupes furent même réparties dans le voisinage du château habité par le roi , dans l'intention de mieux intimider sa majesté. Mais le monarque refusa constamment d'embrasser ce dernier parti , se rendit aux sollicitations contraires des émigrés napolitains , tous , ou pour la plupart , dévoués à la reine. Ils appréhendaient avec raison que le prince , devenu roi , n'usât contre eux de rigueur à l'instigation des barons leurs ennemis , et tout puissans sur l'esprit du vicaire-général. Leur patrie était toujours au pouvoir de Murat , ils n'y pouvaient donc rentrer ; qu'on leur eût défendu la Sicile , ils ne savaient plus où aller chercher un abri.

La dernière tentative de la reine ne laissa plus de doute à Bentink sur ce qu'il devait attendre de cette princesse. Il craignit qu'elle ne se portât à quelque extrémité , et pensa qu'il valait mieux , après tout , voir une reine exilée , que l'autorité de l'Angleterre compromise. Il prit donc ses mesures , et força Caroline de quitter la Sicile. Elle s'embarqua ; les vents et son malheur la portèrent sur des rivages barbares , et ce ne fut qu'à la suite d'innombrables traverses qu'elle put revoir sa patrie , em-

brasser sa famille, et respirer l'air natal, seule consolation qui lui restât après la perte de sa puissance. Ce dernier bonheur ne fut pas de longue durée; elle tomba malade, et mourut. Ainsi finit Caroline d'Autriche, reine de Naples et de Sicile. D'abord favorable aux institutions libérales, elle soutint ensuite avec opiniâtreté les maximes du pouvoir absolu; d'abord amie des philosophes, elle devint bientôt leur plus terrible adversaire; long-temps antagoniste de Napoléon despote, on la vit se réunir à lui par un amour immodéré de la domination pour elle-même; alliée des Anglais, elle leur dut à la fois son salut et son exil, et laissa néanmoins cette question indécise : qui avait changé; des temps ou d'elle-même? Toutefois, s'il faut juger du caractère des individus, non par un acte isolé, mais par leur vie tout entière, il est probable que la postérité verra dans Caroline une femme forte et courageuse, plutôt qu'une femme faible et irrésolue. Je ne trouverais même rien à reprendre dans son ambition, à une époque où tout le monde était ambitieux, si cette ardeur du pouvoir ne l'eût pas entraînée à des rigueurs excessives. Sous ce rapport, ni moi, ni probablement aucun autre écrivain, n'entreprendrons sa justification. Ici je cherche en vain son excuse; je ne la trouve pas même dans l'horrible catastrophe dont la reine sa sœur fut la déplorable victime. Si nulle injure ne devait rester impunie

sur la terre, il n'y aurait plus de raison pour que les hommes n'en vinssent pas à se déchirer avec les ongles, et à se dévorer entre eux comme des bêtes féroces. En nous donnant la pitié pour le malheur et l'indulgence pour la faiblesse, le divin Créateur nous enseigna qu'il ne faut pas toujours punir, toujours verser le sang des hommes. Une horrible frénésie nous pousse-t-elle à ces excès ? qu'une compassion salutaire vienne au moins ralentir et modérer nos fureurs.

Le prince vicairé-général replacé à la tête du gouvernement, et la reine partie, le parlement reprit le cours de ses travaux politiques sous l'influence des ministres, et particulièrement de Bentink qui intervenait dans tous les conseils. La constitution fut terminée et mise à exécution. Le peuple fit éclater beaucoup de joie ; mais, si le commencement avait été heureux, il n'en fut pas de même de la fin. Bientôt naquit le fléau inhérent aux institutions démocratiques, je veux dire l'insolence populaire. Bientôt encore naquit le vice de la domination étrangère ; je veux dire la préférence accordée aux hommes les plus méprisables, les plus ignorans, les plus ridicules. Le peuple, devenu le plus fort, et toujours intempérant dans ses désirs, ne garda plus de mesures avec les nobles, les poursuivit de ses menaces et de ses outrages. Il y avait dans ce procédé, non seulement imprévoyance pour l'avenir, mais encore ingrati-

tude pour le passé, puisque les nobles s'étaient montrés d'accord, les uns pour proposer, les autres pour accepter la constitution. Ne trouvant donc point sous son empire les égards qui leur étaient dus, ni le repos qu'ils avaient droit d'espérer, les nobles changèrent d'opinion, et firent des vœux pour le renversement de leur propre ouvrage. Le plus grand nombre des élections à la chambre des communes, fut détestable, grâce à l'influence de Bentink, plus touché, en cela, des services particuliers rendus à sa personne, que des services rendus ou à rendre à l'état. De la bassesse des choix, sortit la déconsidération de l'assemblée; aux espions et aux affidés de Caroline, avaient succédé les espions et les affidés de Bentink; rien n'était donc changé, et les peuples se persuadèrent que les écrits ne sont autre chose que de vains écrits; que les actes et les résultats sont toujours les mêmes, c'est-à-dire qu'on accorde tout à qui mérite le moins, et qu'on n'accorde rien à qui mérite davantage. La nouvelle constitution n'inspirait plus que le mépris, la haine ou la froideur; l'opinion publique ne faisait point de différence entre Caroline, Acton et Bentink. Je l'ai déjà dit, je le répète, les institutions libérales en Europe sont toujours gâtées par la mauvaise direction qu'on leur donne, et surtout par l'ambition. Ajoutez à cela que les impôts exigés par le parlement de Bentink, et sous l'em-

pire de sa constitution, dépassèrent de beaucoup les impôts établis en vertu des anciens statuts du royaume, parce qu'il fallait payer les troupes étrangères, et suppléer par de nouvelles taxes aux revenus des droits féodaux supprimés. Ces surcharges indisposaient le peuple, qui, en général, fait consister la liberté à ne pas donner d'argent, beaucoup plus qu'à donner un vote. Les exhortations des gens en place ne produisaient aucun effet, parce qu'on les supposait intéressés; le mécontentement se répandait partout; la nouvelle constitution s'affaiblissait peu à peu; le gouvernement perdait chaque jour de son crédit. Il se soutint quelque temps néanmoins, parce que la reine seule aurait osé l'attaquer de front, et que cette princesse n'existait plus; mais à peine les événemens de 1814 eurent-ils remplacé Ferdinand sur le trône de Naples, que ce prince abolit d'un seul mot la constitution, non seulement sans résistance, mais même sans déplaisir de la part du peuple. Concluons-en que les constitutions se soutiennent en raison du bonheur qu'elles procurent, et non par les éloges pompeux qu'on leur décerne. Le peuple n'est pas métaphysicien, et il juge de son bien-être, non d'après ce qu'il entend, mais uniquement d'après ce qu'il éprouve. Ferdinand assura que la constitution avait été imposée par la violence; Bentinck soutint qu'elle était l'expression de la volonté publique; Castelreagh s'enfonça dans



les détours de ses phrases amphigouriques. La vérité est que la constitution fut désirée d'abord et peu aimée ensuite, par la faute du peuple beaucoup plus que par celle des nobles, par la faute des étrangers plus que par celle des Siciliens. Nous sommes devenus grands parleurs et fort ambitieux en Europe; c'est donc une institution vicieuse que celle qui confère à des assemblées nombreuses le pouvoir populaire, c'est-à-dire le pouvoir qui doit contenir le gouvernement et protéger le peuple. Le caractère actuel des Européens a fait un poison de ce remède; je ne sais même ce que deviendrait l'Angleterre sans ses bourgs pourris; autre abus énorme, au moyen duquel toutefois l'Angleterre se soutient. L'antique sagesse italienne avait imaginé de meilleurs tempéramens; et, si l'on voulait développer par de bonnes lois un principe qui ne l'était point, ou qui l'était mal dans les constitutions des anciens Italiens, et même dans quelques unes de l'Italie moderne, ce qui serait on ne peut plus facile, on assurerait à la fois des garanties au pouvoir et des garanties à la liberté.

Pendant que Bentink régnait en Sicile, Édouard Pellew dominait dans la Méditerranée et l'Adriatique. Le monde se trouvait partagé entre deux grandes puissances; l'une avait l'empire de la terre, l'autre la souveraineté des mers. Divers engagements eurent lieu dans l'Adriatique et dans la Méditerranée, mais peu remarquables, en raison de

l'immense supériorité de l'une des parties. Dès l'année 1811, les Anglais avaient fait plusieurs prises au cap Palinure. Dans l'Adriatique, ils s'étaient emparés, près Ragonizza, d'un grand convoi chargé de vivres pour Raguse. Toutefois l'événement le plus considérable fut la victoire complète qu'ils remportèrent dans les eaux de Lissa. Les frégates françaises, *la Couronne* et *la Bellone*, tombèrent en leur pouvoir, *la Flore* parvint à s'échapper, *la Favorite* s'échoua. Par suite de cet avantage, les Anglais occupèrent Lissa, dont la possession leur assurait l'empire du golfe. De son côté Napoléon rendit compte de la bataille, mais à sa manière, et en mettant en avant le nom du général Gissenga, qui avait assisté au combat. Sous la plume de Napoléon, ses défaites même devenaient des victoires; Gissenga n'osa pas réclamer, encore bien qu'on eût tout-à-fait dénaturé son rapport.

Cependant la fortune commençait à se déclarer contre Napoléon, et l'ambition achevait d'aveugler ses esprits. Maître absolu de la France, de l'Allemagne et de l'Italie, il ne pouvait supporter l'idée que le reste de l'Europe n'obéit point encore à ses lois. La Russie et l'Angleterre troublaient son sommeil. L'amitié de l'une était peu sûre, la haine de l'autre était irréconciliable; et il s'indignait de voir ces deux puissances mettre obstacle, je ne dis pas à l'entier accomplissement de ses désirs, l'immensité de ses projets ne le per-

mettait pas, mais à l'exécution plus complète d'une partie de ses desseins. La moitié de l'Europe ne lui suffisait pas, il lui fallait l'Europe tout entière; il lui semblait que la terre ne pouvait porter à la fois Alexandre et Napoléon. Voilà pourquoi il avait étendu les limites de sa domination jusqu'aux frontières de Russie, réuni Hambourg et Lubeck à la France, fortifié Dantzick, et créé le duché de Varsovie; voilà pourquoi il appesantissait son bras de fer sur la malheureuse Prusse, qui n'était plus alors qu'un fantôme de puissance. Napoléon n'ignorait pas néanmoins combien son insupportable despotisme avait soulevé de mécontents contre lui, surtout en Allemagne, où l'on comptait davantage sur les forces imposantes de la Russie. Cette réflexion le tourmentait d'autant plus, dans ses projets de monarchie universelle, qu'à la soumission de la Russie était évidemment attachée la soumission de l'Angleterre. A cette époque, Napoléon roulait dans sa tête un autre projet colossal, sans s'inquiéter, pour le mettre à exécution, des rapports d'amitié qu'il entretenait alors avec le grand-seigneur. La Russie vaincue, il se serait emparé de Constantinople, concentrant ainsi dans ses mains la puissance de l'empire d'Orient, et même celle de l'empire romain tout entier. Ses vues s'étendaient jusque sur les Indes orientales. De cette conquête, à ses yeux, devaient sortir deux grands résultats : la ruine de l'Angle-

terre, et pour lui-même la renommée d'Alexandre le Macédonien. Personne assurément ne m'accusera de rapporter ici des allégations chimériques, puisqu'il fut réellement question à cette époque d'aller aux Indes par la voie de terre, puisque les délibérations en furent prises, les lieux explorés, les positions reconnues, les distances calculées, la Perse elle-même pressentie. Les flatteurs allèrent jusqu'à prétendre que l'entreprise n'offrirait pas autant de difficultés qu'on le croyait communément. Le seul obstacle, disaient-ils, c'est la Russie. Aussi Napoléon voulait-il la soumettre, persuadé que l'empire du monde ne tenait plus pour lui qu'à cette victoire. Instruite de ces projets, l'Angleterre prenait ses mesures pour éviter le coup mortel dont elle était menacée, et s'épuisait en efforts auprès de l'empereur Alexandre. Dans ce but encore elle avait envoyé un ambassadeur extraordinaire à Ispahan, afin de maintenir le sopher de Perse dans de favorables dispositions.

De son côté la Russie, voyant la guerre inévitable, pensa qu'il valait mieux en venir aux mains plus tôt que plus tard. La moitié du monde allait marcher contre l'autre moitié; les deux empereurs ramassaient toutes leurs forces pour cette lutte formidable. La plus belle des armées, composée principalement de ces Français qui avaient vu tant de batailles, qui avaient remporté tant

de victoires; une habileté consommée; une réputation merveilleuse de capitaine invincible, dans le chef de ces innombrables phalanges; une adresse admirable à tromper, à corrompre et à séduire; des commencemens d'hostilités entre la Porte et la Russie; la Perse prête à se déclarer contre cette dernière puissance : tels étaient les avantages de Napoléon. Des régions lointaines, qu'on ne pouvait assaillir que d'un côté, leur vaste étendue, d'immenses déserts, des climats glacés, un dévouement sans borne des populations envers l'empereur Alexandre, la constance de soldats impétueux dans l'attaque, inébranlables dans les revers, la coopération de l'Angleterre, l'exemple et la diversion de l'Espagne et du Portugal, tels étaient les avantages de la Russie. Les Prussiens avaient aussi un grand exemple sous les yeux. L'héroïsme de l'Espagne les remplissait d'une ardeur nouvelle; tous, même les plus timides, aspiraient à l'honneur de délivrer leur patrie. Les Espagnols, disaient-ils, depuis long-temps inaccoutumés à la guerre, ont fait face à l'ennemi, ont pris les armes contre le tyran commun; les Prussiens, fameux par cent batailles, s'endorment dans un honteux repos. Des catholiques, habitués à une servile obéissance, se lèvent et combattent; des protestans, ordinairement jaloux de leur liberté, supportent patiemment le joug qu'on leur impose. L'Espagne cherche en vain des souvenirs

de gloire dans ses annales récentes; la Prusse entière a vu, ou se rappelle Frédéric II. L'épée de ce monarque, offerte aux respects du vainqueur, est devenue l'objet des mépris insultans d'un capitaine barbare. Cette épée nous appelle à la vengeance; notre reine outragée nous reproche, du fond de son tombeau, notre indifférence et notre lâcheté.

Le reste de l'Allemagne n'était pas tranquille. Les graves Autrichiens n'attendaient qu'une occasion favorable; la Bavière elle-même, malgré les liaisons constantes que, par crainte de l'Autriche, elle entretenait avec la France, suivait le mouvement général; tant on était dégoûté, à la fin, du despotisme de Napoléon, qui ne respectait ni ses amis, ni ses ennemis, et moins encore peut-être les premiers que les seconds. Quant à la Westphalie, indépendamment de l'esclavage où elle se trouvait comme les autres états, elle était fatiguée de la domination, à la fois puérile et superbe, de Jérôme Buonaparte. Personne ne voulait demeurer spectateur inutile de la guerre, tous épiaient le moment d'éclater.

Les inclinations étaient différentes en Italie. Ce pays n'offrait pas d'ailleurs la même importance, attendu son éloignement du nouveau champ de bataille, et l'on n'y craignait pas non plus un mouvement à l'espagnole. D'un autre côté, dans la partie supérieure, on avait fini par s'accoutumer

à la domination de Buonaparte, ou du moins par oublier les anciens maîtres. Dans la partie basse, l'excès des rigueurs avait aliéné les esprits; et si le peuple, particulièrement dans les provinces, manifestait des dispositions contraires à Joachim, ce dernier trouvait une puissante garantie dans le dévouement de la noblesse. Au centre, Rome et la Toscane contenaient malgré elles une indignation impuissante; les Piémontais, nation belliqueuse, s'accommodaient volontiers du régime militaire. Dans le royaume d'Italie, la partie milanaise ne montrait point d'éloignement pour Napoléon : une capitale florissante, une existence politique, une armée nationale, des magistrats et des fonctionnaires choisis sur les lieux, une espèce d'indépendance; c'en était assez pour l'attacher au nouveau souverain. D'ailleurs, la gloire de Napoléon avait pris naissance dans ces contrées, elle s'y était développée, de magnifiques monuments la montraient encore à tous les yeux, et entretenaient parmi le peuple un certain orgueil national. Venise était mal disposée; mais quel espoir lui restait-il? pour qui allait-elle prendre les armes? elle ne le savait pas. Ce qui lui était démontré, c'est qu'elle ne combattrait pas pour elle-même. Les Vénitiens désespéraient de leur noble patrie, toujours la proie du vainqueur, ou le dédommagement du vaincu.

Résolus de se disputer l'empire du monde les

armes à la main, les deux puissans empereurs commencèrent, selon l'usage, par s'adresser mutuellement des reproches. Leurs griefs réciproques étaient assurément fort minimes, et nullement en rapport avec la grandeur de l'entreprise. Le véritable motif, ils le savaient, tout le monde le savait; c'était l'impossibilité de vivre ensemble sur le vaste globe. Plus impatient, plus ambitieux, entraîné aussi par son destin, Napoléon attaqua le premier. Les armes françaises résonnèrent dans les régions hyperborées; la guerre désola d'abord les rives du Boristhène, puis celles du Volga. On se battit à Smolensk, à Borodina sur la Moskowa. Napoléon prit Moscou et se crut vainqueur. Insensé! qui ne voyait pas que le bras de Dieu s'appesantissait sur lui. Il était écrit que les frontières d'Asie verraient périr la fortune de Napoléon. L'immense Moscou fut brûlée; présage terrible des calamités qui suivirent. Une déroute essuyée par Murat, avertit Napoléon que son ennemi n'était point abattu, et qu'il fallait songer à toute autre chose qu'à rester au fond de la Russie. Il pensa donc à effectuer son mouvement rétrograde, par Caluga et Tula, pour venir prendre ses quartiers d'hiver dans les provinces méridionales de l'empire. Une bataille décisive fut livrée à Malo-Yaroslavetz; les soldats du royaume d'Italie y déployèrent la plus grande valeur. Là, s'évanouirent les espérances de Napoléon; là, brillèrent du plus



vif éclat les talens militaires de Kutusof, général en chef de l'armée russe; là enfin, se changèrent les destins du monde. Ce terrible échec obligea Napoléon de reprendre la route désolée de Smolensk, et son armée périt de froid sur le sol glacé de la Russie. La France et l'Italie pleureront éternellement la fleur de leur population sacrifiée par l'ambition de cet homme, dont l'orgueil osa défier la nature; mais la nature montra sa puissance; et la plénitude des temps, prédite par Pie VII, était accomplie. Puisse du moins cet exemple mémorable inspirer la modération et la justice aux ambitieux qui ne se plaisent qu'au milieu des gémissemens et du carnage!

A la nouvelle des désastres de Napoléon, la Prusse, sans même attendre les ordres de son roi, se souleva spontanément et brisa le joug de fer qui pesait sur elle. Napoléon revint à Paris, mais déshérité d'une grande partie de sa gloire militaire. Déconcerté par le concours de ces étranges revers, Murat quitta l'armée pour retourner à Naples. Le prince Eugène prit le commandement des troupes. Murat était très mécontent de Buonaparte, depuis que ce dernier avait traversé ses projets sur la Sicile, et ouvert avec Caroline des négociations de nature à le déposséder du royaume de Naples. Les alliés, de leur côté, commençaient à manifester des intentions qu'ils savaient devoir être fort agréables aux Italiens, et espé-

raient à ce moyen, soulever facilement toute la péninsule. Ils disaient que le moment était venu de donner l'indépendance à l'Italie, représentaient la tyrannie de Napoléon sous les plus vives couleurs, et s'efforçaient, dans un langage séduisant, d'inspirer aux peuples le désir de leur émancipation politique. Bentink, qu'il fût sincère ou qu'il voulût sonder les esprits, s'expliquait avec beaucoup de chaleur à cet égard, et montrait la Grande-Bretagne toute prête à seconder l'entreprise. Joachim n'ignorait pas ces pratiques. En revenant de Moscou, il voulut voir s'il ne pourrait pas tirer parti des circonstances, et passa par Milan, où l'amour de l'indépendance se manifestait avec le plus d'ardeur. Mais s'abandonnant à sa légèreté ordinaire, et quoiqu'il portât encore écrite sur son front la terreur qu'il venait d'éprouver, il se mit à promettre monts et merveilles; disant qu'il fallait enfin rendre la liberté à l'Italie; qu'il était homme à la lui donner, et qu'il la lui donnerait. Après ces fanfaronnades, qui pourtant ne furent pas sans effet, Murat continua sa route vers Naples. Bentink connaissait l'homme; il voulut le faire servir aux projets des alliés, afin de troubler les affaires de Napoléon, jusque dans la Basse-Italie. Il exhorta donc Joachim à se déclarer le champion de la liberté italienne; loua sa valeur, son habileté militaire, le courage de ses soldats; le remplit d'espérances; affirma que sa

réunion aux confédérés allait décider le succès complet de l'entreprise ; que le perturbateur et le tyran du monde serait écrasé ; que Joachim allait être salué roi de Naples par les alliés ; ajoutant que le sceptre vacillerait toujours dans ses mains , tant qu'il ne serait point reconnu par l'Angleterre et par la Russie ; que s'il voulait voir se consolider sa royauté naissante , au milieu de tant de rois anciens , et en présence même du souverain légitime de Naples , il lui fallait l'assentiment libre de toutes les puissances , et fonder sa domination sur de nouvelles alliances. Quel secours , disait Bentink , pouvez-vous encore attendre de Napoléon vaincu , et de ses soldats mutilés par le froid ? Réfléchissez que votre conservation personnelle est attachée au salut et à la liberté de l'Italie ; votre nom devient alors immortel ; vous changez le titre odieux de roi intrus contre celui de roi légitime et libérateur ; armez-vous donc , abandonnez la cause de Napoléon ; épousez celle des alliés , proclamez l'indépendance de l'Italie ; l'Angleterre est là pour vous soutenir ; et comme vous aurez partagé les travaux de l'entreprise , vous en partagerez aussi la gloire et les résultats assurés.

Tel était le langage de Bentink pour attirer Murat dans le parti de la coalition. Déjà même l'Anglais s'était rendu , non pas à Messine , dans la crainte d'éveiller les soupçons de Ferdinand ,

mais à Catane, afin d'être plus à portée de négocier et de conclure le traité. Ses espérances commençaient à se réaliser, lorsque Joachim reçut des lettres de Napoléon. Elles portaient, en amplifiant de beaucoup la réalité, que les conscrits français marchaient avec la plus grande ardeur; que les armées se grossissaient; que les peuples lui offraient à l'envi de grosses sommes d'argent; que la France reparaitrait bientôt sur le champ de bataille, plus formidable qu'elle n'avait jamais été; enfin, que la fortune était pleinement réconciliée avec l'empereur. A ces nouvelles, l'inconstant Murat rompit toute négociation avec les confédérés, et résolut de persévérer dans l'alliance de Napoléon. Bentink fut piqué d'avoir fait des démarches inutiles; et quoique Murat, quelque temps après, lui eût fait présent, pour l'adoucir, d'un sabre magnifique, l'Anglais refusa d'écouter les nouvelles propositions qui lui furent faites de sa part, au moment des derniers revers de Napoléon en Allemagne. Joachim ne songea plus dès lors à l'indépendance de l'Italie, et se retourna vers l'Autriche, espérant conserver son titre de roi, en se faisant vassal d'un empereur.

Cependant Napoléon s'étant remis de la première surprise qu'avaient dû lui causer les désastres de Russie, poussait ses nouveaux préparatifs avec rapidité. Devenu prudent par le malheur, il pensa qu'une réconciliation avec le pape lui serait

très profitable en ce moment critique, et contribuerait efficacement à lui conserver l'attachement des populations italiennes. Il se relâcha donc de ses prétentions de Savone, fit des concessions au saint père, et conclut à Fontainebleau, le 25 janvier, un concordat, dont les principaux articles étaient ceux-ci :

Sa sainteté exercera ses fonctions spirituelles en France et dans le royaume d'Italie, de la même manière que ses prédécesseurs les y ont toujours exercées ;

Elle aura des ministres auprès des puissances étrangères, et recevra les leurs, en jouissant des immunités et privilèges ordinaires du corps diplomatique ;

Elle rentrera en possession de ses biens non vendus ; et recevra, en compensation des autres, une rente annuelle de deux millions de francs ;

Dans les six mois qui suivront les nominations faites par l'empereur, le pape, conformément au concordat, et en vertu du présent indult, donnera l'institution canonique aux archevêques et aux évêques de l'empire français et du royaume d'Italie ;

Les informations préliminaires seront prises par le métropolitain ;

Si, dans l'espace de six mois, le pape n'a point donné l'institution, elle sera conférée par le métropolitain, ou, s'il s'agit du métropolitain, par le plus ancien des évêques ;

Les sièges ne pourront rester vacans plus d'une année ;

Le pape nommera , tant en France qu'en Italie , à six évêchés , qui seront désignés d'un commun accord par les deux parties ;

Les six évêchés suburbicaires seront rendus au pape , qui aura seul le droit d'y nommer ; les biens non vendus leur seront restitués , et ils recevront un dédommagement pour les autres ;

Les évêques absens de l'état romain , seront réintégrés dans leurs sièges ;

L'organisation des évêchés en Toscane et dans le Génovésat , sera réglée d'un commun accord ;

La propagande , la pénitencerie et les archives demeurent attachées à la résidence du pape ;

Sa majesté rendra ses bonnes grâces à ceux des cardinaux , évêques , prêtres et laïques qui les avaient perdues .

Il est entendu que le pape consent aux articles ci-dessus , en considération de l'état actuel de l'Église , et dans l'espérance , donnée par l'empereur , que sa majesté pourvoiera , par sa puissante protection , aux besoins nombreux que la religion éprouve en ce moment .

Il ne fut point question , dans le concordat , de la résidence du saint père . Les uns parlaient de Rome , les autres d'Avignon . Si , indépendamment des concessions obtenues , le pontife , comme cela est probable , rentra , par un article secret , en

possession de Rome, il devient évident que le captif fit la loi au géôlier.

Napoléon se hâta de publier le traité de Fontainebleau ; il en fit même grand bruit, parce qu'il en connaissait l'importance. Le pape se plaignit vivement de cette précipitation ; il aurait désiré que la publication du traité n'eût eu lieu qu'après sa pleine et entière exécution.

La saison permettait alors de rentrer en campagne. A la tête d'une nouvelle armée, plus que jamais confiant dans l'avenir, Napoléon reparut tout à coup avec audace, sur le territoire germanique ; livra de sanglantes batailles aux Russes et aux Prussiens ; combattit vaillamment les Autrichiens eux-mêmes qui s'étaient déclarés contre lui, à la vue de ses derniers revers, et au souvenir de leurs anciennes injures ; mais la déroute de Leipsick vint mettre un terme à la puissance de Buonaparte. La Germanie tout entière, changeant avec la fortune, ressaisit impétueusement sa liberté. Les populations allemandes rivalisaient de zèle et d'efforts dans une entreprise qu'elles regardaient comme sacrée, et se vengeaient, les armes à la main, d'un long et douloureux esclavage. Napoléon vaincu n'avait plus d'asile qu'en France, il y revint. C'est ainsi que l'indignation universelle, enfantée par un insupportable despotisme, aplanit les difficultés qu'avait rencontrées jusqu'alors le vœu général des puissances.

Une grande tempête politique grondait sur l'Italie. Napoléon, qui ne s'était pas mépris sur les événemens ultérieurs, avait envoyé le prince Eugène dans la péninsule, avec ordre de tout préparer pour la guerre imminente dont il la voyait menacée. Le prince était assez aimé des populations du royaume; non qu'il montrât beaucoup d'inclination pour l'indépendance du pays; sous ce rapport, au contraire, il obéissait fort ponctuellement à la volonté de Napoléon; mais parce qu'il était de caractère facile et modéré. Dans ces dernières circonstances, néanmoins, il exécuta les ordres de Buonaparte avec tant de rigueur, soit pour lever des soldats; soit pour frapper des contributions, que l'amour fit bientôt place à la haine.

Avant de rapporter les événemens militaires d'Italie, je dois parler des négociations politiques dont elle fut spécialement l'objet à cette époque. Napoléon était encore à Dresde; les confédérés, à qui l'Autriche s'était déjà réunie, lui firent les propositions suivantes :

Restitution des provinces illyriennes;

Liberté des villes anséatiques;

Indépendance de l'Italie et de la Hollande, dont les souverains seraient nommés d'un commun accord;

Évacuation de l'Espagne et retour du pape à Rome.



S'imaginant aussi que ses défaites l'auraient rendu plus traitable, ils le pressèrent, sans en faire néanmoins une condition indispensable, de renoncer à la confédération du Rhin et à la médiation suisse. Toujours vain, toujours altier, Napoléon refusa ces propositions. Quant à l'Italie particulièrement, le bruit courut que les confédérés, n'ayant rien obtenu de Buonaparte, se retournèrent vers le prince Eugène, et lui offrirent de le reconnaître souverain indépendant du royaume, s'il voulait joindre ses efforts aux leurs pour l'affranchissement de l'Europe; ce que le prince n'aurait pu faire sans déclarer la guerre aux Français et à son propre père. Eugène, assure-t-on, répondit qu'il ne s'appartenait pas à lui-même; qu'il n'était point souverain, mais seulement délégué, mandataire; qu'il ne pouvait, sans infamie, consentir à des propositions de cette nature, et qu'en les acceptant, il perdrait tous ses droits à l'estime et à la confiance des alliés. Ce fut là, sans doute, une belle réponse, en supposant qu'elle ait été faite; et si Eugène eût toujours professé un désintéressement aussi noble, la postérité n'aurait à lui faire aucun reproche considérable.

Mais quand la déroute de Leipsick eut renversé tous les projets de Napoléon sur la Germanie, Eugène crut devoir songer à ses propres affaires. Il donna donc à penser qu'il voulait

embrasser le parti de l'indépendance, en enveloppant néanmoins son langage d'ambiguïtés, résultat d'une longue obéissance, ou de la dissimulation, ou d'un reste d'attachement à la France. Les temps sont changés, disaient ses plus dévoués partisans; il faut que l'Italie soit indépendante; mais unie à la France, et non à l'Autriche ou à l'Angleterre. Tel est le désir, telle est la volonté de Napoléon. Que la France soit sauvée, l'Italie sera tout ce qu'elle peut et doit être. Napoléon vaincu n'est pas ce qu'était Napoléon triomphant; la victoire l'avait conduit au despotisme, le malheur le ramène à la liberté. Italiens! saisissez l'occasion que vous présente la fortune, et sachez être libres sous le puissant patronage de la France. Repoussez; ajoutaient-ils, le joug odieux de l'Autriche; elle apporte chez vous la vengeance et la tyrannie. Une domination de vingt années vous a identifiés, vous et vos intérêts; avec le nouveau gouvernement; l'Autriche vient rompre cette alliance; que de douleurs, que de ruines en vont résulter! Le caractère des Français est bien différent de celui des Allemands: le premier se rapproche du vôtre, le second s'en éloigne. Si les Italiens veulent fonder leur indépendance, ils peuvent se passer des Français; et l'Autriche ne peut établir sa domination parmi vous que sous l'influence de ses baïonnettes. Choisissez donc, Italiens, entre une existence politique et la tutelle

étrangère. Ces palais modernes, chefs-d'œuvre des arts, ces vaillantes et nombreuses armées, ces institutions profondément établies, ces habitudes partout contractées, ce nom d'Italie, qui fait depuis si long-temps notre orgueil, tout démontre que nous n'appartenons qu'à nous-mêmes; que nos enseignes doivent être celles d'un peuple libre; que les Italiens seuls ont le droit de commander en Italie. Eugène n'est point né parmi nous; mais son choix et ses sentimens l'ont rendu notre compatriote; il est prêt à déployer les plus grands efforts pour notre indépendance et notre liberté, pourvu qu'il n'en résulte rien de préjudiciable à la France. Homme d'état et guerrier, il réunit la prudence de l'âge mûr à la vigueur de la jeunesse, et sa douceur a toujours tempéré les rigueurs de Napoléon. Veut-on une preuve de la noblesse de son caractère? Elle est dans la fidélité qu'il conserve à son bienfaiteur malheureux.

Ces insinuations produisirent peu d'effet. Les circonstances étaient trop favorables aux ennemis du gouvernement pour qu'ils se laissassent persuader; et ses partisans avaient peu de confiance dans les promesses françaises. A la vérité, ils apercevaient encore dans les conseils les plus intimes du prince, dans sa faveur particulière et aux premières charges de l'état, les hommes qui avaient le plus contribué à fonder le despotisme de Napoléon, qui s'étaient toujours effrayés au

nom de l'indépendance, qui avaient constamment provoqué, exécuté avec le plus d'ardeur les décrets les plus rigides de l'empereur et roi, conseillé les mesures les plus arbitraires contre ces hommes généreux, que leur orgueil national et leur amour de l'indépendance avaient rendus suspects au gouvernement.

Deux individus notamment s'étaient attiré la haine du peuple dans le royaume d'Italie : le comte Prina, ministre des finances, fort aimé de Napoléon, à cause de son caractère subtil et de son inflexibilité dans le recouvrement des impôts; et le comte Méjean, secrétaire du prince, homme civil et courtois, mais élevé à l'école de Buonaparte, et persuadé, comme lui, que les peuples ne sont bien conduits que par un gouvernement absolu et inflexible. Ces dispositions nuisaient beaucoup aux affaires du vice-roi; quelques uns se flattaient encore néanmoins que, le joug de Napoléon une fois secoué, ces deux conseillers acerbes seraient eux-mêmes écartés, et que l'on écouterait davantage les amis de la modération et de l'indépendance.

Cependant, grâce à l'activité du vice-roi, une armée respectable se trouvait rassemblée. Elle se composait en partie de Français tirés des garnisons et des dépôts de l'Italie française, et en partie de troupes anciennes ou nouvelles du royaume d'Italie. Si cette armée ne garantissait pas la vic-

toire, elle promettait au moins des négociations plus faciles, et tout espoir de liberté n'était pas perdu.

L'orage grossissait à la fois du côté de la mer, du Tyrol et de l'Illyrie. Tout en persévérant dans ses nouveaux desseins, Eugène hésitait chaque jour davantage, et rien n'était changé dans le personnel de ses conseillers. Le ministre de la police écrivit par son ordre, à tous les préfets, une circulaire pour leur enjoindre de répandre parmi le peuple cette opinion, que le moment était venu de fonder l'indépendance nationale. Ils devaient insinuer en même temps, que le prince se mettrait à la tête de l'entreprise, du consentement exprès de Napoléon. Mais, reculant bientôt devant son projet, et craignant que le mouvement qu'il allait exciter ne tournât au préjudice de la France, Eugène donna contre-ordre pour le départ des lettres, ne réfléchissant pas que l'incertitude est l'ennemie du succès; que de semblables desseins ne se gouvernent point à volonté; qu'il ne faut pas même envisager les difficultés qu'ils présentent. Puisqu'il s'imposait la tâche d'affranchir l'Italie, il devait faire abnégation de toute affection personnelle. Rester fidèle à Napoléon et donner l'indépendance à l'Italie, étaient deux choses incompatibles. Veut-on trouver ici de la délicatesse dans Eugène? j'y consens; mais il faut y voir aussi beaucoup de puérité. Qui se

jette dans ces grandes opérations, ne doit jamais regarder en arrière, et braver d'avance tout ce qui peut en résulter par la suite. On dit que cette doctrine répugne aux honnêtes gens; à cela je n'ai rien à répondre; je dis seulement que, s'il en est ainsi, les honnêtes gens ne doivent point embrasser de pareils projets, encore moins faire semblant de les embrasser. Je dis encore, parce que j'en suis certain, que, soit honneur, soit faiblesse, Eugène seul fit manquer l'entreprise.

Murat lui-même, ainsi que nous l'avons rapporté, avait songé à l'indépendance de l'Italie, au moment des revers de Napoléon en Allemagne; mais il n'y avait ni unité ni fixité dans ses vues. D'abord, quoiqu'il n'aimât pas le vice-roi, dont il était jaloux, il lui fit proposer de se partager à eux deux l'Italie; disant qu'eux seuls pouvaient l'affranchir et la préserver, en agissant de concert, de l'invasion des Autrichiens; qu'il n'en résulterait aucun préjudice pour la France, qui aurait toujours l'Italie pour alliée, et il ajoutait que, dans le cas où cette proposition ne serait pas accueillie, il se verrait obligé de prendre telles mesures que les circonstances rendraient nécessaires. Le vice-roi fit peu d'attention aux offres de Joachim, soit qu'il se méfiât de lui, à cause de leur ancienne rivalité; soit qu'il voulût agir seul; soit enfin qu'il craignit de nuire à la France et à Napoléon. Ne pouvant plus compter sur Eugène,

Joachim s'était ménagé des intelligences secrètes dans le royaume d'Italie, dès le moment où il avait conduit son armée dans la Marche d'Ancône. A l'entendre, lui et les Napolitains, on allait voir des prodiges. Le général Pino, autrefois ami de Lahoz, militaire d'une valeur éprouvée, était tombé dans une sorte de défaveur à la cour du vice-roi, attendu son ardent amour pour la liberté, et la mésintelligence qui existait entre lui et le ministre de la guerre Fontanelli. Depuis les premières batailles d'Illyrie et du Frioul, que nous rapporterons dans le Livre suivant, Pino vivait en simple particulier, ne s'occupant des affaires publiques que pour ne pas les ignorer. Le roi de Naples vit en lui un précieux auxiliaire, et lui fit faire des propositions, en promettant d'appuyer la cause de l'indépendance de toutes les forces napolitaines. L'entreprise trouva de nombreux sectateurs. Les principaux chefs, désespérant du vice-roi qu'ils supposaient trop attaché à la France, se jetèrent dans le parti de Murat, plus audacieux, moins réfléchi, plus disposé à une levée subite de boucliers. Les conjurés firent si bien que Pino fut nommé gouverneur militaire de Bologne, ce qui lui donnait la facilité de communiquer avec l'armée napolitaine, déjà rassemblée dans les Marches. Joachim envoya un certain Pignatelli s'aboucher avec Pino à Bologne. Il lui recommanda d'employer toute son influence sur les

soldats italiens pour en attirer le plus qu'il se pourrait dans le parti, et de se déclarer tout à coup, au moment où le roi se mettrait en route pour attaquer l'Italie supérieure. Mais le complot ne fut point ourdi avec le secret nécessaire; Fontanelli, qui déjà soupçonnait le gouverneur de Bologne, en eut connaissance, destitua Pino, et renversa les projets de Joachim sur le royaume d'Italie. Pino se retira dans Vérone, où le vice-roi avait établi son quartier-général, après les avantages obtenus aux frontières par les Autrichiens. Pino fut mal reçu du prince. Interrogé même comme suspect, par le ministre de la police Luini, il se retira furieux à Milan, où il vécut oublié jusqu'au jour de la catastrophe qui anéantit ce royaume, fondé sous de meilleurs auspices. Joachim alors se jeta dans le parti de l'Autriche. Le bruit des armes va succéder aux sourdes manœuvres. L'empereur François, qui s'était préparé à la guerre avec beaucoup de promptitude et d'activité, venait d'envoyer aux frontières une armée de plus de soixante mille hommes. Le royaume d'Italie se trouvait ainsi enfermé depuis Carlsbad, en Croatie, jusqu'au Tyrol. Toutes ces forces obéissaient au général Hiller, guerrier plein d'expérience, et blanchi sous les drapeaux. Il avait sous lui un grand nombre d'habiles généraux, parmi lesquels on remarquait Bellegarde et Frimont, qui s'étaient déjà distingués dans les cam-



pagnes d'Italie. Hiller fit une proclamation où il rappelait les forces et les victoires de la coalition, exhortait les Italiens à seconder le joug du tyran commun, à se lever pour l'affranchissement de l'Europe ébranlée par tant de secousses, et à seconder les puissantes armées qui arrivaient de toutes parts à leur secours. Tel était l'orage qui menaçait le royaume d'Italie au Septentrion et à l'Orient. Au Midi, l'horizon n'était pas moins obscur. Les alliés y comptaient beaucoup sur l'insurrection des peuples, et il était convenu que, pendant que les Autrichiens attaqueraient le royaume de leur côté, les Anglais, avec leurs propres troupes, des soldats de tous pays, principalement des Italiens réunis à Malte et en Sicile, soutenus encore par quelques compagnies autrichiennes, infesteraient les deux rivages de l'Adriatique, du côté de la Dalmatie et de l'Istrie, et du côté de la péninsule. Ils n'ignoraient pas que la domination de Buonaparte avait fait de nombreux mécontents, surtout en Dalmatie, à cause des rigueurs exercées par quelques généraux, et de la cessation du commerce; et en Illyrie, à cause de l'antique affection des peuples pour la maison d'Autriche, et de l'orgueil du gouverneur Junod, qui agissait déjà comme un insensé, avant de perdre tout-à-fait la raison. Les confédérés se proposaient encore d'entrer en Italie par les bouches du Pô, afin de favoriser, par cette diversion, les

opérations de l'armée principale qui descendait des Alpes rhétiennes, juliennes et noriques. Ils espéraient aussi que Joachim, malgré ses oscillations, finirait par se réunir à eux, en voyant la position de Napoléon devenir chaque jour plus critique, et en réfléchissant aux avantages qui devaient résulter pour lui-même, de traiter avec d'anciens gouvernemens, de se voir reconnu par eux, et d'être admis dans leur alliance. La coopération du roi de Naples était, à la vérité, d'une grande importance pour la coalition, Murat pouvant attaquer avec des forces considérables le royaume d'Italie, en flanc et sur les derrières, par où ce royaume était le plus vulnérable. Qui jamais aurait pu s'imaginer, en effet, Buonaparte lui-même, avec tout son génie, avait-il pu prévoir que le roi Joachim prendrait un jour les armes contre l'empereur Napoléon ?

Certains des dispositions de Joachim, les Anglais méditaient en outre des débarquemens sur les côtes de Toscane, province qu'ils supposaient avec raison mécontente du nouveau régime, et disposée à retourner sous l'ancien. Bentink et Wilson y conduisirent ces troupes irrégulières dont nous avons parlé, proclamant partout l'indépendance ; Bentink, qui entendait la liberté, mais limitée, comme étant lui-même d'un caractère assez absolu ; et Wilson, qui aimait la liberté, mais sans restriction, selon ses idées tribunitiennes. Ils avaient imaginé

je ne sais quel drapeau où l'on voyait ces mots : *Indépendance de l'Italie*, et deux mains l'une dans l'autre en signe d'alliance et d'amitié. Le royaume d'Italie, la péninsule entière, étaient donc menacés d'une invasion générale et simultanée. On rappelait les antiques bienfaits de l'Autriche, on ne parlait que de liberté, d'indépendance, de paix, de concorde, de bonheur. On promettait de diminuer les impôts, d'abolir la conscription, et l'on se flattait ainsi de soulever toute l'Italie; mais les Italiens en avaient tant vu, qu'ils ne croyaient plus au langage des uns ni des autres.

Le vice-roi hâtait aussi ses préparatifs. Son armée s'élevait à soixante mille hommes environ, dont les Italiens formaient à peu près le tiers. On y voyait les vétérans italiens d'Espagne, les conscrits nouvellement appelés, et la brave garde royale. Les troupes françaises accouraient elles-mêmes; soit de leurs dépôts respectifs, soit de l'Espagne. Eugène divisa son armée en trois corps principaux. Le premier, aux ordres de Grenier, avait ses positions sur le Tagliamento et l'Isonzo, tant de fois témoins de la valeur et des exploits des Français; le second, sous le commandement de Verdier, occupait Vicence, Castel-Franco, Bassano et Feltre; le troisième, composé des Italiens, était à Vérone et à Padoue. Ce dernier obéissait à Pino, qui alors n'était pas encore gouverneur militaire de Bologne. Une partie de ce corps

gardait l'Illyrie sous la conduite des généraux Lecchi et Bellotti. La cavalerie se tenait à Trévis. La réserve était restée à Montechiaro pour veiller sur le Tyrol, qui donnait le plus d'inquiétude. Les circonstances étant devenues plus critiques, elle se porta dans ces montagnes, sous les ordres du général Giffenga, à la rencontre du corps autrichien commandé par le général Fenner. Ces mouvemens étaient secondés, du côté de la Dalmatie, par les garnisons italiennes de Zara, de Raguse et de Cattaro, trop faibles toutefois pour résister à l'ennemi, et destinées à la défense plutôt qu'à l'attaque. Le moment des hostilités approchait; le vice-roi ébranla son armée, et porta son quartier-général dans Adelsberg, non loin de la rive droite de la Save, sur la route de Carlsbad en Croatie, et de Laybach en Carniole. Il s'étendit en même temps sur la gauche, et envoya une forte division à la garde des défilés de Villach et de Tarvis, sur la nouvelle que le général Hiller se concentrait à Clagenfurt, dans l'intention de forcer ces passages, et de remonter ensuite les rives de la Drave pour se répandre dans le haut Tyrol.

On touchait à la catastrophe de ce drame épouvantable dont la malheureuse Italie était depuis vingt ans le théâtre, sauf quelques entr'actes consacrés eux-mêmes à la haine, aux menaces et à l'ambition. Infortuné pays, toujours écrasé par la guerre, à qui tous les partis promettaient le bon-

heur, qu'ils accusaient tous également de ne pas se déclarer en leur faveur ! L'Italie était-elle donc obligée de chérir les auteurs de ses souffrances ! Mais enfin, il allait être décidé à qui de l'Autriche ou de la France devait rester l'empire de l'Italie ; si le nouvel état de choses serait maintenu, ou l'ancien rétabli ; si le gouvernement acerbe de Napoléon serait ou non mitigé ; si l'Autriche rapportait à Milan son antique modération, ou le sentiment nouveau de ses injures ; si la France ou l'Autriche devaient faire oublier, par les douceurs de la paix, tous les fléaux d'une guerre désastreuse ; si la domination des vingt dernières années devait se prolonger indéfiniment dans l'avenir, ou disparaître devant les anciens maîtres, sans rien laisser après elle que les souvenirs de l'histoire ; si les Italiens devaient rester Français, ou redevenir Allemands ; en un mot, si les discours séduisans qu'on leur adressait étaient dictés par la bienveillance ou l'intérêt. Flatter les peuples pour les asservir, tel fut dans tous les temps, mais surtout de nos jours, le système de ceux qui cherchent à s'emparer du bien d'autrui.

## LIVRE VINGT-SEPTIÈME.

Les Autrichiens, conduits par le général Hiller, entrent, avec une armée puissante, le royaume d'Italie. — Les Dalmates et les Croates se soulèvent contre les Français. — Le prince Eugène se retire. — Bataille de Bassano. — Le prince sur l'Adige. — Mécontentement de l'armée italienne contre lui. — Nugent, à la tête d'un parti autrichien, met en rumeur le pays situé vers les bouches du Pô. — Joachim se déclare contre Napoléon, et fait la guerre au royaume d'Italie. — Bataille du Mincio entre Eugène et Bellegarde. — Bentink débarque à Livourne; proclame l'indépendance de l'Italie; prend Gênes, et fait espérer aux Génois la conservation de leur ancien état. — Nouvelles funestes pour Napoléon; les alliés entrent dans Paris; Napoléon à Fontainebleau avec les restes de son armée; il abdique, et accepte l'île d'Elbe pour son dernier asile. — Eugène capitule avec Bellegarde, et se retire en Bavière. — État de l'opinion publique à Milan. — Vœu général pour l'indépendance; différence d'opinion sur le choix du souverain: les uns demandent Eugène, d'autres un prince autrichien pour roi. — Discussions dans le sénat à ce sujet. — Tumulte populaire; le sénat est dissous; les collèges sont convoqués; ils nomment une régence, et envoient, à Paris, des députés pour demander à l'empereur François l'indépendance avec un prince autrichien. — Résultat de leur mission. — Gênes cédée au roi de Sardaigne. — Conclusion de l'ouvrage.

**L**ES Autrichiens formaient un cercle immense qui embrassait tout le front de l'armée d'Italie; dispositions prudentes, fort avantageuses par elles-mêmes, et conformes à la circonspection naturelle de ceux qui les prenaient. Les derniers évènements d'Allemagne, l'adhésion de la Bavière à la coalition, les affranchissaient de toute crainte

sur leur droite. Ils avaient encore une garantie dans l'opinion publique du Tyrol, tout prêt à se soulever contre les nouveaux maîtres, au point que l'Autriche elle-même était obligée, par égard pour la Bavière, de modérer une ardeur qui aurait pu s'égarer. Toutefois l'inclination des habitans était un motif de sécurité pour les Autrichiens, et un sujet d'inquiétude pour le vice-roi, qui se trouvait ainsi menacé sur sa gauche et sur ses derrières. La position des Allemands n'était pas moins avantageuse vers leur gauche. La Dalmatie et la Croatie n'attendaient que le moment de se soulever contre les Français, et la coopération de ces populations guerrières devenait précieuse dans une lutte où les peuples étaient appelés en masse sur le champ de bataille. Le plan du général Hiller consistait à faire avancer rapidement ses deux ailes, pendant que le centre suivrait le mouvement avec plus de lenteur et de précaution. De cette manière, le vice-roi devait craindre sans cesse de se voir débordé par ses flancs, et il était probable que cette manœuvre donnerait, en définitive, gain de cause complet aux Autrichiens. De cette manière encore, ceux-ci évitaient une bataille générale, au moyen de laquelle, seulement, leurs adversaires pouvaient espérer sortir du pas dangereux où ils se trouvaient engagés. Pour y parvenir, il aurait fallu, dans le général français, plus de prudence

que d'audace ; il aurait fallu harceler l'ennemi , inquiéter sa marche , gêner ses mouvemens ; il aurait fallu enfin vouloir conserver l'armée intacte , n'importe sur quel point , plutôt que de l'exposer aux chances hasardeuses d'un combat. De l'existence même de l'armée ; et non de sa présence en tel ou tel endroit , dépendait , je ne dis pas le salut du royaume , mais la nature des conditions plus ou moins honorables qu'on aurait pu lui imposer. Mais le prince était jeune , fils de Napoléon , et infatué lui-même de la manie du jour , c'est-à-dire de s'illustrer par de sanglans combats. Il rejeta donc le conseil de la sagesse , et préféra tenter la fortune ; consumant sans utilité ses soldats dans une multitude d'engagemens partiels qui ne pouvaient rien décider , au lieu d'éviter d'en venir aux mains , et de se retirer avec son armée dans de fortes positions , jusqu'au moment où le sort de Napoléon eût été définitivement fixé en Allemagne et en France. Le sang français et italien , répandu dans le fond de la Croatie et de la Carniole , accuse l'ambition d'Eugène , ou son imprévoyance , ou sa témérité. Vers la fin d'août , les Dalmates se soulevèrent ; les Croates imitèrent leur exemple. Pressées par les populations ennemies qui infestaient partout la campagne , les faibles garnisons de Zara , de Raguse et de Cattaro , cédèrent sans résistance. Un parti de Croates , soutenu par quelques compagnies au-



trichiennes, assaillit Carlsbad et s'en empara facilement. Abandonné par les Croates qu'il avait sous ses ordres, le général français Janin évacua Fiume devant des forces supérieures. En même temps qu'ils remportaient ces avantages vers l'Adriatique, les Autrichiens dirigeaient de gros détachemens sur le Tyrol par le vallon de la Drave supérieure. Fenner était à leur tête. Arrivé à Brixen, il descendit la vallée de l'Adige, dans l'intention de gagner le pays de Vérone et de Brescia. On se battait aussi vers le centre. Krainburg fut pris et repris plusieurs fois après un grand carnage des deux côtés. Pinò déploya dans ces actions beaucoup de talent et de valeur; Bellotti, beaucoup de valeur et peu d'habileté. Le premier vainquit à Laybach, le second fut vaincu à Stein. Un engagement des plus meurtriers eut lieu à Villach, que les Autrichiens voulaient occuper afin de pouvoir se porter directement sur Tarvis, et descendre, par la Fella, dans le Frioul. Le vice-roi accourut avec beaucoup de résolution au secours des siens; les deux partis se disputèrent vaillamment la possession de la ville qu'ils emportèrent réciproquement plusieurs fois; les Autrichiens l'évacuèrent enfin après y avoir mis le feu; cependant ils continuaient leur mouvement sur les deux ailes. Chassés de Trieste à différentes reprises, ils en restèrent définitivement les maîtres; toute l'Istrie se trou-

vait dès lors en leur pouvoir. Des masses considérables descendaient des Alpes tyroliennes; Bellune était menacé; le pays de Trente allait être envahi. Poursuivant leurs avantages, ils avaient passé la Save à Krainburg et à Ramansdorf, paraissant vouloir se porter par Tolmino, dans le Haut-Frioul. Villach se voyait de nouveau sur le point d'être attaqué avec fureur. Il n'était plus au pouvoir du vice-roi de conserver la ligne de la Save et de la Drave, à moins de s'exposer à perdre toutes ses voies de retraite. Supérieurs en nombre, les Autrichiens combattaient au milieu de populations amies; c'était précisément le contraire pour le vice-roi. Eugène s'arrêta quelques jours sur les rives de l'Isonzo, puis sur celles de la Piave, résistant toujours avec valeur, et toujours inutilement. L'Illyrie, jadis enlevée à l'Autriche par Napoléon, retournait à ses premiers maîtres par la force des armes autrichiennes. Du reste, les mœurs du pays n'avaient aucun rapport avec celles des Français, très peu avec celles des Italiens. Napoléon y avait d'ailleurs maintenu les droits féodaux au profit de ses plus intimes favoris, militaires ou magistrats. Ces anciens républicains s'accommodèrent alors à merveille de la féodalité, et percevaient rigoureusement les redevances et prestations sans faire grâce d'une obole.

Il fallut encore abandonner les rives de la Piave. Déjà les Autrichiens, sous la conduite du général

Eckard, se montraient en forces à Bassano ; une promptre retraite pouvait seule garantir le vice-roi d'une ruine complète. Ici paraît dans tout son jour l'imprévoyance du prince. Pour ne s'être pas replié aussitôt qu'il aurait dû le faire, il fut obligé de livrer, sous Bassano, une sanglante bataille qui dura deux jours, le 31 octobre, et le 1<sup>er</sup> novembre. Grenier fit preuve, dans cette action, d'une grande valeur. L'armée franco-italienne resta maîtresse de la ville où elle passa la nuit. La perte des Autrichiens fut d'un millier de soldats ; celle des Français ne fut guère moins considérable, en raison de la résistance opiniâtre de l'ennemi. Cette victoire facilitait le mouvement rétrograde d'Eugène vers l'Adige. L'armée alla prendre position à Vérone et à Legnago, après avoir passé, partie à Padoue et partie à Vicence.

Pendant cette retraite, déjà funeste par elle-même, et qui laissait entrevoir des résultats plus fâcheux encore, puisque la moitié du royaume d'Italie se trouvait dès ce moment au pouvoir de l'Autriche ; les soldats français et italiens, les premiers surtout, observèrent une discipline digne des plus grands éloges, et respectèrent également les propriétés et les personnes : conduite d'autant plus louable, que la majeure partie de ces soldats quittaient le pays, sachant bien qu'ils n'y reviendraient pas. Les Autrichiens n'imitèrent point cet exemple ; à l'exception des principaux corps

d'armée dont les subsistances étaient assurées, ils se livrèrent au pillage dans les campagnes, soit par nécessité, soit par avarice. Malheureuse Italie ! toujours féconde et toujours ravagée, puisque tes charmes et ta fertilité n'appellent sur toi que des outrages, tes enfans n'ont plus qu'un vœu à former : c'est que tu deviennes inculte et sauvage ; peut-être jouiras-tu alors de ton innocence, sous la sauve-garde des déserts !

Ce fut à Vérone que les soldats italiens commencèrent à manifester leur mécontentement contre le vice-roi, et il n'en pouvait accuser que lui seul. Soit qu'il pensât, dans la position critique où il se trouvait, qu'il devait se montrer le partisan de la France plus que le protecteur de l'Italie, soit qu'il prêtât une oreille trop facile aux conseils de certains favoris intimes qui cherchaient à s'élever au préjudice des Italiens, Eugène, dès son retour en Prusse après les désastres de Russie, s'était exprimé d'une manière peu convenable sur le compte des généraux italiens, et sa conduite envers eux ne démentait point son langage. Sensibles à l'injure, inhabiles à la supporter, ces généraux ne dissimulaient point leur indignation, Pino moins que les autres, parce qu'il était le plus considérable, et qu'il s'attribuait la plus grande part à l'offense. Le mécontentement des chefs s'était communiqué aux soldats. On murmurait dans le camp ; la discipline même en souffrait.

Le malheur aigrissait encore ces esprits fiers et belliqueux. Ils imputaient au prince les derniers revers essayés par leurs armes ; ils lui demandaient compte du sang inutilement répandu. Les conseillers du prince étaient devenus en horreur, et déjà, funeste présage ! le nom d'étranger circulait dans toutes les bouches en parlant d'Eugène.

Le prince, malgré tout, persistait à se rendre fameux par les armes, et à sacrifier des hommes pour acquérir de la gloire. Il courut en Tyrol, s'y battit bien ; mais sans fruit : il chassa l'ennemi de Brescia ; mais en vain : il le rompit et le culbuta dans un furieux engagement à Caldiero ; mais fut obligé de se replier lui-même après la victoire ; et l'ennemi, qui avait été repoussé au-delà de l'Alpon, reparut bientôt menaçant à Saint-Michel de Vérone. Le vice-roi ne se maintenait plus qu'avec peine sur l'Adige, malgré les avantages que lui présentait ce large fleuve, la forteresse de Legnago, et les châteaux de Vérone. Concluons-en que, devant un ennemi si supérieur en forces, il y avait pour le vice-roi nécessité, non pas d'attaquer, mais de se défendre, non pas de sortir de ses positions, mais de s'y concentrer, non pas de faire une guerre vigoureuse, mais de temporiser avec les événemens.

Tout conspirait à la ruine de l'Italie ; un nouvel orage se formait à l'embouchure du Pô. Il ne

s'agissait point ici de Venise ou d'Alphonse, mais de l'Autriche ou de la France; et, quoique nous touchions au dénouement de cette longue tragédie, j'aurai encore d'autres malheurs à raconter.

Le général autrichien Nugent avait bravement combattu en Croatie et en Istrie contre les Italiens qui occupaient cette partie du royaume. Il ne lui restait plus rien à faire de ce côté depuis la retraite d'Eugène, et la reddition des forteresses de Laybach et de Trieste. De tous les états autrichiens, ou vénitiens si l'on veut, le vice-roi ne possédait plus que Venise même. Après avoir pris les ordres de Bellegarde, qui venait de remplacer Hiller dans le commandement en chef de l'armée d'Italie, Nugent, parti de Trieste, était venu débarquer à Goro, avec un gros corps de soldats, partie Anglais, partie Croates, ou déserteurs italiens. Persuadé que le succès de l'attaque dépendait ici de la vivacité de l'action, il se porta rapidement en avant, et s'empara de Ferrare, évacuée par les faibles dépôts qui s'y trouvaient. De là, il se répandit dans le pays, insurgant partout les populations sur son passage. L'essentiel pour lui était de se réunir aux divisions autrichiennes, qui déjà se trouvaient à Padoue. Dans ce but, il avait passé le Pô avec une partie de sa troupe, et était venu prendre position à Crespino sur l'Adige. De son côté, pour favoriser les opérations de Nugent, Bellegarde avait dirigé sur Rovigo un corps de

trois mille hommes, sous la conduite du général Marshal.

Au premier avis du débarquement du général Nugent, et pour empêcher la jonction des deux corps ennemis, le vice-roi avait envoyé quelques troupes à Trecenta, sous les ordres du général Decouchy. En même temps Pinao, alors gouverneur militaire de Bologne, rassemblait tout ce qu'il avait de soldats disponibles, et les dirigeait sur Ferrare. La ville fut reprise; mais les événements qui suivirent rendirent ce succès inutile. Decouchy attaqua Marshal avec vigueur, lui tua beaucoup de monde, le chassa de Rovigo et le repoussa jusqu'au pont de Bovara-Padovana. Cependant les Autrichiens se grossissaient toujours, dans l'intention de se réunir à Nugent, qui était resté maître de Crespino. Le vice-roi fit soutenir Decouchy par de nouvelles troupes, aux ordres du général Marcognet. Les Autrichiens sortirent de Bovara-Padovana; Decouchy et Marcognet marchèrent à leur rencontre et les attaquèrent. La mêlée fut opiniâtre; les Français triomphèrent à droite et furent repoussés sur la gauche. Les Autrichiens rentrèrent à Bovara-Padovana; mais, s'apercevant que les Français n'étaient point sur leurs gardes, ils les surprirent pendant la nuit, les rompirent, et les forcèrent de se retirer, d'abord à Lendinara et à Trecenta, puis à Castagnaro. Rovigo fut repris par les Autrichiens;

Marshal et Nugent opérèrent leur jonction. Nugent se porta aussitôt à Ravenne, et de Ravenne à Forli. Les armes, les proclamations, les promesses, il mit tout en usage : « Italiens, disait-il, vous avez trop long-temps gémi sous un joug insupportable; un meilleur sort vous attend; prenez les armes, délivrez votre patrie, méritez l'indépendance que nous vous apportons. » Puis il déclarait solennellement que la conscription serait abolie et les impôts diminués. En attendant, ses soldats ravageaient le pays de Ferrare et de Bologne; l'indépendance promise ne s'annonçait pas sous d'heureux augures.

Rapportons maintenant une troisième invasion, qui n'est autre chose qu'une déception de plus; mais celle-ci vient d'un allié de Napoléon. Joachim se trouvait fort embarrassé; il prenait telle ou telle résolution, selon que les nouvelles d'Allemagne, de France et d'Italie étaient plus ou moins favorables à l'un ou à l'autre parti. Le désir de conserver la couronne de Naples, et la crainte que lui inspirait encore Napoléon, le maintenaient dans cet état d'hésitation qui lui était d'ailleurs naturelle; et voilà pourquoi il avait traité tantôt avec l'Autriche, tantôt avec Bentink, tantôt avec Eugène, quelquefois avec tous ensemble, sans s'apercevoir que son secret n'en était plus un pour personne. Certain de l'Autriche et de l'Angleterre; mais toujours irrésolu lui-même, il s'acheminait



avec son armée vers l'Italie supérieure. Il occupait déjà Rome et les Marches, qu'il ne s'était pas encore déclaré. Loin de là, il se disait toujours l'ami du royaume d'Italie. Au moment de l'envahir à force ouverte, il lui demanda des secours en argent, et il en obtint; il lui demanda des vivres, des armes et des habillemens, et le royaume en fournit. Les garnisons françaises de Rome et d'Ancone le laissèrent passer librement, et il ne parlait que de ses bonnes intentions pour la France et Napoléon. Que méditait-il alors? je ne le sais; mais assurément la dissimulation était profonde, et plus coupable que le but qu'il se proposait. Enfin, la retraite du vice-roi, l'invasion imminente de la France du côté du Rhin, l'arrivée prochaine de Bentink en Toscane, levèrent toutes les incertitudes de Murat, et lui firent prendre une résolution à laquelle le monde ne se serait jamais attendu, et qui troubla les idées de Napoléon plus que tout le reste. Joachim passa donc avec l'Autriche un traité par lequel l'empereur s'obligeait à entretenir en Italie, pendant la durée de cette guerre, cinquante mille hommes au moins, et le roi vingt mille. Les deux souverains prenaient encore l'engagement de concerter leurs mesures, et d'augmenter au besoin le nombre de leurs troupes respectives. En outre, François garantissait à Joachim la possession des états actuellement occupés par ce dernier en Italie, et promettait

d'interposer sa médiation auprès des puissances alliées pour obtenir d'elles une décision semblable en faveur de Murat. Bellegarde annonça publiquement aux Italiens la réunion de Joachim aux confédérés, et la ruine complète des espérances de Napoléon. Traitant tout à coup en ennemi le pays où il était entré, où il avait été reçu comme ami, Joachim contraignit à se rendre le général Barbou, qui occupait pour la France la forteresse d'Ancône, et le général Miollis, qui commandait dans le château Saint-Ange. Tout l'état romain obéissait aux Napolitains. Il fallait les entendre, et Joachim avec eux, parler à tort et à travers, tantôt du pape, tantôt de l'indépendance de l'Italie; puis ils pillaient, ravageaient les campagnes de Ferrare et de Bologne, déjà pillées et ravagées par les soldats de Nugent, se livrant aussi, comme on peut le croire, à mille fanteries et bravades. Le roi donna l'exemple : Aussi long-temps que j'ai pu croire, disait-il à ses soldats, que l'empereur Napoléon ne combattait que pour la paix et le bonheur de la France, j'ai combattu moi-même pour sa cause. Ses véritables sentimens sont maintenant connus; il ne veut que la guerre. Je trahirais ma patrie, mes états, mon armée, si je ne me séparais de Napoléon, si je ne me réunissais pas aux princes magnanimes qui veulent garantir la dignité des couronnes et l'indépendance des nations. Il n'y a plus que deux

bannières en Europe; sur l'une on lit ces mots : Religion, morale, justice, modération, lois, paix et bonheur; sur l'autre : Persécutions, artifices, violencès, tyrannie, guerre et deuil des familles. Choisissez!

C'était Joachim Napoléon qui parlait ainsi. Le général napolitain Carascosa, en entrant à Modène, tint un langage plus emphatique encore, et promit l'indépendance au nom de Joachim, qui avait déjà pris l'engagement d'aider l'Autriche à soumettre le royaume d'Italie.

La supériorité des forces de Bellegarde, les progrès de Nugent sur la rive droite du Pô, la défection de Murat, la présence de ses troupes dans l'état de Modène, ne permettaient plus au vice-roi de garder la ligne de l'Adige. Il ordonna donc un mouvement général de retraite, et se mit en sûreté derrière le Mincio. Le 8 février, il sortit de ses positions, en belle ordonnance, dans le dessein de livrer bataille à Bellegarde. Le principal corps où brillait la garde royale italienne se porta de Mantoue sur Valeggio. La cavalerie traversa le fleuve à Goïto pour gagner Roverbella. Les troupes légères, sous les ordres du général Zucchi, se dirigèrent sur l'île de la Scala, dans le but d'inquiéter les derrières de l'ennemi. Verdier et Palombini réunis devaient passer le Mincio à Mozambano et attaquer l'ennemi à Valeggio. Tous ces corps avaient effectué leur passage, et se rendaient à leurs

destinations respectives lorsque le hasard vint déranger un plan, d'ailleurs habilement conçu. Au même instant où Eugène prenait des mesures pour surprendre Bellegarde sur la rive gauche, Bellegarde faisait ses dispositions pour attaquer Eugène sur la rive droite. Il en résulta, qu'au lieu de trouver toute l'armée ennemie à Roverbella, le vice-roi n'y rencontra que l'arrière-garde; de sorte que l'avant-garde française en vint aux prises avec l'arrière-garde autrichienne. Peu à peu les différens corps de l'armée franco-italienne engagèrent successivement la bataille avec les divisions autrichiennes qui étaient restées sur la rive gauche. On se battit de part et d'autre avec fureur. Les Français et les Italiens paraissaient avoir l'avantage; peu s'en fallut cependant qu'un échec éprouvé par leur cavalerie ne leur devint funeste; mais ils se rallièrent, firent un nouvel effort, et rétablirent le combat. En définitive, Bellegarde fut obligé de revenir sur la rive gauche du Mincio, mais intact et en bon ordre; ce qui força le vice-roi à ramener lui-même toute son armée sur la rive droite.

L'arrivée des Napolitains rendait la partie trop inégale; Eugène vit bien alors qu'il ne pouvait plus différer à porter des secours au-delà du Pô. Il avait déjà pensé à faire réparer les fortifications de Plaisance, où se trouvaient alors les généraux Grattien et Severoli, avec quelques compagnies de

conscrits et de vétérans italiens. Mais le péril devenant chaque jour plus pressant, il avait détaché sur ce point de nouvelles troupes, sous les ordres de Grenier, dans l'habileté duquel, en ce moment suprême, reposait la conduite et le sort même de la guerre. L'avant-garde ennemie se composait des Istriotes et des Italiens de Nugent; l'arrière-garde, des Napolitains de Murat. Grenier paraît; charge les troupes de Nugent, et les force de se replier lestement sur le Taro. Les Napolitains accoururent à leur aide; Nugent voulut résister dans cette position; mais telle fut la hardiesse et la rapidité des mouvemens de Grenier, qu'après avoir passé le fleuve sur trois points différens; il repoussa encore son adversaire jusqu'à l'Enza. Nugent s'enferma dans Parme avec trois mille hommes, espérant bien contenir devant cette place l'impétuosité de Grenier. Le général français l'attaqua de tous les côtés à la fois, et y entra de vive force. La ville devint le théâtre d'une bataille sanglante et prolongée, les habitans étaient remplis d'épouvante; mais enfin l'Autrichien s'enfuit avec la moindre partie des siens. Cependant le roi de Naples étant arrivé avec de nouvelles troupes, força le passage du Taro et se dirigea sur Plaisance, dont il n'était plus qu'à deux milles, lorsqu'il fut arrêté lui-même, non par la résistance de ses adversaires, mais par des événemens plus sérieux et plus décisifs.

L'amiral Pellew et Bentink parurent en vue de Livourne avec une flotte considérable, et six mille hommes de débarquement, partie Anglais, Italiens et Siciliens. Le gouverneur capitula; les Anglais prirent possession de la ville, le 8 mars. Partout le bruit des armes, partout des manifestes placardés, partout les bannières de l'indépendance italienne déployées dans les airs. Bentink et Wilson ne se donnaient pas un moment de repos.

« Courage! disait Bentink dans une proclamation  
 « aux Italiens, courage! nous sommes là pour  
 « vous aider, pour vous affranchir du joug de fer  
 « de Buonaparte. Le Portugal, l'Espagne, la Si-  
 « cile, la Hollande, vous diront jusqu'ou peut al-  
 « ler le désintéressement et la générosité de l'An-  
 « gleterre. Grâce à leur propre valeur et à notre  
 « assistance, les Espagnols sont libres et viennent de  
 « terminer heureusement la plus noble entreprise.  
 « Les Français sont expulsés de ce beau pays, où  
 « règnent maintenant l'indépendance et la liberté.  
 « Sous la protection de l'Angleterre, la Sicile a  
 « d'abord été garantie des disgrâces communes;  
 « depuis, elle a été soustraite à l'esclavage par un  
 « prince magnanime; elle est la preuve aujour-  
 « d'hui de tout ce que l'indépendance peut donner  
 « de gloire et de bonheur. La Hollande aussi va  
 « jouir de la liberté; l'Italie seule voudra-t-elle  
 « rester dans les fers? Les Italiens seuls rougiront-  
 « ils leurs épées du sang de leurs compatriotes,

« pour que leur patrie reste l'esclave d'un tyran ?  
« C'est à vous surtout que je m'adresse, guerriers  
« de l'armée d'Italie, à vous qui tenez dans vos  
« mains le succès d'une entreprise généreuse. Nous  
« ne demandons pas que vous veniez à nous ; re-  
« vendiquez vous-mêmes vos droits ; ressaisissez  
« votre liberté. Nous applaudirons de loin à vos  
« triomphes. Si vous nous appeliez cependant,  
« vous nous verriez accourir. Vos armes une fois  
« réunies aux nôtres, rien ne s'opposera plus à ce  
« que l'Italie reprenne son antique splendeur ; à ce  
« qu'elle obtienne toute la gloire que l'Espagne  
« s'est acquise. »

Telles étaient les douces espérances dont le général anglais berçait l'Italie ; et l'enseigne aux deux mains unies de flotter dans les airs.

Hardi et entreprenant, Bentink joignit bientôt les actions aux paroles. Il apprit à Livourne qu'il ne se trouvait dans Gênes qu'une garnison de deux mille hommes. L'occasion lui sembla favorable. La position de Gênes, sa grandeur, son port, la facilité qu'elle donne, à celui qui en est maître, de descendre dans les plaines du Piémont et de la Lombardie, ses immenses magasins remplis d'agrès et de munitions pour la marine, tout cela parut à Bentink de la plus haute importance, et il résolut de faire le siège de la place. Son dessein était de diriger l'infanterie par les chemins difficiles du littoral, et de transpor-

ter par mer les bagages de toute espèce. Arrivé à Sestri de Levant, il apprit que de nouvelles troupes étaient entrées dans Gènes, et que la garnison se montait maintenant à six mille hommes. C'était trop peu pour défendre une aussi vaste enceinte de fortifications, mais assez pour rendre le succès de Bentink difficile. Le général Frésia, qui commandait dans la place, avait ainsi organisé la défense. Sa ligne s'étendait depuis les forts Richelieu et Técla, passant par le village de Saint-Martin, jusqu'au bord de la mer, sur la droite, à travers les jardins et les maisons de campagne qui se trouvent de ce côté. Bentink avait trop peu de monde pour s'emparer de la place, au moyen d'un long blocus, et cependant il lui importait beaucoup de s'en rendre maître, pour ne pas laisser refroidir l'enthousiasme des populations voisines. Il fallait donc y entrer par un assaut vigoureux; et il y prépara ses soldats, qui d'ailleurs étaient remplis de zèle et de dévouement. Le colonel Ciravegna, brave et habile militaire, qui avait aussi arboré une de ces enseignes dont nous avons parlé, fut chargé de conduire les Italiens à l'attaque d'une pointe de rocher qui regarde et domine le fort Técla. Un autre corps d'Italiens se dirigea contre le fort Richelieu, pendant que le colonel Travers, descendant du mont delle Fascie avec une troupe de Grecs et de Calabrois, allait attaquer une éminence au-dessus de ce dernier



fort. Ces opérations devaient avoir lieu sur les hauteurs à droite. Dans la partie basse et plus près de la mer, Bentink envoya l'infanterie anglaise, commandée par les généraux Montresor et Macfarlane, avec ordre de découvrir le pays et d'attaquer l'ennemi. Tout réussit comme il l'avait espéré. Ciravegna, qui combattait à l'extrême droite, aborda vivement ses adversaires, les chassa de l'éminence qu'ils occupaient, et prit trois pièces de montagne. A la vue de cet échec, ceux du fort Técla renoncèrent à le défendre et l'abandonnèrent aux vainqueurs. La hauteur qui domine le fort Richelieu fut également prise par les Grecs et les Calabrois; le fort lui-même allait être attaqué par les Italiens. La garnison ne jugea pas à propos d'attendre l'assaut, et capitula. La bataille se soutint plus long-temps sur la gauche des confédérés, où la défense était plus facile, et la résistance plus opiniâtre. Cependant, les Anglais gagnaient du terrain; les assiégés se voyant menacés d'être pris à dos, depuis la reddition des forts Técla et Richelieu, se retirèrent dans l'intérieur de la ville, et laissèrent les fortifications extérieures au pouvoir de l'ennemi. Bentink disposait son artillerie pour battre la place, lorsque Édouard Pellew parut devant Gènes avec toute son escadre, qu'il rangea en bataille le long du rivage de Nervi. Nouveau sujet de terreur pour les Génois. Aux petits canons de Bentink se joignaient

maintenant la grosse artillerie et les bombardes de Pellew ; l'assaut était imminent ; tout présageait le succès des assiégeans ; il fallut capituler ; Frésia rendit la place, le 18 avril.

En possession de Gènes, Bentink répandit les proclamations accoutumées, et fit espérer aussi l'indépendance aux Génois. Peut-être se persuadait-il que les confédérés auraient plus d'égard pour cette indépendance, si, au lieu de parler de conquête et des droits qui en résultent, il prenait, dès ce moment, quelques mesures à l'appui de ses promesses. Il organisa donc un gouvernement provisoire, voulut que ce gouvernement administrât le pays conformément à la constitution de 1797, et jusqu'au moment où l'on conviendrait des modifications que l'opinion publique, l'utilité générale et l'esprit de la constitution de 1576 pourraient réclamer ; que le gouvernement formât deux collèges, comme aux temps anciens, et restât en fonction jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1815, époque où les collèges et les conseils se réuniraient, aux termes de la constitution : considérant, disait le préambule de l'ordonnance, que les forces britanniques ont enlevé Gènes aux Français, et qu'il importe de pourvoir sans délai au maintien de la tranquillité publique et à l'administration générale des affaires ; considérant que le désir unanime de la nation génoise paraît être de retourner à ce gouvernement antique, à qui elle

dut tant de siècles de liberté, de bonheur et d'indépendance ; considérant enfin que toutes les pensées, tous les efforts des princes confédérés ne tendent qu'à rétablir chacun dans ses anciens droits et privilèges : voulons que le vœu manifesté par le peuple génois soit accompli, conformément aux principes proclamés par les puissances confédérées. En conséquence, nous appelons à la tête du gouvernement provisoire : Jérôme Serra, président, François-Antoine Daguino, Hippolyte Durazzo, Charles Pico, Paul-Jérôme Pallavicini, Augustin Fieschi, Joseph Negrotto, Jean Quartara, Dominique Demarini, Luc Solari, André Deferrari, Augustin Pareto et Grimaldo Oldoini.

D'après ce langage, les Génois ne devaient-ils pas espérer de conserver leur nom antique et l'indépendance de leur patrie ? Et s'il se fût trouvé un homme qui eût déduit des paroles de Beniamin cette conséquence : que Gênes ferait bientôt partie des états du roi de Sardaigne ; cet homme, assurément, eût été réputé fou plutôt que mauvais logicien. Mais, Castelreagh prétexta je ne sais quel droit de conquête et l'utilité de la coalition ; c'était là précisément la formule des sénatus-consultes de Napoléon. Il était bien de renverser Buonaparte ; il eût été mieux de ne pas l'imiter.

L'Italie entière était enlevée à Napoléon ; il ne

restait plus à soumettre que la partie située entre le Mincio, le Pô et les Alpes ; mais le sort de ces provinces devait être décidé sur les rives de la Seine et non sur celles du Pô. Déjà circulaient des bruits sinistres. On sut bientôt positivement que les confédérés, à la tête de toutes les forces de l'Europe, étaient entrés victorieusement à Paris ; dédommagement accordé par le maître du ciel et de la terre, pour les conquêtes de Turin, de Naples, de Vienne, de Berlin et de Moscou. On ajoutait que Napoléon errait avec les débris de son armée dans les plaines de Champagne. La renommée annonçait d'heure en heure de nouvelles merveilles. Jamais plus grands événemens n'avaient eu lieu depuis les victoires de Scipion sur Annibal, de Bélisaire sur Totila, de Charles Martel sur les Sarrasins, de Subieski sur les Turcs. On apprit enfin que les Bourbons étaient rappelés en France ; que Napoléon, resserré dans Fontainebleau, renonçait à l'empire, avait dit adieu à sa vieille armée, et acceptait comme dernier asile l'humble rocher de l'île d'Elbe. Les contemporains ont vu ces choses, le souvenir en est encore présent à leur pensée ; il devient donc superflu de les leur raconter. En tracer un tableau digne de la postérité n'est pas au pouvoir de l'éloquence ; et je connais trop l'insuffisance de ma plume et les bornes étroites de mon esprit, pour entreprendre une tâche si fort au-

dessus de mes moyens. Je dirai seulement que le succès des armes surpassa les espérances ; qu'on oublia, dans la prospérité, une partie des promesses que la crainte avait fait faire, et que les nécessités du moment ne furent point généralement appréciées. Quoi qu'il en soit, l'Europe fut délivrée du joug d'un seul homme et du despotisme militaire. Que le lecteur jette un coup d'œil en arrière ; qu'il repasse dans sa mémoire les événemens rapportés dans cet ouvrage ; il éprouvera un mélange confus d'admiration, de terreur, de compassion, de douleur et de satisfaction tout ensemble. Il y verra le massacre des hommes, le dérèglement des opinions, le bouleversement de la société, les abus de la force, les outrages à la justice, la persécution de l'innocence, les caresses prodiguées à la malveillance, les châtimens réservés à la probité, la licence usurpant le nom de la liberté, la barbarie celui de l'humanité, la politique celui de la religion ; au milieu de tout cela de grandes vertus civiques, mais rares ; de beaux exemples, mais décriés ; une haute valeur militaire, mais au profit de la tyrannie ; l'Europe, enfin, devenue méprisable à ses propres yeux. L'expérience sera-t-elle une leçon pour l'Europe ? On pourrait en douter, en la voyant persister, jusqu'à un certain point, dans les habitudes de Napoléon. L'ambition est chez les gouvernans ; elle tourmente les gouver-

nés, et il est douteux qu'on puisse allier la liberté avec le pouvoir. De nos malheurs toutefois, et des souvenirs de l'histoire, retirons cette leçon utile, que tout sujet qui, ainsi que l'a fait Buonaparte, se rend maître de sa patrie pour l'asservir, périt par le fer ou est écrasé par la force.

Aussitôt qu'on eut appris en Italie l'entrée des confédérés à Paris, et l'abdication de Buonaparte, Eugène pensa qu'il devait assurer le sort des Français sous son commandement. Les Bourbons se trouvant réintégrés dans leurs droits en France, il ne convenait pas non plus qu'une armée française combattit contre eux. D'un autre côté, en se montrant favorable aux Bourbons et aux alliés, le vice-roi songeait à ménager ses propres intérêts. Il sortit donc de Mantoue et vint s'aboucher avec Bellegarde. Les deux généraux étaient accompagnés d'un petit nombre d'officiers. Il fut convenu que les hostilités seraient suspendues pendant huit jours; que les troupes françaises faisant partie de l'armée d'Italie, repasseraient sur-le-champ les Alpes pour retourner en France; que les forteresses d'Osope, de Palma-Nova, de Legnago, et la ville de Venise, seraient remises aux confédérés; que les troupes italiennes conserveraient leurs positions actuelles; que des députés du royaume pourraient se rendre auprès des puissances alliées; que, dans le cas où les négociations ne seraient point heureuses, les hostilités ne recommenceraient

que quinze jours après la déclaration officielle des puissances. Cette convention fut passée à Schiavino-Rizzino, le 16 avril. On peut dire que c'était le dernier coup porté au royaume d'Italie; et le départ des Français établissait entre les Italiens et les Allemands une telle disproportion de forces, que l'article qui accordait un délai de quinze jours pour la reprise des hostilités, était une dérision bien plus qu'une garantie.

Le moment de se séparer était venu pour ces vieux compagnons d'armes. En disant adieu aux soldats italiens, les soldats français leur pressaient la main avec émotion, les embrassaient en pleurant, leur souhaitaient un meilleur sort, les assuraient que le plus malheureux instant de leur vie était celui où il fallait les quitter. Venez en France avec nous, disaient-ils, venez partager nos modestes asiles; nous nous rappellerons les premiers temps de notre amitié, les batailles où nous nous sommes trouvés ensemble, la gloire que nous avons acquise sous les mêmes drapeaux. L'Italie ne sera pas là; mais tout vous semblera l'Italie. Vous trouverez en nous la même affection, la même cordialité; nous acquitterons, selon nos faibles moyens, la dette de la France envers vous. C'était ainsi que les soldats français cherchaient à consoler leurs compagnons d'Italie. Allez, soyez contents, leur répondaient ces derniers; allez, soyez heureux. Notre mutuelle amitié, le souvenir de nos

exploits communs nous uniront toujours, malgré les Alpes qui vont mettre entre nous leur barrière. Nous perdons une patrie ; mais vous conservez la vôtre ; mais vous penserez à nous, et cette idée nous soutiendra dans nos peines. L'amitié s'accroît toujours en raison du malheur, c'est-à-dire que la nôtre pour vous est immense. Nous verrons ce qu'il nous reste à faire, en ce moment suprême, pour notre honneur personnel, et la gloire du drapeau d'Italie ; mais croyez, mais soyez bien certains que nous ne démentirons point dans les revers ce courage que vous nous avez vu dans les combats. Privés de patrie, nous espérons du moins prouver au monde que nous méritions d'en avoir une. Hélas ! que nous importaient à nous, Eugène et Napoléon ? Nous avons adopté leur gloire, chéri leurs bienfaits, épousé leur malheur ; mais l'Italie seule était l'objet constant de nos efforts et de nos sacrifices. Puissent les larmes que nous répandons sur cette mère chérie devenir pour nous, dans la postérité, un titre à la recommandation de tous les esprits généreux !

Les Français partirent, prenant leur route par le mont Cenis et le col de Tende. Leurs emblèmes disparurent bientôt dans toute l'Italie. Ce qu'il était impossible d'y effacer, c'étaient les souvenirs de vingt années ; c'était à la fois le bien que la France y avait opéré, et le mal dont quelques Français l'avaient rendue la victime ; c'était la



fusion des mœurs, les alliances contractées, le mélange des intérêts, la faveur accordée aux sciences, l'amélioration de l'ordre judiciaire, la sûreté rendue aux grands chemins, de vastes routes percées au travers de rochers réputés inaccessibles, de magnifiques palais nouvellement bâtis, des temples somptueux enfin terminés, l'activité imprimée à tous les esprits, l'état florissant du commerce, les immenses progrès de l'agriculture, la valeur déployée dans un si grand nombre de batailles; c'était encore, il faut bien le dire, l'éveil donné à toutes les ambitions, la présomption et l'arrogance du langage, l'inquiétude populaire, l'énormité des impôts, le raffinement de la perception, la corruption de l'idiome, et l'amour de la guerre. Les Français avaient quitté l'Italie; mais on apercevait en tous lieux leurs vestiges. Entre la bataille de Montenotte et la convention de Schiavino-Rizzino, il ne s'écoula que vingt années; mais il faut les compter pour des siècles, et le souvenir n'en périra qu'avec le monde.

Son traité conclu avec l'Autriche, le vice-roi ne songeait plus qu'à se retirer à la cour du roi de Bavière, dont il avait épousé la fille, quand on reçut la nouvelle, vraie ou supposée, que l'empereur Alexandre était disposé à reconnaître Eugène, roi d'Italie, si le peuple en formait la demande. L'espoir d'Eugène se réveilla; on se mit sur-le-champ à travailler les esprits, en commençant par l'ar-

mée, qui se trouvait alors concentrée à Mantoue. Les opinions se partagèrent pour ou contre ; mais c'était à Milan surtout, la capitale du royaume, que la question devait s'agiter et se résoudre. Trois partis existaient à cette époque dans le royaume : l'un voulait le retour de la domination autrichienne, avec peu ou point de changemens dans l'ancien système ; l'autre penchait pour l'indépendance avec le prince Eugène en qualité de roi ; le troisième enfin voulait l'indépendance avec un roi d'un autre sang, fût-il de la maison d'Autriche. Ce dernier parti était le plus nombreux. Le vice-roi, en cela fort peu sage, avait chargé le comte Mejean de se rendre à Milan, et d'intéresser en sa faveur les membres les plus influens du gouvernement. Le directeur des postes Darnay, personnage peu agréable au peuple, se donnait aussi beaucoup de mouvement à cet égard. Ce qui devait encore contribuer à faire échouer l'entreprise, c'était l'appui que lui prêtaient, à l'instigation de Mejean, ou par inclination personnelle, ceux que l'on désignait sous le nom de *Transpadani*, ou *Estensi*, tous de Bologne, de Ravenne, mais principalement de Modène et de Reggio ; tous mal vus des Milanais, qui avaient cru remarquer chez ces individus beaucoup trop de prétentions dans la direction des affaires publiques : enfin, Melzi lui-même s'était déclaré pour le vice-roi, et fit la proposition en plein sénat.

•

De grands débats s'élevèrent, surtout relativement à Eugène. Paradisi, Oriani, et d'autres *Estensi*, personnages d'une réputation depuis long-temps établie, d'un profond savoir et de grande autorité, plaidèrent la cause du prince avec chaleur. Dans les changemens politiques, disaient-ils, il faut demander le moins, si l'on veut obtenir quelque chose. La domination d'Eugène est établie dans le royaume, reconnue des puissances de l'Europe; il ne s'agit plus maintenant que de rendre cette domination indépendante de la France; c'est là l'objet de la délibération qui nous occupe, et cette délibération ne peut présenter aucune difficulté importante. Napoléon déchu, l'indépendance naît d'elle-même, et il y aurait au moins de la simplicité à croire qu'Eugène sera influencé par les Bourbons, comme il l'était par Napoléon, surtout si le Piémont, bientôt rendu, selon les apparences, aux princes de Savoie, pose une barrière entre la France et le royaume d'Italie. L'indépendance sous Eugène n'est donc pas seulement une certitude; elle est encore une nécessité. Ces réflexions naissent de la nature des choses, et les nouvelles de Paris les justifient. Demanderez-vous un autre prince? Qui vous répond qu'on vous l'accordera? Dans une affaire d'un si haut intérêt, les alliés placeront plutôt leur confiance dans un homme qu'ils connaissent, que dans tel autre qui ne leur sera pas

connu. A la sortie de bouleversemens effroyables, quand l'ordre est à peine rétabli en Europe, espérez-vous qu'un prince qui n'aura point donné de garanties de son caractère, soit placé au gouvernement de ce royaume encore divisé d'opinions, et auquel sa position géographique ajoute tant d'importance ? On parle d'appeler un prince autrichien ! Que nos adversaires y fassent bien attention ; que ceux-là surtout qui parlent d'indépendance et de liberté, réfléchissent au sort qu'ils se préparent. Quoi ! c'est d'un prince autrichien qu'ils attendent l'indépendance ! d'un prince autrichien, parent de l'ancien souverain de ce pays, imbu des maximes du pouvoir absolu, nécessairement sous la tutelle de Vienne, et fantôme de monarque à Milan ! Soldats autrichiens pour sa garde, soldats autrichiens sur nos frontières, soldats autrichiens qui nous menacent en ce moment, et partout des soldats autrichiens. Ils connaissent nos contrées, c'est pour cela qu'ils les convoitent. A défaut de raisons, ils ne manqueront pas de prétextes ; un déluge d'Allemands sera toujours prêt à fondre sur nous, dès que nous n'aurons pas obéi ponctuellement et avec soumission aux ordres de Vienne. Toujours craintifs, nous ne serons jamais indépendans. A qui les partisans de l'Autriche s'adresseront-ils au besoin ? à qui demanderont-ils des secours ? à l'avare Angleterre, peut-être, qui trafique de tout ? aux princes abso-

lus d'Europe, qui redoutent une constitution plus qu'une armée ? à la France affaiblie, qui ne veut faire la guerre qu'avec Napoléon, et qui ne peut plus la faire avec lui ? Autour du prince autrichien vont se grouper tous les amis de l'ancien régime, tous les fauteurs du pouvoir absolu, les mécontents de toutes les espèces : eh bien ! les intérêts nouveaux, la liberté naissante, les résultats de vingt années, pourront-ils subsister au milieu d'éléments si contraires ? Nous le demandons à tous les hommes éclairés. Qui sera l'ennemi naturel, et, pour ainsi dire, nécessaire de l'indépendance et de la liberté du royaume ? L'Autriche assurément. Qui peut protéger l'indépendance et la liberté contre l'ambition étrangère ? Sans doute des soldats et des armes ? Maintenant, qui osera prétendre qu'un prince autrichien prendra les armes contre l'Autriche ! Un prince de cette maison ne peut apporter au milieu de nous que la dépendance, l'esclavage, la discorde et le trouble ; notre souverain serait à Vienne, et non pas à Milan. Avec Eugène, toutes les voies s'aplanissent ; avec un prince étranger, qui ne serait pas autrichien, beaucoup de difficultés s'élèvent ; avec un prince de la maison d'Autriche, beaucoup de difficultés disparaissent ; mais la servitude est inévitable. Rapportons-nous-en donc aux vertus d'Eugène, à son amour pour le royaume, à la connaissance que nous avons de son caractère, aux heureux présages

qui nous viennent de Paris. Il y aurait folie à ne pas saisir l'unique lumière que nous présente la fortune, au milieu de l'obscurité profonde qui nous environne. S'il en est qui veuillent s'aventurer sans fil dans un labyrinthe, sans boussole sur la mer, sans flambeau dans les ténèbres, que ceux-là s'y exposent; les *Estensi* n'y consentiront pas, persuadés qu'ils sont qu'on ne méprise jamais en vain la fortune.

Le parti contraire combattit fortement ce langage. Entre beaucoup d'autres Milanais de réputation, de fortune et de haute naissance, on y remarquait les sénateurs Guicciardi et Castiglioni: ce dernier surtout, qui procédait avec beaucoup de chaleur dans ces affaires, se plaignait amèrement des *Estensi*.

Nous ne comprenons pas, disaient-ils, qu'on puisse espérer l'indépendance et la liberté sous Eugène. L'Autriche exercerait sur lui plus d'influence que sur tout autre prince, fût-ce un prince autrichien. Sans parenté, sans rapports avec aucune puissance considérable d'Europe, le besoin de sa conservation personnelle l'obligerait à chercher des appuis partout où il en trouverait, et l'Autriche seule pourrait lui en offrir, parce qu'elle deviendrait, en raison du voisinage et de la prépondérance des forces, l'unique objet de son espérance et de ses craintes. Nos adversaires supposent-ils dans Eugène assez d'élévation d'esprit

pour en agir autrement ? Nous répondrons d'abord que les princes, quand il s'agit de soumettre les peuples, sont assez indifférens sur le choix des moyens, et qu'ils s'arrêtent ordinairement aux plus efficaces, quels qu'ils soient, sans croire pour cela déroger à leur dignité. Mais où sont les preuves de la grandeur d'âme d'Eugène ? Serait-ce la remise, par lui faite à Bellegarde, de la moitié du royaume ? ses conférences avec ce général autrichien, conférences dont on a deviné le secret, malgré le mystère qui les environne ? serait-ce la spoliation du château royal de Milan ? seraient-ce les récompenses promises pour l'exécution de cet odieux et fatal complot ? ses liaisons avec Mejean et Darnay, envoyés ici pour suborner les esprits ; Mejean et Darnay, prôneurs opiniâtres de la tyrannie, diffamateurs acharnés des hommes les plus recommandables, les plus nobles et les plus généreux du royaume ? Verrez-vous les preuves de la grandeur d'âme d'Eugène dans le mépris qu'il fait des soldats italiens, accourus à sa voix sous les drapeaux, et dont il n'était que le capitaine salarié ; lui, jeune imberbe, qui ne porte d'autre nom que celui qu'il tient d'un homme détesté ? La verrez-vous dans la faveur qu'il accorde aux espions dont il nous entoure ? dans l'exil des meilleurs citoyens ? dans l'arrogance de son langage et de ses écrits ? Disposé par caractère à embrasser le parti le moins honorable, il le

prendrait encore par nécessité. Il n'est donc pas douteux que le royaume, sous Eugène, dépendrait de l'Autriche plus que sous un prince autrichien, et ce serait surtout alors que les ordres partiraient de Vienne, et non de Milan. Ses humbles déférences envers Bellegarde, la remise de nos forteresses, le départ de députés pour le camp de l'empereur François et pour Paris : tout l'annonce ; jusqu'à la proposition qui est faite en ce moment au sénat. On parle d'un prince autrichien ; la nécessité seule devrait nous le faire accepter sans doute ; mais enfin la Toscane a vécu long-temps heureuse et indépendante sous un prince de cette maison. Ils accordent difficilement une constitution libérale ? Qui le conteste ? Mais ils l'observent fidèlement, du moins, quand ils l'ont accordée. Certes, il n'en est pas ainsi des élèves de Napoléon ; prompts à jurer, prompts à trahir, ils ne gardent leurs promesses qu'autant que leur intérêt l'exige. Remarquez bien que c'est un Prina, un Paradisi qu'on se propose de déléguer au nom du royaume ; Prina, cet ami si tendre de la liberté ; Paradisi, qui affronterait tous les périls plutôt qu'un regard de l'Autriche, et qui a d'excellentes raisons pour le faire. Voilà les messagers de notre indépendance ! voilà les défenseurs de notre liberté !

Du reste, continuaient les antagonistes d'Eugène, dans les circonstances extraordinaires, comme celles où nous nous trouvons, ce sont les



peuples et non pas les factions qu'il faut consulter. Qui osera déclarer ici que les Italiens veulent Eugène pour leur monarque ? Seraiènt-ce les soldats, qui le haïssent ? les citoyens, qui ne sauraient l'aimer ? Demander Eugène serait réputé l'œuvre d'un parti, jamais le vœu de la nation ; et les alliés n'ignorent pas tellement l'esprit public du royaume, qu'ils ne sachent ce que tout le monde peut savoir. La noblesse milanaise, sans exception, est opposée à Eugène, et prétend à l'indépendance. Ces sentimens sont ceux du peuple lui-même qui s'agite autour de ce palais, et pousse des cris menaçans au seul bruit de la confirmation d'Eugène, et par la crainte de voir se prolonger, sinon la domination de la France ; au moins le régime introduit par les Français. Les confédérés font une guerre magnanime ; leurs motifs sont aussi nobles que leurs désirs, et les circonstances présentes sont sans exemple dans l'histoire. Faites entendre aux rois alliés, non le vœu d'une faction, mais l'expression de la volonté générale ; proposez-leur une résolution grande et digne de vous ; au lieu de leur demander un avorton de prince, docile élève d'un tyran ; demandez-leur une liberté généreuse, au lieu du régime de l'espionnage et des cachots, votre voix sera entendue. Voilà ce que veulent les Italiens, ce que veulent les puissances confédérées, ce que veut le ciel lui-même qui n'a pas soulevé l'univers pour que Napoléon Buonaparte

continue de régner en Italie sous le nom d'Eugène Beauharnais. Non, s'écriaient les orateurs, nous ne voulons point d'Eugène, nous ne voulons ni de Prina, ni de Mejean, ni de Darnay. Ce que nous voulons, c'est un prince allié à quelque grande puissance d'Europe, et qui se maintienne autrement que par des concessions et des flatteries; un prince qui promette la liberté, dans l'intention de la maintenir, et non avec le projet de l'éteindre; un prince qui sache apprécier la noblesse de ce royaume, la générosité de ceux qui l'habitent, la hauteur des destinées qui l'attendent, lui et les sujets qu'il devra gouverner. Assez et trop long-temps nous avons obéi à la France; assez et trop long-temps nous avons subi les caprices des subalternes de Napoléon. Le monde entier est dans l'attente; une ère nouvelle se prépare; embrassons un autre avenir; tant de souffrances ont légitimé nos droits au bonheur.

A la suite de la délibération, le sénat rendit un décret portant que trois députés seraient envoyés auprès des puissances pour les supplier de faire cesser les hostilités, et d'accorder au royaume d'Italie l'indépendance qui lui avait été promise, garantie même par les traités. Le sénat devait en même temps, par l'organe de sa députation, protester de son admiration pour les vertus du vice-roi, et de sa reconnaissance pour la sagesse de son gouvernement.

Aussitôt que la délibération du sénat fut connue, le parti contraire au vice-roi organisa un soulèvement. On vit entrer dans ce dessein les principaux généraux de l'armée, les maisons les plus considérables de Milan, Albert Litta le premier, qui avait constamment repoussé les caresses de Napoléon, et refusé de servir sous son règne; préférant une retraite obscure, mais honorable, à des fonctions brillantes, mais honteuses. Les négocians les plus riches, les savans et les hommes de lettres les plus courageux, se réunirent aussi aux mécontents. Le mot d'indépendance était dans toutes les bouches; l'amour de la liberté enflammait tous les cœurs. Jamais peuple dans ses mouvemens politiques, à aucune époque, au milieu des circonstances les plus importantes, ne déploya plus d'ardeur, plus d'unanimité que les Italiens en ce moment. Leur but était d'obtenir la convocation des collèges électoraux. Un jour, c'était le 20 avril, que le sénat se trouvait réuni au lieu ordinaire de ses séances, une foule immense se porta, en poussant de grands cris, sous les murs du palais. Le ciel était couvert d'épais nuages, la pluie commençait à tomber, tout prenait un aspect sinistre. Le rassemblement se composait de toutes les classes; peuple, nobles, artisans, pauvres et riches. On remarquait, entre tous, Frédéric Gonfalonieri, les deux frères Cicogna, Jacques Ciani, Frédéric Fagnani, Bénéigne Bossi,

les comtes Sylva, Serbelloni, Durini et Castiglioni. Les dames elles-mêmes, et les plus distinguées, telles que madame de Capitani, la marquise Opizzomi, et beaucoup d'autres, prenaient part au mouvement, et criaient : *Patrie! indépendance! point d'Eugène! point de Français!* Tout ce monde était animé de l'amour du bien; l'idée du mal n'était même venue à personne. Mais il arriva ce qui arrive ordinairement en pareil cas; c'est que le rassemblement se grossit bientôt de certains hommes malveillans, soit de Milan, soit de la campagne, et qui avaient à cœur toute autre chose que l'indépendance. On ne rencontrait que placards ainsi conçus : *l'Espagne et l'Allemagne ont secoué le joug des Français; Italiens! imitez cet exemple!* La voix de Gonfalonieri dominait toutes les autres : « Nous voulons les collèges électoraux, s'écriait-il, nous ne voulons point d'Eugène. » Les sénateurs, partisans du prince, prirent la fuite; l'assemblée se sépara. Le peuple furieux se précipita dans le lieu des séances, ayant à sa tête le comte Gonfalonieri; tout fut brisé, mis en pièces. Quelques hommes perdus, mêlés dans la foule, firent entendre ce cri : *Melzi! Melzi!* et déjà la populace se mettait en chemin pour commettre une action criminelle, lorsqu'un des amis de Melzi se mit à crier de son côté : *Prina! Prina!* Celui-ci était plus détesté que l'autre; on court le saisir à son domicile; il est frappé à

coups de bâton, massacré, et son cadavre long-temps exposé aux outrages des meurtriers. On chercha Mejean et Darnay ; ils avaient disparu. Après le meurtre, les frénétiques voulaient se livrer au pillage ; déjà les maisons étaient désignées, les portes rompues, les appartemens envahis ; le riche Milan touchait à sa ruine, lorsque les propriétaires et les négocians appelèrent la garde nationale qui comprima les assassins et préserva la cité.

Le vice-roi apprit à Mantoue l'insurrection de Milan ; il en conçut de l'humeur, et livra la forteresse aux Autrichiens ; action condamnable, que la postérité reprochera éternellement à Eugène. Les hommes justes et vraiment généreux ne consultent point le dépit ; Mantoue d'ailleurs n'appartenait point à Eugène, c'était la propriété des Italiens. Misérable dénouement du règne des Napoléonides ! Buonaparte stipulait tout pour lui, rien pour les siens à Fontainebleau ; Eugène Beauharnais avant son départ, non seulement ne stipula rien pour les siens, mais leur fit tout le mal qu'il fut en son pouvoir de leur faire. Il partit de Mantoue pour la Bavière, emportant avec lui les trésors amassés en Italie. Peu s'en fallut que le souvenir de Hoffer ne le fit tuer à son passage par le Tyrol ; nouveau coup de la Providence qui poursuivait partout la famille de Napoléon.

Les collèges électoraux se réunirent, et nommèrent une régence. Celle-ci décréta que les puis-

sances alliées seraient priées de confirmer l'indépendance politique du royaume, et de lui donner une constitution libérale, sous un prince autrichien, mais indépendant. Fè de Brescia, Gonfalonieri, Ciani, Litta, Ballabio, Somaglia de Milan, Sommi de Crema et Beccaria de Pavie, obtinrent audience de l'empereur François à Paris. Leur requête présentée, le monarque répondit : Que lui-même il était Italien ; que la Lombardie avait été conquise par ses armes, et qu'il transmettrait ses ordres à Milan. Les Autrichiens entrèrent dans cette ville le 28 avril ; Bellegarde en prit possession, au nom de l'Autriche, le 23 mai ; le royaume d'Italie n'existe plus.

Gênes était toujours au pouvoir de l'Angleterre. Les Génois espéraient voir se relever leur antique république ; ils s'en reposaient à cet égard sur les promesses des alliés et les démonstrations de Bentink : le congrès de Vienne déclare que Gênes appartenait désormais au roi de Sardaigne.

A cette nouvelle, le gouvernement provisoire adressa au peuple la proclamation suivante :

« Informés que le congrès de Vienne a disposé  
« de notre patrie en faveur de sa majesté le roi  
« de Sardaigne ; résolu, d'une part, à ne point  
« porter atteinte à ses droits imprescriptibles ; de  
« l'autre, à ne point user d'une résistance inutile  
« et funeste ; nous déposons une autorité que nous

« tenions de la confiance de la nation, et du con-  
« sèment des principales cours de l'Europe.

« Tout ce qu'un gouvernement, qui n'a pour  
« lui que la justice et la raison, peut tenter pour le  
« maintien des droits et la réhabilitation de ses peu-  
« ples, nous l'avons entrepris sans réserve, sans hési-  
« tation; notre conscience nous le dit, et les puis-  
« sances les plus éloignées en rendraient au besoin  
« témoignage. Il ne nous reste plus aujourd'hui  
« qu'à recommander aux autorités municipales,  
« administratives et judiciaires, de continuer à  
« bien remplir leur devoir; au gouvernement qui  
« va nous succéder, de prendre soin de l'armée  
« dont nous avons commencé l'organisation, et  
« des employés qui nous ont secondés avec loyauté;  
« à tous les peuples du Génovésat, d'observer le  
« calme, première garantie de leur bonheur. En  
« retournant de la vie publique à la vie privée,  
« nous conservons un sentiment profond de re-  
« connaissance pour l'illustre général qui connut  
« les limites de la victoire, et une confiance en-  
« tière dans la bonté divine, qui n'abandonnera  
« jamais les Génois. »

Telles furent les dernières protestations, les dernières plaintes et les derniers accens de l'innocente Gènes. Le jour suivant, Jean Dalrymple, commandant militaire pour le roi George, en prit le gouvernement, qu'il remit peu de temps après aux délégués du roi Victor Emmanuel.

C'est ainsi que l'Italie, après vingt ans de tribulations et de massacres, plus funestes pour elle que dix tremblemens de terre et mille éruptions volcaniques, se vit replacée à peu près dans son état primitif. Victor Emmanuel rentra en Piémont, François en Lombardie, Ferdinand en Toscane, Pie VII à Rome. Parme passa, de la domination des Bourbons, à celle des Autrichiens. Joachim conserva le royaume de Naples, qu'il devait hientôt perdre. Suppression générale des républiques italiennes; des écrivains subtils ont même trouvé que la légitimité ne pouvait pas exister au pluriel. L'humble Saint-Marin lui seul fut maintenu. L'exiguïté de son territoire, la pauvreté de ses habitans le mirent à l'abri de toutes les ambitions, et son salut ne fut peut-être qu'un reste d'imitation du système de Buonaparte. Venise fut donnée à l'empereur François; Gênes au roi Victor. Le gouvernement de François, ceux de Victor, de Ferdinand et de Pie VII s'annoncèrent par la douceur; peut-être seulement ne se firent-ils pas une idée juste des changemens extrêmes qui s'étaient opérés dans l'esprit et le cœur des hommes, depuis tant d'années, et après de si grands événemens. On a dit qu'il s'agissait ici d'une maladie morale des esprits; raison de plus pour la combattre par des remèdes appropriés. La postérité jugera si les écarts qui eurent lieu par la suite doivent être attribués aux malades, ou à ceux



qui se trouvaient chargés du soin de les guérir. Louanges éternelles à vous, Joseph et Léopold, princes magnanimes, qui voulûtes consoler les hommes par des améliorations politiques, et non les effrayer par la puissance de vos armées ! En nous adressant ici aux princes italiens, nous n'entendons point leur indiquer les constitutions de l'Angleterre, de la France ou de l'Espagne ; elles ne conviennent sous aucun rapport à l'Italie. Ce que nous leur proposons, ce sont des réformes, d'où sortiraient, pour le calme et le bonheur de la péninsule, des institutions spéciales, basées sur le caractère des peuples qui l'habitent, et dont les premiers élémens se trouvent déjà dans les gouvernemens anciens de l'Italie, et dans quelques uns de ceux que nous y avons encore vus ; réformes dont l'exécution est aussi facile que les résultats en seraient féconds et avantageux. Nous dirons plus : la noblesse existe en Europe ; elle est indestructible. Il faut donc en tenir compte comme d'un élément nécessaire dans une organisation sociale qui tendrait à la liberté, et lui accorder, comme à corps constitué, la portion de pouvoir politique qui lui convient, pour qu'elle soit satisfaite, et ne songe pas à épiéter sur les autres pouvoirs de la société. Cela fait, il devient nécessaire de lui refuser toute espèce de participation au pouvoir populaire, organisé, en ce qui regarde l'Italie, suivant les formes anciennes, mais

sagement et prudemment entendues, non à la manière des modernes, qui ne saurait y être bonne. La division entre la noblesse et le peuple est dans la nature même des choses, et doit exister dans la loi politique. C'est là une condition rigoureuse, soit pour la liberté, soit pour la tranquillité de l'état. Rien ne leur est plus contraire en effet qu'une noblesse, pour ainsi dire, sans racines, et un pouvoir populaire composé de comtes et de marquis. Ces principes sont vrais, et peuvent recevoir leur application dans les monarchies aussi bien que dans les républiques. La chimère de l'égalité politique a fait en Europe plus de mal à la liberté que tous ses ennemis réunis. L'égalité doit exister dans la loi civile, non dans la loi politique. En fait d'organisation sociale, les principes abstraits et absolus ne sont que des points de doctrine qui ne sauraient être réduits en pratique sans modification; les passions ne les reconnaissent pas, et produisent chez l'homme, dont elles sont la partie active, des mouvemens désordonnés qu'il est indispensable de maîtriser. Ces principes sont en économie politique, ce que les principes géométriques sont en mécanique; les passions représentent le frottement et d'autres causes dépendantes de la nature de la matière. Or, comme il faut avoir égard à la puissance du frottement dans la composition des machines; de même il faut calculer celle des passions dans l'organisa-

tion de la société. Le résultat que l'on veut obtenir, c'est la liberté; nous voulons dire l'exécution exacte et ponctuelle de la loi civile égale pour tous, et une protection égale, de la part des pouvoirs sociaux, pour chaque membre de la cité, tant à l'égard des personnes qu'à l'égard des propriétés. Pourvu qu'on arrive à cette fin, tous les moyens sont bons, et ces moyens peuvent varier suivant la différence des nations. Qui parviendrait à bien résoudre ce problème : *A quelle partie de l'égalité politique doit-on renoncer pour mieux assurer la liberté et l'égalité civile? jusques à quel point doit-on y renoncer?* celui-là, dis-je, rendrait un grand service à l'humanité. Mais laissons à de plus habiles que nous, le soin de développer cette question d'économie politique.

Ici se termine la tâche pénible que nous avons entreprise, par déférence envers les autres, bien plus que par volonté personnelle; ici nous déposons la plume, et nous rendons à nos esprits fatigués le repos dont ils ont tant besoin.

---

# TABLE GÉNÉRALE

## DES MATIÈRES.

---

Les chiffres romains indiquent le tome, les chiffres arabes la page.

### A.

- Abdication* forcée du roi de Sardaigne, III, 305. — volontaire, en faveur de son frère, IV, 433.
- Aboukir* (bataille d'), III, 173.
- ABRIAL. Envoyé par le directoire à Naples, III, 388. Il y organise un gouvernement, 389. Sa générosité envers les descendants du Tasse, 390.
- ACQUI (soulèvement d') contre le gouvernement républicain en Piémont, III, 401.
- ACTON, ministre de Naples. Ses insinuations à la reine, I, 310.
- Adieux* mutuels et derniers des soldats français et italiens, V, 410 et 411.
- Adige*. Description de son cours, II, 227.
- Albani-villa*. Comment dépouillée, III, 142.
- ALBANI, cardinal. Son opinion sur le concordat de 1801, IV, 387.
- ALBAREY (marquis d'). Son discours dans le conseil du roi de Sardaigne, pour la continuation de la guerre, I, 325.
- Albe* (soulèvement d'), I, 390. Sa révolte contre les Français, IV, 19.
- ALCIATI, Attaque et défait les insurgés du Piémont, III, 277.
- ALEXANDRE, empereur de Russie. Ses démêlés avec Napo-

- léon, V, 41. Il en est vaincu et fait sa paix avec lui, 87. Son entrevue d'Erfurt, 106.
- Alexandrie* (citadelle d'). Prise par les alliés, IV, 106.
- ALI, pacha de Janina. Son caractère, IV, 48. Sa victoire sur les Français à Nicopolis, 50. Comment il traite ses prisonniers, 56.
- Alliés* (les) menacent Gênes, I, 255. Leurs espérances et leurs craintes, 264. Leur situation dans la rivière de Ponant, 299. Leurs desseins, 302. Perdent la bataille de Loano, 333. Cherchent à s'assurer du roi de Sardaigne, 347. Comment leurs troupes étaient disposées au commencement de 1796, 349. Leurs exhortations à Buonaparte, III, 40.
- Altamura*, ville du royaume de Naples. Prise par le cardinal Ruffo, et comment traitée, IV, 168.
- ALVINZI, généralissime de l'Autriche, II, 220. Ses succès à Caldiero, 222. Comment il se trouve dans l'attitude de la victoire, 226. Est vaincu à Arcole, 229. S'apprête à de nouvelles batailles, 251. Ses projets sont pénétrés et par qui, 257. Est défait à Rivoli, 258. Se retire dans les endroits les plus escarpés du Tyrol, 265.
- AMOUR (chevalier de SAINT-). Condamné à mort à Turin, et pourquoi, I, 239.
- Ancône*. Attaquée par les alliés et défendue par les Français, IV, 222. Se rend, 235.
- Andria*, ville de la Pouille. Prise d'assaut, et traitement qu'elle subit, III, 379.
- ANGIOI (chevalier). Fait un mouvement à Sassari, pour obtenir les *stamenti*, I, 316. Ses dangers à Livourne, II, 51.
- ANSELME, général français, s'empare du pays de Nice, I, 112.
- AOSTE (duc d'). Accompagne le roi son père, dans l'expédition de Nice. Ses qualités personnelles, I, 95. Com-

- ment il souscrit à l'acte d'abdication du roi son frère, III, 305. Roi par l'abdication de son frère, IV, 433.
- Aoste* (vallée d'). Menacée par les Français, I, 229.
- Archiduc* (CHARLES). L'empereur lui confie le commandement en chef de l'armée d'Italie, II, 306. Comment il place cette armée, *ibid.* Son caractère et sa manière de faire la guerre, 307. Se retire du Tagliamento, 311. Espère de vaincre à la Ponteba et à Tarvis, et pourquoi son dessein ne reçoit pas son exécution, 317. Résolution qu'il prend après cet échec, 320. Sa réponse à une lettre de Buonaparte, 324. Généralissime en Italie, V, 47. Perd la bataille de Caldiero, 53. Généralissime en Allemagne, 159. Perd les batailles de Taun, Abensberg et Eckmül, 175; et celle de Wagram, 183.
- Archiduc* (FERDINAND). Obligé de quitter Milan, et ordres qu'il donne avant son départ, I, 423.
- Archiduc* (JEAN). Général en chef de l'armée autrichienne en Italie, V, 160. Son manifeste aux Italiens, 163. Demeure vainqueur à Sacile, 166. Se retire de l'Italie, 176. Perd la bataille de Giavarino, 183.
- Arcole* (bataille d'), II, 227.
- Ardent* (bataille du Col-), I, 237.
- ARENA. Voyez SALICETTI.
- Arezzo*, ville de la Toscane. Se soulève contre les Français, IV, 70. Menaces que lui fait Macdonald, 74.
- ARGENTEAU, général autrichien. Ses fautes dans la bataille de Loano, I, 335 et 338; et dans celle du Dego, 376.
- Aristocrates*. Leur secte en Italie, I, 164.
- Armée française* en Italie. Ses menaces contre les ennemis du gouvernement républicain en France, III, 38.
- ARNAULT, homme de lettres. Va à Corfou, III, 68. Sa manière de penser sur les Grecs, 73. Ses exhortations à Buonaparte relativement à Venise, 78.
- ARTALI (le marquis). Ses procédés à Messine, V, 325.

*Assemblée nationale de France. Voy. France.*

*Assermentés* (prêtres). Leurs opinions en France, IV, 373.

AUGEREAU, général français. Sa bravoure à la bataille de Loano, I, 339. Encourage Buonaparte abattu, II, 64. Engagement sérieux entre lui et Quosnadowich, sur la Brenta, 219. Fait des prodiges de valeur à Arcole, 232. Ses plaintes généreuses sur la manière dont Vénèze est traitée, 404.

*Autriche*. Sa constance étonnante, II, 395. État misérable de son armée en Italie, *ibid.*, V envoie l'archiduc Charles pour en prendre le commandement en chef, 396. Traite de la paix avec Buonaparte, 325. Ses nouvelles dispositions contre la France, III, 406. S'oppose au retour du roi en Piémont, IV, 38. Nouvelle guerre entre elle et la France, 350; V, 41 et 157. Fait la paix, 184.

*Autrichiens*. Leur manière de faire la guerre, comparée à celle des Français, II, 321. Occupent les provinces vénitiennes du Levant, III, 57; et les Grisons, 496. Comment ils disposent leur armée du côté de l'Italie, dans leur dernière guerre contre Napoléon, V, 385. Occupent Milan, 425.

AZZERETTO, émigré génois. Ses exhortations à ses compatriotes, IV, 265. Attaque Gènes avec des troupes indisciplinées, 279.

## B.

BACIOCCHI. Nommé prince de Lucques par Napoléon, V, 32.

BAFFI (*Pascal*). Son supplice à Naples, IV, 208.

BAGDELONE, général français. Comment il s'empare du petit Saint-Bernard, I, 228.

BALBO (comte de), ambassadeur du roi de Sardaigne, à Paris. Son discours au directoire, II, 135. Insinuations adroites qu'il fait au gouvernement français, 500. Sollicite vivement le rappel de Ginguené, ambassadeur de

- France à Turin, et l'obtient, III, 299. Ne veut point reconnaître le nouveau gouvernement; ses qualités personnelles, 397.
- Bâle* (négociations pour la paix à), I, 344.
- BALLARÀ**, général commandant à Vérone au moment du soulèvement des Vénoniens, II, 379.
- BARAGUEY D'HILLIERS**. Sa conduite à Venise, III, 75. Il y plante l'arbre de la liberté, 84.
- Barbaresques*. Dommages qu'ils causent à Gènes, V, 23.
- Barbets*. Leur conduite sur les montagnes de Nice, I, 300.
- Bard*, place forte. Sa résistance aux Français, IV, 303.
- Bari* (province de). Se soulève contre le gouvernement républicain, III, 369.
- Barons* du royaume de Naples. Comment traités, V, 110. De la Sicile, forment un parti contre le ministre Médici, et pourquoi, 333. Leur remontrance, et comment ils sont traités, 338. Leur générosité, 346.
- BARRAS**. Ses intelligences avec les agens des Bourbons, III, 37.
- BARTHÉLEMY**, ministre de France en Suisse. Ses négociations, I, 344.
- BARZONI**. Son livre contre les Français, III, 81.
- Bassano* (congrès de), III, 89.
- BASSEVILLE**, secrétaire de la légation de France à Rome. Massacré, I, 247.
- Bataille* navale du cap de Noli, I, 294. Batailles de Saint-Jacques et de Melogno, 303. — de Loano, 333. — de Montenotte, 364. — de Magliani, 373. — du Deigo, 377. — de Mondovi, 388. — de Fombio et Codogno, 413. — du pont de Lodi, 419. — de Lonato, II, 65. — de Castiglione (première), 68. — de Castiglione (seconde), 75. — de Roveredo, 82. — de Primolano et Bassano, 87. — de Calliano, 215. — de Caldiero, 222; V, 53. —



d'Arcole, II, 227. — de Rivoli, 258. — du Senio, 284. — du Tagliamento, 310. — de la Ponteba et Tarvis, 317. — navale d'Aboukir, III, 173. Bataille d'Ornavasso, 248. — de Vérone, 413. — de Magnano, 420. — de Cassano, IV, 4. — de Nicopolis, 50. — de la Trebbia, 88. — de Novi, 129. — de Savigliano, 154. — de la Chiusella, 306. — de Casteggio, 310. — de Marengo, 312. — du Mincio, 358. — de Campotenesse, V, 67. — de Maida, 75. — de Sacile, 166. — de Giavarina, 183. — de Malo-Yaroslavetz, V, 363.

**BATTAGLIA** (*François*), provéditeur des Vénitiens à Brescia. Ses conseils à Venise, II, 152. Comment il reçoit les nouvelles de la révolution de Bergame, 336. Écrit à Buonaparte, et quelle est la réponse qu'il en reçoit, 337. Sa conduite dans la révolution de Brescia, 339. Mis en prison par les novateurs, 340. On lui attribue faussement un manifeste, et pourquoi, 356. Opinion sur son caractère, 360. Dément le manifeste, *ibid.* Ses manèges à Venise pour faire changer la forme du gouvernement, 426 et 428.

**BEAULIEU**, généralissime des alliés en Italie. Idée de son caractère, I, 348. Ses dispositions pour garantir l'Italie de l'invasion des Français, 349. Est vaincu à Montenotte, 364; à Magliani, 373; à Fombio et à Codogno, 413; au pont de Lodi, 419. Met garnison dans Peschiera, place forte des Vénitiens, II, 3. Vaincu à Valeggio, se retire dans le Tyrol, 7.

**BELLEGARDE**, général autrichien. Vaincu par Brune au Mincio, IV, 358. Sa suspension d'armes avec le général français, 365. Sa convention de Schiarino-Rizzino avec le vice-roi d'Italie, V, 409. Occupe Milan au nom de l'Autriche, 425.

**BELMONTE-PIGNATELLI**. Envoyé de Naples à Paris, conclut la paix, II, 130.

- BELMONTE**, prince de Sicile, chef du parti des barons. Ses actes, V, 333.
- BENONI**, moine. Ses prédications démocratiques à Naples, IV, 179.
- BENTINK**. Envoyé par l'Angleterre en Sicile, et pourquoi, V, 389. Engage le roi à renoncer à l'exercice de son autorité en faveur de son fils, 342. Constitution qu'il donne à la Sicile par le moyen du parlement, 345. Comment il s'oppose à une tentative du roi contre la constitution, 349. Ses exhortations à Murat en faveur de l'indépendance de l'Italie, 365; et aux Italiens, *ibid.* Son manifeste, 401. Prend Gênes, 402. Espérances qu'il donne aux Génois, 405.
- Bergamasques** (les). S'organisent en bandes armées, II, 177.
- Bergame** (révolution de). De qui elle a été l'ouvrage, II, 331.
- BERTIERA**. Sa valeur dans la bataille de Rivoli, II, 261. Marche contre Rome, 121. S'en empare, 129.
- BICOÛ DE PRÉAMENEU**, ministre des cultes de Napoléon. Ses lettres contre le pape, V, 269 et 272.
- Bisugno** (soulèvement de) contre Gênes, II, 489.
- Bologne**. Occupée par les Français, II, 24. Comices de cette ville, 124. Buonaparte y prépare la guerre contre le pape, 277.
- BONELLI**, émigré corse. Soulève la Corse contre les Anglais, II, 104.
- BONHÈSE** (prince), gouverneur-général du Piémont. Ses ordres relativement au pape, prisonnier à Sayone, V, 242 et 272.
- BOSI** (*Charles*), membre du gouvernement provisoire du Piémont. Son caractère, III, 399. Procure la réunion du Piémont à la France, *ibid.*

- BOTTON DE CASTELLAMONT**, intendant-général de la Savoie. Ses qualités personnelles, I, 107.
- BOUBET**. Sa valeur à la bataille de Marengo, IV, 321.
- BOURDÉ**, capitaine de vaisseau. Envoyé à Corfou, et avec quelle mission, III, 67.
- Bourges** (pragmatique de). Invoquée par le conseil ecclésiastique de Paris, V, 283.
- BORER**, médecin. Condamné au dernier supplice en Piémont; et pourquoi, II, 520 et 537.
- Bragance** (maison de). Déposée par Napoléon, V, 93.
- BRANNAUCTION**, officier autrichien. Ses excès dans le Canavez, IV, 24.
- BRASCHI** (le duc), député de Rome. Son discours à Napoléon, V, 198.
- Brescia** (révolution de). Par qui opérée, II, 336.
- BRIDO**, colonel autrichien. Sa résistance contre les Français à Arcole, II, 231.
- BROUSSIN**, général français. Sa valeur dans la bataille de Sicile, V, 166.
- BRUEYS**, amiral de France. Vaincu à Aboukir, III, 173.
- BRUNE**, général de France à Milan, III, 214. Ses desseins contre le roi de Sardaigne, 225 et 265. Lui demande la citadelle de Turin, 265. Son manifeste aux insurgés du Piémont, 273. Gagne la bataille du Mincio, et passe le fleuve, 358. Sa suspension d'armes avec Bellegarde, 365.
- BULGARI**, noble Corfiote. Favorise les Russes, IV, 50.
- BUNAPARTE (Joseph)**, ambassadeur de France à Rome. Duphot est tué dans son palais; comment et par qui, III, 112. Son entrée triomphale dans Naples, V, 67. Nommé roi de Naples par son frère Napoléon, 70. Nommé roi d'Espagne, 106.
- BUNAPARTE (Napoléon)**. Remplace Scherer dans le commandement en chef de l'armée républicaine; et pour-

quoï, I, 360. Son caractère, *ibid.* Ses dispositions pour envahir l'Italie, 362. Est vainqueur à Montenotte, 364; à Magliani, 373; au Dêgo, 377. Moyens qu'il emploie pour forcer le roi de Sardaigne à la paix, 385. Sa victoire de Mondovî, 388. Ses sentimens favorables pour la maison de Savoie, 402. Sa première adresse à l'armée, 404. Trompe Beaulieu, et passe le Pô à Plaisance, 411. Ses victoires de Fombio et de Codogno, 413; du pont de Lodi, 419. Son entrée dans Milan, 430. Sa seconde adresse à l'armée, 432. Menace Gènes, 439. Occupe Brescia, et manifeste qu'il y publie, II, 2. Menacé le provvediteur-général Foscari, 11. Entre à Vérone, 20. Occupe Bologne, et ce qu'il y fait, 24. Occupe Ferrare, 28. Ses dispositions pour s'opposer à Wurmser, 60. Les mouvemens de Wurmser le jettent dans l'abattement; comment Angereau et ses soldats l'encouragent, 64. Sa victoire de Lonato, 65. Se trouve dans un grand danger à Lonato, et comment il s'en tire, 71. Est vainqueur à Castiglione, 75; à Roveredo, 82. Poursuit Wurmser par la vallée de la Brenta, 86. Rempporte de nouvelles victoires à Primolano et à Bassano, 87. Vaincu, ensuite vainqueur sous les murs de Mantoue, 94. Soulève la Corse, sa patrie, et l'enlève aux Anglais, 97. Déclare la guerre au duc de Modène, et fait révolter ses états, 121. Arrive à Modène, et ce qu'il y fait, 125. Ses intentions relativement au roi de Sardaigne, 134. Son opinion sur les peuples de la Cispadane, 195. Sa réponse au congrès de la Cispadane, 196. Ses plaintes contre les voleurs de l'armée, 200. S'oppose à Alvinzi, et avec quelles forces, 211. Se retire à Vérone, 221. Est repoussé à Caldiero, 222. Danger de sa situation, et ses pressentimens sinistres, 224. S'en tire par un coup de maître, 226. Vainqueur à Arcole, 227; et à Rivoli, 258. S'appête à faire la guerre au pape, 278. Éloge qu'il fait de Wurmser,

282. Son humanité envers les ecclésiastiques, de l'état romain, 288. Fait la paix avec le pape à Tolentino, 292. Envoie Monge à Saint-Marin pour y complimenter cette république, 293. Ses desseins en organisant une nouvelle guerre contre l'Autriche, 298. Disposition de son armée, 300. Son adresse aux soldats, 303. Comparé à l'archiduc Charles, 307. Passe le Tagliamento, 310. Son entrée triomphante dans les capitales de la Styrie, de la Carniole et de la Carinthie, 321. Écrit à l'archiduc, 324. Son danger, 325. Conclut une trêve, ensuite des préliminaires de paix avec l'Autriche, 326. Fait révolter la Terre-Ferme vénitienne, 328. Réception qu'il fait, aux légats du sénat vénitien, 341. Tend des embûches à Vérone, 350. Menace qu'il fait, à Venise par l'organe de Junod, 362. Ses furieuses paroles contre elle, 363. Lui déclare la guerre, 410. Veut changer son ancien gouvernement; pour quelle fin et par quels moyens, 412. Son entretien avec Giustiniani, 421. Veut que le grand conseil de Venise abolisse le patriciat, et se dépouille de l'autorité souveraine, et dans quel but, 430. Il obtient ce changement, et par quels moyens, 436. Son traité avec Venise, 443. Ses machinations contre Gènes, 446. Y change le gouvernement, et comment, 470. Favorise le roi de Sardaigne, et comment, 498 et 532. Son opinion sur les Cisalpins, 508. Organise la Cisalpine, III, 11. Son dernier adieu à cette république, 33. Ses projets pour arriver au pouvoir suprême en France, 35. Envoie sa femme à Venise, et comment elle y est reçue, 87. Ses propos à Vérone, 91. Ses lettres à Villetard, secrétaire de la légation de France à Venise, 92. et 100. Livre Venise aux Allemands, 106. Accepte la conduite de l'expédition d'Égypte, et dans quel but, 161. Part pour l'Égypte, et prend Malte, 166. Débarque en Égypte, et s'empare d'Alexandrie, 172. Vœu général en France

pour son retour après les désastres d'Italie, IV, 239. Il y arrive; joie avec laquelle il est reçu, 242. Détruit le directoire, et s'empare du pouvoir sous le nom de premier consul, 244.

**BURCARD**, général de Naples. Occupe Rome, IV, 220.

**BURONZO DEL SIGNORE**, archevêque de Turin. Ses lettres pastorales en faveur du gouvernement républicain, IV, 20.

**BUSCA**, cardinal, secrétaire d'état à Rome. Ses lettres interceptées par Buonaparte, II, 276.

## C.

**CACAULT**, ministre de France, à Rome. Ses insinuations contre le pape, II, 274; et III, 109.

**Cagliari**, en Sardaigne. Comment se défend d'une attaque des Français, I, 167.

**Calabres** (les). Se soulèvent contre le gouvernement républicain, III, 370. Événemens sanglans dans ce pays, 371. et IV, 168. Pacifiées par qui, et par quels moyens, V, 231.

**Calabrois**. Leur courage indomptable, IV, 182 et 186.

**Caldiéro** (bataille de), II, 222; et V, 53.

**Calliano** (bataille de), II, 215.

**Campo-Formio** (paix de), III, 47.

**Canapotenese** (bataille de), V, 67.

**Canavez** (le). Soulevé par Brandalucioni, et circonstances singulières qui accompagnent ce soulèvement, IV, 24.

**CAPO-BIANCO**, chef des carbonari en Calabre, V, 115. Il périt et comment, 235.

**CAPO-D'ISTRIA**, famille noble de Corfou, favorable aux Russes, IV, 50.

**Cappue**. Assiégée par les Français, III, 331. Ils s'en emparent, 339.

**CAPPARA**, (le cardinal). Conclut, au nom du pape, un

- concordat avec le président de la république italienne, IV, 448. Sa lettre au pape, V, 257.
- Capucin* (prédications singulières d'un) à Vérone, contre les Français, II, 388. Est condamné au dernier supplice : sa fermeté, 402.
- CARACCIOLI (*François*), prince. Condamné à mort à Naples, et pourquoi, IV, 512.
- CARAFFA (*Ector*), émigré napolitain. Son caractère, III, 373. Son expédition dans la Pouille, 382. Pris, conduit à Naples, et condamné au dernier supplice : son extrême courage, IV, 211.
- Carbonari*. Secte dans le royaume de Naples. Son origine, ses usages et son but, V, 114. Persécutés par le roi Joachim, 118, 235.
- Cardinaux*. Comment traités, III, 148.
- CASLETTI (comte). Envoyé par le grand-duc de Toscane à Paris, I, 285. Conclut la paix, 286. Son discours à la convention nationale, et réponse du président, 288. Rappelé, et pourquoi, 438.
- Carmagnole*, ville du Piémont. Se soulève contre les Français; cruautés que commettent ses habitans, et comment ils en sont punis, IV, 23.
- CAROLINE, reine de Naples. Son courroux contre les novateurs, I, 309. Comment elle parvient à réconcilier le roi avec le premier consul, IV, 364. Ses négociations avec Napoléon, V, 227. Perd la confiance des Anglais, 230. Ses réponses aux sollicitations de Bentinck, 340. Se retire à une maison de campagne, 342. Puis à Castel-Vetrano; et pourquoi, 348. Sa tentative pour reprendre le pouvoir, 349. Forcée par les Anglais à quitter la Sicile; arrive et meurt à Vienne. Idée de son caractère, 351.
- Carrosiens* (les). Attaquent les troupes royales en Pié-

- mont, III, 132. Font un mouvement dans la Frascua, et sont exterminés, 276.
- Carrosio.** Refuge de républicains piémontais, III, 232. Pris, puis abandonné par les troupes royales, 259.
- CARTEAU**, général contre les Marseillais, I, 197.
- CASABIANCA.** Voyez SALICETTI.
- Cassano** (bataille de), IV, 4.
- Casteggio** (bataille de), IV, 310.
- Castel-Bolognese.** Restitué aux Bolognais, II, 25.
- CASTELICATA** (prince de). Membre d'une junte créée contre les conspirateurs à Naples, I, 310.
- CASTELIENO** (comte). Vicair de police à Turin. Son caractère, II, 517. Envoyé à Grenoble, et ce qu'il y fit, III, 384.
- Castiglione** (bataille de), II, 75.
- CATHERINE DE RUSSIE.** Prêché la guerre contre la France, I, 85.
- Cattaro** (bouches de), au pouvoir de l'Autriche, III, 62.
- Cenis** (mont). Sa description, I, 231. Pris par les Français, 232.
- CERVONI.** Son mot à l'empereur Napoléon, et réponse de celui-ci, IV, 465.
- CHABOT**, général français. Défend Corfou et les autres possessions ionniennes contre les alliés, IV, 48. Repousse les offres infâmes d'Ali, pacha de Janina, 49. Sa valeur dans la défense de Corfou, 59. Obligé de se rendre, 64.
- Chambéry.** Bon naturel de son peuple, I, 111.
- CHAMPIONNET**, généralissime de France à Rome. Repoussé par les Napolitains, III, 196. Les repousse à son tour, 321. Reprend Rome, 325. Marche contre Capoue, 328. Danger pressant où il se trouve, 337. Sa convention avec les députés du royaume, 339. Les lazaroni, sortis de Naples, l'attaquent vigoureusement et le mettent dans un péril imminent, 341. Parvient à les vaincre, 349.



- Prend Naples, 350. Y établit un gouvernement provisoire, 352. Mesures qu'il prend pour consolider son ouvrage, 357. Rappelé, et pourquoi, 363. Fait la guerre dans le Piémont supérieur, IV, 153. Est vaincu à Savillan, 154. Meurt à Nice, 159.
- Charbonniers*. Se soulèvent à Gênes contre les novateurs, et maintiennent l'ancien gouvernement, II, 457.
- CHARLES (archiduc). Voyez *Archiduc*.
- CHARLES-EMMANUEL, roi de Sardaigne. Son avènement, son caractère, et dans quel état il trouve le royaume, II, 133. Envoie le comte Balbo en qualité de son ambassadeur à Paris, *ibid.* Offres que lui fait la France pour s'assurer de son amitié, 134. Ses procédés et projets avec Buonaparte, 499. Son traité d'alliance avec la France, 510. Conjurations et soulèvements en Piémont et ses mesures pour y remédier, 525 et 529. Soumet les séditieux, 531. Sa situation en 1798, III, 223. Sa réponse à l'ambassadeur de France, 230. Sa constance et son édit contre les novateurs, 235. La république ligurienne lui déclare la guerre, et pourquoi, 259. La guerre cesse, et pourquoi, 275. Les Français s'emparent de son royaume, 295. Sa première protestation, 302. Son abdication, 304. Part du Piémont, et sa délicatesse au moment de son départ, 311. Sa seconde protestation, 313. Son abdication en faveur de son frère, IV, 433.
- CHARLES-LOUIS, infant d'Espagne, devient roi d'Étrurie, IV, 435.
- CHASTELER, général autrichien. Contribue à la victoire de Cassano, et de quelle manière, IV, 9. Envoyé au secours des Tyroliens, V, 175.
- Château de Milan*. Se rend aux Français, II, 27.
- CHIARAMONTI, cardinal et évêque d'Imola. Son homélie en faveur de la démocratie, III, 22. Élu pape, IV, 339.
- Chiuzella* (bataille de la), IV, 306.

- CICCONE.** Traduit l'Évangile en patois napolitain , et pour-  
quoi , IV, 178.
- CICOGNA**, provéditeur des Vénitiens à Salò. Son éloge , II,  
354.
- CICOGNARA**, ministre de la république cisalpine à Turin, III,  
225. Quel écrit il présente à l'ambassadeur de France  
Ginguené , 245.
- CAMAROSA ( Dominique )**. Incarcéré à Naples , et pour quel  
motif ; délivré et par qui , IV, 214.
- CIRILLO.** Son supplice à Naples , IV, 205.
- Cisalpine ( république )**. Son établissement , III, 11. Fête  
magnifique donnée à cette occasion dans le champ du  
Lazaret , 14. Sa constitution , 19. Les puissances la re-  
connaissent , 29. Envoie des ministres auprès d'elles , 31.  
Son traité d'alliance avec la France , 202. Trouvé et  
Rivaud réforment par un acte de violence sa constitu-  
tion , 208 et 216. Indignation qui éclate à ce sujet , 209.  
Envahie et détruite par les alliés , IV, 11. Rétablie par  
le premier consul , 309.
- Cisalpins.** Comment jugés par Buonaparte , II, 508. Font  
un mouvement contre le pape , III, 30. A Lyon ,  
IV, 411.
- Cispadane ( Congrès de la république )**, II, 192. Enrôle  
des soldats , 195. Ses lettres à Buonaparte , et réponse de  
celui-ci , 196.
- Citadelle de Turin.** Remise aux Français , III, 271. Scènes  
dangereuses sous ses remparts , 281. Dégoûtante masca-  
rade qui en sort , 283. Prise par les alliés , IV, 36.
- CLARKE.** Envoyé par le directoire en Italie , et dans quel but ,  
II, 143. Négocie la paix avec le général Saint-Julien ,  
ministre de l'empereur , 189. Conclut un traité d'al-  
liance avec le roi de Sardaigne , 510.
- CLAUZEL**, général français. Négocie l'abdication du roi

- de Sardaigne, III, 305. Sa condescendance envers la famille royale, 306.
- CLÉMENT, général français. Défend Coni contre les alliés, IV, 160. Obligé de se rendre, 161.
- Clergé* (haut). Ses mœurs en France en 1789, I, 70.
- COLEGNO (chevalier de), commandant de Chambéry. Son caractère, I, 106.
- COLLI, général du roi de Sardaigne. Comment il se retire, I, 386. Général du pape, est vaincu au Senio, II, 284. Se retire derrière Folligno, 289.
- Conclusion* de l'ouvrage, V, 427.
- Concordat* entre le premier consul et le pape, IV, 383. Autre concordat entre le président de la république italienne et le pape, 448. De Fontainebleau, VI, 367.
- CONDULMER, préposé à la défense des lagunes à Venise, II, 180. Son opinion sur la possibilité de cette défense, 426 et 432.
- Confédération* (fête de la), à Milan, III, 14. — nouvelle contre la France, et ses causes, 156, V, 41.
- Confédérés*. Voyez *Alliés*.
- CONFORTI. Son supplice à Naples, IV, 206.
- Coni. Assiégé et pris par les alliés, IV, 159.
- Constitution* de la Corse, I, 250. — de la république italienne, IV, 420. — de Gènes, 428. — de la Sicile, V, 345.
- Consul (premier). Son étonnante adresse après sa nomination, IV, 244. Sa lettre au roi d'Angleterre, 251. Se réconcilie avec l'empereur Paul, 254. Comment il encourage ses soldats à la guerre contre l'Autriche, 259. Ce qu'il dit à Genève, 293. Son passage du grand Saint-Bernard, 295. Gagne la bataille de Marengo, 312. Réorganise l'université de Pavie, 326. Nomme des gouvernemens provisoires dans la Cisalpine, à Gènes et en Piémont, *ibid.* Réunit une partie du Piémont à la Cisalpine, 324. Caresse le pape Pie VII, 339. Fait la paix avec

- l'Autriche**, 369. Et avec Naples, 370. Son concordat avec le pape, 383. Autre concordat, 448. Prêt à obtenir le grand objet de ses vœux, 450. Nommé empereur, 453.
- Consulta** établie à Rome par Napoléon. Par qui composée, et ses opérations, V, 190 et 200.
- CONTINO**. Accusé de meurtre. L'ambassadeur de France à Turin demande sa liberté, et pourquoi, III, 243.
- Corfiotes**. Comment ils reçoivent les Français, III, 69. Se soulèvent contre eux, IV, 50.
- Corfou**. Au pouvoir des Français, III, 69. Sectes politiques, 72. Attaqué par les Turcs et les Russes, IV, 59. Se rend, 64. Organisé en république sous la protection de la Porte-Ottomane, 345.
- CORNER**. Envoyé de Venise auprès de Buonaparte, II, 341.
- Corse** (desseins des alliés et de Paoli sur la), I, 145. Se soulève contre les Français, 170. Excès de ses habitans contre les Génois, 262. Les Anglais en sont chassés par une insurrection générale, II, 97 et 103.
- CORVETTO**. Membre du nouveau gouvernement de Gênes, envoyé auprès de Buonaparte, II, 489. Nommé président, 497. Ses qualités personnelles, *ibid.*
- Cosseria** (fait d'armes de), I, 370.
- COSTA**, cardinal, archevêque de Turin. Conseille la paix au roi, I, 394.
- Couronnement** de Napoléon, comme empereur des Français, IV, 464. Comme roi d'Italie, V, 17.
- Crema** (révolution de), opérée par les Français, II, 346.

## D.

- Dalmatie** (caractère de férocité que présente la guerre en), V, 83.
- DALROSSO**, membre de la consulta de Rome. Justifie le serment exigé des ecclésiastiques, V, 205.

- DAMES** (comte Roger de). Débarqué à Orbitello avec des troupes napolitaines, III, 320. Forcé à la retraite; se bat, capitulé avec honneur, et se rembarque, 326. Aide le mouvement royaliste à Naples, IV, 168. Guerre qu'il fait en Toscane, et comment il est repoussé par le général Pino, 366.
- DARDOLO**, officier municipal de Venise, III, 54. Ses proclamations en Dalmatie, V, 83.
- DASTROS**. Affaire de l'un des vicaires-généraux du diocèse de Paris, V, 267.
- DAUNOU**. Envoyé à Rome avec mission d'y donner une constitution, III, 149.
- DAVIDOWICH**, général autrichien. Chasse les Français du haut Tyrol, II, 212. Remporte une nouvelle victoire à Calliano, 214. Sa lenteur après cette victoire, très préjudiciable à l'Autriche, 217.
- DE ANGIOLI**, président à Vérone. Sa réponse à Buonaparte, III, 91.
- DEGERANDO**, membre de la junte de Toscane. Part qu'il prend à ses travaux, V, 95. Membre de la consulta de Rome, 190. Favorise l'institution de la propagande, 215.
- Dego* (bataille de), I, 267 et 377.
- Déposition des princes*, prononcée par des papes, comment expliquée par Pie VII, V, 247.
- DESAIX**. Général français, tué à Marengo, IV, 302.
- DEVINS**, généralissime des alliés en Piémont; ses qualités personnelles et ses desseins, I, 149. Vainqueur à San-Giacomo et à Melogno, 303. Ses dispositions pour la bataille de Loano, 335. Obligé de quitter l'armée à cause d'une maladie grave, 338. Rappelé et réemployé par Beaulieu, 347.
- D'ETMAR**, ambassadeur de France à Turin, en remplacement de Ginguené, III, 291.

*Directoire cisalpin. Réformé.* par Trouvé, III, 208. Les alliés le forcent à quitter Milan, IV, 11.

— *français.* Sa réponse aux propositions de paix faites par l'Angleterre, I, 344. Sa demande au sénat vénitien, au sujet du comte de Lille, 354. Se décide à envahir l'Italie, 359. Ses desseins sur cette contrée et sa soif de rapine, 362 et 437. Ordonne l'enlèvement des chefs-d'œuvre des beaux-arts, 447. Quelles sont les conditions de paix qu'il veut imposer au pape, II, 128. Taxe mal à propos de mauvaise foi les Italiens, 131. Fait la paix avec Naples et Parme, 132. Sa réponse à l'ambassadeur de Sardaigne, 137. Son traité avec Gènes, 141. Offres qu'il fait au roi de Sardaigne pour se l'attacher comme allié, 144. Ses propositions de paix à l'Autriche, 145. Dans quel but il propose un traité d'alliance à Venise, 146. Comment il prend le refus de cette république d'y accéder, 160. Fait révolter la Terre-Ferme et dans quel but, 328. Son traité d'alliance avec le roi de Sardaigne, 510. Fait le 18 fructidor, III, 39. Sa conduite dans les pays conquis, 201. Son traité d'alliance avec la Cisalpine, 202. Réforme la constitution cisalpine; indignation qui s'ensuit, 209. Sa justification, 218. Ses idées relativement au Piémont, 293. Changemens qu'il subit dans son personnel, après les déroutes en Italie, IV, 120. Ses nouveaux projets sur ce pays, 121. Détruit par Buonaparte, 244.

*Discolat* (ce que c'était que le), à Lucques, I, 57.

*Doge de Gènes.* Va à Milan; pourquoi; et discours qu'il adresse à l'empereur Napoléon, V, 16 et 22.

— *de Venise.* Ses sentimens dans les derniers momens de la république, II, 414 et 417.

*Dolceacqua.* Pris par les Français, I, 222.

*DONATO, censeur.* Envoyé par le sénat vénitien à Buonaparte, II, 372. Comment il lui parle et quelle réponse

- Il en obtient, 407. Ses manœuvres pour changer le gouvernement de Venise, 413, 426 et 428.
- DORIA (André)**. Sa statue renversée par les novateurs, II, 477.
- DORIA (Philippe)**, un des chefs de la révolution de Gênes, II, 450. Est tué, et comment, 459.
- DRAKE**, ministre d'Angleterre à Gênes. Ses intimitations insolentes au gouvernement génois, I, 184.
- DUBESME**, général français. Son expédition en Pouille, III, 373. Sa valeur à la bataille de Savillan, IV, 154.
- DUMAS**, général français. Prend le mont Cenis, I, 232.
- DOPHOT**, général français à Gênes. Met en fuite les révolutionnaires, II, 490. Tué à Rome; comment, et par qui, III, 112.
- DUPONT**, général français. Sa conduite à la bataille du Minicio, IV, 359.
- DURAZZO**, doge de Gênes. Son discours à Napoléon, pour demander la réunion de Gênes à la France, V, 22.
- DUTILLOT**, premier ministre à Parme. Sa bonne administration et son éloge, I, 38.

## E.

- Égypte* (expédition d'), III, 161.
- Elbe* (île d'), occupée par les Anglais, II, 100. Évacuée par eux, 106.
- ÉLISA**, sœur de Napoléon. Nommée princesse de Lucques et de Piombino, V, 32. Grande-duchesse de Toscane, 97.
- ELLIOT**, vice-roi en Corse pour le roi d'Angleterre, I, 259. Sa proclamation aux Corses, 313. Obligé à quitter l'île, II, 103.
- Émigrés français*. Leur fuite déplorable de la Savoie, I, 117.

- Émigrés sardes.* Comment traités par Buonaparte, II, 51.  
 — *napolitains.* Comment traités par le premier consul, IV, 406.
- ÉMILE, comte des Émiles. Mission dont il fut chargé de la part des Vénitiens, II, 352. Soulève les Véronais contre les Français, *ibid.* Condamné au dernier supplice, 402.
- Émilie (P). Son mouvement pour la liberté, II, 179.  
 Dans quel but ce mouvement est excité, 190. Parties qui y règnent, 191.
- EMMA LIONA HAMILTON, à Naples, IV, 199 et 213.
- Empereur d'Allemagne.* Voyez FRANÇOIS.  
 — *des Français.* Voyez NAPOLÉON.  
 — *de Russie.* Voyez PAUL et ALEXANDRE.
- ENTRACQUES (comte d'), agent du comte de Lille, I, 252.  
 Buonaparte le fait arrêter, et pourquoi, III, 44. Remis en liberté, et pourquoi, 45.
- ÉRIZZO, provéditeur des Vénitiens à Vérone, II, 351.
- ESNITZ, général autrichien. Part qu'il prend à la bataille de Savillan, IV, 154. Fait la guerre en Ligurie, 164.  
 Ses fautes à la bataille de Marengo, 317, 318.
- Espagne.* Fait la paix avec la république française, I, 317. Enlevée aux Bourbons par Napoléon, V, 104.  
 Joseph, roi d'Espagne, 106.
- EUGÈNE (Beauharnais). Nommé vice-roi d'Italie, V, 18. Son manifeste contre les Autrichiens, 49 et 162. Général en chef de l'armée française et italienne en Italie, 162. Est vaincu à Sicile, 166. Vainqueur sur la Piave, 177. Et à Giavarino, 183. Démarches de ses adhérens pour le faire nommer roi d'Italie, 373. Ses incertitudes relativement à l'indépendance de l'Italie, 375. Ses préparatifs de guerre, 387. Mécontentement des Italiens contre lui, 391. Sa convention de Schiarino-Rizzino, 409. Aspire en vain au royaume d'Italie, 412. Part pour la Bavière, 424.



*Europe* (état et opinion de l') en 1789, I, 79. *Graines occasionnées* par les victoires des Français, 343.

*États-généraux*. Leur origine, I, 4.

*Excès* des républicains et des Impériaux sur les territoires génois et piémontais, I, 382. Et dans la Terre-Ferme vénitienne, II, 165 et 169.

*Excommunication*. Comment expliquée par Pie VII, V, 249.

## F.

**FAIDOUT**. Ministre de France à Gênes, favorise les novateurs, II, 449. Ses insinuations au sénat de Gênes, 456. Justifie les Génois auprès de Buonaparte, 461. Ensuite les accuse, 463. Veut une réforme dans le gouvernement de Gênes, 465. Se plaint de Serra, l'un des membres du gouvernement, 493. Remplacé par Sottin, 497. Envoyé en qualité de commissaire à Naples, et ce qu'il y fait, III, 364. Chassé de Naples par Championnet, 365. Y retourne, 367.

*Féodaux* (droits), leur origine, I, 4.

**FERDINAND**, duc de Parme. Son portrait, I, 40. Sa trêve avec la France, 451. Conclut la paix avec elle, II, 132.

**FERDINAND**, grand-duc de Toscane. Ses déterminations relativement à la France, I, 90. S'accorde avec elle, et assure ainsi sa neutralité, 282. Envoie le comte Carletti à Paris, 285. Réjouissances en Toscane à l'occasion de la paix, 287. Neri Corsini son envoyé à Paris à la place de Carletti, 438. Intentions sinistres de Buonaparte à son égard, II, 46 et 50.

**FERDINAND**, roi de Naples. Opinions et vicissitudes dans son royaume, I, 30. Ses déterminations à l'égard de la France, 89. Ses préparatifs de guerre contre elle, 245, et II, 39. Sa trêve, 44. Conclut la paix, 132. Son désir d'acquérir de nouveaux pays, et quels, III, 9. Son

- traité avec la France , 188. Se décide à la guerre contre elle , 191. Ses préparatifs , 193. Entre en vainqueur dans Rome , 199. Est obligé de l'évacuer , 325. Quitte Naples et se retire en Sicile , 334. Soulèvemens terribles dans le royaume , 336. Et dans Naples même , 341. Son espoir de reconquérir ses états , et ses traités avec les puissances , IV , 165. Fait la paix avec le premier consul , 370. Son traité avec Napoléon , V , 48. Napoléon lui enlève le royaume de Naples , et pourquoi , 62. Retourne en Sicile , 65. Nomme son fils vicaire-général du royaume , 343. Sa tentative pour reprendre l'autorité , 349.
- Ferrare* occupée par les Français , II , 28. Il s'y fait une révolution en faveur de la démocratie , 125.
- FERRI** ( discours sous le nom supposé de *Marc* ) contre **Trouvé** , ambassadeur de France dans la Cisalpine , III , 210.
- Fiefs* impériaux. Se soulèvent contre les Français. II , 30.
- Fièvre jaune* de Livourne , IV , 436.
- FIORELLA** , général français. Défend la citadelle de Turin , IV , 36. La rend , 37.
- Fombio* ( bataille de ) , 413.
- FONSECA** (*Eléonore*). Ses vertus , IV , 210. Son supplice , et courage dont elle fait preuve , *ibid.*
- FOSCARINI** , provéditeur-général des Vénitiens dans la Terre-Ferme , I , 479. Menacé par Buonaparte , et ce qui lui restait à faire , II , 11. Ce qu'il fait , 17.
- Français*. Leur manière de faire la guerre comparée à celle des Autrichiens , II , 321. Leur bienveillance envers les républicains italiens réfugiés en France , IV , 39.
- France*. État des esprits dans ce pays en 1789 , I , 65. Opinions et reproches mutuels des deux partis contraires , 95. État des esprits en ce pays après les désastres d'Italie , IV , 119. Et de la religion , 373. Comment on y parle pour élever le premier consul à la dignité impériale , 451.
- FRANÇOIS** , empereur d'Allemagne. Ses déterminations rela-

- tivement à la France, I, 86. Exhortations de ses ministres au sénat vénitien, I, 127. Veut reconquérir ses états d'Italie, II, 54. Fait la paix avec la France à Campo-Formio, III, 47. A Lunéville, IV, 369. A Presbourg, V, 60. S'apprête à une nouvelle guerre contre Napoléon, 157. Forcé d'accepter la paix à Vienne, 184. Sa réponse aux députés du royaume d'Italie, 425.
- Fraschea* (événement horrible de la), III, 326.
- FREDÉRIC GUILLAUME, roi de Prusse. Ses délibérations relativement à la France, I, 84. Fait la paix avec elle, 299. Vaincu par Napoléon, V, 87.
- FRÉSSIA, général piémontais. Sa valeur dans la bataille de Cassano où il est fait prisonnier, IV, 9. Défend Gênes contre Bentinck, V, 403. Obligé de se rendre, 405.
- FAELICH, général autrichien. Comment il se bat à la bataille de Novi, IV, 140. Fait la guerre dans la Romagne, 218: Hésite à consentir à la convention faite avec les Français dans Rome, et pourquoi, 219. Fait le siège d'Ancone, 228. Le prend, 235.

## G.

- GABRIELLI, cardinal, secrétaire d'état du pape. Arrêté par ordre de Napoléon, et pourquoi, V, 144.
- Gaëte*. Prise par les Français, V, 79.
- GAMBONI, patriarche de Venise. Son discours à Napoléon, V, 90.
- GARAT, ambassadeur de France à Naples. Son discours au roi, III, 183. Conclut un traité avec lui, 188. Rappelé, 190.
- GARDANNE. Défend Alexandrie contre les alliés, IV, 106. Obligé de se rendre, 109. Se bat vigoureusement à Caldiero, V, 54.
- GARNIER. Défend Rome contre les alliés, IV, 217. Capitule à des conditions honorables, 218.

- GAST**, colonel français. Comment il défend Tortone contre les alliés, IV, 146. Se rend, 148.
- Gènes**. Caractère de son gouvernement et de ses peuples, I, 54. Comparée à Venise, 55. Ses mesures après l'invasion de Nice par les Français, 145; et après les intimations de Drake, ministre d'Angleterre, 186. Elle est en danger, II, 138. Insultée par les Anglais, 139. Se rapproche de la France, 140. Fait un traité avec elle, 141. Buonaparte lui tend des embûches, 446. Soulèvement et batailles acharnées dans ses murs, 451. Perplexité du sénat, 456. Son manifeste, 469. Arrête que la forme du gouvernement subirait des changemens, et envoie, à cet effet, des députés à Buonaparte, *ibid.* Le changement se fait, et dans quel sens, 470. Partis dans son sein, 478. Sa municipalité, 480. Semences de discorde, 482. Acte condamnable de son gouvernement, 484. Sa constitution, 495. Sa description, IV, 276. Attaquée par les alliés, et défendue par Masséna, 279. Extrémité où elle est réduite, 282. Se rend, 287. Napoléon y excite un mouvement, V, 20. Demande sa réunion à la France, 22. Donne une fête magnifique à Napoléon, 27. Gouvernement provisoire formé par Bentink, 405. Sa protestation, 424. Donnée au roi de Sardaigne, 425.
- GENTILI**, général français. Chasse les Anglais de la Corse, II, 104. Envoyé pour occuper Corfou, III, 67.
- GIANNI**, poète. Naturalisé Cisalpin, III, 33.
- GIAVARINO** (bataille de), V, 183.
- GINGUENÉ**, ambassadeur de France à Turin, III, 224. Son discours au roi, 227. Demande une amnistie en faveur des novateurs, 251. Veut faire rappeler le comte Balbo de Paris, 253. Ses réclamations au sujet du passage des troupes sardes sur le territoire de la république ligurienne, 258; et sur la conduite du gouvernement piémontais, 261. Se concerte sur l'amnistie avec le ministre

- du roi, 265. Demande au roi la citadelle de Turin, 266; et le changement de ses ministres, 287. Scène ridicule chez lui, 288. Est rappelé, 290. Son portrait, 291.
- GIOVANELLI, provéditeur des Vénitiens à Vérone, II, 351.  
Capitule pour cette ville avec les Français, 400.
- GIULIANI, officier municipal de Venise, III, 54.
- GIUSTINIANI (*Ange*). Ses généreuses réponses à Buonaparte, II, 421.
- GIUSTINIANI (*Léonard*). Envoyé par les Vénitiens à Buonaparte, II, 372. Comment il lui parle, et quelle réponse il en obtient, 407.
- GOVEANO. Subit le dernier supplice en Piémont, et pourquoi, II, 534.
- Gouvernement provisoire* à Naples. Mesures qu'il prend à l'approche des partisans du roi, IV, 172.  
— en Piémont, III, 308. Ses opérations, 394. Demande la réunion du pays à la France, 398. Mesure digne d'éloge qu'il prend relativement à l'université, IV, 334;  
— à Gênes. Ses délibérations, II, 484, et IV, 336.
- Grand-duc*. Voyez LÉOPOLD et FERDINAND de Toscane.
- Grèce* (guerre en), IV, 47.
- GRENIER, général français. Ses opérations à la bataille de Savillan, IV, 154.
- Grotta-Ferrata* (couvent de). Conservé par la consulta de Rome, et pourquoi, V, 213.
- GROUCHY. Ses opérations en Piémont, III, 296. Soumet les insurgés d'Acqui, 401. Blessé et pris à la bataille de Novi, IV, 142.
- GUIDOBALDI, membre d'une junte établie à Naples contre les conspirateurs, I, 310.

## H.

- HADDICK, général autrichien. Sa valeur à la bataille de Marengo, IV, 317.

- HAGUIN**, général français. Entouré par les insurgés de Patie, et comment il en est traité, I, 464.
- HAUTEVILLE** (comte de), ministre du roi de Sardaigne. Remplacé, et pourquoi, II, 135.
- HERCULE RENAUD**, duc de Modène. Son caractère, sa prévoyance et sa manière de gouverner, I, 60. Comment traité, 453. On lui enlève un trésor à Venise, III, 79.
- HERVEY**, ministre d'Angleterre en Toscane. Ses intimations insolentes au grand-duc, I, 182.
- HILLER**, général autrichien. Envahit l'Italie, V, 379.
- HOFER** (*André*), Tyrolien. Ses vertus, V, 171. Anime ses compatriotes contre Napoléon et en faveur de François, 172 et 186. Pris par les soldats de Napoléon, il subit le dernier supplice, 187.
- HOHENZOLLERN**, général autrichien. Sa guerre dans le pays de Modène contre Macdonald, IV, 79; et dans la Ligurie, 264 et 281. Forme un gouvernement provisoire, et réprime les vengeances à Gènes, 289.
- Homélie* du cardinal Chiaramonti, évêque d'Imola, en honneur de la démocratie. *Voyez* CHIARAMONTI.
- HOMPESCH**, grand-maître de l'ordre de Malte. Comment il cède l'île aux Français, III, 166.
- HOTHAM**, vice-amiral d'Angleterre. Bat les Français au cap de Noli, I, 294.

## I.

- Institution canonique* des évêques. Discussions à ce sujet, V, 286.
- Italie* (situation de l') en 1789, I, 62. Sectes et partis qui y régnaient, 157. Le temps de ses désastres approche, 357. Comment dépouillée, 447. Calomnies de quelques agens français contre ses princes, II, 53. Opinions nouvelles qui s'y forment à cause des victoires des Français, 109. Détail des ruses employées par les déprédateurs de

*l'Italie et de l'armée*, 199. Dans quel état est laissée par Buonaparte, III, 51. Projets qui s'y méditent à cause des réformes opérées par Trouvé et Rivaud dans la constitution de la Cisalpine, 219. Ses malheurs, V, 98.

*Italiens*. Se présentent à Napoléon pour l'appeler leur roi, V, 2. Leurs nouvelles flatteries envers lui, 90.

## J.

*Jaune* (fièvre) de Livourne. Sa description, IV, 436.

*Jésuites*. Pourquoi supprimés, I, 8. Quel caractère ils donnaient à la religion, 62. Leurs insinuations adroites, V, 38. Rétablis dans le royaume de Naples, 40.

JOSEPH II, empereur d'Allemagne. Ses utiles réformes et son éloge, I, 9. Pie VI va le trouver à Vienne, 11.

JOUBERT. Sa valeur à Rivoli, II, 262. Ses exploits dans le Tyrol, 312. Attaqué et entouré par l'ennemi, comment et où il se retire, 316. Envahit le Piémont, et obtient l'abdication du roi, III, 295. Rappelé de l'Italie, et pourquoi, 408. Y est renvoyé après les désastres de 1799; ses intentions à l'égard de ce pays, IV, 122. Son arrivée à l'armée en Ligurie, et sa modestie, 125. Convoque un conseil militaire pour délibérer, 128. Est tué à la bataille de Novi, 136.

*Judenbourg* (trêve de), II, 361.

JUNOT. Chargé par Buonaparte de menacer Venise, II, 362.

*Junte* créée à Naples contre les conspirateurs, et sa manière de procéder, I, 310; en Toscane, et ses opérations, V, 95.

## K.

KEIM, général autrichien. Se bat avec distinction à la bataille de Vérone, III, 413. Prend la citadelle de Turin, IV, 37. Sa valeur dans la bataille de Savillan, 154. Et dans celle de Marengo, 315.

- KERT**, amiral d'Angleterre. Fait le siège de Gènes, IV, 278.
- KELLERMANN**, généralissime de France sur les Alpes. Ses préparatifs de guerre, I, 152. Assiège Lyon, et s'oppose aux Piémontais, 196. Les repousse, 200. Ses dispositions sur la rivière de Ponant, 301. Se bat à Saint-Jacques et à Melogno, 303. Se retire à Borghetto, 306.
- KELLERMANN** fils. Sa valeur dans la Romagne; son éloge, III, 321. Fait capituler le comte Roger de Damas, général des Napolitains; son humanité, 326. A la part principale à la victoire de Marengo, IV, 317. Paroles que lui adresse le premier consul après le combat, et sa réponse, 323.
- KERPEN**, général autrichien. Sa guerre dans le Tyrol, II, 312.
- KILMAINE**. Sa lettre à l'occasion de la révolution de Bergame, II, 346. Force les Véronais à capituler, 400.
- KLÉNAU**, général autrichien. Parcourt les rives du Pô, III, 425. Ses combats avec Macdonald dans le Modenais, IV, 79. Ses mouvemens dans la rivière de Levant, 150.
- KRAY**, général autrichien en Italie; III, 407. Demeure vainqueur à Vérone, 413. Et à Magnano, 420. Fait le siège de Mantoue, IV, 17. Le lève à cause des mouvemens de Macdonald dans le Modenais, 78. L'attaque de nouveau avec vigueur et la prend, 110. Sa conduite à la bataille de Novi, 136. Laissé par Melas sur les bords de la Scrvia et de la Bormida, et pourquoi, 148.

## L.

- LACOMBE SAINT-MICHEL**, général de France en Corse contre Paoli, I, 174. Ambassadeur de France à Naples, III, 190.
- LA HARPE**, général français. Prend Vado, I, 303. Est tué à Codogno; son éloge, 416.



- LAHOZ**, général cisalpin. Son manifeste contre Venise, II, 359. Tourne ses armes contre les Français, et pourquoi, IV, 225. Conduit des bandes indisciplinées contre Ancône, où il est blessé, 231. Ses dernières paroles et sa mort, 232.
- LALLEMAND**, ministre de France à Venise. Sa réception, I, 254. Ses intimations contre le duc de Modène, 447. Ses propositions au gouvernement de Venise, II, 149. Demande au sénat le motif de ses armemens, 184. Lit des dépêches menaçantes de Buonaparte au sénat, 365. Fait une autre communication également violente, 406.
- LANDRIEUX**. Ses révélations sur les trames qui s'ourdissaient contre Venise, II, 329.
- Languedoc**. Mouvements dans cette province contre la convention nationale, I, 191 et 194.
- LANNES**. Occupe militairement Gênes, II, 495. Son combat à la Ghiusella, IV, 306. A Montebello; 311. A Marengo, 317.
- LASALCETTE**. Sa valeur dans la bataille de Nicopolis, IV, 50. Comment traité par les Turcs et Albanais, 58.
- LATOUR-FOISSAC**. Défend Mantoue contre les alliés, IV, 110. Obligé de se rendre, 116.
- LATTERMAN**, général autrichien. Ses faits d'armes dans la rivière de Ponant, IV, 267.
- LAUDON**. Sa guerre dans le Tyrol, II, 312. Et dans le Bressan, 325. Pressé par les Français dans le Tyrol, comment il leur échappe, IV, 363.
- LAUGIER**. Son infraction aux lois de Venise, et sa mort, II, 395.
- LAVALETTE**. Mission violente dont Buonaparte le charge pour Gênes, II, 461.
- Lazaroni**. Leur terrible soulèvement à Naples, et bataille contre les Français hors la ville, III, 341. Se battent encore contre eux dans la ville même, 349.

- LEBRUN**, prince, architrésorier. Organise Gênes suivant les lois françaises, V, 24.
- Légations**. Se donnent à la Cisalpine, III, 19.
- Légion calabroise**. Son courage indomptable, IV, 182 et 186.
- LEMARROIS**. Porte les trophées d'Arcole à Paris, II, 249. Gouverneur-général de la Marche d'Ancône, V, 143.
- Léoben** (préliminaires de), II, 326.
- LÉOPOLD**, grand-duc de Toscane. Ses utiles réformes; son éloge, I, 15. Sa mort, et effets qu'elle produit, 85.
- LEONACE** (comte de). Soulève les Tyroliens contre les Français, II, 314.
- LEVASCHEW**, général russe en Italie. Quel est le but de sa mission, IV, 365.
- Leucio** (Saint-). Singulière colonie, fondée par le roi de Naples, I, 34.
- Libéraux**. Leur mouvement dangereux dans Gênes, II, 451. Sont réprimés par le peuple, et comment, 457.
- LICHTENSTEIN** (prince de). Assiège et prend Coni, IV, 159.
- Ligurienne** (république). Déclare la guerre au roi de Sardaigne, III, 259.
- LIPTAY**, général autrichien. Vaincu à Castiglione, II, 68. Se bat avec bravoure à Rivoli, 262.
- Lissa** (combat naval de), V, 356.
- Livourne**. Occupé par les Français, II, 46. Fièvre jaune; sa description, IV, 436.
- Loano** (bataille de), I, 333.
- Lodi** (bataille du pont de), I, 419.
- Lonato** (bataille de), II, 65.
- LOUIS XVI**. Voyez France.
- LOUIS XVIII**. Reçoit l'hospitalité chez les Vénitiens; sa conduite, I, 252 et 353. Le directoire demande son expulsion, au sénat de Venise, 354. Sa longanimité, 356. Où il se retire, *ibid.*

- LUCCHESINI** (marquis). Ses conseils au roi de Prusse, V, 15.  
*Lucques*. Idée de son gouvernement, et du caractère de ses peuples, I, 56. Sa révolution, III, 391. Donnée à la princesse Élixa et à Baciocchi, V, 32.  
**Lugo**. Se soulève contre les Français; résultat de cette révolte, II, 28.  
**Lunéville** (paix de), IV, 369.  
**LUSIGNAN**, général autrichien. Fait prisonnier par les Français, II, 264, 310; et IV, 140.  
**Lyon**. Se soulève contre le gouvernement républicain; son siège, I, 192. Se rend, et comment traité par les républicains, 201. Consulta cisalpine à Lyon, IV, 411.

## M.

- MACDONALD**. Ses glorieux faits d'armes dans l'état romain, III, 321. Donne, sans succès, un assaut à Capoue, 337. Remplace Championnet dans le commandement en chef de l'armée de Naples, 366. Son manifeste contre la cour de Naples, 385. Sa générosité envers les descendants du Tasse, 390. Part de Naples pour se porter dans l'Italie supérieure, IV, 67. Arrive à Rome, 70. Soumet quelques villes insurgées en Toscane, mais il échoue contre Arezzo, 73. Passe les Apennins, et entre dans le Modenais, 77. Ses combats dans ce pays contre Kléau, Hohenzollern et Ott, 78. Entre dans Modène, 81. Va à Plaisance, 85. Sa première bataille de la Trebbia, 86; sa seconde, 88; sa troisième, 92. Se retire, 97. Ses qualités personnelles, 101. Son passage du Splughen, 351. Ses desseins dans le Tyrol, et de quelle manière il est trompé dans son attente, 364. Occupe Laybach, V, 180.  
**MACK**, général du roi de Naples. Sa guerre dans l'état romain, III, 195 et 320. Vaincu par Championnet; se retire à Capoue, 325; puis à Naples, 332; enfin au

- quartier-général de Championnet, 342. Vaincu par Napoléon en Allemagne, V, 50.
- Magliani* (bataille de), I, 373.
- Magnano* (bataille de), III, 420.
- Meïda* (bataille de), V, 75.
- MALMESBURY.** Envoyé par l'Angleterre pour traiter de la paix en France, II, 189.
- Malo-Yaroslavetz* (bataille décisive de). Funeste à Napoléon, V, 363.
- Malte.* Prise par les Français, III, 166; par les Anglais, IV, 342.
- Malversations à l'armée d'Italie*, II, 199.
- MAMMONE**, homme cruel. Soulève la Campanie contre les républicains, III, 372.
- MANHEZ**, général français. Par quels moyens il réussit à pacifier les Calabres, 231.
- MANIN.** Voyez *Doge de Venise*.
- MANTONÉ**, ministre de la république parthénopéenne. Comment il organise la guerre contre le cardinal Ruffo, IV, 180. Marche contre le cardinal, et succombe, 182. Son supplice à Naples; son extrême courage, 209.
- Mantoue* (description de), II, 88. Faits d'armes importants sous ses murs, 94. Son état déplorable pendant le siège, 280. Se rend aux Français, 281. Attaquée violemment, et prise par les alliés, IV, 110.
- Marches* (les). Réunies par un décret de Napoléon au royaume d'Italie, V, 142.
- Maremmes* de Sienne. Leur description, et travaux qui y ont été faits par le grand-duc Léopold, I, 21.
- Marengo* (bataille de), IV, 312.
- MARESCALCHI.** Envoyé à Vienne par la république cisalpine; son caractère, III, 32. Conclut un concordat pour la république italienne, IV, 448.

- MARET** (*Hugues*). Ses menaces au pape, prisonnier à Savone, V, 245.
- MARMONT**. Envoyé par Buonaparte en Cisalpine, et pourquoi, II, 195. Se rend de la Dalmatie à Gratz, V, 180.
- Marseille**. Se soulève contre le gouvernement républicain et en faveur de Lyon, I, 194. Prise et pillée par les républicains, 198.
- MARTIN**, amiral de France. Vaincu par les Anglais au cap de Noli, I, 294.
- Mascarade** dégoûtante qui sort de la citadelle de Turin, et danger qui s'ensuit, III, 283.
- Masse et Carrare** (duché de). Occupé par les Français, II, 52.
- MASSÉNA**, général français. Son caractère; I, 222. S'empare du pont de Nava, 226. Sa proclamation aux Piémontais, *ibid.* Comment il anime ses soldats, 336. Contribue beaucoup à la victoire de Loano, 337. Bat Provera sur la Brenta, II, 219. Sa valeur à la bataille d'Arcole, 244. Combat avec acharnement près Vérone, 256; et à Rivoli, 260, 262. Ses victoires importantes à la Pontéba et à Tarvis, 317. Ses officiers lui adressent des reproches, et lui désobéissent; III, 145. Envoyé en Ligurie par le premier consul, IV, 258. Comment il dispose ses troupes, 261. Ses combats hors les murs de Gênes, 269. Comment il se défend dans la ville, 280. Obligé de se rendre, 287. Bat l'archiduc Charles à Caldiero, V, 53.
- MATHIEU** (*Maurice*). Sa valeur dans la guerre de l'état romain, III, 322. Blessé à Capoue, 337.
- MATTEI**, cardinal. Envoyé par le pape auprès de Buonaparte pour négocier la paix, II, 290.
- MAULANDI**, capitaine dans les troupes piémontaises. Son éloge, I, 237.
- MAURY**, cardinal. Réproches graves que lui adresse le pape, V, 266.

- MÉDICI**, ministre du roi Ferdinand en Sicile. Ses actes, V, 329 et 332. Se retire, et pourquoi, 336.
- MELAS**, généralissime d'Autriche en Italie. Vainqueur à Bassano, IV, 6. Son entrée triomphale à Milan, 13. Met un frein aux insolences populaires, 14. Avec quelle habileté il contribue à la victoire de Novi, 139. Rempporte une victoire à Savillan, 153. Assiège Coni, 159. Trompé par Buonaparte, 262. Sa proclamation aux Génois, 264. Serre de près Gênes, 265. Accourt à la défense de la Lombardie, 275. Vaincu à Marengo, 312. Cède, par capitulation, l'Italie supérieure au consul, 324.
- Melagno** (bataille de), I, 303.
- MELZI**, vice-président de la république italienne. Son décret en exécution du concordat, IV, 448. Se présente, à la tête d'une députation d'Italiens, à Napoléon, et l'appelle du nom de roi, V, 2.
- MÉNARD**, général français. Sauve, par sa prudence, Turin d'un grand danger, III, 285.
- MENOU**, administrateur-général en Piémont, IV, 403.
- MERENDA**, commissaire du saint office à Rome. Son avis sur le concordat de 1801, IV, 387.
- Messine** (conspiration dans), V, 325.
- MICHEROUX**, général du roi de Naples. Contribue à la restauration de l'autorité royale, IV, 170.
- Milan**. Tombe au pouvoir des républicains; opinions et partis politiques qui y règnent, I, 427. Description de la fête de la confédération qu'on y célèbre, III, 14. Repris par les alliés, IV, 13. Fête magnifique à l'occasion du couronnement de Napoléon, V, 17. Discussions dans le sénat au sujet de l'indépendance du royaume, 415. Émeute, 422. Occupé par les Autrichiens, 425.
- Milanais**. Vont féliciter les Cispadans, II, 193. Font un

- mouvement pour l'indépendance, et comment ce mouvement est vu par les Français, 198. Leur administration générale supprimée, et pourquoi, III, 11.
- Mincio* (bataille du), IV, 358.
- MIOULLIS*, général français à Lucques, III, 391. Ses mouvements militaires dans la rivière de Levant, IV, 151 et 166. Bat les Napolitains en Toscane, 366. Comment il occupe Rome, V, 133. Président de la consulta de Rome, 190.
- MJOT*, ministre de France à Florence. Ses rapports sur les Italiens, II, 100.
- Modène*. Mouvement qui s'y fait contre le duc, II, 120. Congrès dans cette ville, 126.
- Modenais* (guerre dans le) entre les Français et les alliés, IV, 78.
- Modeste* (frégate *la*). Prise par les Anglais avec effusion de sang dans le port de Gènes, I, 185.
- MOLTERANI* (le prince). Élu chef par le peuple de Naples, III, 343. Prépare la reddition de cette ville aux Français, 345. Leur assure la possession des châteaux, 349. Ses démarches en Calabre, V, 118.
- Mondovi* (bataille de), I, 388. Se soulève contre les Français, IV, 19.
- MONFERRAT* (duc de). Commande en chef les troupes piémontaises dans la Savoie; ses qualités personnelles, I, 195. Défend la vallée d'Aoste, 229.
- MONCE*. Envoyé par Buonaparte à la république de Saint-Marin, II, 293. Envoyé à Rome pour lui donner une constitution, III, 149.
- MONNIER*, général français. Sa belle défense dans Ancône, IV, 222. Sa capitulation honorable, 235. Sa valeur à la bataille de Marengo, 318.
- Monte-Corona* (couvent de). Sa description, V, 214.
- Monténégriens*. Leur guerre avec les Français, V, 83.

- Montenoite* (bataille de), I, 364.
- MONTESQUIOU**, général français. Envalnit la Savoie, I, 108.
- MORANDO**, un des chefs de la révolution de Gènes, II, 449.  
Vaincu par les charbonniers, 458.
- MOREAU**. Sa valeur dans les batailles de Vérone, III, 413; et dans celle de Magnanò, 420. Se charge du commandement en chef de l'armée à la place de Scherer, IV, 2. Perd la bataille de Cassanò, 4. Se retire au Tésin, 8; ensuite à Alexandrie, 16. Répoussé les Russes à Bassiguana, 17. Se retire à Coni, puis au-delà des Apennins, 20. Ses projets pour résister aux alliés, 68. Descend des Apennins, fait entrer des secours dans Tortone; et bat les Autrichiens à San-Giuliano, 102. Se retire de nouveau dans les montagnes de la Ligurie, 104. Est nommé au commandement en chef de l'armée du Rhin; mais, sur les instances de Joubert, resté à celle d'Italie, 125. Perd la bataille de Novi, 136.
- Mosaïque* (ouvrages en). Comment encouragés à Romè par la consulta, V, 223.
- MURAT**. Comment il se bat à Marengò, IV, 312. Nommé roi de Naples par Napoléon, V, 106. Prend possession du royaume, 107. Reprend l'île de Capri sur les Anglais, 109. Nature de son gouvernement, 111. Tente, mais sans succès, une expédition contre la Sicile, 227. Se vante d'assurer l'indépendance de l'Italie, V, 365. Ses négociations pour le même but, 377. S'accorde avec l'Autriche, et déclare la guerre à Napoléon, 395.
- Musée Pio-Clementin*. Voyez PIZ VI.

## N.

- NANI**, provéditeur des lagunes à Venise, II, 180.
- Naples* (tumulte terrible dans), III, 332. Saint Janvier y



fait le miracle en présence des Français, 358. Mécontentement des peuples contre le nouveau gouvernement, 362. Sa situation au moment où il était menacé par les royalistes, IV, 172. Pris, 187. Atrocités qui s'y commettent, 189. Supplices déplorables, 204. Occupé par les Français, V, 66. Joseph, roi de Naples, 70. Murat, roi de Naples, 106.

NAPOLEON. Couronné empereur des Français, IV, 464. Aspire à la couronne d'Italie, V, 2. Les Italiens l'appellent leur roi, *ibid.* Réponse qu'il leur fait, 5. Son discours au sénat de France, 6. Ses paroles à Turin, 8. Célèbre une grande fête à Marengo, 10. Reçoit la couronne d'Italie à Milan, 17. Réunit Gènes à la France, 20. Fête magnifique qu'on lui donne dans cette ville, 27. Change le gouvernement de Lucques, et nomme Baciocchi et sa sœur Élisabeth souverains de ce pays, 32. Réunit Parme, *ibid.* Menace l'Angleterre, 43. Marche contre l'Autriche, 47. Fait un traité avec Naples, 48. Triomphe en Allemagne, 50. Fait la paix à Presbourg, 60. Son manifeste terrible contre le roi de Naples, 62. Nomme son frère Joseph roi de Naples, 70. Réunit la Toscane à la France, 94. Monumens magnifiques de son règne, 104. Enlève l'Espagne aux Bourbons, et en nomme roi son frère Joseph, *ibid.* Nomme Murat roi de Naples, 106. Ses vœux se tournent contre le pape, 120. Veut lui enlever les Marches, et le forcer à contracter une alliance défensive et offensive, 122. Prétend au droit de proposer la nomination du tiers des cardinaux, 130. Trompe le gouvernement du pape, et occupe Rome par surprise, 133. Réunit les Marches au royaume d'Italie, 142. Sa nouvelle guerre avec l'Autriche, 157. Son langage emphatique aux soldats après la victoire, 181. Vainqueur à Wagram, force l'empereur François à la paix, 184. Réunit Rome à

- la France, 188. Le pape l'excommunie, 192. Fait arrêter et conduire le pape, d'abord en France, ensuite à Savone, 193. Reçoit les députés de Rome, et langage qu'il leur tient, 198. Ses projets sur la religion, 239. Propositions qu'il fait au pape, 302 et 318. Ordonne que sa sainteté soit conduite à Fontainebleau, 321. En guerre avec la Russie, 357. Est vaincu, 363. Son concordat de Fontainebleau, 367. Sa déroute à Leipsick, 370. Sa puissance l'abandonne, il se retire à l'île d'Elbe, 407.
- Napolitains.* Leur conduite dans l'état de Rome, III, 319. Leur caractère, 353. Leurs excès dans la ville même de Rome, IV, 221.
- NASELLI*, général du roi de Naples. Débarque à Livourne, III, 320. Obligé de se rembarquer, 331. Occupe Rome, et ses opérations dans cette ville, IV, 220.
- Nava* (pont de). Combat obstiné entre les Français et les Piémontais à ce pont, I, 226.
- NELSON*, vainqueur à Aboukir, III, 173. Conduit le roi de Naples en Sicile, 334. Viole la foi jurée à Naples, et occasionne des supplices déplorables, IV, 199. Honneurs et récompenses que le roi Ferdinand lui décerne, 216. Prend Malte, 342.
- NERI-CORSINI*, ministre du grand-duc à Paris en remplacement de Carletti, I, 438.
- Niçards.* Leurs opinions et conduite, I, 151.
- Nice* (comté de). Envahi par les Français, I, 112.
- Nicopolis* (bataille de), IV, 50.
- Nobles* en France. Leurs opinions en 1789, I, 67. — Piémontais. Leur adresse avec Buonaparte, 402.
- Novi* (bataille de), IV, 129.
- NUCENT*, général autrichien. Attaque le royaume d'Italie sur le Pô inférieur, V, 393.

## O.

**OCSACOW**, amiral de Russie. Attaque et prend Corfou, IV, 60.

**OCSEKAY**, général autrichien. Se défend faiblement à la Ponteba et à Tarvis, et cause par là un grand dommage à l'armée autrichienne, II, 317.

*Officiers français*. Leur réclamation solennelle contre les voleurs de l'armée et de l'Italie, III, 145.

**OLIVIER**, général français. Son expédition en Calabre, III, 373.

**Oneille**. Prise par les Français, I, 113 et 224.

**Ornavasso** (bataille de), entre les Piémontais républicains et royalistes, III, 248.

**ORSINI** (cardinal). Ses opinions singulières, I, 43.

**OSTERMAN**, ministre de Russie. Ce qu'il dit du roi de Sardaigne, I, 398.

**Otrante**. Se soulève contre le gouvernement républicain, III, 369.

**OTT**, général autrichien. Ses combats dans le Modenais contre Macdonald, IV, 79. Ses faits d'armes dans le Piémont, 154. Et dans le Génovésat, 264 et 279. Est vaincu à Casteggio, 310. Sa valeur à la bataille de Marengo, 315.

**OTTOLINI**, podestat des Vénitiens à Bergame. Met sous les armes la province, et pourquoi, II, 17 et 177. Chassé du siège de son gouvernement, et par qui, 333.

## P.

**PACCA** (le cardinal). Envoyé prisonnier dans le fort de Pierre Châtel, V, 197.

- PAGANO (Mario)**, membre du gouvernement provisoire de Naples : son portrait, III, 354. Son projet de constitution, 358. Son supplice, IV, 294.
- Paix de Tolentino**, II, 292. — de Campo-Formio, III, 47. — de Lunéville, IV, 369. — de Presbourg, V, 60. — de Vienne, 184.
- Pallanza**. Mouvement dans cette ville contre le roi de Sardaigne, III, 234.
- PALLONI**. Sa description de la fièvre jaune de Livourne, IV, 442.
- PAOLI**. Ses desseins sur la Corse, I, 145. Ses exhortations aux Corses, 170. Ses excès contre les Génois, 262. Appelé à Londres, et pourquoi, 315.
- PARINI**. Son mot sur la liberté, II, 336.
- Parlement de Sicile**. Voyez *Sicile*.
- Parlemens en France**. Leur opposition aux mesures du roi, I, 73.
- Parme** (opinion publique dans le duché de), et réformes utiles qui s'y sont opérées, I, 38. Cédée à la France, IV, 371. Réunie à elle, V, 32.
- Partisans de l'ancienne discipline de l'Église**. Fondemens de leur doctrine, V, 286.
- de l'autorité de la cour de Rome. Fondemens de leur doctrine, V, 290.
- Patriciot**. Combiné avec la démocratie, désiré des Italiens, II, 215.
- Patriciens de Venise**. Comment se dépouillent de leur souveraineté, II, 437.
- PAUL**, empereur de Russie. Fait la paix avec le premier consul, IV, 254.
- PAVETTI**. Passe le grand Saint-Bernard avec le premier consul, IV, 292. La victoire de la Chiusella lui est due en grande partie, 306.

*Pavie* (souèvement et sac de), I, 455. Compliment de l'université de Pavie à Napoléon, V, 13.

*Péculat* (détail sur le) exercé à l'armée d'Italie, II, 199.

*PERRON* (comte), gouverneur de la Savoie : son caractère, I, 106.

*Pescare*. Prise par les Français, III, 330.

*Peschiera*. Occupée par les Autrichiens et dans quel état elle était, II, 3.

*PÉZARE*, procureur de Saint-Marc à Venise. Son discours au sénat vénitien, en faveur de la neutralité armée, I, 132. Envoyé auprès de Buonaparte, II, 341. Ses sentimens au moment de la chute de la république, 416.

*PICO* (le capitaine). Chargé par Buonaparte de faire révolter Vérone contre les Vénitiens, II, 350.

*PIE VI*. Son voyage à Vienne, et ses exhortations à l'empereur Joseph, I, 11. Ce qui a favorisé son élévation au pontificat, 41. Ses qualités personnelles, 42. Dessèche une partie des marais Pontins, 44. Ses embellissemens dans Rome, 46. Ses déterminations relativement à la France, 90. Ses préparatifs, 246. Demandes que lui adressent les républicains de France, II, 32 et 128. Refuse la paix avec le directoire, 128. Ses graves exhortations aux princes, *ibid.* Traite avec l'Autriche, 276. Buonaparte lui déclare la guerre, 277. Perd la bataille du Senio, 284. Sa constance dans un pareil danger, 290. Envoie des députés à Buonaparte pour traiter de la paix, 290. La conclut, et à quelles conditions, 292. Sa générosité, III, 108. Circonstances qui agissent contre lui, 111. Ses dangers après le meurtre de Dufhot, 117. La France lui déclare la guerre, 121. Voit entrer les Français dans Rome, 130. Comment traité, 134. Obligé de quitter Rome, se réfugie en Toscane, 135. Ses instruc-

- tions au sujet du serment, 152. Amené en France, où il meurt, III, 412.
- PIÈ VII. Son avènement, IV, 339. Lois qu'il rend après sa rentrée dans Rome, *ibid.* Son concordat avec le consul, 383. Autre concordat avec le président de la république italienne; 448. Hésite à couronner Napoléon, 455. Enfin il s'y détermine, 457. Son allocution aux cardinaux à ce sujet, 458. Son voyage en France, et couronnement de Napoléon, 464. Retourne en Italie, V, 8. Remet dans ses bonnes grâces l'évêque de Pistoie Ricci, et comment, 33. Rétablit les jésuites dans le royaume de Naples, 38. Refuse d'entrer dans une ligue offensive et défensive avec Napoléon, 122. Ses motifs, 123. Ne veut pas reconnaître dans Napoléon le droit de désignation du tiers des cardinaux, 131. Ses plaintes sur l'occupation de Rome, faite par les soldats de Napoléon, 136. Son palais est forcé par les soldats de l'empereur, 140. Ses instructions au sujet du serment à prêter dans les Marches, 146. Sa protestation contre la réunion des Marches au royaume d'Italie, 151. *Idem*, contre la réunion de Rome à la France, 190. Excommunie Napoléon, 192. Conduit prisonnier, d'abord en France, puis à Savone, 193. Comment il répond aux menaces de Napoléon, 246. Son opinion sur les quatre propositions de l'Église gallicane, 248. Comment il explique l'excommunication, 249. Ses sentimens envers la France, 252. Refuse les offres de Napoléon, 253. Sa réponse à une lettre du cardinal Caprara, 257. Tentatives des députés ecclésiastiques auprès de lui, 305. Concessions qu'il fait à l'empereur, 310. Ce qu'il refuse, 314. Bref du 20 septembre 1811, 316. Nouvelles instances qu'on lui fait, 320. Conduit à Fontainebleau, 321. Conclut un nouveau concordat dans cette ville, 367.

- Piémont*. Stabilité de sa monarchie, I, 48. Opinion publique dans ce pays, en 1789, 49. Conjurations qui s'y forment : éloge de ses magistrats, 241. Armement en masse, 242. Nouvelles insurrections et supplices, II, 517. Les Français l'envahissent et obligent le roi à abdiquer, III, 295. Sa situation après le changement de gouvernement, 393. Repris par les alliés, et son état pendant leur séjour, IV, 32, et après la victoire de Marengo, 329. Réuni à la France, 397 et 434.
- Piémontais*. Descendent en Savoie, au secours de Lyon, I, 194. Repoussés par les Français, 200. Attaquent le comté de Nice et sont repoussés, 202.
- RIGNATELLI* (prince). Nommé vicaire du royaume par le roi de Naples, III, 334. Sa faiblesse, et convention qu'il fait avec Championnet, 338.
- Pilatitz* (véritable idée du traité de), I, 84.
- PINO*, général cisalpin. Défend Ancône contre les alliés, IV, 231. Repousse les Napolitains de la Toscane, 366. Devient suspect au vice-roi, et pourquoi, V, 378.
- Pistoie* (doctrine de), I, 28.
- PITT*, ministre d'Angleterre. Moyens qu'il met en œuvre pour nouer une nouvelle coalition contre la France, III, 158, et V, 43.
- PIZZAMANQ*. Sa conduite à Venise contre le capitaine Laugier, II, 395.
- Plan et but* de l'ouvrage, I, 1.
- Polcevera* (soulèvement de la) contre Gênes, II, 491.
- Police* de Paris. Ses ordres sévères contre le pape, V, 273.
- Pontife*. Voyez *PIE VI* et *PIE VII*.
- Pontins* (marais). Leur description, histoire, et dessèchement fait par le pape Pie VI, I, 44.
- Porto-Ferraïo*. Occupé par les Anglais, II, 100. Puis évacué, 106.

*Portugal.* Enlevé par Napoléon à la maison de Bragança, V, 93.

*Pragmatique.* Voyez *Bourges*.

*PRECY.* Envoyé par les Lyonnais en Piémont, pour concerter des opérations avec les alliés, I, 149.

*Prélats* du conseil ecclésiastique à Paris. Leurs réponses aux questions de l'empereur, V, 277. Envoyés à Savone auprès du pape, 302.

*Presbourg* (paix de), V, 60.

*Preveza* (mêlée sanglante dans), entre les Français et les Turcs, IV, 53.

*Primolano* (bataille de), II, 87.

*PRIOCCA*, ministre du roi de Sardaigne. Ses instances pour que la France déclare ses intentions relativement au Piémont, III, 237. Ses réponses à Ginguené, ambassadeur de France, au sujet des émigrés et des stylets, 240. Principes qu'il développe sur le passage par les territoires neutres, 259. Ses réponses à certaines plaintes de l'ambassadeur de France, 262. Négocie et conclut avec lui une amnistie en faveur des insurgés, 265. Ses protestations contre la demande de la citadelle de Turin, 268. Consent à la mettre entre les mains des Français, 271. Comment il défend le gouvernement relativement au fait de la Frascata, 280. Sa généreuse résignation, et son amour de la patrie, 288. Son manifeste à l'occasion de l'occupation hostile du Piémont faite par les Français, 302. Se met en leur pouvoir dans la citadelle de Turin, 309. Son éloge, 310. Envoyé à Grenoble, 394.

*Procida* (supplices dans l'île de), IV, 172.

*PROMÈS*, homme farouche, soulève les Abruzzes contre les républicains, III, 347.

*Propagande* (institution de la). Sa description, V, 215.

*Provence.* Mouvement dans cette province contre la convention nationale, I, 192.



- PROVENCE** (comte de). Voyez **Louis xviii.**
- PROVERA**, général autrichien. Battu par Masséna sur la Brenta, II, 219. Repousse Duphot à Bevilacqua, II, 255. Succombe à Mantoue, 267.
- Prusse** (roi de). Fait la paix avec la république française, I, 299. Favorise l'avènement de Napoléon au trône impérial de France, IV, 454.
- Prussiens**. Leur mouvement contre Napoléon, V, 85, 360 et 364.

## Q.

- QUERINI**, envoyé de la république de Venise à Paris, I, 290. Son discours à la convention nationale, et réponse du président, *ibid.* Ses plaintes au directoire au sujet des révolutions opérées dans la Terre-Ferme vénitienne, et réponse qu'il reçoit, II, 169. Tentatives pour lui tirer de l'argent, sous le prétexte du salut de la république, 373.
- Questions** adressées par l'empereur Napoléon au conseil ecclésiastique, V, 260.
- QUOSNADOWICH**, général autrichien. Demeure vainqueur à Salò et sur la droite du lac de Garda, II, 59. Après avoir été forcé à la retraite par Buonaparte, s'avance de nouveau et s'empare de Lonato, 65. Le perd ensuite, 67. Engagement sérieux entre lui et Augereau sur la Brenta, 219.

## R.

- Raab**. Voyez **Giavarino**.
- RAMPON**. Son beau fait d'armes, I, 367. Son éloge, 382.
- RANZA**. Sa conduite à Albe, I, 391. Ses inconséquences en Piémont, IV, 333.
- Reggio**. Son mouvement contre le gouvernement ducal, II, 119. Son congrès, 192.

REYNAULD DE SAINT-JEAN-D'ANGÉLY, principal auteur de la prise de Malte, III, 166.

REGNIER, général français, demeure vainqueur à Campoténesse, V, 68. Perd la bataille de Maïda, 75.

*Religion catholique.* Son état en France, IV, 373.

*Républicains piémontais.* Défaits par les royalistes à Ornavasso, III, 248. Comment traités à Domodossola et à

Casale, 249 et 253. Vaincus et massacrés à la Frasca, 276. Comment traités en Piémont par les alliés, IV, 34.

— *italiens.* Se retirent en France, et accueil qu'ils y reçoivent, 39. Leur adresse aux conseils législatifs, 42.

— *napolitains.* Mesures qu'ils prennent à l'approche des royalistes, 184. Valeur qu'ils déploient contre le cardinal Ruffo, 186 et 193. Leur capitulation avec ce cardinal, 196. Leur supplice, 204.

*République.* Voyez *Cisalpine. Cispadane. Corfou. Français et France. Gènes. Ligurienne. Lucques. Naples. Saint-Marin. Venise.*

*Réunions politiques à Naples, et mal qu'elles font,* IV, 173.

REWBEL, membre du directoire. Propos blâmable qu'il tient sur les Vénitiens, II, 174.

REY, Sa valeur à la bataille de Rivoli, II, 263.

RICCI, évêque de Pistoie. Ses opinions, I, 28. Son entretien avec le pape et sa rétractation, V, 33.

RIVAROLA. Envoyé par les Génois à Paris, et dans quel but, II, 470.

RIVAUD. Ses opérations en Cisalpine, IV, 216.

RIVAUD, général. A une grande part à la victoire de Casteggio, IV, 311.

*Rivoli (bataille de),* V, 258.

ROCCO SAN-FERMO. Envoyé par les Vénitiens à Paris, et avec quelle mission, III, 63.

*Romains en Grèce.* Livre écrit contre les Français, et par qui; III, 81. Leurs mouvements en faveur de la liberté, 130. Leur soulèvement contre les Français, 147. Leurs dispositions envers les Napolitains, 198. Discours de leurs députés à Napoléon, V, 198.

*Rome (cour de).* Ses opinions, I, 27. Son état en 1789, 41. Épouvante dans Rome; occasionnée par les victoires des Français, II, 31 et 289. Prise et comment traitée par eux, III, 129 et 138. Prise et comment traitée par les Napolitains, 199. Reprise par les Français, 326. Prise une seconde fois par les Napolitains, et excès qu'ils y commettent, IV, 221. Arrivée de Pie VII à Rome, et mesures qu'il y prend, IV, 339. Le pape caressé par le premier consul, 341. Rome occupée par les soldats de Napoléon, V, 133. Réunie à la France, 188.

*Roveredo (bataille de),* II, 82.

*Ruffo (cardinal).* Soulève la Calabre contre le gouvernement républicain, III, 370, et IV, 161. Prend Altamura, et cruautés que ses soldats y commettent; 168. Soumet la Pouille, 170. Se rend à Nola pour servir de près Naples; 171. Prend cette ville, 187. Conditions qu'il accorde aux républicains, maîtres des châteaux, 195. Presse Nelson de garder la foi jurée, 199. Comment récompensé par le roi Ferdinand, 215. Reçoit sous le dais le roi Joseph; V, 72.

*Russie.* Ses démêlés avec la France, V, 41.

*Russo (Vincent).* Son supplice à Naples, IV, 207.

.S.

*Sac de Pavie,* I, 455.

*Sacile (bataille de),* V, 166.

*Sainte-Agathe (fait d'armes acharné entre les Français et les Piémontais à),* I, 223.

- SAINTE-ANDRÉ (THAON)**, gouverneur de Turin, sauve, par sa prudence, la ville d'un grand danger, III, 286.
- Saint-Bernard** (le petit) pris par les Français, I, 228.
- Saint-Bernard** (le grand) passé par les Français sous la conduite du premier consul, IV, 295.
- SAINTE-CYR (GOUVION)**, général français. Son désintéressement à Rome, III, 143. Ses combats dans les environs de Novi, IV, 152. Marche de Naples sur l'Adige, V, 49. Son beau fait d'armes à Castel-Franco, 58.
- SAINTE-CYR (CARA)**. Sa valeur à la bataille de Marengo, IV, 318.
- Saint-Jacques** (bataille de), I, 303.
- SAINTE-JULIEN**, ministre de l'empereur. Ses négociations avec Clarke, ministre de France, II, 189.
- Saint-Marin** (république de). Nature de son gouvernement. Caractère de ses peuples, I, 59. Traité honorablement par Buonaparte, et réponse qu'elle fait à ses offres, II, 293.
- Saint-Sever**. Se soulève contre les républicains, et comment il en est traité, III, 376.
- SALICETI**, commissaire de France en Corse. Ses exhortations aux habitans, I, 112, et II, 107.
- SALMATORIS** (comte). Ses offres au pape à Savone, V, 244.
- Salò** (fait d'armes de), II, 59 et 354.
- SANDOZ-ROLLIN**, ministre de Prusse à Paris. Proposition qu'il fait aux Vénitiens, II, 162.
- Saorgio**, menacé par les Français, I, 236. Pris, 239.
- Sardaigne**. Voyez VICTOR AMÉDÉE.
- Sardes**. Comment ils se défendent des Français, I, 167.
- Sarzane**, ville du Génovésat. Sa supplication pour élever un monument à Buonaparte, IV, 432.
- Sassari** en Sardaigne fait un mouvement, et demande les *stamenti*, I, 316.

*Savillan* ( bataille de ), IV , 154.

*Savone*. Importance de sa situation , et desseins des puissances belligérantes sur elle , I , 301. Le pape prisonnier à Savone , V , 197.

*Savoie* envahie par les Français , I , 108. Fuite déplorable des émigrés français de la Savoie , 117.

*Savoyards*. Leurs opinions et conduite , I , 150.

SCHERER , général en chef de l'armée française dans la rivière de Ponant , I , 333. Engage son gouvernement à entreprendre la conquête de l'Italie , *ibid*. Rempporte une victoire à Loano , 337. Remplacé par Buonaparte , et pourquoi , 360. Nommé général en chef en Italie , III , 408. Commence une nouvelle guerre , 409. Occupe la Toscane , 411. Est vaincu à Vérone , 413. Ses fautes , 419. Perd la bataille de Magnano , 420. Se retire sur l'Adda , et laisse le commandement de l'armée à Moreau , IV , 2.

*Schiarino-Rizzino* ( convention de ) entre le vice-roi d'Italie et le général autrichien Bellegarde , V , 409.

SCHIPANI , envoyé par le gouvernement napolitain dans la Calabre. Ses qualités personnelles , III , 375. Défait par les royalistes , IV , 185.

SCIARPA , homme féroce , soulève la province de Salerne contre les républicains , III , 371.

SÉMONVILLE envoyé , par le gouvernement français , ambassadeur auprès du roi de Sardaigne. Le roi refuse de le recevoir , I , 103.

*Sénat*. Voyez *Bologne*. *Gènes*. *Milan*. *Venise*.

*Senio* ( bataille du ) , II , 284.

SERBELLONI , président du directoire cisalpin. Son discours à la fête de la confédération , III , 16.

*Serment* ( prestation du ) prescrite par Napoléon dans les Marches et à Rome. Effets déplorables qui en résultent , V , 146 , 204 et 208.

- SERRA** (*Jean-Charles*), membre du gouvernement provisoire de Gênes, accusé par les patriotes, et pourquoi, II, 428. Bar Faipoult, et pourquoi, 493. Accuse Faipoult, et pour quel motif, 494.
- SERRA** (*Jérôme*), président du gouvernement provisoire, établi par Bentinck à Gênes, V, 406.
- Serravalle**, place forte du Piémont prise par les Liguriens, III, 261. Prise par les confédérés, IV, 118.
- SERRISTORI**, ministre du grand-duc de Toscane. Sa réponse aux intimitations insolentes de Hervey, ministre d'Angleterre, I, 184.
- SERRURIER** livre Venise aux Allemands, III, 106. Fait une révolution à Lucques, 391. Est fait prisonnier à la bataille de Cassano, après avoir déployé beaucoup de valeur, IV, 8.
- Sicile**. Comment'était composé son parlement, I, 37. Le roi Ferdinand se retire en ce royaume, III, 334. Événements dans ce pays, V, 324. Causes de mécontentement, 328. Parlement et ses actes, 332. Le parlement donne une constitution, 344. Causes qui amènent la destruction de cette constitution, 353.
- Siciliens**. Leur détermination honorable, V, 337.
- SILVA** (marquis de). Son discours dans le conseil du roi de Sardaigne en faveur de la paix avec la France, I, 319.
- SMITH** (*Sidney*). Ses opérations dans le royaume de Naples, V, 73.
- Société** de l'instruction publique à Milan. Personnes qui la composent, et discours qu'elles y prononcent, III, 4.
- SOMMARIVA** (marquis de) soulève les Toscans contre les Français, IV, 347. Est vaincu et se retire, 349 et 367.
- Sorrento** (ville de), préservée du pillage par la mémoire du Tasse, III, 390.

- SOULT.** Sa valeur dans la rivière de Ponant, IV, 267.  
Blessé et fait prisonnier, 282.
- SPADA.** Ses manœuvres pour changer le gouvernement de Venise, II, 432.
- SPECIALIERI.** Ouvrage singulier qu'il a publié, I, 92.
- SPINOLA,** envoyé extraordinaire de Gênes à Paris, rappelé, et pourquoi, II, 484.
- Splughen** (passage du), exécuté par Macdonald, IV, 351.
- Stamenti** de Sardaigne. Ce qu'ils étaient, I, 316.
- STUART,** général anglais, gagne une victoire sur les Français à Maida, V, 74.
- SUCHET** fait la guerre dans la rivière de Ponant, IV, 268.  
Comment il défend le territoire français, 273.
- SUWAROW,** généralissime des confédérés en Italie. Vainqueur à Cassano, IV, 4. Entre dans Milan, 15. Repoussé à Bassignana, 17. Son manifeste aux Piémontais, 22. Forme le projet de s'emparer de Turin, 27. Y entre, et comment y est reçu, 30. Y organise un gouvernement provisoire, 31. Engage le roi à retourner dans ses états, 38. Se dispose à combattre Macdonald, IV, 79. Sa première bataille contre lui sur la Trebbia, 86. Sa seconde bataille, 88. Sa troisième, 92. Poursuit ses avantages contre les Français, 97. Met le siège à Alexandrie, 106. Veut livrer bataille à Novi, malgré l'avis contraire des Autrichiens, 134. La gagne, 136. Prend Tortone, 146. Part pour porter la guerre en Suisse, 148. Son caractère personnel, *ibid.*

## T.

- Tagliamento** (passage du), effectué par les Français, II, 310.
- TALLEYRAND,** ministre de France. Sa façon de penser sur le

- Piémont, II, 514. Manière dont il s'exprime sur le compte des Italiens, III, 50. Ses lettres à l'ambassadeur de France à Turin, sur certaines conjurations en Italie, 250. Son avis sur la réunion de la couronne d'Italie à celle de France, V, 6.
- TANUCCI, ministre du roi Ferdinand. Sa bonne administration à Naples, I, 31.
- Tende* (col de). Pris par les Français, et sa description, I, 239.
- TENVELLI. Son supplice en Piémont; son éloge, II, 523.
- TISSOT, capitaine français. Son extrême bravoure à Prevesa et à Nicopolis, IV, 50.
- Tolentino* (paix de), II, 292.
- Tortone*. Moreau en fait lever le siège, IV, 102. Attaquée de nouveau et prise par les alliés, 146.
- Toscane*. Son heureux état sous le grand-duc Léopold, I, 15. Livourne occupé par les Français, II, 46. Spoliations, 49. Occupée par les Français, III, 411. Se soulève contre eux, IV, 70. Occupée de nouveau par eux, 348. Ils y font une guerre heureuse, 366. Cédée à l'infant de Parme, sous le titre de royaume d'Étrurie, IV, 371. Réunie à la France, V, 94.
- TOSCANO (*Antoine*). Son héroïsme à Viviena, près Naples, IV, 186.
- Toulon*. Se donne aux confédérés, I, 199. Pris d'assaut par les républicains, 206. Manière dont il est dépeuplé par les confédérés au moment de leur départ, 209. Situation déplorable des Toulonnais, *ibid.*
- Trani*, ville du royaume de Naples. Se soulève contre les républicains, est prise, et comment traitée par eux, III, 381.
- Trebbia* (première bataille de la), entre Macdonald et Suwarow, IV, 86; seconde, 88; troisième, 92.



- Trente*. Pris par les Français ; II, 83.
- Trouvé*, ambassadeur de France en Cisalpine. Son discours de réception au directoire, III, 204. Sa lettre contre les émigrés français, 206. Réformé la constitution de la Cisalpine, 208. Discours de Marco Ferri contre lui, 210.
- TRUGUET*, amiral de France. Attaque la Sardaigne, et comment il en est repoussé, I, 167.
- Turin* (cour de). Voyez *Sardaigne*. Pris par les alliés, IV, 28. Terreur qui y règne, *ibid.* Sa citadelle prise, 36.
- Tyrol* (batailles dans le), II, 212. Mouvement de ses habitans contre les Français, 314. Autre mouvement et circonstances singulières qui l'accompagnent, V, 170 et 186.

## U.

- ULLOA*, ministre d'Espagne à Turin. Offre sa médiation au roi de Sardaigne, I, 318.
- Utopistes* en Italie, I, 159.

## V.

- Valenciennes* (traité de), entre l'empereur d'Allemagne et le roi de Sardaigne, I, 215.
- VALLARESSO* (*Zacharie*), sage du conseil. Son discours au sénat vénitien, en faveur de la neutralité désarmée, I, 139.
- Valtelline* (la). Se donne à la Cisalpine, III, 9.
- VANNI* (marquis), membre d'une junte créée à Naples contre les conspirateurs, I, 310. Renvoyé, et pourquoi, 311.
- Vatican*. Comment dépouillé, III, 140.
- VAUBOIS*, général français. Forcé à se retirer du Tyrol, et

par qui, II, 212. Vaincu à Calliano, 214. Buonaparte lui confie le commandement de Malte, III, 171. Comment il défend cette place et est obligé de la rendre, IV, 342.

*Venise* (république de). Son admirable stabilité, nature de son gouvernement et caractère de ses peuples, I, 52. Parallèle entre Venise et Gênes, 54. Mesures qu'elle prend relativement à la France, 88. Surtout après l'invasion de la Savoie par les Français, 130. Mesures ultérieures, 247. Envoie un agent à Bâle, 250. Donne asile au comte de Provence : égards qu'elle a pour lui, 252. Reçoit le ministre de France Lallemand, 254. Envoie le noble Querini en qualité de son ambassadeur à Paris, 290. Avant-coureurs de sa destruction, 352. Sa résolution blâmable envers le comte de Provence, 354. Demandes exorbitantes que lui font les Français, 444. Nomme Nicolas Foscarini son provvediteur-général dans la Terre-Ferme, 479. La France lui propose un traité d'alliance, et sa détermination à ce sujet, II, 147. Sa résolution sur une offre pareille de la part de l'Autriche, 161 ; et de la Prusse, 165. Comment ses territoires sont traités par les Français et les Autrichiens, *ibid.* Ses doléances à Paris et à Vienne, 168. Dévastation de la Terre-Ferme, 169. Arme l'Estuaire, et pourquoi, 179. Effet que font sur elle les révolutions de la Terre-Ferme, 340. Envoie des députés à Buonaparte, 341. Artifices dont on use envers elle, 342. Buonaparte la menace par l'intermédiaire de Junot, et réponse qu'elle fait, 362. Lettre furieuse de Buonaparte au sénat, et réponse pleine de dignité de celui-ci, 363 et 370. Envoie de nouveaux députés à Buonaparte, 372. Nouvelles funestes qui lui arrivent de Vienne et de Paris, *ibid.* Mort du capitaine Langier, 395. Buonaparte lui déclare la guerre, 410. Justifica-

- tion de Venise, 411. Assemblée insolite dans les appartemens du doge; discours de ce magistrat, et résolution que l'on y prend, 413. Allocution du doge au grand conseil, 417. Résolution adoptée par cette assemblée générale, 421. Complots dans Venise, 424. Le grand conseil consent à des modifications dans la forme de l'ancien gouvernement, *ibid.* Il se déponille de sa souveraineté, et accepte le gouvernement représentatif, 436.
- Soulèvement populaire, 439. Venise occupée par les Français, 442. On y organise une municipalité, *ibid.* Son traité avec Buonaparte, 443. Son état après le changement de gouvernement, III, 54. Disposition des esprits dans la Terre-Ferme à son égard, 55. Spoliation, 76. Fête joyeuse et déplorable à la fois que l'on y célèbre, 83.
- Livrée par les Français aux Allemands, 106.
- Véronais.** Indignés contre les Français, et pourquoi, II, 35a. Leur terrible soulèvement contre eux, 375.
- Vérona.** Manœuvres pour la faire révolter contre Venise, II, 350. Son terrible soulèvement contre les Français, 375. Prédications singulières d'un capucin contre les étrangers, 388. Se rend aux Français, et à quelles conditions, 400. Son mont-de-piété est pillé, 403. Bataille de Vérone, III, 413.
- VICTOR**, général français. Buonaparte le charge de faire la guerre au pape, II, 284. Bat les troupes pontificales au Senio, *ibid.* Ses exhortations contre Venise, III, 56. Prend part à la bataille de Savillan, IV, 154. Sa valeur à celle de Marengo, 317.
- VICTOR AMÉDÉE**, roi de Sardaigne. Ses qualités personnelles et sa manière de gouverner, I, 49. Propose une alliance aux princes d'Italie pour s'opposer aux tentatives de la France, 81. Brûle du désir de se déclarer contre la France, 87. La France lui déclare la guerre, et pour-

quoi, 104. Mesures qu'il prend après la déroute de ses troupes en Savoie, 122. Ses desseins sur les provinces méridionales de la France, 147. Ne s'accorde point avec le généralissime Devins, et pourquoi, 150. Veut délivrer Nice, 151 et 195. Est repoussé, 202. Fait un traité avec l'empereur d'Allemagne dont la base est le démembrement des provinces méridionales de la France, 215. Moyens qu'il prend pour résister aux Français, 280. Comment il reçoit l'offre de la médiation de l'Espagne pour la paix, 318. Les alliés le sondent sur ses intentions dans le cas d'invasion des Français en Piémont; sa courageuse réponse à ce sujet, 347. Fait une trêve, ensuite la paix; considération sur cet événement, 397 et 407. Sa mort; dans quel état il laisse le royaume, II, 132.

VIDIMAN, officier municipal de Venise, III, 54. Son éloge, 96.

VIDIMAN, provéditeur de Corfou. Son portrait, III, 64.

*Vido* (écueil de), une des défenses de Corfou. Comment attaqué et pris par les Russes et les Turcs, IV, 60.

*Vienne* (partis dans), II, 301. Paix de cette ville, V, 184.

*Villa-Nova*. Point de mire de Buonaparte, et pour quel motif, II, 229.

VILLETARD, secrétaire de la légation de France à Venise. Ses qualités personnelles et sa conduite, II, 427. Quelles modifications il veut faire dans la forme du gouvernement vénitien, 432. A qui il attribue un mouvement populaire suscité dans Venise, III, 93. De quelle manière il annonce aux Vénitiens la destruction de leur patrie, *ibid.* Généreux sentimens qu'il déploie dans ses lettres à Buonaparte, 99 et 104.

VINCANT, surintendant de police sur l'Italie. Ses ordres relativement au pape, prisonnier à Savone, V, 242.

- VISCONTI** (*Ennius-Quirinus*). Sa belle description du musée Pio-Clémentin, I, 47.
- VISCONTI** (*Galeazzo*), ambassadeur de la Cisalpine à Paris. Son discours au directoire, et réponse du président, III., 26.
- VITALBANI**, Napolitain. Mêlé dans les révolutions de Gênes, II, 449.
- Viviana** (fort de). Comment défendu par les républicains de Naples, IV, 186.

## W.

- WALLIS**, lieutenant-maréchal d'Autriche. Envoie des secours en Piémont, I, 243. Fait preuve de talent dans la bataille du Dego, 267. Perd celle de Loano, 337.
- WICKAM**, ministre d'Angleterre en Suisse. Ses propositions pour la paix, I, 344.
- WILSON**, général anglais. Ses opérations en faveur de l'indépendance de l'Italie, V, 381 et 401.
- WORSLEY**, résident d'Angleterre à Venise. Propositions modérées qu'il fait au sénat, I, 187.
- WUKASSOWICH**, colonel autrichien. Son beau fait d'armes au Dego, I, 377. Son éloge, 382. Répand l'alarme dans le pays de Brescia, III, 427. Sa valeur dans la bataille de Cassano, IV, 5. Parcourt le Novarais, le Vercellais et le Canavez, 19. Prend Turin, 28. Comment il évite la poursuite des Français qui le serraient de près dans le Tyrol, 363.
- WURMSER**, maréchal, généralissime d'Autriche. Son dessein pour reconquérir l'Italie, II, 55. Fait lever le siège de Mantoue, et y entre victorieux, 63. Ses dispositions à la veille de la bataille de Castiglione, 70. Succombe dans cette bataille, 75; et dans celle de Roveredo, 82.

Par quelle manœuvre il fait manquer le plan que Buonaparte avait conçu d'envahir l'Allemagne, 84. Est vaincu à Primolauo et à Bassano, 87. Se retire dans Mantoue, *ibid.* Ses succès et ses revers sous les murs de cette ville, 94. Résultat d'une de ses sorties, 250. Rend la place; éloge que Buonaparte fait de lui, 281.

## Z.

ZACH, général autrichien. Sa valeur et son imprudence à la bataille de Marengo, IV, 320 et 322.

Zara, capitale de la Dalmatie vénitienne. Comment les Autrichiens s'en emparent, III, 60.

ZORZI. Ses démarches pour changer le gouvernement de Venise, II, 432.

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and activities. It emphasizes that proper record-keeping is essential for transparency and accountability, particularly in the context of public administration or corporate governance. The text highlights how detailed records can help identify trends, detect anomalies, and ensure compliance with relevant laws and regulations.

2. The second part of the document focuses on the role of technology in enhancing record management. It explores how digital tools and software solutions can streamline the process of data collection, storage, and retrieval. The author notes that while technology offers significant advantages in terms of efficiency and security, it also presents challenges such as data privacy concerns and the need for robust cybersecurity measures.

3. The third part of the document addresses the human element of record management. It stresses that technology alone is not sufficient; it is the people who interact with the systems who determine their effectiveness. The text discusses the importance of training and education in ensuring that staff are equipped with the necessary skills to manage records properly. It also touches upon the need for clear policies and procedures to guide record-keeping practices.

4. The fourth part of the document discusses the legal and regulatory aspects of record management. It highlights that different industries and jurisdictions have specific requirements regarding the retention and disposal of records. The author advises that organizations should stay up-to-date with these regulations to avoid potential legal consequences. It also mentions the importance of conducting regular audits to ensure ongoing compliance.

5. The fifth part of the document concludes by summarizing the key points discussed. It reiterates that effective record management is a multi-faceted endeavor that requires a combination of technology, human resources, and adherence to legal standards. The author encourages organizations to adopt a proactive approach to record management to ensure long-term success and integrity.

---

# TABLE

## DU TOME CINQUIÈME.

---

<b>SOMMAIRE DU LIVRE VINGT-DEUXIÈME.....</b>	<b>Page</b>	<b>I</b>
<b>SOMMAIRE DU LIVRE VINGT-TROISIÈME.....</b>		<b>85</b>
<b>SOMMAIRE DU LIVRE VINGT-QUATRIÈME.....</b>		<b>157</b>
<b>SOMMAIRE DU LIVRE VINGT-CINQUIÈME.....</b>		<b>239</b>
<b>SOMMAIRE DU LIVRE VINGT-SIXIÈME.....</b>		<b>324</b>
<b>SOMMAIRE DU LIVRE VINGT-SEPTIÈME.....</b>		<b>384</b>
<b>TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES.....</b>		<b>431</b>

**FIN.**

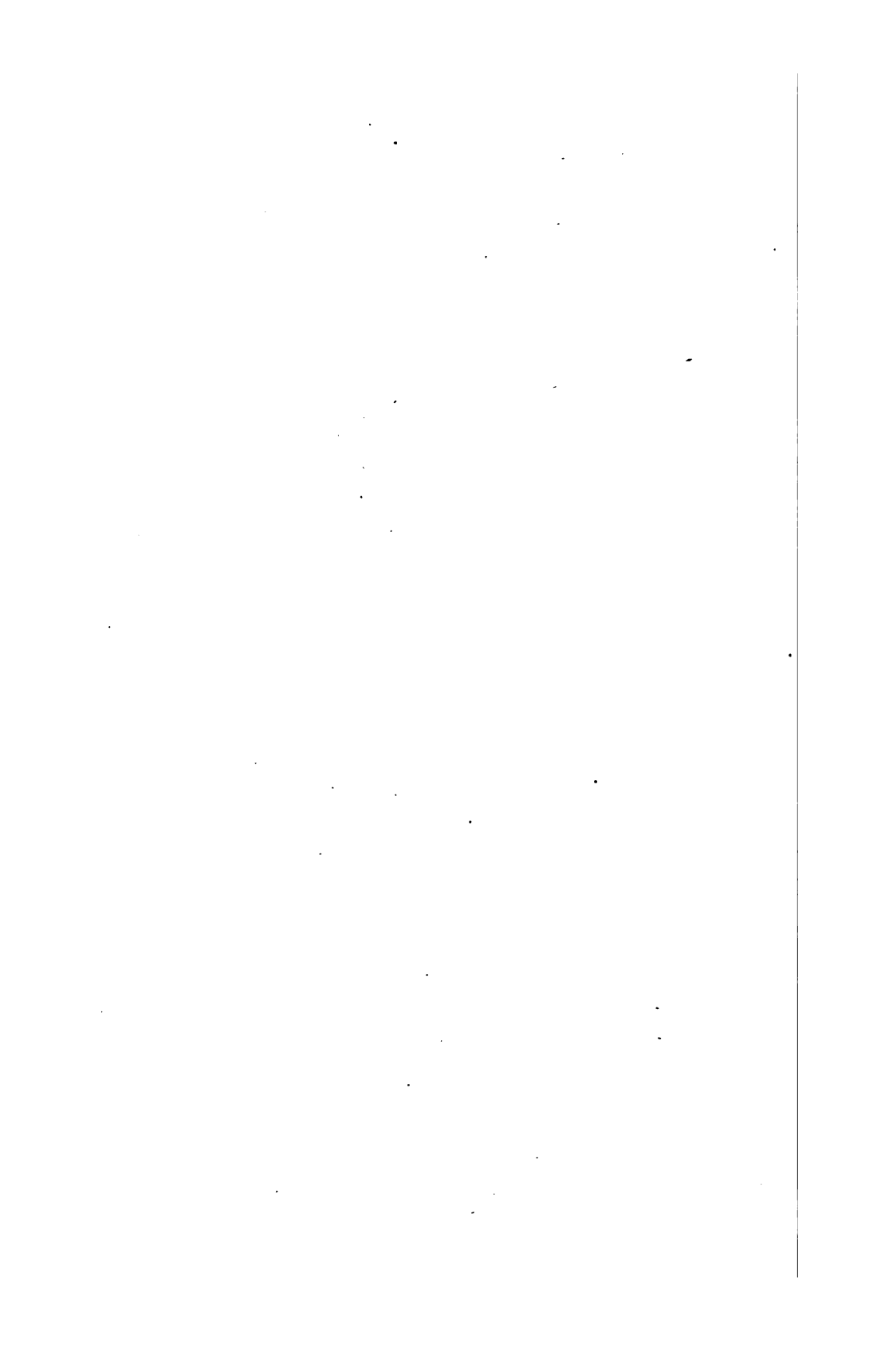


SECRET

CONFIDENTIAL

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....







57J

